This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

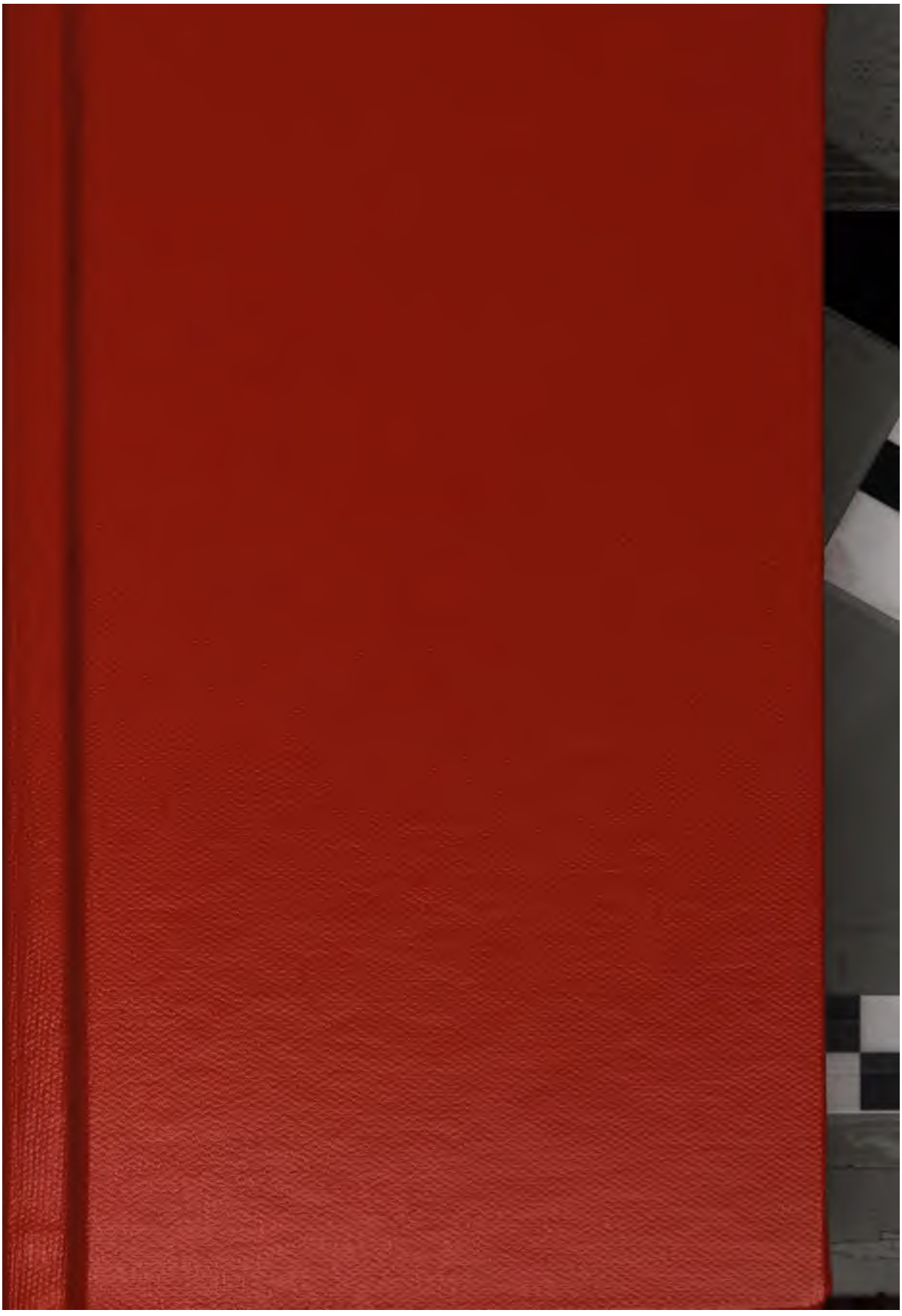

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

DC 611
.S77
S5
t. 20

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ BOURGUIGNONNE

DE

GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

TOME XX

DIJON
IMPRIMERIE DARANTIERE
65, RUE CHABOT-CHARNY, 65

1904

MÉMOIRES

de la

SOCIÉTÉ BOURGUIGNONNE

DE

GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

DC 611
.B771
S8
V. 20

MÉMOIRES

de la

SOCIÉTÉ BOURGUIGNONNE

DE

GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

TOME XX

DIJON
IMPRIMERIE DARANTIERE
65, RUE CHABOT-CHARNY, 65

1904

MÉMOIRES

de la

SOCIÉTÉ BOURGUIGNONNE

DE

GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

MM.

13 mai 1904.	Bouillerot, commis d'Académie, rue de Villebois-Mareuil, à Dijon.
11 janvier 1901.	Bouillot (Victor), instituteur à Braux, par Pont-Royal (Côte-d'Or).
10 janvier 1896.	Bouret, négociant à Plombières-les-Dijon.
10 juin 1892.	Bourgeot (François), instituteur à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or).
9 février 1887.	Bourlier, instituteur à Marcilly-Ogny, par Pouilly-en-Auxois.
10 mars 1899.	Boutellier, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, cour de Bar, Dijon.
14 décembre 1894.	Boyenval (Charles), directeur des manufactures de l'Etat, en retraite, place Saint-Jean, 1, Dijon.
19 avril 1901.	Breton (Albert), docteur en médecine, place Darcy, 15, à Dijon.
F. 6 mai 1881.	Breuil (Philippe), négociant, rue de la Préfecture, 3, à Dijon.
10 janvier 1896.	Breyne (de), colonel, place Darcy, 17, Dijon.
9 janvier 1903.	Broussolle, docteur en médecine, rue Jean-Jacques-Rousseau, 109, Dijon.
12 mai 1399.	Bruey, instituteur, à Aignay-le-Duc (Côte-d'Or).
8 décembre 1899.	Bruley, instituteur, à Plombières-les-Dijon (Côte-d'Or).
11 juin 1884.	Bulon (Bernard), propriétaire, impasse Saint-Michel, 2, à Dijon.
5 février 1897.	Burot, directeur de l'Ecole normale des instituteurs, rue des Moulins, Dijon.
9 décembre 1898.	Cagne, instituteur, à Arrans (Côte-d'Or).
10 mai 1895.	Carnot (Ernest), ancien député, 64, avenue d'Iéna, Paris, XVI^{e}.
8 février 1895.	Carnot (Sadi), capitaine au 39^{e} de ligne, 21, avenue de l'Alma, Paris, VIII^{e}.
14 février 1896.	Cazet (Isidore), instituteur, correspondant de la Commission des Antiquités, à Beurizot (Côte-d'Or).

MM.

15 avril 1898. Cerceuil (Georges), ex-agent de la Cie d'assurance « le Phénix », rue Devosge, 60, à Dijon.

10 février 1886. Chabeuf (Henri), vice-président de l'Académie de Dijon et président de la Commission départementale des Antiquités, rue Legouz-Gerland, 5, à Dijon.

20 avril 1887. Chalmandrier (J.-E.), instituteur, correspondant de la Commission départementale des Antiquités, à Merceuil, par Demigny (Saône-et-Loire).

9 juin 1893. Chambellan, instituteur, à Corcelles-les-Cîteaux (Côte-d'Or).

8 mai 1896. Chamoin (Albert), chef de bureau à la Préfecture du Doubs, Besançon.

8 décembre 1886. Chapuis (Albert), négociant, rue Saint-Bénigne, 11, à Dijon.

15 avril 1898. Charles, notaire honoraire, rue Vauban, 21, Dijon.

11 mars 1898. Chatain (François), instituteur, à Montoillot (Côte-d'Or).

21 février 1883. Chevalier, instituteur, à Larrey-Dijon.

12 juin 1896. Chevalier (l'abbé), missionnaire apostolique au grand séminaire de Troyes (Aube).

14 mai 1884. Choiset (Mme Alice), née Gros, institutrice, à Til-Châtel (Côte-d'Or).

14 mai 1897. Chomereau de Saint-André (le général de), château de Verges, par Mirebel (Jura).

11 mars 1898. Chomton (l'abbé), aumônier de l'Hospice Sainte-Anne, membre de la Commission départementale des Antiquités, rue du Tillot, 6, Dijon.

14 juin 1889. Clément-Janin (Noël), avocat, boulevard Montparnasse, 23, à Paris, VIe.

10 janvier 1896. Clerc, orthopédiste, professeur de gymnastique au Lycée Carnot, rue Louis-Blanc, 5, à Dijon.

MM.

14 avril 1899. Collard, ancien notaire, boulevard Thiers, 23, Dijon.

12 février 1892. Collette (Alexandre), docteur en médecine, rue Chabot-Charny, 71, à Dijon.

9 juin 1893. Collot (Louis), professeur à la Faculté des sciences, Président de l'Académie de Dijon et membre de la Commission départementale des Antiquités, rue du Tillot, 4, à Dijon.

12 janvier 1894. Collot (Charles), instituteur, à Véronnes-les-Petites, par Selongey (Côte-d'Or).

18 février 1885. Cornereau (Armand), juge suppléant au Tribunal civil, membre de l'Académie de Dijon et de la Commission départementale des Antiquités, rue Berbisey, 3, à Dijon.

14 janvier 1889. Corot (Henri), notaire, correspondant de la Commission départementale des Antiquités, à Savoisy (Côte-d'Or).

14 juin 1887. Coste, directeur régional d'assurances, rue de la Liberté, 1, à Dijon.

13 février 1903. Cottin, docteur en médecine, rue Vauban, 12, à Dijon.

10 décembre 1884. Coulbois, instituteur, à Tilchâtel (Côte-d'Or).

10 janvier 1890. Coureau (Etienne), propriétaire, à Saint-Remy, près Chalon (Saône-et-Loire).

10 juin 1892. Court (Paul), négociant, associé résidant de la Commission des Antiquités, rue Devosge, à Dijon.

13 mars 1896. Couturier (l'abbé Hippolyte), curé de Sainte-Marie-sur-Ouche (Côte-d'Or).

8 février 1895. Couvreux (Lucien), conseiller référendaire, à la Cour des comptes, rue de Surène, 7, Paris, VIII^{e}, et au Petit-Versailles, par Châtillon-sur-Seine.

12 mai 1886. Cuny, receveur principal des postes, en retraite, rue Vannerie, 55, Dijon.

MM.

13 mai 1892.	Daguin (Fernand), avocat à la Cour d'appel, membre de l'Académie de Dijon, rue de l'Université, 29, à Paris, VII^e^.
10 mars 1899.	Damée, docteur en médecine, rue Amiral-Roussin, Dijon.
13 janvier 1893.	Darantiere (Paul), notaire, place Saint-Jean 17, à Dijon.
F. 6 mai 1881.	Darantiere (Victor), imprimeur, rue Chabot-Charny, 65, à Dijon.
19 avril 1901.	Darantiere (Maurice), 65, rue Chabot-Charny, à Dijon.
10 mai 1901.	Debrand, avocat, rue Chabot-Charny, 18, à Dijon.
11 décembre 1896.	Defoug, directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre, place Saint-Pierre, Dijon.
14 juin 1889.	Delimoges Jules, propriétaire, à Pagny-le-Château (Côte-d'Or).
14 juin 1889.	Demandre, pharmacien, place des Cordeliers, à Dijon.
23 juin 1882.	Demartinécourt, place du Château, au fort de Romainville, par les Lilas (Seine).
11 décembre 1903.	Demolon (l'abbé), curé de Collonges-les-Bévy, par l'Etang-Vergy (Côte-d'Or).
8 décembre 1886.	Démoulin, receveur principal des postes et télégraphes, en retraite, 44 *bis*, rue du Château, à Asnières (Seine).
13 janvier 1886.	Deresse (Ernest), ancien négociant, rue Verrerie, 37, à Dijon.
F. 6 mai 1881.	Deroye (Albert), docteur en médecine, directeur de l'Ecole de médecine et de pharmacie, rue Piron, 17, à Dijon.
10 mars 1899.	Deroye, compositeur de musique, rue Longepierre, Dijon.
10 mars 1893.	Deschamps, ancien notaire, rue Buffon, 27, à Dijon.

	MM.
10 décembre 1897.	Desfontaines, ingénieur, à Saint-Léger-sur-Dheune (Saône-et-Loire).
9 février 1899.	Desgranges, ancien président du Tribunal de commerce, place de la République, 19, à Dijon.
14 juin 1889.	Desserteaux (Fernand), professeur à la Faculté de droit, boulevard Carnot, à Dijon.
14 janvier 1885.	Détourbet (Edmond), ancien avocat-général, 29, rue de Lubeck, à Paris, XVIe.
13 janvier 1899.	Dézerville, agréé au Tribunal de commerce, 65 bis, rue Chabot-Charny, Dijon.
18 novembre 1881.	Dhiel (Ernest), avocat, avenue Matignon, 5, à Paris, VIIIe.
12 mars 1884.	Dhuissier, ancien instituteur, boulevard Thiers, 45 bis, à Dijon.
18 mars 1886.	Dorey (Auguste), capitaine en retraite, à Plombières-les-Dijon.
12 décembre 1883.	Doudin (Antoine), ancien instituteur, à Crecey, par Is-sur-Tille (Côte-d'Or).
8 mai 1891.	Doyen (André), capitaine au 2e cuirassiers, à Paris.
15 avril 1898.	Drioton (Clément), associé résidant de la Commission départementale des Antiquités, rue Saint-Philibert, 23, à Dijon.
13 janvier 1899.	Drouhot, banquier, rue de la Liberté, 83, à Dijon.
F. 6 mai 1881.	Duban, colonel d'infanterie en retraite, place du Palais, Dijon.
15 janvier 1897.	Dubois (Hippolyte), ancien huissier, rue Jeannin, à Dijon.
14 mars 1889.	Dumay (Gabriel), ancien magistrat, membre de l'Académie de Dijon et de la Commission départementale des Antiquités, rue du Petit-Potet, 20, à Dijon.
13 janvier 1899.	Dupuy, avoué à la Cour d'appel, boulevard Carnot, 9, à Dijon.

MM.

8 juin 1900. Durnet, avocat, boulevard Sévigné, 14, Dijon.

11 décembre 1896. Eisenmann, agrégé d'histoire, licencié en droit, boulevard Sévigné, Dijon.

6 avril 1900. Eugster, propriétaire, rue Berlier, 28, Dijon.

9 janvier 1891. Faiveley, propriétaire, rue de Metz, 24, Dijon.

14 avril 1899. Farcy (Louis), instituteur à Noiron-sur-Seine (Côte-d'Or).

9 juillet 1884. Farkas, instituteur à Talant (Côte-d'Or).

10 janvier 1896. Fauvart-Bastoul, chef d'escadrons de cavalerie en retraite, rue Vauban, 12, à Dijon.

10 décembre 1884. Fernet, instituteur à Lux (Côte-d'Or).

13 avril 1894. Ferret (l'abbé), curé de Gemeaux (Côte-d'Or), correspondant de la Commission des Antiquités.

5 février 1897. Finot (Nicolas-Hippolyte), négociant en vins, du Petit-Potet, à Dijon.

27 décembre 1882. Flassayer, ancien proviseur, à Bourg (Ain).

13 mars 1903. Fonssard, docteur en médecine, rue Chancelier-l'Hôpital, Dijon.

12 mars 1884. Fontaine (Denis), entrepreneur de menuiserie, rue des Roses, 9, à Dijon.

14 janvier 1885. Fontaine (Paul), négociant, à Hanoï (Tonkin).

14 avril 1884. Fontaine (Honoré), agréé, rue Berbisey, 6, à Dijon.

10 mai 1895. Fougères, conseiller à la Cour d'appel, boulevard Carnot, 3, à Dijon.

12 mars 1884. Fourier (Guillaume), dessinateur au chemin de fer, associé résidant de la Commission départementale des Antiquités, rue Lenôtre, 25, à Dijon.

14 juin 1889. Fournier (Auguste), entrepreneur, ancien maire de Dijon, rue de Mirande, 5, à Dijon.

10 juin 1898. Fournier (Louis), homme de lettres, place Madeleine, à Beaune (Côte-d'Or).

21 mars 1883. Frossard (Edmond), directeur du Mont-de-Piété, rue de Mulhouse, à Dijon.

MM.

10 novembre 1893. Gadeault, directeur de l'école supérieure de commerce, rue Sambin, 27, à Dijon.

F. 6 mai 1881. Gaffarel (Paul), professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, 28, Traverse du Chapitre, à Marseille.

14 juin 1889. Galimard, industriel, à Flavigny (Côte-d'Or).

10 janvier 1896. Garcenot (Mlle Julie), ancienne institutrice, chez M. Bolotte, rue de Mirande, à Dijon.

8 février 1895. Gareau (l'abbé Clément), directeur de l'Œuvre de la Jeunesse Ouvrière, rue Saint-Lazare, 19, à Dijon.

13 décembre 1889. Gariod (Charles), administrateur des services civils en Indo-Chine.

23 juin 1882. Garnier (Hippolyte), avenue Victor-Hugo, 19, à Dijon.

10 février 1886. Garnier (Noël), proviseur du Lycée du Havre, correspondant de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.

15 avril 1885. Gascon (Richard-Edouard), conducteur-voyer principal en retraite, correspondant de la Commission départementale des Antiquités, à Fontaine-Française (Côte-d'Or).

F. 6 mai 1881. Gaulin-Dunoyer (Ernest), ancien Président de la Chambre de commerce, rue Saint-Pierre, 11, à Dijon.

13 mai 1901. Gauthier (Jules), correspondant de l'Institut, Conservateur des Archives, membre de la Commission départementale des Antiquités, 8, rue Jeannin, à Dijon.

12 décembre 1883. Gauthiot (Lazare-Claude), conseiller à la Cour, rue Verrerie, 4, à Dijon.

F. 6 mai 1881. Geley (Mlle), institutrice, rue Saumaise, 18, Dijon.

11 juin 1884. Gérault (Georges), négociant, rue de la Liberté, 55, à Dijon.

13 décembre 1901. Gilardoni, conservateur des eaux et forêts, boulevard de Brosses, 5, à Dijon.

MM.

2 avril 1884. Gillet (Joseph), agent général du Phénix, rue du Bourg, à Dijon.

13 février 1903. Girardin, sous-ingénieur de la voie à la Cie P.-L.-M., 20, rue de Metz, à Dijon.

13 juin 1883. Goiset, instituteur, à Grancey-le-Château (Côte-d'Or).

10 décembre 1884. Goisset (Edmond), rue Piron, 17, à Dijon.

F. 6 mai 1881. Govin (Auguste), professeur, cour de l'Ancien-Evêché, 17, à Dijon.

13 décembre 1895. Griess, inspecteur-adjoint des eaux et forêts, à Bourgoin (Isère).

8 mai 1903. Guichard, pharmacien, à Gray.

19 avril 1901. Guillin d'Avenas (de), propriétaire, rue Piron, 17, à Dijon.

14 avril 1899. Guéret (Edouard), conducteur du service de la voie à la Cie P.-L.-M., rempart de la Miséricorde, Dijon.

9 janvier 1898. Guillot, ancien pharmacien, rue Jeannin, 11, à Dijon.

9 mai 1888. Hamet (Donatien), inspecteur d'assurances, boulevard Thiers, 5, à Dijon.

8 mars 1889. Huguenin (Anatole), ancien agréé, membre de l'Académie de Dijon et de la Commission départementale des Antiquités, rue Jean-Jacques-Rousseau, 64, à Dijon.

12 janvier 1893. Huguenin (Pierre), avoué à la Cour d'appel, membre de l'Académie de Dijon, boulevard Thiers, 53, à Dijon.

8 juin 1894. Huguenin (l'abbé Henri), au collège Saint-François de Sales, à Dijon.

12 janvier 1887. Huot (Césaire), instituteur en retraite, rue Neuve-Bergère, 2, à Dijon.

13 mars 1903. Hurion, doyen de la Faculté des sciences, rue d'Alise, Dijon.

9 décembre 1892. Ignace, négociant, place d'Armes, à Dijon.

15 avril 1898. Jacob (Emile), industriel, à Pouilly-sur-Saône (Côte-d'Or).

MM.

8 décembre 1893. Jacotot, instituteur, à Martrois, par Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or).

9 mai 1902. Jacquinot-Lévèque, 17, place Saint-Jean, à Dijon.

14 juin 1889. Jamain, manufacturier, rue des Roses, à Dijon.

13 mars 1891. Janin, avocat, rue du Petit-Potet, 21, Dijon.

13 décembre 1901. Japiot, ancien notaire, rue Chabot-Charny, 18, Dijon.

5 février 1897. Jarrot (l'abbé), curé de Remilly-sur-Tille (Côte-d'Or).

17 avril 1896. Jeannin (Ernest), instituteur, à Meloisey, par Beaune (Côte-d'Or).

20 avril 1882. Jeannin (Mlle), institutrice, à Pontailler-sur-Saône (Côte-d'Or).

15 avril 1898. Jobard (Paul), imprimeur, membre de la Commission départementale des Antiquités, place Darcy, à Dijon.

24 janvier 1883. Joliet (Albert), conservateur du Musée, membre de la Commission départementale des Antiquités, rue Chabot-Charny, 64, à Dijon.

10 mars 1882. Joliet (Gaston), préfet de la Vienne, à Poitiers.

13 janvier 1893. Joliet (Pierre), propriétaire, à Tart-l'Abbaye (Côte-d'Or).

12 décembre 1888. Kohn, professeur de gymnastique, au lycée Carnot, rue Berbisey, 18, à Dijon.

11 janvier 1895. Ladey de Saint-Germain, ancien magistrat, rue Buffon, à Dijon.

13 juin 1890. La Mouche (Mme), ancienne directrice de l'Ecole maternelle, rue d'Assas, 2 bis, à Dijon.

14 juin 1889. Lanier, négociant, juge au tribunal de commerce, rue Piron, 1, à Dijon.

10 janvier 1902. Lanneau (Charles), directeur de la maison Gros père et fils, rue Bossuet, 15, à Dijon.

10 novembre 1881. Lavirotte, négociant en vins, à Beaune (Côte-d'Or).

13 janvier 1899. Leclerc, brasseur, rue des Moulins, à Dijon.

MM.

11 avril 1902.	Lefebvre (Francis), directeur du bureau auxiliaire de la Banque de France, à Beaune (Côte-d'Or).
9 janvier 1891.	Leflot (Charles), r. des Moulins, 42, à Dijon.
16 avril 1895.	Legrand, docteur en médecine, à Nuits-St-Georges (Côte-d'Or).
10 mars 1891.	Lejéas (le comte), propriétaire à Aiserey (Côte-d'Or).
9 juin 1886.	Lejeune (César), docteur en médecine, à Meursault (Côte-d'Or).
10 mars 1893.	Le Mire (Paul-Noël), propriétaire, rue de la Préfecture, 15, à Dijon.
2 avril 1884.	Leroy (Arthur), ancien député de la Côte-d'Or, rue de Rennes, 72, à Paris, VI^e^.
21 juin 1896.	Leschaux (de), administrateur colonial, Porto-Novo (Dahomey).
13 décembre 1901.	Lévy, rabbin, boulevard Carnot, 43, à Dijon.
13 janvier 1893.	Liégeard (Gaston), avocat, rue de Marignan, 21, à Paris, VIII^e^, et à Brochon (Côte-d'Or).
12 juin 1891.	Liégeard (Stéphen) ancien député, membre de l'Académie de Dijon, rue de Marignan, 21, à Paris, VIII^e^, et à Brochon (Côte-d'Or).
12 juin 1896.	Loiselet (Henri), lieutenant de vaisseau, à Brest et rue Devosge, 39, à Dijon.
10 décembre 1897.	Loiselet, ancien négociant, rue Devosge, 39, à Dijon.
13 mars 1896.	Loisy (Albert de), rue Buffon, à Dijon.
13 mars 1903.	Lucien (le docteur), 39, boulevard de la Trémouille, Dijon.
F. 6 mai 1881.	Magnin (Joseph), sénateur, président du Conseil général de la Côte-d'Or, 89, avenue Victor-Hugo, à Paris, XVI^e^.
10 janvier 1896.	Maillard, conseiller honoraire, rue Chabot-Charny, 91, à Dijon.
10 juin 1885.	Maldant (Louis), propriétaire à Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or).

MM.

13 décembre 1901.	Malye, professeur au Lycée Carnot, boulevard Carnot, 27, à Dijon.
11 décembre 1891.	Marc (Jules), professeur au lycée Carnot, rue Diderot, 7, à Dijon.
13 juin 1883.	Marcotte, licencié ès-lettres, rue Madame, 61, à Paris, VIe.
8 février 1901.	Maréchal (Georges), 120, rue de la Boëtie, Paris, VIIIe.
20 avril 1882.	Marillier, instituteur, à Montbard (Côte-d'Or).
10 décembre 1884.	Martin, instituteur, à Sombernon (Côte-d'Or).
10 mars 1893.	Matry (Pierre), instituteur, à Chambolle-Musigny (Côte-d'Or).
F. 6 mai 1881.	Mazeau (Charles), premier président honoraire de la Cour de cassation, à Quetigny (Côte-d'Or).
3 décembre 1883.	Mazerolle (Fernand), archiviste de la Monnaie, membre correspondant de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, 2, rue Singer, Paris, XVIe.
12 janvier 1887.	Mercey (Guillaume de), instituteur à Quetigny (Côte-d'Or).
9 mars 1900.	Mercier (Jean), rue Jean-Jacques Rousseau, 78, à Dijon.
14 décembre 1887.	Michaut, docteur, chef de physiologie à l'Ecole de médecine, rue des Novices, 1, à Dijon.
14 juin 1889.	Michaud, chef d'institution, rue Sambin, 27, à Dijon.
10 janvier 1896.	Michel, rue Saint-Philibert, 51, à Dijon.
10 décembre 1897.	Millon (Jules), rue Vauban, 12, à Dijon.
9 mai 1883.	Millot (Mme), institutrice, à Varanges, par Genlis (Côte-d'Or).
10 juin 1898.	Millot (Lucien), licencié ès-lettres, à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or).
11 mars 1898.	Misserey (Henri), notaire à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or).

MM.

F. 6 mai 1881. Mocquery (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées, membre de l'Académie de Dijon et de la Commission départementale des Antiquités, 8, rue Perronet, Paris, VII^e^.

13 février 1903. Monnier (Hippolyte), fabricant de meubles, rue Charrue, 15, à Dijon.

12 mars 1884. Monnot (Henri), agent général de l'*Abeille*, boulevard de Brosses, 3, à Dijon.

10 décembre 1897. Montholon (Prince de), 142, rue de Grenelle, à Paris, VII^e^.

11 janvier 1901. Morcau (Paul), ancien élève à l'Ecole coloniale, à Genlis (Côte-d'Or).

8 décembre 1899. Morelot (l'abbé), à Plombières-les-Dijon.

13 décembre 1889. Morizot (l'abbé), curé de Pluvault (Côte-d'Or).

8 juillet 1885. Moron, propriétaire, place Darcy, 17, à Dijon.

F. 6 mai 1881. Moser (Rodolphe), négociant, consul de Suisse, rue Chancelier-L'Hôpital, 17 *bis*, Dijon.

14 janvier 1885. Mourgeon (Alexandre), receveur des hospices, à Dijon.

10 février 1886. Mugnier (Ernest-Pierre), négociant, rue des Trois-Ponts, à Dijon.

F. 6 mai 1881. Muteau (Alfred), ancien commissaire de la marine, député de la Côte-d'Or, rue Lincoln, 3, à Paris, VIII^e^.

F. 6 mai 1881. Muteau (Charles), conseiller honoraire à la Cour d'appel, rue Beaujon, 1, Paris, VIII^e^.

F. 6 mai 1881. Muteau (Jules), colonel du 15^e^ régim. de chasseurs à cheval, à Châlons-sur-Marne.

13 mars 1903. Nicolle, docteur en droit, 25, rue Fèvret, à Dijon.

13 mai 1892. Nicey (M^lle^), directrice d'institution de jeunes filles, avenue Victor-Hugo, aux Génois, à Dijon.

MM.

8 décembre 1893.	Nouvissat, avocat, conseiller général, boulevard Carnot, 9, à Dijon.
8 décembre 1899.	Nourry Emile, libraire, place Saint-Etienne, Dijon.
14 avril 1893.	Obriot, propriétaire, à Blaise (Haute-Marne).
10 décembre 1897.	Octave (Georges), rue Saint-Bénigne, Dijon.
9 décembre 1885.	Orième (Mlle), directrice de l'école communale, à Beaune (Côte-d'Or).
F. 6 mai 1881.	Oubert (Louis), professeur au Lycée Carnot, adjoint au maire de Dijon, rue de l'Egalité, à Dijon.
8 avril 1892.	Oudot, industriel, à Gilly-les-Vougeot (Côte-d'Or).
8 février 1895.	Oudotte, professeur, boulevard Carnot, 11, à Dijon.
9 mars 1900.	Pagot, instituteur, à Montagny-les-Beaune (Côte-d'Or).
8 février 1895.	Parizon, ancien notaire, rue Montigny, 11, à Dijon.
11 mars 1898.	Parizot (Mme), institutrice, à Talmay.
10 janvier 1896.	Parizot, percepteur de Fontaine-les-Dijon, avenue Victor-Hugo, 34, Dijon.
14 décembre 1894.	Pélissonnier (Fernand), boulevard Carnot, 49, à Dijon.
7 décembre 1882.	Pénot (Frédéric), percepteur, à Poissons (Haute-Marne).
9 juin 1893.	Pérille (Julien), instituteur, à Ouges (Côte-d'Or).
F. 6 mai 1881.	Pernot-Gilles, propriétaire, rue Vercingétorix, à Dijon.
9 décembre 1885.	Perrenet (Pierre), avocat, rue du Palais, 5, à Dijon.
14 janvier 1885.	Perrin, industriel à Tilchâtel (Côte-d'Or).
10 janvier 1896.	Perronne (Marcel), ancien conseiller de préfecture, 41, rue Devosge, Dijon.

MM.

24 novembre 1882.	Petit (Ernest), conseiller général de l'Yonne, correspondant de l'Académie de Dijon et de la Commission départementale des Antiquités, rue du Bellay, 8, à Paris, IV^e^.
5 janvier 1883.	Petitguillaume, ingénieur auxiliaire, à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).
12 décembre 1888.	Pinon (René), agrégé d'histoire, rue Berbisey, 23, à Dijon.
F. 6 mai 1881.	Piot, sénateur, avenue Alphand, 15, à Saint-Mandé (Seine).
9 juin 1893.	Planson (Léon), instituteur, à Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or).
11 juin 1897.	Poinssot (Louis), licencié ès-lettres, 7, rue Nicole, à Paris, et à Dijon, 15, rue Vannerie.
14 février 1902.	Poisot (Maurice), avocat à la Cour d'appel, rue Buffon, 4, à Dijon.
11 mars 1898.	Pol de Léon (Frère), directeur de l'Ecole Saint-Joseph, rue du Transvaal, à Dijon.
8 décembre 1899.	Potey (Georges), propriétaire, correspondant de la Commission départementale des Antiquités, à Minot, par Aignay-le-Duc (Côte-d'Or).
11 mars 1904.	Prieur (l'abbé), curé d'Heuilley-sur-Saône, par Talmay (Côte-d'Or).
8 juillet 1885.	Prost (Bernard), inspecteur général des bibliothèques, des archives et des musées historiques, 3, avenue du Trône, Paris, XI^e^.
11 mars 1904.	Prudent (M^lle^), professeur à l'Ecole normale d'institutrices, 13, place de la République, à Dijon.
9 juillet 1884.	Quignard, instituteur, rue de Tivoli, 45, à Dijon.
14 juin 1901.	Ramir (frère Gabriel), professeur à l'Ecole Saint-Joseph, rue du Transvaal, à Dijon.
27 janvier 1882.	Regnault, propriétaire, rue de la Comédie, Beaune (Côte-d'Or).

MM.

F. 6 mai 1881. Regnier (Joseph), négociant en vins, rue Chabot-Charny, 71, Dijon.

F. 6 mai 1881. Regnier (Jules), place d'Armes, 16, Dijon.

14 juin 1899. Regnier (Louis), distillateur-liquoriste, rue de Gray, 44, Dijon.

4 décembre 1894. Rémond (Victor), négociant, boulevard de Brosses, Dijon.

13 janvier 1899. Rémondet, professeur à l'Ecole primaire supérieure, Dijon.

10 janvier 1902. Revin (général), 25, rue Berbisey, à Dijon.

F. 6 mai 1881. Rey (Ferdinand), directeur honoraire des contributions indirectes, boulevard Carnot, 1, à Dijon.

F. 6 mai 1881. Ribot-Taisant (Mme), professeur, 1, rue Jacotot, à Dijon.

12 décembre 1885. Robelin (Louis), ancien maire de Dijon, rue du Faubourg-Raines, 55, Dijon.

F. 6 mai 1881. Robin (Albert), membre de l'Académie de médecine, boulevard de Courcelles, 53, Paris, VIIIe.

13 mai 1881. Robit (Joseph), percepteur, à Nuits-sous-Ravières (Yonne).

12 juin 1896. Roquelet (Claude), négociant, à Laperrière, par Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or).

14 mai 1897. Rosenthal (Léon), agrégé d'histoire, professeur au Lycée Carnot, adjoint au maire de Dijon, rue de Mulhouse, 4, à Dijon.

11 février 1891. Rouget, avoué à la Cour d'appel, cours du Parc, Dijon.

9 février 1887. Rouget (Jules), ingénieur-mécanicien, route de Plombières, 1, à Dijon.

14 février 1896. Royer-Hutin, négociant, rue des Moulins, à Dijon.

19 mars 1900. Saint-Seine (comte Guillaume de), Les Ridets, par Dampierre-sur-Linotte (Haute-Saône.

13 janvier 1899. Saint-Seine (comte Pierre de), à Lamarche-sur-Saône (Côte-d'Or).

MM.

11 juin 1897.	Saint-Seine (de), lieutenant de vaisseau, chez son père, à Lamarche-sur-Saône (Côte-d'Or).
13 février 1891.	Saleilles (Raymond), professeur à la Faculté de droit de Paris, correspondant de la Commission départementale des Antiquités de la Côte-d'Or, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, Paris, VII^e^.
13 février 1884.	Sampré, instituteur en retraite, à Til-Châtel (Côte-d'Or).
8 décembre 1886.	Saverot, instituteur, correspondant de la Commission départementale des Antiquités, route de Beaune, à Dijon.
11 mars 1904.	Schanosky (Xavier), sculpteur, associé résidant de la Commission départementale des Antiquités, rue Docteur-Maret, à Dijon.
12 juin 1903.	Schmitt, propriétaire, rue Amiral-Roussin, 9, Dijon.
13 mars 1903.	Schüpbach, chancelier du Consulat suisse, rue Chabot-Charny, 71, Dijon.
12 janvier 1887.	Seguin, officier d'administration de 1^re^ classe commandant la 5^e^ section de commis et ouvriers militaires d'administration, à Bayonne (Basses-Pyrénées).
8 février 1895.	Sérésin (Elisée Reynold de), capitaine de cavalerie démissionnaire, place Saint-Pierre, 7, Dijon.
8 février 1901.	Seuret (Cyprien), propriétaire, à Labergement-les-Auxonne.
14 mai 1884.	Sinault, instituteur, rue de la Préfecture, 59, à Dijon.
14 mai 1884.	Sirot (Adrien), employé des contributions indirectes, Saline de Montaigu, par Lons-le-Saunier (Jura).
11 mars 1885.	Sirot (Denis-Alfred), greffier de justice de paix, rue du Lycée, à Dijon.
8 février 1889.	Société de lecture (la), de Dijon.

MM.

17 juin 18[illegible].	Sirot (Henri), ancien professeur d'histoire au lycée de Chaumont, à Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or).
9 février 1895.	[illegible] (Simon), colonel, rue Devosge, 25, à Dijon.
12 février 1902.	Soulier (Auguste), ancien trésorier-payeur-général de la Côte-d'Or, à Sombernon (Côte-d'Or).
13 janvier 1909.	Stenein, trésorier-payeur-général, rue Buffon, Dijon.
F. 5 mai 1881.	Strifling (Joseph-Émile), notaire, rue Chabot-Charny, 22, Dijon.
F. 5 mai 1881.	Tarot (Pierre), ancien orfèvre, rue Saint-Bénigne, 2, Dijon.
3 février 1895.	Tatumier, notaire, rue du Petit-Potet, 22, Dijon.
9 juin 1899.	Tenting, juge au tribunal civil, conseiller général du canton de Laignes, rue Saint-Martin, 13, à Troyes (Aube).
13 décembre 1901.	Terrasson, conseiller général, à Montigny-sur-Aube (Côte-d'Or).
13 juin 1888.	Terrillon (Léonce), instituteur, à Placey (Côte-d'Or).
F. 5 mai 1881.	Theuret-Cameron (Mme), directrice d'école, rue Jeannin, Dijon.
17 février 1882.	Thiolain (Antoine), marchand de bois, rue de l'Arquebuse, 27, Dijon.
9 décembre 1892.	Tirquit, receveur municipal, place d'Armes, à l'hôtel de ville, Dijon.
9 février 1899.	Toussaint, avocat, rue Chancelier-l'Hôpital, 13, Dijon, ou 53, rue de Varenne, Paris, VIIe.
10 mai 1901.	Toussaint, ancien ingénieur, 7, boulevard de Brosses, Dijon.
10 avril 1901.	Trell de Pardaillan (de), château d'Autricourt (Côte-d'Or), ou 47, rue Denfert-Rochereau, Paris, Ve.

MM.

10 juin 1892.	Troubat, industriel, à Plombières-les-Dijon.
10 janvier 1896.	Troubat fils, négociant, à Plombières-les-Dijon.
9 décembre 1885.	Vallée (Jean-Baptiste), rédacteur au *Progrès de la Côte-d'Or*, rue Brulard, Dijon.
11 juin 1884.	Vallerot, instituteur, à Villecomte (Côte-d'Or).
18 novembre 1881.	Valotte, inspecteur d'Académie honoraire, boulevard Carnot, 50, Dijon.
14 décembre 1900.	Vangeon, docteur, à Montbard (Côte-d'Or).
14 février 1896.	Vaux (Louis), instituteur, à Saint-Usage, par Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or).
8 décembre 1893.	Venot, libraire, place d'Armes, Dijon.
18 novembre 1881.	Vernaux, négociant, rue Gandelot, 7, Beaune (Côte-d'Or).
F. 6 mai 1881.	Verneau (Lazare), pharmacien, rue Vaillant, 7, Dijon.
14 décembre 1894.	Vialay, notaire honoraire, place Notre-Dame, Dijon.
11 avril 1892.	Viard, capitaine au 102e régiment d'infanterie, Paris.
13 février 1891.	Vielle (E.), inspecteur au chemin de fer, 30, rue Jacques-Cellerier, à Dijon.
26 avril 1895.	Vienne (de), colonel d'artillerie en retraite, membre de l'Académie de Dijon et de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, 1, rue d'Aillaume, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
13 janvier 1899.	Virieu (de), ancien colonel du 27e de ligne, au château de Lantilly (Côte-d'Or), et boulevard Carnot, 28, Dijon.
12 mai 1899.	Vogué (le comte Arthur de), 107, rue de Grenelle, Paris, VIIe, et au château de Commarin (Côte-d'Or).

	MM.
12 avril 1889.	Voisard (Alfred), 30, rue Chabot-Charny, à Dijon.
9 décembre 1898.	Vollot, ancien notaire, rue d'Alise, Dijon.

NOTA. — Les membres de la Société qui auraient trouvé quelques erreurs dans cette liste sont priés de vouloir bien les faire connaître à M. le Président de la Société.

LISTE DES SOCIÉTÉS

AVEC LESQUELLES A LIEU L'ECHANGE DES PUBLICATIONS

SOCIÉTES CORRESPONDANTES (*en France*)

Autun. — Société Eduenne.
Auxerre. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
Beaune. — Société d'histoire et d'archéologie.
Besançon. — Société d'émulation du Doubs.
Bourg. — Société de géographie de l'Ain.
Bourges. — Société des antiquaires du Centre.
— Société de géographie du Cher.
Brest. — Société académique de Brest.
Caen. — Société française d'archéologie.
Chambéry. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Châtillon. — Société archéologique et historique du Châtillonnais.
Dijon. — Chambre de commerce.
— Bibliothèque de la ville.
— Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.
— Archives départementales de la Côte-d'Or.
— Commission départementale des antiquités.
— Club alpin français (section de la Côte-d'Or et du Morvan).
— Revue bourguignonne de l'Enseignement supérieur.
Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais.
Gap. — Société d'études des Hautes-Alpes.
Gray. — Société grayloise d'émulation.
Havre (Le). — Société de géographie commerciale du Havre.
Langres. — Société historique et archéologique.
Lorient. — Société bretonne de géographie.

Lyon. — Société de géographie de Lyon.
— Comité de publication des Annales de l'Université de Lyon.
— Bulletin historique du diocèse de Lyon, 11, place de Fourvière.
— Revue de l'histoire de Lyon, rue Gentil, à Lyon.
Marseille. — Société de géographie de Marseille.
Montpellier. — Société languedocienne de géographie.
Nancy. — Société de géographie de l'Est.
Nantes. — Société de géographie commerciale.
Paris. — Société de géographie commerciale.
— Société de géographie.
— Société de topographie de France.
— Société des études coloniales et maritimes.
— Le Tour du Monde, librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.
Rochechouart. — Société des amis des sciences et arts.
Rochefort. — Société de géographie de Rochefort.
Rouen. — Société normande de géographie.
— La France colonisatrice.
Semur. — Société des sciences historiques et naturelles de Semur (Côte-d'Or).
Sens. — Société archéologique.
Toulouse. — Société de géographie.
Tours. — Société de géographie.
Vesoul. — Société d'agriculture, des sciences et des arts de la Haute-Saône.
Villefranche (Rhône). — Société des sciences et arts du Beaujolais.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES (*dans les colonies*).

Algérie. — Société de géographie d'Alger, 1, rue Mahon.
Cochinchine Saïgon. — Société des études indo-chinoises de Saïgon.
Tunisie. — Institut de Carthage, association tunisienne des lettres, sciences et arts, à Tunis.

SOCIÉTES CORRESPONDANTES ÉTRANGÈRES

Allemagne (Stuttgart). — Société de géographie.
— (Hesse). — Die Gesellschaft fur Erd und Voelkerkunde, à Giessen.
Angleterre (Manchester). — Société de géographie de Manchester.
Autriche-Hongrie (Vienne). — Naturhistorischen hofmuseum.
Australie (Queensland). — The Royal Geographical Society of Australasia, à Brisbane.
Belgique (Bruxelles). — Société d'Etudes coloniales, Hôtel Ravenstein, rue Ravenstein II.
— Institut géographique de Bruxelles, 35, rue Allard.
Brésil (Rio-Janeiro). — Société de géographie.
— *Revue trimestrielle* de l'Institut de *Ceara* (Dr Studart), rue Formoza, 46, Fortaleza.
Egypte. — Institut égyptien, le Caire.
— Société khédiviale de géographie.
Espagne (Madrid). — Société de géographie.
Etats-Unis d'Amérique. — Université de Montana.
Finlande (Helsingfors). — Société de géographie de Finlande.
Italie (Florence). — Societa africana d'Italia.
— (Rome). — Société de géographie.
— (Naples). — Societa africana d'Italia, 219, via del Duomo.
— (Milan). — La Société d'exploration commerciale.
Pérou. — Société de géographie de Lima.
Portugal (Lisbonne). — Société de géographie de Lisbonne.
Suisse (Neufchâtel). — Société neufchâteloise de géographie.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

Séance du 11 novembre 1903.

PRÉSIDENCE DE M. OUBERT, *président.*

Parmi les ouvrages reçus M. le Président appelle l'attention sur le :

Voyage à la Mapuerà, de Mme O. Coudreau ;

Voyage à Maycurù et *à Rio Curva* du même auteur ;

La Vigne et le Vin, de M. Paul Jamain.

M. Oubert annonce la candidature de M. l'abbé Demolon, curé de Collonges-les-Bévy, présenté par MM. Oubert et Drioton.

M. Chabeuf retrace brièvement la biographie du savant Mommsen que la mort vient d'enlever à la science. Son activité embrassa le cercle entier des connaissances humaines. En raison du grand rôle qu'il joua comme historien et politicien, son souvenir devait être conservé dans les Mémoires de la Société.

M. Chabeuf présente ensuite quelques notes d'histoire bourguignonne d'après les archives de Chan-

tilly. Il parle des fêtes organisées à Dijon à l'occasion d'une victoire remportée par le prince de Condé, arrière-petit-fils du grand Condé. Il rappelle l'avènement du style Louis XVI et donne des renseignements biographiques sur quelques artistes de cette époque : Le Jolivet, le sculpteur Vuillaume Boichot, l'ingénieur Dumorey.

M. Gascon dit qu'il existe au château de Fontaine-Française un dessin de Le Jolivet qu'il se propose de faire photographier.

La lecture du voyage à la Mapuerà est remise à la séance suivante.

Séance du 11 décembre 1903.

PRÉSIDENCE DE M. OUBERT, *président.*

En suite d'un vote favorable, M. l'abbé Demolon, curé de Collonges-les-Bévy, est élu membre titulaire de la Société.

L'ordre du jour appelle le vote pour le renouvellement du bureau et du comité de publication. Il est d'abord procédé au vote pour l'élection d'un président et de deux vice-présidents, les membres sortants n'étant plus rééligibles dans leurs fonctions respectives.

Après le dépouillement du scrutin, M. Mocquery est proclamé pour trois ans président ; MM. Oubert et Dumay sont nommés vice-présidents.

M. Cornereau est réélu comme secrétaire général.

MM. Drioton et Fourier sont élus secrétaires.

MM. Perronne, trésorier, et Mercier, bibliothécaire, sont réélus dans leurs fonctions.

Après un nouveau vote, le comité de publication est composé de : MM. d'Avout, Cuny, Huguenin père, Jobard, Ladey de Saint-Germain, Moser, Chabeuf, Pierre Huguenin, Marc, Darantiere Maurice.

MM. Bulon, Moser et Huot sont désignés pour examiner les comptes du trésorier pendant l'année 1904, et présenter leurs observations sur le projet de budget pour 1905.

M. Mocquery donne lecture d'un mémoire sur la grêle en Bourgogne en 1902. Ce travail, très documenté, fait suite à ceux qu'a déjà publiés le même auteur dans les *Mémoires de la Société Bourguignonne de Géographie et d'Histoire*. Il ressort des différentes statistiques qui ont été relevées avec soin, une suite de renseignements très précieux sur l'heure des différentes chutes de grêle, leur durée, la grosseur et la nature des grêlons, les vents qui amènent les orages à grêle, enfin la direction suivie par ces orages et les phénomènes qui les accompagnent.

Ce mémoire est accompagné d'une carte indiquant la marche suivie par les différents orages pendant l'année 1902.

M. Chabeuf fait la communication suivante relative à un rapport présenté par M. Muteau au Conseil général, dans sa session d'août 1903, *Délibérations*, pp. 462 à 464.

« Rapport de M. Muteau sur un vœu déposé par MM. Carnot, Bassot et Tainturier, tendant à :

« 1° Emettre le vœu que des notions d'histoire et de biographie locales soient incorporées par M. le Ministre de l'Instruction publique aux programmes de l'enseignement élémentaire et secondaire ;

« 2° Mettre au concours un *Manuel d'Histoire de la Bourgogne et du département de la Côte-d'Or,* dont le Conseil récompenserait les meilleurs projets et les présenterait au choix de M. le Ministre ;

« 3° Convier toutes les sociétés savantes du département à collaborer, sous la direction centrale de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, à des monographies locales (dont le président de cette Commission lui-même a donné un excellent plan) et qui seraient remises aux instituteurs après approbation du Conseil de l'instruction primaire.

« Au nom de la commission de l'Instruction du Conseil Général, M. le rapporteur propose :

« 1° D'adopter le § 1 du vœu et de le transmettre à M. le Ministre ;

« 2° De prier M. le Préfet d'étudier les §§ 2 et 3, afin de faire connaître au conseil les dépenses qu'entraînerait l'organisation d'un concours et l'impression des Monographies rédigées par les Sociétés savantes, lasomme nécessaire devant faire, s'il y a lieu, l'objet d'une proposition d'insertion au budget supplémentaire dans la session d'avril 1904. »

M. Chabeuf fait remarquer qu'aucune des Sociétés savantes du département n'a reçu encore de notification officielle, ce qui est tout naturel, puisque toutes

résolutions définitives sont suspendues, au Conseil Général, jusqu'à ce que la question financière ait été étudiée, mais que le principe de la fonction des Sociétés savantes étant posé, celles-ci peuvent se trouver, d'ores et déjà, saisies par la publication des délibérations du Conseil Général.

Il propose donc à la Société bourguignonne de Géographie et d'Histoire de déclarer que, le cas échéant, elle se mettra à la disposition du Conseil départemental dans la mesure où celui-ci croirait devoir faire appel à ses services.

Cette proposition est votée par l'assemblée qui constate que le plan de monographie auquel il est fait allusion par M. le conseiller rapporteur, l'honorable M. Muteau, est celui qui a été établi par M. Chabeuf, et fait partie du tome VI[e] des *Mémoires* de la Société. Il en a été fait un tirage à part mis à la disposition de ceux qui voudraient s'en servir.

Séance du 8 janvier 1904.

PRÉSIDENCE DE M. OUBERT, *vice-président.*

M. Oubert présente les excuses de M. Mocquery, empêché, puis il informe la Société qu'il a été chargé par lui de s'entendre avec M. Fontaine, président du Club-Alpin, pour organiser une conférence sur la Macédoine, qui serait faite par M. Tignol, au théâtre

et sous les auspices des deux Sociétés. Il ajoute qu'il ne reste plus que la date à fixer d'accord avec le conférencier.

M. Elisée Reclus demande l'échange des publications de la Société avec celles de l'Institut Géographique de Bruxelles, 35, rue Allard ; après un vote favorable, l'échange est adopté.

M. Paul Paclot, libraire à Paris, rue Cassette, propose à la Société de souscrire à un ouvrage qu'il vient d'éditer : *Japon*, par Félix Régamey. La Société n'ayant pas pour habitude de souscrire à des publications, M. le Président se contente d'attirer l'attention sur cet ouvrage et passe à l'ordre du jour.

Pour la même raison, on passe également à l'ordre du jour sur une lettre de M. Frédéric Duval, secrétaire-rédacteur à la *Revue des questions historiques*, demandant à la Société de s'abonner à ladite *Revue*.

La Société de géographie du Cher invite la Société à se faire représenter aux fêtes qui auront lieu à Bourges, les 3 et 4 février prochain, pour célébrer le 20e anniversaire de sa fondation. M. le président invite ceux qui voudraient représenter la Société à ces fêtes, à vouloir bien le lui faire savoir.

La Société Nationale des Antiquaires de France informe, par une circulaire, qu'elle célèbrera son centenaire en 1904, par une séance publique et solennelle qui aura lieu au Musée du Louvre, le 11 avril. M. le président demande qu'un membre de la Société veuille bien accepter la mission de la représenter en cette occasion.

Le comité exécutif du 5e Congrès géographique

italien invite également la Société à envoyer un délégué à ce congrès, qui aura lieu à Naples, le 6 avril 1904.

L'ordre du jour appelle la lecture du *Voyage au Maycurù* (en Amazonie), par Mme O. Coudreau, en 1902.

Séance du 12 février 1904.

PRÉSIDENCE DE M. MOCQUERY, *président.*

Parmi les ouvrages reçus, M. le Président appelle l'attention sur l'*Histoire généalogique de la Maison de Baujeu*, par M. le Dr Bertin. M. le secrétaire-général est chargé de lui en accuser réception et de le remercier.

La *Revue Gorini* envoie le 1er fascicule de ses publications et demande l'échange avec les *Mémoires* de la Société. Un rapport sera présenté sur cette demande à la prochaine séance.

M. Mocquery donne ensuite lecture d'une circulaire invitant la Société à se faire représenter au Congrès national des Sociétés françaises de Géographie qui se réunira à Tunis pendant les vacances de Pâques du 3 au 7 avril 1904 et d'une autre circulaire du ministère de l'Instruction publique, informant qu'un Congrès international archéologique, sous le haut patronage du gouvernement hellénique, se réunira à Athènes en 1905.

M. le Président invite les membres de la Société à

faire savoir s'ils désirent assister à l'un ou l'autre de ces Congrès et y représenter la société ; ils n'auront qu'à donner leurs noms au Président ou au Secrétaire général.

Il propose ensuite les nouvelles candidatures suivantes :

1° M. Schanosky, sculpteur, présenté par MM. Jobard et Fourier ;

2° Mlle Prudent, professeur à l'Ecole normale d'Institutrices, 15, place de la République, présentée par MM. Rey et Oubert ;

3° M. l'abbé Prieur, curé d'Heuilley, présenté par MM. Poisot et Dumay.

M. Bulon donne lecture du rapport sur les comptes du trésorier pendant l'exercice de l'année 1902. Ces comptes sont adoptés à mains levées et des remerciements sont adressés à M. Perronne, trésorier de la Société.

M. Mocquery présente un travail sur le climat de Dijon, renfermant les données météorologiques relatives à la température, la pression barométrique, le degré hygrométrique, la direction des vents, la nébulosité et la pluie. Ces données comprennent, d'une part, la moyenne des résultats obtenus jusqu'en 1903 et, d'autre part, ceux de l'année 1903 elle-même.

M. le vicomte d'Avout donne lecture de la relation d'un voyage qu'il a fait en Espagne, au mois d'avril 1903. L'auteur s'excuse d'abord de revenir sur un sujet traité dans les *Mémoires de la Société bourguignonne de Géographie et d'Histoire* ; mais l'Espagne est vaste et peut être étudiée à bien des points de vue.

Il nous conduira aujourd'hui en Andalousie, à Séville, Cordoue, Grenade.

Il présente d'abord quelques considérations générales sur l'architecture mauresque et les influences diverses qui la modifièrent après l'expulsion des Maures.

L'architecture romane et gothique se retrouve dans plusieurs cathédrales ; l'influence cistercienne se manifeste par l'introduction du style gothique primaire. M. d'Avout a passé à Séville les quelques jours qui précèdent Pâques. Il décrit la disposition toute particulière des églises, les cérémonies et les processions de la semaine sainte. Il nous conduit ensuite à la tour mauresque Giralda, construite en 1190 ; à la cathédrale où reposent les restes de Christophe Colomb ; au Musée de peinture où il a pu admirer nombre de Murillos. Il fait passer sous les yeux des membres présents plusieurs photographies de ces tableaux : la Vierge à la serviette, Saint François d'Assise et le Christ. Il donne, en terminant, la description d'une course de taureaux, à laquelle il assista.

Les courses de Pâques à Séville sont les plus importantes de l'année et sont fort intéressantes.

En raison de l'heure avancée, la suite de la lecture est remise à la séance suivante. M. le Président adresse des remerciements à M. le vicomte d'Avout pour sa relation.

Séance du 11 mars 1904.

PRÉSIDENCE DE M. OUBERT, *vice-président.*

M. Oubert présente les excuses de M. Mocquery, président, empêché.

Parmi les ouvrages reçus on remarque : 1° *Les Familles et localités du nom de Mandre*, par M. René de Mendre, ouvrage offert par M. Demandre, pharmacien à Dijon, place des Cordeliers. M. le Président y joint 1 brochure : *En Provence, la Ciotat et ses environs*, par P. Gaffarel, et 3 vol. de la *Revue de l'Enseignement supérieur de l'Université de Lyon*. Des remerciement seront adressés aux donateurs.

Le Comité algérien de propagande et d'hivernage, 1, rue Combe, à Alger, adresse le programme des caravanes organisées pour les vacances de Pâques. Des exemplaires de ce programme sont mis à la disposition des membres de la Société qui voudraient profiter de l'occasion pour visiter l'Algérie et la Tunisie.

M. Henri Corot, sociétaire, se propose de donner la généalogie de Junot, duc d'Abrantès.

M. Mocquery adresse un *Mémoire sur la grêle en 1903, dans le département de la Côte-d'Or*. Ce travail, qui fait suite à celui qu'il a présenté à la Société, pour l'année 1902, sera, comme ce dernier, inséré dans les Mémoires.

Mlle Prudent et MM. Schanosky et l'abbé Prieur sont, après le vote, proclamés membres titulaires de la Société.

M. le Président annonce la mort de M. Chaudouet, Arthur, architecte, membre fondateur, et celle de M. Trivier-Carré, Emile, brasseur, qui faisait partie de la Société depuis 1891. Il adresse à leurs familles les regrets et les sentiments de vives condoléances de la Société Bourguignonne de Géographie et d'Histoire (Approbations unanimes).

M. Oubert explique le but de la conférence qui a été annoncée à MM. les sociétaires sur la convocation de ce jour, et qui sera faite le mardi 15 mars, à 8 h. 1/2 du soir, salle Proudhon (Faculté de Droit), par M. Hauser. Il s'agirait de créer à Dijon une section de la Société franco-scandinave de Paris; ce serait la première fille de cette société en province. M. Oubert engage MM. les sociétaires à assister à cette conférence.

L'ordre du jour appelle la lecture, par M. le vicomte d'Avout, de la suite de son *Voyage en Espagne*, en avril 1903.

Cordoue, la vieille capitale des Califes, est bien déchue de sa splendeur; elle ne vit plus aujourd'hui que par sa mosquée, dont l'intérieur, véritable forêt de colonnes (il y en a 850), renferme une cathédrale aménagée au centre sous Charles-Quint. Le christianisme n'a point abusé de sa conquête : il n'a point détruit le monument et a tenu seulement à y marquer son empreinte. Les Arabes furent chassés de Cordoue par saint Ferdinand, en 1236.

Grenade, ville magique, remaniée et modernisée au lendemain de la conquête chrétienne, a perdu son cachet oriental; plus rien n'en subsiste qu'à l'Alhambra, construction mauresque où l'on ne voit nulle représen-

tation de figure humaine, mais un chaos de lignes géométriques sans fin. A noter cette inscription gravée à la pointe du couteau sur la pierre d'un parapet, dans une des dépendances de l'Alhambra : « *J. Gremaud, officier porte-étendard du 11e régiment de ligne, août 1823* », peut-être un Bourguignon, soldat de France en la pacifique expédition du duc d'Angoulême.

Sur la *Tour de la Vela*, dominant la forteresse de *l'Alcazaba*, flottèrent, le 2 janvier 1492, les pennons des rois catholiques qui ont assiégé pendant un an les Musulmans. Leur roi vaincu se retire souffleté au dernier instant par ces dures paroles de sa mère Aïcha : « *Il te sied bien de pleurer comme une femme le royaume que tu n'as pas su défendre comme un homme !* » Ainsi finit la domination des Maures en Espagne.

M. d'Avout a visité la cité qu'habitent *les Gitanos*, cette tribu étrange qui inspire à la police une médiocre confiance. De belles filles présentent leurs bibelots, tandis que leur roi *Mario Fernandez*, dans son costume de *Majo*, offre sa photographie contre beaux deniers. Il décrit les danses originales, plutôt africaines qu'espagnoles, de ces *Gitanos*.

La cathédrale de Grenade, longue de 116 m., large de 67 m. et dont la voûte est haute de 30 m., s'est élevée au lendemain même de la conquête. Elle renferme les tombeaux des rois catholiques et, parmi eux, ceux de Ferdinand et d'Isabelle, de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle.

Au dehors de la ville, *la Cartuja*, chartreuse, veuve de ses moines, a conservé ses riches déco-

rations. *San Jeronimo* est le lieu de sépulture de Gonzalve de Cordoue.

Tolède, sur son trône de rochers avec sa ceinture de tours et son diadème d'églises, capitale de l'Espagne pendant cinq siècles, en est devenue la métropole religieuse. C'est une cité profondément romantique ; il semble qu'on circule dans les corridors d'un édifice et non dans les rues d'une ville.

Les églises y sont très nombreuses ; la cathédrale fut commencée en 1227 et terminée seulement à la fin du xv^e^ siècle.

L'Alcazar s'élève au sommet du rocher Tolédan, sur l'emplacement d'un castrum romain, puis d'une citadelle Wisigothe ; c'est aujourd'hui une école de cadets, le Saint-Cyr Espagnol.

Vers le pont San Martin, on voit quelques ruines du bain de la *Cava* et de la *Tour du roi Rodrigue*, d'où ce souverain Wisigoth épiait les jeunes filles au bain. Il aperçut la belle *Florinde*, en devint amoureux et la séduisit. Le comte Julien, père de la jeune fille, brûlant de venger son outrage, appela les Maures à son aide en 711. Rodrigue fut vaincu et tué à la bataille de *Xerès de la Frontera*, et, pour sept siècles, l'Espagne devint musulmane.

L'Escurial, à 50 kilomètres de Madrid, dont le plan général ressemble à un gril, l'instrument du martyre de saint Laurent, fut à l'origine un monastère. L'église renferme deux caveaux, le Panthéon des Infants et le Panthéon des Rois. C'est le Saint-Denis espagnol. Dans les salles capitulaires, on remarque une collection de tableaux peu nombreux mais choisis, des

Ribéra, des Velasquez, des Véronèse, des Titien, etc. A la Bibliothèque, on conserve les objets ayant personnellement appartenu aux souverains, entre autres le bréviaire de Charles-Quint, celui de Philippe II, etc.

M. Oubert remercie M. d'Avout.

Séance du 15 avril 1904.

PRESIDENCE DE M. OUBERT, *vice-président.*

M. le Bibliothécaire donne connaissance des ouvrages reçus pendant le mois. On remarque : Deux volumes des *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaune*, années 1901 et 1902 ; le tome XIV^e^, année 1904, de la *Revue Bourguignonne de l'Enseignement supérieur*, et une brochure offerte par M. Cornereau, secrétaire général de la Société, intitulée : *Deux lauréats de l'Académie de Dijon, Jean-Jacques Rousseau et Lazare Carnot.* M. le Président remercie M. Cornereau.

M. Oubert lit les lettres de remerciement de M^lle^ Prudent, professeur à l'Ecole normale d'Institutrices de Dijon et de M. l'abbé Prieur, curé d'Heuilley-sur-Saône, nommés membres titulaires de la Société à la dernière séance.

M. le Directeur Général des Travaux Publics de Tunisie annonce qu'il adresse à la Société deux exemplaires de la carte routière de la Tunisie au 1^er^ janvier 1904, éditée par sa direction. Ce document, qui donne

des indications précises sur l'état d'avancement des voies de communication de la Régence, n'est pas encore parvenu.

M. Oubert lit une lettre dans laquelle M. Mocquery envoie sa démission de Président par suite de sa nomination au poste d'Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, à Paris.

M. Oubert rappelle les services que M. Mocquery a rendus à la Société, d'abord comme membre fondateur, puis comme Président à différentes reprises, et ensuite par ses travaux insérés dans les Mémoires.

Tout en félicitant, au nom de la Société, M. Mocquery de sa nomination au poste élevé d'Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, il lui adresse aussi les regrets que nous cause son départ ; puis il propose à l'assemblée de le nommer Président Honoraire, ce qui est voté à l'unanimité des membres présents. M. Oubert ajoute qu'il informera M. Mocquery de la décision de la Société.

L'ordre du jour appelle la présentation de candidatures nouvelles :

M. Bouillerot Raoul, Commis d'Académie, rue Villebois-Mareuil, à Dijon, est présenté par MM. Mercier et Drioton. M. Jules Gauthier, conservateur des Archives départementales de la Côte-d'Or, est présenté par MM. Perronne et Cornereau. Conformément aux statuts, il sera voté sur ces candidatures à la prochaine séance.

La parole est ensuite donnée à M. Cornereau pour la lecture d'une *Supercherie de l'histoire militaire d'Auxonne : la chambre de Bonaparte.*

Cette note, écrite par M. Cornereau, sur les mémoires de feu M. Joseph Dietsch, qui était membre de la Société, dévoile les supercheries employées pour remplacer les meubles et objets qui avaient disparu de la chambre qu'occupait, à Auxonne, Bonaparte, alors simple lieutenant d'artillerie.

M. Oubert remercie M. Cornereau de sa communication qui sera insérée dans les Mémoires de la Société.

M. Oubert propose de fixer une date pour la nomination d'un nouveau président, en remplacement de M. Mocquery. Après discussion, il est décidé que l'élection du Président n'aura lieu qu'à la séance de décembre 1904, en même temps que celle des autres membres du bureau.

Séance du 13 mai 1904.

PRÉSIDENCE DE M. OUBERT, *vice-président.*

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

En l'absence de M. le bibliothécaire, M. Cornereau donne connaissance des ouvrages reçus. Parmi eux figurent la *Revue Héraldique* du vicomte de Mazières Mauléon, l'*Histoire industrielle* de L. Thibout, *Faidherbe* par Henry Cyral. Des remerciements seront adressés aux donateurs.

M. X. Schanosky remercie par lettre la Société bourguignonne de géographie et d'histoire d'avoir bien voulu l'admettre parmi ses membres.

M. Oubert a reçu des lettres de faire part des décès de Mme la comtesse d'Aubusson de la Feuillade, princesse duchesse de Bauffremont, de Mme la duchesse d'Atrisco, marquise de Leganes, princesse duchesse de Bauffremont, et de M. Honoré Gascon, ancien pharmacien à l'Arba (Algérie), membre de la Société, qui a plusieurs fois collaboré à nos mémoires. Des cartes de condoléances seront adressées aux familles.

M. Mocquery a envoyé à la Société bourguignonne de géographie et d'histoire une lettre dans laquelle il exprime sa reconnaissance pour sa nomination comme président honoraire.

M. Oubert donne lecture d'une circulaire par laquelle M. Lefebvre Pontalis, président de la Société française d'archéologie, invite les membres de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire à participer au Congrès archéologique qui se tiendra au Puy (Haute-Loire), du 21 au 28 juin 1904.

M. le vicomte d'Avout représentera la Société à ce Congrès.

A été également reçue une circulaire relative aux vœux émis en avril 1904, à Tunis, par le Congrès national des Sociétés françaises de géographie.

M. Oubert donne connaissance d'une lettre de M. Cestre, secrétaire de la Section dijonnaise de l'Association franco-scandinave à laquelle la Société bourguignonne de géographie et d'histoire a adhéré. Il est question d'organiser à Dijon une réception pour un groupe de personnages appartenant au gouvernement, à l'université, au commerce, à l'industrie scandinaves. M. Cestre espère que la Société de géographie ne se

désintéressera pas de cet évènement et qu'elle voudra bien venir en aide à l'Association franco-scandinave.

Une subvention de 100 francs est votée à cet effet.

MM. Bouillerot, commis d'Académie, et Jules Gauthier, conservateur des archives départementales de la Côte-d'Or, sont, après un vote favorable, proclamés membres de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire.

M. Cornereau présente un travail sur les anciens privilèges des habitants de Dijon relatifs à des droits de pêche dans la rivière de l'Ouche.

Il est fait quelques échanges d'observations entre MM. Cornereau et Fourier au sujet des droits divers qu'avaient les habitants de la ville de Dijon depuis l'acte d'affranchissement de 1187 jusqu'à la révolution.

M. Oubert donne lecture d'un voyage à la Mapuera, par M^me^ O. Coudreau.

Séance du 10 juin 1904.

PRÉSIDENCE DE M. DUMAY, *vice-président.*

M. le Bibliothécaire donne connaissance des ouvrages reçus pendant le mois. A signaler : un volume contenant le rapport du Préfet et les procès-verbaux des séances du Conseil Général de la Côte-d'Or, pour la session d'avril 1904, envoyé par M. le Préfet.

M. Dumay donne lecture des lettres de remerciements de M. Raoul Bouillerot, commis d'Académie,

et de M. Jules Gauthier, conservateur des Archives Départementales, nommés membres titulaires de la Société à la dernière séance. M. Dumay profite de la présence de M. Gauthier pour lui souhaiter la bienvenue.

On passe à l'ordre du jour sur le bulletin n° 316 de la Société de géographie de Toulouse contenant le compte-rendu de sa séance du 18 avril 1904 et annonçant une conférence : *En Amazonie, de Para à Manaos au pays du caoutchouc, existence des extracteurs de gomme*, par M. Emile Bonnechaux, cette conférence ayant été faite le 16 mai dernier.

M. Dumay lit une lettre par laquelle M. Schlessinger, directeur de Revues, 8, rue des Saints-Pères, à Paris, demande l'annuaire de la Société ou la liste de ses membres et envoie un numéro de l'une de ses Revues, le « Moderne Kunst ». M. le Secrétaire général a répondu que la liste des membres pour 1904 serait adressée, aussitôt imprimée, à M. Schlessinger.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Préfet de la Côte-d'Or, envoyant une délibération du Conseil général relative à l'organisation d'une commission chargée d'élaborer, avant la session d'août 1904, le programme d'un manuel d'Histoire locale et demandant à la Société de désigner l'un de ses membres pour faire partie de cette commission.

M. Dumay est élu membre de la commission instituée par le Conseil général pour élaborer le programme d'un manuel d'histoire locale. Il remercie la société de la marque de confiance qu'elle vient de lui témoigner.

L'ordre du jour appelle la lecture, par M. Pierre

Perrenet, d'*Un roman dijonnais en 1713*. Il s'agit d'un procès qui nous apprend certains détails piquants sur les mœurs des grandes familles dijonnaises à cette époque. M. Dumay remercie M. Perrenet de sa communication qut est renvoyée à l'examen du comité de publication pour l'insertion dans les Mémoires de la Société.

M. Albert Chapuis présente un manuscrit intitulé : *Les anciennes corporations dijonnaises. Règlements, statuts et ordonnances*. Cet important travail sera soumis au Comité de lecture, dès que quelques extraits auront été lus en séance publique.

LES BEAUJEU DE FRANCHE-COMTÉ

DANS LE DUCHÉ DE BOURGOGNE
L'AUXERROIS, LE TONNERROIS, LA CHAMPAGNE, ETC.

(*Suite et fin.*)

LES BEAUJEU DE FRANCHE-COMTÉ

DANS LE DUCHÉ DE BOURGOGNE

L'AUXERROIS, LE TONNERROIS, LA CHAMPAGNE, ETC.

(*Suite et fin*)

CHAPITRE IV

BRANCHE DE VILLIERS-VINEUX

PAUL

Paul de Beaujeu, troisième fils de Jean III de Beaujeu, seigneur de Chazeuil et de Jauge et de Gilberte de Beaurepaire, fut l'auteur de la branche secondaire de Villiers-Vineux (1), seigneurie qui lui venait de sa femme, Madeleine du Mesnil, fille de Nicolas, seigneur d'Arentières.

Après la mort de son père, Paul avait eu pour tuteur, ainsi que ses frères et sœurs, son oncle Philibert, évêque de Bethléem, ce qui ne l'empêcha pas d'embrasser la Réforme, comme son frère plus âgé Jean (2), et de jouer un rôle des plus actifs dans les événements de l'époque. L'explication de sa conduite pourrait se trouver dans la mort prématurée de son oncle Philibert, en 1555, et

(1) Villiers-Vineux, canton de Flogny, arr. de Tonnerre, Yonne, à 3 kilom. de Jauge.

(2) Voir t. XIX, p. 288.

aussi dans cette circonstance qu'entré au service il devint *guidon* de la compagnie de Gendarmes de l'amiral Coligny, qui l'avait pris en affection. Or, on sait l'influence qu'exerçait le célèbre homme de guerre sur tous ceux qui l'entouraient.

Se sentant compromis, Paul de Beaujeu avait cru devoir quitter le pays, après la bataille de Saint-Denis, où les Huguenots furent défaits par les Suisses, le 10 novembre 1567. Le pillage de la ville d'Auxerre par ses coreligionnaires, au mois d'octobre précédent, n'avait peut-être pas été aussi sans contribuer à sa résolution. Toujours est-il qu'on le voit au milieu des protestants qui avaient gagné Montbéliard, dont les princes favorisaient les idées nouvelles.

Le nombre des étrangers était devenu si grand qu'on dut, par prudence, prendre des mesures d'ordre. Le 10 janvier 1568, trois conditions furent imposées aux réfugiés pour pouvoir résider dans la ville : 1° se conformer aux lois et règlements de la principauté ; 2° s'abstenir de toute assemblée particulière et se contenter des cérémonies religieuses et prêches du pays ; 3° ne rien comploter contre les Suisses, Bourguignons et autres voisins (1).

(1) *Bulletin de la Société d'émulation de Montbéliard*, t. XIV, p. 2 et 5. Les archives de Montbéliard ont conservé les noms des

Paul de Beaujeu apposa sa signature avec les Montigny, Ribeaupierre, Saint-Amour, etc. Néanmoins, si on en juge par sa conduite postérieure, il est probable qu'il était avec les troupes de Volfgang, duc des Deux-Ponts et tuteur des jeunes princes de Montbéliard, lorsqu'il envahit la Franche-Comté, en 1569.

En prenant le chemin de l'exil, Paul de Beaujeu n'avait pas abandonné ses intérêts dans l'Auxerrois, où les querelles religieuses n'empêchaient pas les procès de suivre leur cours. Il était alors en discussion relativement à la seigneurie de Percey, voisine de Villiers-Vineux, qui revenait à sa femme Madeleine du Mesnil et à ses frères et sœurs, Edme du Mesnil, écuyer, Marie et Marguerite du Mesnil, du chef de Jeanneton du Rollet, leur mère. Madeleine avait acquis les droits de ses frères et sœurs, mais la possession lui en était disputée par Françoise Léger (1), veuve d'Adrien

principaux réfugiés. En 1586, on y voit Guillaume Stuart, de la famille des rois d'Ecosse, seigneur de Vézinnes, avec sa femme, sa fille et six autres personnes. Ferry de Crèvecœur, gendre de Guillaume Stuart ; François de Courtenay dont la sœur Anne épousa Sully ; Guillaume de la Trémouille, Antoine de Choiseul, baron de Lanques, Fouvent, la Ferté-sur-Amance, avec sa femme, un petit-fils (9 personnes) ; Anne de Choiseul, veuve de François de Choiseul, seigneur de Pressigny, fils d'Antoine et d'Anne de Ray, anciens seigneur et dame de Beaujeu (ib., p. 19-34).

(1) Françoise Léger était petite fille de Jeanneton du Rollet et de son premier mari Gaston du Mas, dont la fille avait épousé Claude Léger, père de Françoise. Les Léger possédaient une partie de Villiers-Vineux.

de Fauquenberg, seigneur de Chaumont (1), Loyse de Fauquenberg, femme de Louis de Soubmeremont, seigneur de la Celle-sur-Loire, Edmée Lefort, veuve d'Odo de Fauquenberg (2).

Après appointement du 27 avril 1570, pour mettre la propriété en *surséance* jusqu'au prononcé du jugement, Paul de Beaujeu obtenait, le 12 août 1570, des lettres *royaux*, confirmés par un jugement définitif du 19 avril 1572, qui le maintenait en possession de Percey et défendait à ses adversaires de le troubler dans sa jouissance (3).

Cette même année, à la suite du rappel de Coligny auprès du roi, ce qui avait fait croire à la paix religieuse, Paul avait quitté Montbéliard. Il était de la petite armée de 7000 hommes envoyés sous les ordres de Genlis au secours de Mons, menacé par les Espagnols ; mais les Français furent taillés en pièces, le 11 juillet 1572. Paul s'échappa à grand peine et le lendemain à la diane « nos « portes étaient envahies par des soldats à pied et « à cheval s'étant sauvés de cette défaite, et des-

(1) Chaumont, canton de Pont-sur-Yonne, arr. de Sens, Yonne.

(2) Clément de Fauquenbergue était greffier du Parlement de Paris en 1429. Il inscrivit le 10 mai la prise d'Orléans par Jeanne d'Arc, et traça en marge un portrait de l'héroïne, qu'il n'avait peut-être jamais vue (Le *Petit Journal* du 12 janvier 1896 a donné ce portrait).

(3) Arch. de la Côte-d'Or, E. 73.

« quels nous ne croyions pas tous les discours,
« jusqu'à ce que le capitaine Beaujeu, guidon
« de la compagnie de gendarmes de l'amiral
« Coligny arrivé avec environ trente chevaux de
« sa cornette, si éperdu qu'à peine pouvait-
« il rendre compte et par ordre de ce com-
« bat (1). »

A la nouvelle de la Saint-Barthélemy, Paul s'était empressé de regagner Montbéliard, laissant à Madeleine du Mesnil le soin de s'occuper de leurs affaires. Les habitants de Butteaux, la Chaussée et Cheu, villages voisins de Villiers-Vineux et Percey, étaient poursuivis par les officiers du bailliage pour une somme de 200 livres en principal et 169 livres de frais qu'ils devaient à la suite d'un procès au sujet de leurs pâturages et communaux. Etant dans l'impossibilité absolue de payer cette somme, ils préférèrent renoncer aux terres en question, et Madeleine du Mesnil, se disant femme de M. Paul de Beaujeu, écuyer, *seigneur de Chazeuil en partie* (2), desdits lieux de Butteaux, la Chaussée et autres, offrit de payer à la condition qu'on lui abandonnerait les terrains. Elle leur faisait remarquer en outre qu'elle

(1) *Mémoires de la* Huguerie, par le baron de Rubbe, t. I, p. 122.

(2) Paul avait eu, d'après cela, une partie de la seigneurie de Chazeuil, mais il l'avait sans doute cédée, car il ne paraît pas lors de la vente du 15 décembre 1584 (voir t. XIX, p. 330, 331).

n'entendait pas être responsable de leur redevance d'un boisseau par feu au seigneur de Jauge (1).

La convention fut signée, le 4 avril 1574, devant Charles Therriat, prévôt de Saint-Florentin, assisté de son greffier, Jean Pirouelle, et du collecteur des tailles, Jean Vallet (2), sous la promesse de faire ratifier par Paul.

Paul de Beaujeu avait signé, en 1568, l'engagement de ne rien entreprendre contre les voisins de la principauté de Montbéliard : mais le temps avait sans doute modifié ses sentiments, car il se trouvait bientôt mêlé à toutes les intrigues de la fraction remuante de son parti, dont il était déjà devenu pour ainsi dire le chef. Le 21 juin 1575, il était à la tête des réfugiés protestants qui essayaient de surprendre Besançon, avec l'aide des calvinistes de Suisse (3).

Le fait est ainsi rapporté dans les lettres accordées, le 18 septembre 1665, à Jean et Jacques

(1) François de Beaujeu, frère de Paul.

(2) Arch. de la Côte-d'Or, E. 1086.

(3) Le récit de l'aventure a été fait par dom Grappin dans son livre : *Guerres du* XVIe *siècle dans la comté.* « On devait pénétrer « par la porte de Varasque. Le portier convaincu d'avoir livré cette « porte aux ennemis fut condamné à périr entre quatre murs, sup- « plice des traîtres. Quand on jeta les fondations de la citadelle en « 1668, on trouva les os de ce malheureux avec ses clefs et une « inscription qui relatait la cause de son supplice » (dom Grappin p. 86, 87).

Mairet, petits fils de Jean Mairet, qui contribua puissamment à empêcher la réussite de l'expédition. « Jean Mairet s'étant trouvé le troisième à « faire barricade et tendre les chaînes proche « le palais de Granvelle, devant la maison de « M. de Prugney, qui est à présent celle de « M. de Broissia, il renversa et blessa le chef « de l'entreprise, dit le capitaine de Beaujeu, « *Lorrain*, et tua son cheval d'un coup de halle- « barde... etc. » Paul de Beaujeu parvint cependant à s'échapper avec les débris de sa troupe, et regagna Montbéliard. Ils se virent d'abord refuser l'entrée de la ville; mais les bourgeois « *s'intitulant gouverneurs de leur ville* » et « *faisant preuve d'indépendance* », les reçurent le 24 juin.

Cela était absolument contraire au droit des gens et faisait de la ville de Montbéliard un foyer d'intrigues et de conspirations, qui devaient attirer plus tard sur elle des conséquences funestes.

Les hostilités entre catholiques et protestants quelquefois apaisées, toujours rallumées, entretenaient un état permanent de guerre civile, malgré la paix de Bergerac, signée le 17 septembre 1577, et les conférences de Nérac, en février 1779. Le 22 octobre suivant, Paul de Beaujeu, portant le titre de colonel, était avec Mallerois à la tête d'un corps de trois à quatre mille protestants

français qui occupaient les environs de Belfort et d'Héricourt après avoir stationné autour de Luxeuil; mais l'intervention du canton de Bâle obligea cette troupe à se retirer du côté de la Lorraine.

C'est alors que le comte Frédéric, prévoyant pour ses Etats les représailles des catholiques, commença à devenir plus prudent. A la suite du colloque tenu par Théodore de Bèze, en mars 1586, il crut devoir prendre quelques précautions. Il invita de nouveau à se conformer aux ordonnances de 1568, et le 13 février 1587, le conseil de régence donna lecture de ce *rescrit* aux réfugiés représentés par Paul de Beaujeu, MM. d'Eschenay, de Jorquenay, de Saumaise, de Digoin, de la Bretennière. Mais cela n'empêcha pas François de Châtillon, le fils de l'amiral Coligny, chargé de la conduite de trois mille hommes destinés à renforcer les reîtres du baron de Dohna, de s'arrêter quelque temps dans le pays. Il y reçut un accueil des plus sympathiques ; on avait même envoyé au-devant de lui « le sieur de Beaujeu, qu'il affectionnait beaucoup pour avoir été honoré d'un membre de la compagnie de gendarmerie du feu sieur amiral, son père, et vieil capitaine et affectionné serviteur dudit sieur de Châtillon (1) ».

(1) *Mém. de la* Huguerie, t. III, p. 170. — Société d'Émulation de Montbéliard, t. XIV, p. 434.

Les ligueurs devaient en garder rancune, d'autant plus que François de Châtillon entraîna une partie des réfugiés français, qui envahirent la Lorraine avec lui et la livrèrent au pillage, en ayant soin d'éviter tout engagement sérieux. Arrivé à Griselles (1), il demanda du renfort ; on lui envoya deux régiments de reîtres commandés par les colonels de Verdun et de Dammartin, avec chevau-légers et arquebusiers à cheval sous les ordres de Paul de Beaujeu et François de Choiseul, baron de Lanques. A partir de ce moment, Paul fit partie du conseil de guerre de l'armée avec le duc de Bouillon, La Noue, Montlouet, Guitry, la Huguerie (2). Il assistait, le 21 août, à la délibération qui eut lieu à Blamont (3) pour traiter avec le duc de Lorraine. Il laissa, paraît-il, de mauvais souvenirs de son passage dans la contrée, car lorsqu'à leur tour les Lorrains envahirent le comté de Montbéliard, ils disaient « que s'ils tenaient ce larron de Beaujeu qui avait fait brûler leur pays et violé leurs femmes, ils le traiteraient de telle sorte qu'il en serait bien ébahi (4). »

(1) Griselles, canton de Laignes, arr. de Châtillon, Côte-d'Or.

(2) Société d'Émulation de Montbéliard, t. XIV, p. 53.

(3) Blamont, chef-lieu de canton, arr. de Lunéville, Meurthe-et-Moselle.

(4) *Mém. de la Société d'Émulation de Montbéliard*, t. XV, p. 212 (déposition de Jean Veron d'Essincourt).

Il était du reste véritable homme d'action, toujours en avant. Le 10 août 1587, parti de Ceintrey (1) à la tête d'une compagnie de chevau-légers, de pareil nombre de reîtres et d'autant d'arquebusiers à cheval, il faisait une course du côté de Mirecourt, dans l'intention d'enlever des chevaux pour renforcer les attelages de l'artillerie. Il rencontra alors le sieur de Villey, chambellan du duc de Lorraine, retournant en Italie. Il le fit prisonnier et s'empara des lettres, mémoires et instructions dont il était porteur et qu'il envoya au duc de Bouillon.

Le jeudi 21 septembre, d'après la Huguerie, il serait entré en pourparlers pour la sauvegarde de l'abbaye de Clairvaux (2), moyennant une forte somme à partager entre Guitry et lui. Toujours est-il que l'abbaye fut épargnée.

A Château-Landon, il fut chargé de faire entendre raison aux reîtres pour les amener à abandonner leur butin. Toujours d'après la Huguerie, il aurait pris la bourse d'un certain capitaine « *Lamour* » et l'aurait gardée pour lui. Mais il faut dire qu'il le laissa évader; ce qui peut faire admettre un marché peu honorable, mais régulier, si on considère les mœurs du temps (3).

(1) Ceintrey, canton d'Haroué, arr. de Nancy.

(2) Clairvaux, célèbre abbaye dont saint Bernard fut le premier abbé en 1115 (à 12 kil. de Bar-sur-Aube, Aube).

(3) *Mém. de la* Huguerie, t. III, p. 142, 180, 197, 254, 359, 361, 370, 383.

Cette armée de 37.000 hommes, dont le mot d'ordre paraissait être le pillage, devait bientôt subir les conséquences du manque de discipline et de ses excès de toutes sortes, d'autant plus que l'abus des fruits amena la dysenterie. Le duc de Guise, Henri le Balafré, n'avait que six mille hommes de pied, quinze cents chevaux venus de Flandre et mille lances françaises. Il ne craignit pas d'attaquer l'ennemi et le battit à Vimory, le 26 octobre et à Auneau (1) près de Chartres, le 11 novembre. Et, le 8 décembre, le duc de Bouillon et le baron de Dohna signaient entre les mains du duc d'Epernon la capitulation générale de l'armée allemande, qui fut reconduite à la frontière par Mâcon et la Franche-Comté.

Les reîtres allemands, payés pour faire la guerre, avaient été considérés comme simples belligérants et n'avaient rien à craindre. Mais il n'en pouvait être de même pour ceux que le fanatisme religieux avait poussés dans la mêlée. Aussi Coligny refusa-t-il de participer à la capitulation. A la tête de quelques partisans et avec Paul de Beaujeu, il quitta l'armée suivi des huguenots français et se dirigea en toute hâte du côté de la Suisse. Le duc de Guise envoya à leur poursuite le marquis de Pont qui en moins de quinze jours

(1) Vimory, arr. et cant. de Montargis, Loiret. Auneau, chef-lieu de canton, arr. de Chartres, Eure-et-Loir.

arrivait à Montbéliard, refuge connu des intrigues protestantes.

A l'approche du danger, le comte convoqua ses vassaux, délégua son autorité au bailli Samuel de Reischach et remit le commandement de la garnison à Paul de Beaujeu dont l'expérience et le courage étaient à la hauteur de cette mission ; puis il se retira en Allemagne.

Paul avait pour lieutenant Jean de Franquemont, marié à Etiennette de Beaujeu, fille de Claude, seigneur de Montot (1). Ses troupes se composaient d'une compagnie de deux cents arquebusiers à cheval, de deux compagnies de lansquenets fortes chacune de trois cents hommes, de quatre compagnies d'infanterie à deux cents hommes chaque. Il avait en outre un détachement de cinquante cavaliers lanciers conduits par son neveu Alexandre, fils de son frère Jean (2).

Paul fit bonne contenance avec sa petite armée ; il put même, le 12 janvier, reprendre la ville d'Héricourt qui s'était rendue aux Guises, le 4. Mais en somme, il dut se borner à couvrir la ville de Montbéliard et les environs immédiats sans pouvoir empêcher le reste du pays d'être saccagé.

L'armée ennemie était commandée par le marquis de Pont-à-Mousson, fils du duc Charles de

(1) Voir IIe partie, branche de Montot
(2) Voir t. XIX, p. 300.

Lorraine. Il était arrivé le 23 décembre, et en établissant son quartier général à Vaudoncourt (1), le 2 janvier 1588, il avait fait publier un ordre portant défense d'incendier les villages. Paul se crut alors en droit de l'informer des excès commis par sa troupe, et le comte de Salm, dans sa réponse, en date du 9 février, et adressée à *M. de Beaujeu, commandant de la ville de Montbéliard* (2), affirme que le duc de Lorraine n'avait pas donné l'ordre de rançonner les habitants.

Les Ephémérides de Montbéliard (3), à la date du 23 décembre, fournissent le détail du butin fait dans la principauté : 2184 chevaux ; 916 bœufs ; 2034 vaches, génisses et veaux ; 1280 moutons ; 1938 porcs ; 80.524 quartes de froment, 94.896 quartes d'avoine ; 29.616 quartes de seigle ; 3974 voitures de foin ; 1180 voitures de paille, enlevés dans 149 villages où furent en outre incendiées 709 maisons, quatre temples, quinze presbytères, dix usines, etc.

Quelques malheureux habitants avaient même été arrachés à leur demeure et emmenés par les envahisseurs dans l'espoir d'en tirer de l'argent.

Trois marchands de la Poirée près Remiremont

(1) Vaudoncourt, canton de Blamont, arr. de Montbéliard, Doubs.

(2) Arch. Nat., fonds Montbéliard, K. 1966.

(3) *Ephémérides du comté de Montbéliard*, par M. Duvernoy, Besançon, 1832, 486-7.

avaient acheté pour 120 écus deux de ces prisonniers, et en avaient expédié un pour rapporter la rançon convenue. Mais celui-ci s'était contenté de rentrer chez lui, laissant son compagnon entre les mains des marchands, qui, ne recevant pas de nouvelles de la somme promise, eurent la malencontreuse idée de venir la réclamer eux-mêmes à Montbéliard. Celui qui s'était chargé de cette mission épineuse fut retenu par Paul de Beaujeu et, pour obtenir sa liberté, dut mander à ses compères de laisser aller l'autre prisonnier (1).

Le comte de Montbéliard aurait voulu tirer vengeance de la dévastation de sa principauté, et il était excité dans cette voie par Paul de Beaujeu et les autres réfugiés. On envoya Alexandre de Beaujeu au duc Casimir de Bavière pour lui demander son aide, mais il répondit qu'il désirait garder à l'avenir la plus stricte neutralité (2).

Les troupes des Guises étaient parties dans le courant de janvier. Le 2 février, Louis de Wurtemberg, comte de Montbéliard, accompagné de Paul de Beaujeu, des frères Michel et Jacques de Franquemont, était allé recevoir le serment des habitants d'Héricourt. Sur la place, devant le château, il s'était fait remettre les originaux des

(1) *Mém. de la Société d'Émulation de Montbéliard*, t. XIV, p. 250-251.

(2) Ibid., p. 208-209.

franchises de la ville et les avait foulés aux pieds après les avoir mis en pièces, pour punir les habitants de s'être rendus sans résistance et à la première sommation (1).

Le 11 juin suivant, Paul de Beaujeu était revenu à Héricourt, avec M. de Franquemont, le conseiller d'Ocourt, le bailli et d'autres personnages pour faire une enquête sur l'état d'esprit de la population, et il avait fait au compte de la ville, chez l'hôtelier Vuillaume, une dépense de 31 francs 2 gros (2).

Comme la paix paraissait revenue dans la principauté tandis que la guerre religieuse reprenait plus vive au nord et au midi de la France, Paul de Beaujeu, que le péril attirait, quitta Montbéliard. Il se rendit d'abord auprès du roi de Navarre et se trouvait avec lui à la prise de Mérans (3) ; puis lorsque Henri III, ayant perdu tout espoir de rétablir sa fortune et de vaincre la Ligue avec ses seuls moyens, appela le roi de Navarre, Paul se trouva dans l'armée des deux Henri et reprit son rang dans les conseils de guerre avec ses compagnons d'armes.

(1) Arch. de la Haute-Saône, E. 418. *Ephémérides de Montbéliard*, 2 février.

(2) Ibid., E. 28, n° VIII, fol. 75 r°, compte de Jean Prédine.

(3) Mérans, canton de Jagun, arr. d'Auch, Gers.

Le fait est cité dans les *Aventures du baron de Feneste*, par T. Agrippa d'Aubigné : MDCCXXXI, p. 105 ; il est rappelé par le général Susane, *Artillerie*, p. 112.

On avait envoyé Nicolas du Harlay, plus connu sous le nom de Sancy, en mission en Suisse pour demander des secours en hommes et en argent. Sur la fin de mars, il avait communiqué les ordres du roi à Guitry, à Beauvais et à Christophe de Beaujeu qui étaient à Genève. C'est à eux qu'il annonça le résultat favorable de ses négociations en leur enjoignant de se hâter de lever des troupes. Les Suisses s'étaient engagés à fournir 100.000 écus pour faire la guerre au duc de Savoie. Paul de Beaujeu, de son côté, avait obtenu du comte de Montbéliard qu'il donnât son concours, et on s'occupa de lever 12.000 hommes, qui devaient se réunir près de Genève, le 15 avril. Là, Sancy avait remis son fameux diamant à des marchands italiens contre d'autres sommes d'argent. Il passa le Rhône, le 20 mai, et se contenta d'emmener avec lui Guitry, les deux Beaujeu et Villeneuve, avec lesquels il se dirigea sur Langres, qui était pour le roi. Il alla ensuite mettre le siège devant Châteauvillain qui se rendit.

A la fin de juillet, cette armée était sous les murs de Paris avec Henri III campé à Saint-Cloud et Henri de Navarre à Meudon.

Après l'assassinat de Henri III par le moine Jacques Clément, le 1er août 1589, Paul de Beaujeu trouva naturellement sa place dans les troupes d'Henri IV. La Ligue étant toute puissante en Bourgogne, une armée y fut envoyée sous les

ordres du maréchal d'Aumont, avec Tavannes, Dinteville et Paul de Beaujeu, et elle mit le siège devant Montbard, le 8 février 1590 (1).

Paul, en passant, avait obtenu de son *cousin* (2) qu'il rendît la place de la Margelle. Le commandant de Montbard, au contraire, offrit une résistance héroïque. L'artillerie battit les murs sans désemparer, et, le 28, la brèche ayant paru suffisante, Paul de Beaujeu y donna l'assaut, mais il fut blessé grièvement et laissé pour mort (3), ce qui découragea les assiégeants qui levèrent le siège.

Paul fut alors transporté au château de Magny-d'Anigon (4), dont la jouissance lui avait été accordée en avril 1588 par le comte de Montbéliard en récompense de ses services, et il y mourut le mois suivant (5).

Il laissait encore vivante sa femme Madeleine du Mesnil, veuve en premières noces d'Antoine

(1) De Thou, *Hist. univ.*, p. 98, liv. XCVIII. *Mém. de Guill. de* Saulx-Tavannes, coll. Petitot, p. 485, 1 col. *Mém. pour servir à l'histoire de Montbard*, d'après le mss. inédit de Jean Nadaud, par Louis Mallard et Nadaud de Buffon, 1882. Pièces justif., p. 36.

(2) Ce *cousin* était son neveu François, fils de son frère François, d'où la confusion (voir t. XIX, p. 326).

(3) De Thou et G. de Saulx-Tavannes le font mourir sur place.

(4) Magny d'Anigon, canton et arr. de Lure, Haute-Saône, possédait un château-fort important. Il avait été acheté en 1581 par le comte de Montbéliard (Arch. de la Haute-Saône, E. 14).

(5) Tueffert, loc. cit., t. XV.

de Montjou (1), écuyer, seigneur de Champe, et dont elle avait eu un fils, Jean de Montjou. Elle était morte en 1597, lors du mariage de son fils Paul-François (2). Elle avait donné à Paul de Beaujeu :

1° Jean, mort sans alliance en 1595 ;

2° Paul-François.

PAUL-FRANÇOIS

Paul-François de Beaujeu, chevalier, seigneur de Villiers-Vineux, Butteaux, Percey, les Croûtes, la Celle-sur-Loire, etc., fut gentilhomme ordinaire de la maison du roi et de M^gr^ frère du roi (3), gouverneur des villes et châteaux de Saint-Florentin et Ervy, capitaine-lieutenant de la compagnie de Gendarmes du duc de Mayenne, capitaine des gardes du corps de M^gr^ le duc de Mantoue et son envoyé en Hongrie (4).

(1) Montjou, commune de Préporché, cant. de Moulins-Engilbert, arr. de Château-Chinon, Nièvre.

(2) Quelques années après une d^lle^ Madeleine Dumesnil, veuve de Pierre de Berteu, chambellan et conseiller de Mgr, frère du roi, était dame de la Celle-sur-Loire (*Inv. de Nevers,* de l'abbé de Marolles, col. 404). Les du Mesnil portaient d'azur à 3 fasces d'argent. La Chesnaye-Desbois, t. X, p. 93.

(3) Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, marié à la fille de Louis II de Bourbon, duc de Montpensier, et de Marie, fille de François de Guise.

(4) Ces titres sont donnés à Paul-François par La Chesnaye-Desbois et dans les registres paroissiaux de Villiers-Vineux, pour le mariage de sa fille Catherine.

Le 13 mars 1595, il acceptait, sous bénéfice d'inventaire, la succession de son père et de son frère Jean (1). Il était alors sous la tutelle de sa mère et la curatelle de Florentin Aubriot, *mayeur* de Saint-Florentin, et il est dit âgé de 14 ans. Il n'avait par conséquent que 18 ans, le 30 octobre 1599, au moment de son mariage avec Anne de Saint-Blaise, dont la sœur Catherine venait d'épouser, 15 jours auparavant, le 14 octobre, Jean de Beaujeu, seigneur de Jauge, son cousin germain (2).

Paul-François était orphelin et assisté pour la circonstance par son cousin et beau-frère Jean de Beaujeu, par Jean de Moreau, écuyer, seigneur de Cheu et des Croûtes (3), exempt des gardes de Monsieur, frère du roi.

Les témoins d'Anne de Saint-Blaise étaient son père, Hector de Saint-Blaise, son frère Louis de Saint-Blaise, noble dame Françoise de Lampedan, dame de Saint-Jean et de Marolle, sa cousine, et François du Fay, seigneur de Pressigny, aussi son cousin. Les stipulations du contrat étaient les suivantes :

La future apportait en dot 3000 écus d'or au soleil provenant de la succession de sa mère, Barbe de Monchy, et formant une créance sur

(1) Arch. de la Côte-d'Or, E. 73.

(2) Voir t. XIX, p. 345.

(3) Jean de Moreau était cousin par son mariage avec Marie de Beaujeu, sœur de Jean (v. t. XIX, p. 331.).

Edme de Boucher, seigneur de Flogny. Une autre somme de 5000 écus devait lui être comptée après la mort de son père. De ces 8000 écus, mille entraient en communauté, le reste devait être employé à l'achat de biens qui formeraient les propres de la future, à moins que son frère Louis de Saint-Blaise ne conservât le capital pour en payer la rente au denier vingt (5 0/0).

Le douaire d'Anne de Saint-Blaise était fixé à mille livres avec la jouissance d'une des maisons du futur. Mais il devait être réduit, si, ayant des enfants, elle se remariait.

En cas de liquidation de la communauté, le mari reprenait ses armes, vêtements et chevaux, et l'épouse sa garde-robe, avec ses bagues et joyaux (1).

Paul-François possédait les deux tiers de Villiers-Vineux du fait de sa mère Madeleine du Mesnil, fille de Jeanneton du Rollet et de Nicolas du Mesnil, seigneur d'Arentières. Jeanneton avait été mariée d'abord à Gaston du Mas (2), fils de Jacques, et en avait eu plusieurs enfants : Gabrielle du Mas; Jeanne, épouse de Guillaume de la Mothe et mère de Gilbert de la Mothe; Marie du Mas, femme de Claude Léger, en son vivant seigneur de Villiers-Vineux et père de Françoise

(1) Arch. de la Côte-d'Or, E. 48.

(2) Lemas, commune de Saint-Maur, canton de Saint-Amand, Cher.

Léger, mariée à Adrien de Fauquemberg, seigneur de Chaumont, contre lequel avaient plaidé jadis Paul de Beaujeu et Madeleine du Mesnil, père et mère de Paul-François. Le procès était déjà pendant au parlement de Paris en 1570, et une sentence du bailli de Troyes était intervenue pour laisser Madeleine du Mesnil jouir de Villiers-Vineux jusqu'au prononcé du jugement, moyennant le versement d'une somme de 900 francs représentant les fruits et revenus.

Mais des arrêts des 15 mars et 13 septembre 1578 avaient adjugé la moitié de la maison seigneuriale de Villiers à Marie du Mas, avec le tiers de la seigneurie ; et des difficultés toujours renaissantes avaient été la conséquence inévitable de cette indivision. Pour mettre fin à cette situation, les parties, réunies à Cosne, le 28 mars 1605, en présence de Thomas Bernier, procureur du bailliage d'Auxerre, arrêtèrent les conventions suivantes :

Gilbert de la Mothe, écuyer, seigneur du Mas et de Villiers-Vineux en partie, demeurant à la Fère-en-Vivarais, en son nom et se portant fort pour ses frères et sœurs, les maris de celles-ci et les enfants dont les parents étaient décédés, vendait et cédait à Paul-François de Beaujeu, qualifié de gentilhomme ordinaire de la maison du roi, demeurant à Butteaux, tous leurs droits à Villiers-Vineux, avec la justice haute, moyenne et basse,

les terres, vignes, prés, bois, garenne et la moitié de la maison seigneuriale et château dudit Villiers indivis entre eux et Paul-François de Beaujeu. La désignation et le détail des choses vendues étaient donnés ainsi :

« Le village Villiers-Vineux tirant et confinant au finage de Carisey et Jauge, dans toute l'étendue duquel le seigneur a la justice haute, moyenne et basse, *en titre de prévoté*, et pour l'exercice d'icelle il y a prévôt, lieutenant et autres officiers ; les appellations desquels ressortissent au bailliage de la Chapelle-Vieille-Forêt ;

« *Le greffe de ladite justice amodié*, par commune année, la somme de douze francs ;

« La maison seigneuriale (1) entourée de fossés et remparts, avec un grand enclos de terres labourables, prés et bois contenant environ 28 arpens dont huit pour lesquels il y a procès avec les religieux de Saint-Germain d'Auxerre, à cause de l'échange fait entre lesdits religieux et M. Paul-François de Beaujeu ; la totalité du *fouage* ou impôt sur les feux dû par chaque habitant, à raison d'un bichet (2) d'avoine et six deniers payables le jour de la fête Saint-Etienne (26 décembre) pou-

(1) Elle existe encore avec les fossés et une enceinte de terre qui devait supporter une palissade. La porte seule est en pierre. Les bâtiments sont transformés en maison de ferme.

(2) Le bichet valait deux boisseaux et pesait 80 livres, le bichot valait six bichets ou 480 livres.

vant monter à 48 bichets et 24 sols d'argent.

« Les *censes des ruches* (1) portants lots, déffaut et amendes, quand le cas y échet (2), à raison de cinq deniers par arpens et peuvent valoir 60 sols par an ;

« Item le droit de *tierces* sur quelques héritages et qui peut monter à 12 livres.

« Item le droit de franche mouture (3) et le tiers de quinze bichots, savoir douze de froment et 3 d'avoine, à prendre sur le moulin dudit Villiers qui appartient aux religieux de Saint-Germain ;

« Item la rivière avec la pesche, le droit de chasse et la somme de six cents livres produit de l'amodiation de tout ce qui appartient audit seigneur, etc. »

Le prix était fixé à 13.593 livres tournois en principal, en outre d'une somme de 700 livres à payer au sieur de Moreau, seigneur de Jauge et demeurant à Cheu, et de la somme de 1200 livres tournois due à Antoine de Montjou, écuyer, premier mari de Madeleine du Mesnil, cédés audit de Moreau par Jean de Montjou, fils et héritier d'Antoine et frère utérin de Paul-François de Beaujeu.

(1) C'était ordinairement une redevance en cire : elle avait été transformée en un cens d'argent.

(2) C'est-à-dire au cas de non-paiement.

(3) Le droit de *franche mouture* était le droit de moudre son grain sans rétribution.

Sur cette somme de 13.593, Paul-François paya comptant trois mille livres tournois *en écus d'or au soleil, en doubles pistoles, demi-pièces de dix sols, huit deniers, pièces de seize sols*, provenant de la vente par lui faite, le même jour, pour 16.000 livres tournois aux sieurs et dames de Chaumont de ses droits sur la Celle-sur-Loire (1). Une somme de 93 livres, prix d'un cheval vendu par Paul-François à Gilbert de la Mothe devait venir en déduction de ce qui était dû. Les 10.500 restant devaient être versés en un seul terme, quatre ans après, le 6 juin 1610, dans la ville de Nevers, *au logis ou pendait, pour enseigne, le Lion d'Or* (2).

La vente de la Celle-sur-Loire, dont partie seulement du prix avait servi à désintéresser les du Mas et Léger, attira à Paul-François les réclamations de son beau-père Hector de Saint-Blaise pour payer sa part des dettes de Barbe de Monchy, sa belle-mère, et, sur son refus, il fut assigné devant les juges compétents, le 18 août 1695.

Mais la mort d'Hector de Saint-Blaise, survenue peu après, arrêta les poursuites et des arrangements furent pris au moment du mariage de Louis de Saint-Blaise, son beau-frère, le 14 mars

(1) La Celle-sur-Loire, arr. et canton de Cosne, Nièvre, appartenait en partie aux Fauquenberg (v. t. XX, p. 6).

(2) Arch. de la Côte-d'Or, E. 73.

1406. Il épousait Colombe Boucher (1), fille d'Edme de Boucher, seigneur de Flogny, baron de la Vieille-Forêt, et de Catherine de Longueil. Des 15.000 livres de la dot de la future, une somme de 3.000 francs fut versée à Paul-François de Beaujeu, sur la dot de sa femme qu'avait conservée en partie Louis de Saint-Blaise. Cette convention était faite « *pour éviter que les futurs époux soient travaillés promptement pour une créance de la succession de feu le sieur de Pouy* ».

Mais Louis de Saint-Blaise mourut l'année suivant et sa veuve se remariait, le 25 juillet 1608, à Patrice le Bascle, seigneur et baron de Moulins (2). Il était dû à Colombe Boucher, par la succession de son mari, les 15.000 francs de sa dot. Pour le règlement de cette dette et de certaines créances auxquelles Louis de Saint-Blaise était tenu envers ses sœurs, Anne de Saint-Blaise, femme de Paul-François et Catherine, femme de Jean de Beaujeu, seigneur de Jauge, on décida de vendre la terre de Fontaine (3), provenant de la succession de Louis de Saint-Blaise. La cession eut lieu le 9 avril 1610, à Nicolas Brulart, seigneur de Sillery, baron de Boursault, chancelier de France,

(1) Colombe Boucher était la huitième enfant d'Edme et de Catherine de Longueil (La Chesnaye-Desbois, t. II, p. 43).

(2) Moulins, canton de Noyers, arr. de Tonnerre, Yonne. On trouve les Le Bascle dans les registres paroissiaux.

(3) Fontaine, cant. de Saint-Fargeau, arr. de Joigny, Yonne.

pour le prix de 25.000 livres, dont 15.000 payables à Patrice le Bascle pour les reprises de sa femme, 1878 livres 15 sols à Jean de Beaujeu et 1000 à Paul-François. Le paiement eut lieu à Paris, le 9 avril 1611, un samedi (1).

Colombe Boucher avait eu son douaire fixé à 4000 livres à prendre sur la succession de Louis de Saint-Blaise, son premier mari. Cela amena un nouveau traité, le vendredi 3 septembre 1613, Anne et Catherine de Saint-Blaise, autorisées de leurs maris, Paul-François et Jean de Beaujeu, cédaient à Patrice le Bascle la seigneurie de Pouy, consistant en justice haute, moyenne et basse, cens, rente, maison seigneuriale, pressoir, garenne, 200 arpents de terre, etc., pour le rachat du douaire de Colombe Boucher qui donnait sa signature le lendemain (2).

Les religieux de Saint-Germain d'Auxerre possédaient la moitié du four de Villiers-Vineux depuis 1150, conjointement avec le seigneur. Ils avaient acquis l'autre moitié en 1189, mais le vendeur s'était réservé quinze bichots de froment sur les produits, et le droit de cuire sans rétribution le pain nécessaire à sa maison. Il en avait été ainsi jusqu'alors ; mais leur maison de Villiers ayant été abandonnée par eux, ils avaient laissé

(1) Arch. de la Côte-d'Or, E. 874.
(2) Arch. de la Côte-d'Or, E. 1103².

le four tomber en ruines. Paul-François s'était plaint et avait réclamé des dommages-intérêts. Les religieux, par une transaction du 15 octobre 1623, lui abandonnèrent le four avec ses droits et la moitié de la terre des Croûtes, au bailliage d'Ervy, ne se réservant que le droit de fouage (1).

Le 22 juillet 1625, Paul-François de Beaujeu, qualifié chevalier, seigneur de Villiers, Percey, Butteaux, la Chaussée, les Croûtes, gouverneur des villes et bailliage de Saint-Florentin, capitaine-lieutenant de la compagnie de Gendarmes de M. le duc de Mayenne, relaissait à bail à Didier Blondel et à Anne Joron, sa femme, un moulin appelé le moulin du battoir, sis au finage de Villiers, avec pré, verger, bief, etc., pour en jouir pendant six ans, à la date dudit jour. La redevance était fixée à 50 bichets, moitié froment, moitié méteil (2), dix bichets d'orge et huit bichets d'avoine, mesure de Villiers. Ces 68 bichets étaient payables par *semaine*, dans les greniers du château. Le preneur s'engageait en outre à donner *douze chapons*, six à la Toussaint et six

(1) *Mém. de la Société des sciences historiques de l'Yonne*, t. X (1856), p. 516.

(2) Cette redevance en méteil, c'est-à-dire moitié froment, moitié seigle, est peu commune dans les contrats, de même que le paiement par semaine. En revanche, la réserve de chapon était la règle. Elle existait encore dans nos pays, il y a à peine 50 ans.

à Noël et un *gâteau au jour des Rois*, ou 60 s. tournois. Il avait de plus à verser : 60 s. pour le pré attenant au bief du moulin, le cens dû au seigneur de Flogny et 200 *plançons* de saule (1) au mois de janvier.

L'usure des meules devait donner lieu à une indemnité de 50 sous par pouce d'épaisseur, et si le preneur faisait poser des meules neuves, le bailleur était tenu de lui payer 50 sous par chaque pouce existant à la fin du bail (2).

Comme on vient de le voir par les titres et qualités attribués à Paul-François de Beaujeu, il était devenu, lui aussi, un personnage important. Il devait sans doute ce résultat à son mérite personnel, mais les services rendus par son père au roi Henri IV dans les derniers moments de sa vie avaient dû lui attirer la bienveillance et les faveurs de ce prince et, après lui, des ministres de Louis XIII.

Après le siège et la reddition de la Rochelle, le 28 octobre 1628, Richelieu tourna ses regards vers l'Espagne, qui entretenait des relations avec les réformés. La Franche-Comté était surveillée étroitement en attendant le moment de l'envahir. Paul-François avait été envoyé avec sa compa-

(1) Les plançons sont des branches choisies qui servent à faire des boutures. C'est la seule fois que j'aie trouvé cette stipulation.

(2) Arch. de la Côte-d'Or, E. 73. Ces détails de la vie d'autrefois sont très intéressants.

gnie dans les environs de Langres, pour occuper Baissey, à la source de la Vingeanne; et, le 28 décembre 1628, il communiquait aux maire et échevins de la ville de Langres un ordre du roi les invitant à fournir à sa troupe les vivres nécessaires.

L'ordre porté par un officier était accompagné de la lettre suivante de la main de Paul-François (1) :

« A messyeurs messyeurs les maire, echevins et abitans de la ville de Langres. Messyeurs, je vous envoye par se gentilhomme la laytre que le roy vous escryt pour délyvrer à la compagnie de chevaux legers de monsaygneur le duc de Mayenne les *étapes* tandys qu'elle sera en garnison a Bayzé ou sa majesté ma commandé de la mener, sayt pour quoy je vous suplye de vous dysposer de satysfayre au commandemens que sadyte majesté vous en fayt afin dévyter les logemens que je seroys contraint de fayre en vostre voysinage ne trouvant pas audit Bayzé lordre quy vous ayst enjoint dy aporter, se que je ne souhayte pas, ayant par inclynation et par le souvenyr de mes devensyers un désyr partyculyer

(1) Arch. de la ville de Langres, 692. Outre la signature il y a deux sceaux plaqués intacts, portant mi-parti : à gauche les dix burelles de la maison de Beaujeu, et à droite un lion debout et au-dessous une couronne à 5 pointes. Ce lion était le lion des Beaujeu-Forez (v. t. XIX, p. 382, note 2).

de servyr vostre communauté. Sayt pourquoy je vous supplye de croyre que tout ce qui despendra de mon pouvoyr vous en dysposerez, puisque je suys messyeurs vostre humble servyteur.

« Le 28 décembre 1628.

« BEAUIEU. »

De la présence de Paul-François à cette époque sur la frontière, on peut conclure qu'il prit une part active à la guerre qui désola la Franche-Comté, berceau de sa famille. Dans tous les cas, au moment de l'invasion, il était absent pour son service, car le 8 octobre 1636, il était obligé d'envoyer une procuration pour le mariage de sa fille Catherine avec Jean Duban, seigneur de la Feuillée.

Le 28 avril 1638 (1) Paul-François, veuf depuis 1624, et auquel il restait cinq des huit enfants qu'il avait eus d'Anne de Saint-Blaise, se remariait avec Catherine le Bascle, fille de Patrice le Bascle, seigneur de Moulins et de son ancienne belle-sœur, Colombe Boucher, veuve de Louis de Saint-Blaise.

Par suite de la donation faite par ses parents à leurs enfants, le 28 janvier 1631, Catherine

(1) D'après les papiers relatifs à la succession de Paul-François, le contrat de mariage est du 28 avril 1638, mais les registres paroissiaux de Vézinnes, village voisin de Villiers-Vineux, feraient remonter le mariage à 1635. Le 3 mai, Catherine est marraine du fils de G. Pirouelle, lieutenant de la justice de Villiers, et elle se dit femme de Paul-François de Beaujeu.

le Bascle apportait en dot une somme de 20.000 livres (1).

Elle avait 20 ans, car elle était âgée de 13 ans, le 20 juillet 1631, à la réunion du conseil de famille, après la mort de son père tué au siège de Noyers. Paul-François en comptait cinquante-cinq, mais il commandait la compagnie de chevau-légers du duc de Mayenne, il était gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Orléans, capitaine des gardes du corps du duc de Mantoue (2) et son envoyé en Hongrie.

Ce mariage nécessitait certains arrangements de famille; aussi très peu de temps après, par un acte signé mais sans date (3), Paul-François donnait à ses enfants, Jacques-Paul, Claude-Paul, Catherine, épouse de Jean Duban, Edmée et Anne, l'autorisation de percevoir les produits des terres de Percey et Butteaux, « avec dispense d'en rendre compte, et sans que cela puisse empêcher leurs prétentions à un règlement de compte entre les parties ».

(1) Arch. de la Côte-d'Or, E. 1083 (le Bascle). Comme témoin se trouvait Claude de *Belleval*, écuyer.

(2) Charles II de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue, dont le père Charles I avait été reconnu duc de Mantoue avec l'appui de la France. Paul-François était son vassal pour la Celle-sur-Loire, et avait dû faire partie de l'expédition de 1628 à 1631.

(3) Arch. de la Côte-d'Or, E. 73. Cet acte est certainement de 1638 et a été fait à la suite du mariage de Paul-François. Sa fille Catherine est mariée elle-même et Jacques-Paul, son fils aîné, qui mourut en 1638, est encore vivant.

Le 1er février 1645, un nouveau traité intervenait entre Paul-François et Claude-Paul de Beaujeu et Jean Duban. Paul-François reconnaissait leur devoir la somme de neuf mille francs sur la dot de leur mère, et, par un acte passé le 6 février suivant, il leur abandonnait une rente annuelle de 450 fr. à percevoir sur son fermier de Percey (1). Mais le même jour, sans doute après avis des gens de lois, Claude-Paul et Jean Duban protestaient contre le traité « *accepté par eux par respect pour la volonté de leur père, mais qui devait leur causer un énorme préjudice* (2). La procédure allait son train au décès de Paul-François qui, blessé grièvement (3) à Lens, le 19 mai, était venu mourir à Villiers-Vineux, au mois d'août 1648 (4). Comme il laissait un enfant mineur, un curateur fut nommé qui fit dresser inventaire par M. Galimard, juge à Villiers.

Ensuite de quoi l'affaire fut portée devant les

(1) Arch. de la Côte-d'Or, E, 73.

(2) Arch. de la Côte-d'Or, E, 73.

(3) Il fut même laissé pour mort. Le duc d'Aumale, dans son *Histoire des princes de Condé*, t. V, p. 261, dit que le corps de la gendarmerie fut cruellement éprouvé, et que presque tous les officiers, guidons, cornettes, maréchaux des logis avaient été blessés: « *deux chefs de compagnies, Beaujeu et d'Oyse comptaient parmi « les morts.* » Pour n'être pas resté sur le coup, il n'en valait guère mieux, puisqu'il ne survécut que trois mois à peine. Mais il mourut à Villiers-Vineux.

(4) Arch. de la Côte-d'Or, E, 734.

tribunaux. Le mobilier, vendu le 4 février 1651, servit au paiement de quelques dettes. Quant aux immeubles, ils furent adjugés aux enfants du premier lit pour 45.000 livres, prix de l'estimation (1).

La veuve réclamait le montant de sa dot et de ses reprises, et le procès n'était pas terminé en 1654, à la mort de Claude-Paul qui, lui-même, laissait un fils mineur, quoique déjà capitaine (2). Paul-François de Beaujeu avait eu de sa première femme, Anne de Saint-Blaise, décédée en 1624 :

1° Catherine, mariée en 1634 à son cousin-issu de germain, Jean Duban (3), seigneur de la Feuillée et de Vannaire, et veuf d'Edmée de la Rochette. Au moment de la célébration du mariage, les futurs époux, leur famille, leurs amis de même que le prêtre qui les avait unis, personne en un mot ne s'était préoccupé de cette parenté au 3e degré, qui constituait alors un empêchement absolu au mariage, à moins de dispenses spéciales; de sorte que, selon la loi de l'Eglise, Catherine et Jean Duban vivaient en état d'inceste. Il fallut, deux ans après, s'adresser en cour de Rome pour réclamer des lettres apostoliques qui furent don-

(1) Arch. de la Côte-d'Or, E, 734.

(2) La majorité pour l'administration de ses propres biens n'arrivait qu'à 25 ans.

(3) Jean Duban était fils de Denise de Beaujeu, fille de François de Beaujeu, seigneur de Jauges. V. t. XIX, p. 332.

nées par le pape Urbain VIII, sous forme de bulle pontificale, le 8 des Ides du mois d'août 1637 et furent promulguées le 1er mai 1638, par Jean Baillet, doyen de la Sainte-Chapelle de Dijon et official de l'évêché de Langres (1). Jean Duban mourut en 1648 (2), et Catherine de Beaujeu peu après. Ils laissaient une fille, Rose Duban, née en 1637, et qui, le 19 juillet 1656, au château de la Tuilerie, épousait André Duret, chevalier, seigneur de Saint-Christ, fils d'André Duret, conseiller au parlement de Rouen et de dame Anne le Butaux, demeurant à Paris, rue Montmorency. Le futur avait à peine 23 ans ; Rose en avait 19, et, comme elle était orpheline de père et de mère, elle avait été émancipée par la justice ; mais elle était assistée de M. François de Brunel, seigneur de Rhodet, de dame Anne Parfait, veuve de Ni-

(1) Arch. de la Côte-d'Or, E² 47. La bulle se trouve dans la liasse. Un bref de dispense fut encore envoyé de Rome le 5 janvier 1720, pour être fulminé le 5 avril, pour le mariage de Charles le Bascle d'Argenteuil, lieutenant-colonel du régiment de Turenne, avec Edmée-Françoise Duret de Villiers, petite fille de Rose Duban. Charles le Bascle était fils de Marie-Anne Pitoizet d'Obtrée, laquelle avait pour mère Blaisine Duban, sœur par père de Rose Duban. (Voir t. XIX, p. 333.) Les deux époux avaient été mariés, sans dispense, le 12 décembre 1719, quoique parents au troisième degré, c'est-à-dire cousins-issus de germains. (Arch. de la Côte-d'Or, E², 1083).

(2) Par suite de la minorité de Rose Duban, un inventaire fut fait le 22 juillet au château de Vannaire, à la requête de Joachim Jouard, procureur du roi au bailliage de Châtillon. Il est intéressant à consulter et donne le détail du mobilier d'un gentilhomme campagnard, à cette époque (Arch. de la Côte-d'Or, E² 47).

colas de Baugy, en son vivant seigneur du Fay et ambassadeur en Hollande, de dame Geneviève de Baugy, femme d'Edme de Beaujeu (1).

Deux ans après, le 6 août 1658, Rose étant devenue majeure revenait avec André Duret devant le curé de Villiers-Vineux pour ratifier leur union, « déclarant l'un et l'autre estre satisfaits de leur mariage et le feraient très volontiers s'il était encore à faire, etc. (2) ». Le 23 octobre suivant, Rose partageait avec Eléonore de Tusseau la succession de Paul-François de Beaujeu, son grand-père. Elle recevait la moitié de Villiers-Vineux et louait de Catherine le Bascle le château de Sainte-Anne, qu'elle garnissait du mobilier acheté la veille d'Achille du Fresnoy (3), pour 900 livres.

Rose Duban mourut le 23 août 1662 et fut inhumée le lendemain dans l'église de Villiers (4), où il ne reste pas de traces de sa tombe. André Duret se remaria d'abord à Françoise Pol de Rhodes

(1) Arch. de la Côte-d'Or, E, 734.

(2) Ibid., et registres paroissiaux de Villiers-Vineux.

(3) Achille du Fresnoy était marié à Eléonore de Tusseau, veuve de Claude-Paul de Beaujeu, l'oncle de Rose Duban. Le mobilier qu'il vendait provenait du château d'en bas, attribué à Claude-Paul dans les partages, et se composait de : huit pièces de tapisserie de Rouen *doubles* et *toutes neuves*, trois lits garnis de matelas, lits de plumes et couvertures, avec les bois de lits et les tentures (rideaux) de serge, deux chaises de tapisseries, un coffre, la batterie de cuisine où se trouvait une poêle en cuivre rouge à *faire confitures*.

(4) Registres paroissiaux du village.

dont il eut 5 enfants, puis, le 20 janvier 1689, à Marie-Marguerite de Ferroul, veuve de Pierre du Feu, demeurant à Compiègne. Il mourut dans son domaine de la Colloterie, près de Sens, le 10 janvier 1695, après avoir fait son testament le 28 décembre précédent (1).

2° Le deuxième enfant de Paul-François de Beaujeu et d'Anne de Saint-Blaise fut encore une

(1) Arch. de la Côte-d'Or, E², 734. André Duret était entré dans le régiment de cavalerie de la Feuillée, de son beau-frère Pierre-François Duban. Il était major en 1659. En suite d'enquête résultant des ordonnances royales, il fut maintenu dans ses titres de noblesse par décision des 9 août 1672 et 14 décembre 1677. Il avait eu de Rose Duban : 1° Edme baptisé à Villiers le 27 novembre 1657, ayant pour parrain Edme de Beaujeu et pour marraine Catherine le Bascle. Edme, entré le 22 janvier 1675, dans le régiment de son oncle Pierre Duban, arriva au grade de mestre de camp (colonel), le 24 mars 1705. Il avait perdu la vue dans l'expédition d'Espagne et de Portugal, et se retira du service en 1712. Il avait épousé, le 17 août 1693, Louise-Catherine Berteaux, veuve de François Chevalier, seigneur de Pressures, demeurant à Courcelles-les-Rangs, près de Châtillon-sur-Seine. Il mourut le 12 novembre 1721, laissant deux filles, dont l'aînée, Louise-Armande, mariée le 12 octobre 1719 à son cousin issu de germain, Edme-Charles le Bascle, lieutenant colonel au régiment de Turenne cavalerie (voir t. XX, p. 36, note 1) ;

2° Marc-Antoine Duret, baptisé le 12 août 1658, lieutenant en 1694, à Douai, au régiment d'Obtrée, dans la compagnie de son frère ; capitaine le 22 février 1719, au régiment de Chartres. Il mourut le 9 avril 1725, à Courcelles-les-Rangs ;

3° Marie-Madeleine Duret, baptisée le 8 septembre 1660, mariée le 23 novembre 1688 à Jacques de Biencourt, de la famille Sallazard, dont deux filles ; Marie-Madeleine, femme de Pierre de Boccace, et Marie, épouse du sieur de la Mothe.

fille, Jacqueline, baptisée à Villiers-Vineux, le 31 mars 1602, morte sans postérité ;

3° Charles, baptisé le 26 janvier 1606, décédé aussi en bas-âge ;

4° Edmée, baptisée le 27 janvier 1608, religieuse, nommée dans le traité de 1638 ;

5° Jacques-Paul, baptisé le 4 juillet 1611, paraissant dans le traité de 1638 entre Paul-François et ses enfants, tué le 7 septembre de la même année, au siège de Fontarabie (1), étant lieutenant des chevau-légers du duc d'Enghien.

6° Jeanne, baptisée le 25 juin 1612, religieuse, encore vivante à la mort de son père, en 1648 ;

7° Marie, baptisée le 11 octobre 1616, morte après 1638 ;

8° Claude-Paul, baptisé le 10 mai 1618, qui se trouva le représentant de la famille après le décès de son frère.

En mourant, Paul-François de Beaujeu laissait de son second mariage une fille mineure, Eléonore Anne-Marie, sous la tutelle de sa mère, Catherine le Bascle d'Argenteuil. Par son testament olographe de 1640, il avait donné à sa femme la jouissance du château *d'en bas ;* mais cette propriété étant le véritable château seigneurial (2), fut attribuée

(1) *Histoire des princes de Condé*, par le duc d'Aumale, t. III, p. 397.

(2) Cette maison seigneuriale, située au bas du village, sert aujourd'hui de maison de ferme. Les fossés et les levées de terre qui supportaient les remparts et les palissades existent encore.

à Claude-Paul dans les partages, et Catherine le Bascle habita la maison de Sainte-Anne (1) qui avait été bâtie des deniers de sa dot. Après le mariage de sa fille, le 7 décembre 1655, elle se retira aux Ursulines de Tonnerre, relaissant par bail, du 26 avril 1659, Sainte-Anne à André Duret et à Rose Duban. Par un nouveau traité du 3 octobre 1663, elle céda définitivement Sainte-Anne aux époux Duret, moyennant 120 livres de rente annuelle, rachetable par 1200 livres et sous la réserve d'une chambre avec un cabinet pour y loger lorsqu'elle voudrait venir à Villiers. Elle réservait aussi sa nourriture pendant son séjour, mais en déduction de la rente (2).

Après la mort, en 1674, d'Edme de Beaujeu, petit-fils de son mari, elle dut intervenir, à propos de ses reprises, dans le procès relatif à la succession et qui ne se termina qu'en 1694. Elle ratifia donc les conventions faites par sa fille avec ses cohéritiers. Elle mourut la même année, le 26 septembre 1694, et fut inhumée dans l'église d'Epineul, où sa tombe existait encore en 1852 (3).

(1) Sainte-Anne est au-dessus du village, et sert aussi de maison de culture. Les fossés, creusés dans un terrain argileux, sont transformés en mares où le bétail vient s'abreuver.

(2) Arch. de la Côte-d'Or, E, 734.

(3) *Annuaire de l'Yonne*, 1852, p. 358. Epineul, à 3 kil. de Tonnerre, avait été vendu par René du Bellay à Edme Boucher, comte de Flogny, le 17 mai 1603, et avait été donné en dot à

Eléonore de Beaujeu, née probablement en 1639, fut présentée, le 31 décembre 1648, à l'église de Villiers-Vineux où les prénoms d'Eléonore-Anne-Marie lui étaient donnés par Pierre de Boucher, seigneur de Flogny et Eléonore de Tusseau, femme de Claude-Paul de Beaujeu, son frère consanguin. Elle était certainement déjà âgée à ce moment, puisqu'elle fut mariée à Villiers-Vineux, le 17 janvier 1656, c'est-à-dire sept ans après. Elle avait pour témoins, avec sa mère, Jean de Beaujeu, seigneur de Jauge, son curateur et Marc-Antoine de Beaujeu, seigneur aussi de Jauge et de la Tuilerie, son cousin. Elle épousait Georges Largentier, marquis de Belval, baron de Vaulcemain, Vauchassy, seigneur de Coligny, Morne-Trois-Fontaines et autres lieux (1). Le contrat, signé dès le 7 décembre 1655, établissait que les futurs se mariaient dans leurs droits. La dame le Bascle,

Colombe Boucher, épouse en deuxièmes noces de Patrice le Bascle. Il arriva à sa fille, Catherine le Bascle, deuxième femme de Paul-François de Beaujeu, qui le laissa à sa fille Eléonore.

(1) Les Largentier étaient de la noblesse de robe. Nicolas Largentier, greffier en chef de la prévôté de Troyes et du bailliage de Vermandois, au siège de Reims, était seigneur de Vaussemain (canton de Bouilly, arr. de Troyes). Il avait acquis Belval (arr. de Reims, Marne), le 1er avril 1602, de Suzanne de Dormans. Nicolas Largentier eut un fils, Louis, vice-amiral de Guyenne, etc., bailli de Troyes, marié à Marguerite d'Alongny, qui lui donna trois fils : Henri, baron de Chapelaine, bailli de Troyes; Charles, baron d'Eguillon, et Georges Largentier, baron de Belval. (Arch. de l'Aube, E, 465.)

mère de la future, lui donnait en avancement d'hoirie : 1° la moitié de la terre de Tenance, au bailliage de Chaumont ou la somme de dix mille livres, au choix ; 2° toutes ses reprises sur la succession de son mari, même son douaire ; 3° une obligation de 2500 livres consentie par Claude-Paul de Beaujeu ; 4° le château de Sainte-Anne, etc.

Une somme de 15.000 livres devait être mise en commun par chacun des deux époux, et, à la dissolution de la communauté, ils devaient reprendre leurs vêtements, joyaux, armes et chevaux, *en nature*, ou trois mille livres.

Le douaire *préfix* était de 3000 livres, et de 2000 seulement en cas d'enfant, avec la jouissance de la maison du marquis de Belval à Troyes, mais pendant le veuvage seulement (1).

Ce mariage ne fut pas heureux et une séparation fut prononcée par les tribunaux.

En 1674, après la mort d'Edme de Beaujeu, son neveu, fils de Claude-Paul, Eléonore arrivait au partage de la succession et recevait une partie de Villiers-Vineux, pour laquelle elle faisait hommage au comte de Tonnerre, le 17 février 1681 (2).

Le 28 février 1575, elle rachetait une dette de

(1) Arch. de la Côte-d'Or, E, 1078.

(2) Le 18 mai 1699, elle était marraine de Charles-Jacques de Clermont, fils de Charles-Henri, comte de Tonnerre (arch. de l'Yonne, G.G., p. 353).

Paul-François de Beaujeu, son père, envers Gaspard Pirouelle, notaire, et, le 2 mars, Otton de Kœnigsmarck, seigneur de Rottembourg, chambellan du roi de Suède, qui lui avait déjà souscrit une première obligation de 36.000 livres, le 16 avril 1672, lui signait un nouveau titre de 40.000 livres, avec hypothèque sur tous ses biens, situés au pays de Brême, en Allemagne. Cette obligation fut encore renouvelée le 1er février 1689, après la mort du comte de Kœnigsmarck, arrivée en 1688 (1). Elle était veuve en 1685, lors du partage avec André Duret d'une vigne à Molôme provenant de la succession de son père.

Le 24 janvier 1694, tant en son nom personnel, comme héritière d'Edme-François de Beaujeu, son neveu, que comme donataire, par son contrat de mariage, de Catherine le Bascle, sa mère, créancière de Paul-François de Beaujeu, son père, elle terminait, par une transaction, le procès qu'elle avait avec Eléonore de Tusseau, mère d'Edme-

(1) Le comte Otto de Kœnigsmarck entra au service de la France en 1671, et avait obtenu le 10 août de lever un régiment de cavalerie. C'est sans doute pour cette opération qu'il empruntait à ce moment ces 36.000 livres. Brigadier le 15 avril 1672, il assista à tous les sièges où le roi se trouvait en personne. Il passa en Allemagne en 1673 avec Turenne et contribua à enlever plusieurs places à l'électeur de Brandebourg. Maréchal de camp du 13 février 1674, il fut fait lieutenant général, le 25 juin 1676. Son régiment prit le titre de Royal-Allemand, le 15 novembre 1688. (*Chron. de* Pinard, t. IV, p. 273).

François de Beaujeu et remariée à Achille du Fresnoy. Le 17 mai suivant, moyennant une rente viagère de 210 livres payable à Noël, elle renonçait en faveur des enfants de Rose Duban, sa nièce, à tous ses droits sur la maison de Sainte-Anne.

Le 8 juin 1700, elle entamait un procès avec les habitants de Merrey-le-Serveux (1), qui lui devaient une somme de 4000 livres, par une obligation souscrite à sa mère, le 11 mars 1671, et dont les intérêts n'avaient pas été payés *depuis vingt-trois ans.*

Elle avait un appartement à Paris, rue de Grenelle, au coin de la rue des Rosiers, mais elle habitait le plus ordinairement Epineul, dont la jouissance avait été cédée à sa mère et à elle par Louis le Bascle, son oncle, frère de sa mère, et Françoise de Pontville, sa femme, à la suite d'un arrangement qu'elle rappelle dans son testament. C'est à Epineul qu'elle écrivit ses dernières volontés, le 8 octobre 1704. Elle y insérait quantité de détails relatifs à ses affaires ; ce qui confirme l'esprit d'ordre dont elle avait donné des

(1) Merrey-le-Serveux, arr. de Bar-sur-Seine (Aube). Cette obligation devait être partagée entre ses cousins François le Bascle d'Argenteuil de Pouy et Pierre-François le Bascle de Moulins, selon les indications du testament de Mme de Belval ; mais un arrêt du conseil d'État, de 1719, vint annuler cette créance. (Arch. de la Côte-d'Or, E, 1094.)

preuves pendant sa vie. Elle recommandait en particulier de payer à Eugène-Frédéric de Beaujeu, son cousin, les deux cents francs qu'elle lui devait.

Elle mourut le 23 novembre 1704 et reçut sa sépulture, dans l'église d'Epineul, à côté de sa mère morte le 26 septembre 1694.

CLAUDE-PAUL

Claude-Paul de Beaujeu de Villiers, chevalier puis baron, comte et enfin marquis de Beaujeu, seigneur de Villiers-Vineux, Percey, la Chaussée, etc. et, par sa femme, de Soumentrain, Beugnon, etc. était le dernier enfant de Paul-François de Beaujeu et d'Anne de Saint-Blaise, sa première femme. Il fut baptisé à Villiers-Vineux, le 10 mai 1618 et eut pour parrain le futur maréchal de France, Charles de Monchy, fils de haut et puissant seigneur Georges de Monchy, premier maître d'hôtel de la reine Anne d'Autriche, etc. ; sa marraine était Claude de Monchy, mère du parrain (1).

(1) Il fut fait maréchal le 5 janvier 1651.

En acceptant d'être parrain avec sa mère, il affirmait sa parenté avec Claude-Paul, petit-fils de Barbe de Monchy. La présence, le 3 décembre 1665, de Georges de Monchy, marquis d'Hocquincourt, fils du maréchal, dans le conseil de famille des enfants de Rose Duban, arrière-petite-fille de Barbe, est encore une preuve certaine de la parenté. Il vient même sur la liste immédiatement après la

Après le second mariage de son père, en 1638, Claude-Paul eut avec lui des discussions d'intérêt, relativement à la succession de sa mère, et conjointement avec son frère Jacques-Paul et ses sœurs (1).

A 22 ans, le 27 janvier 1642, Claude-Paul obtenait le brevet de premier capitaine dans le régiment de cavalerie de Grancey. C'est sans doute pour payer les frais de son équipement, que le 27 avril suivant il souscrivait une obligation de 800 livres au profit de Jean Duban, son cousin, devenu son beau-frère, par son mariage avec Catherine de Beaujeu (2).

Il servit alors sous du Hallier, à la prise du château de Viviers, au siège de Dieuze, à celui de la Mothe, levé le 30 août (3).

Après cette première campagne, il revenait faire son testament à Villiers-Vineux, le 10 septembre (4), puis il repartait immédiatement pour

veuve de Claude-Paul, oncle maternel de Rose Duban, et avant Marc-Antoine de Beaujeu, seigneur de Jauge, petit-fils de Barbe de Monchy. (Arch. de la Côte-d'Or, E², 734). Voir t. XIX, p. 345.

(1) Voir t. XX, p. 34.

(2) Cette obligation se trouve mentionnée dans l'inventaire fait au décès de Jean Duban, en 1648. Voir t. XX, p. 36, note 2.

(3) Un nouveau siège eut lieu en 1644. Voir t. XIX, p. 314.

(4) Il demande qu'on l'enterre dans l'église de Villiers, si faire se peut, à côté de son frère Jacques-Paul. Il lègue 6000 francs à sa belle-mère Catherine le Bascle, pour la bonne assistance pleine de service qu'il a reçue et qu'il peut encore recevoir d'icelle dame ». (Arch. de la Côte-d'Or, E, 734.)

la Franche-Comté. C'est ainsi qu'il se trouvait, le 18 septembre, au combat devant Ray, où Hardouin-Gaspard de Beaujeu et son fils Jean-Claude, de la branche de Montot, furent faits prisonniers (1). Claude-Paul, cousin du maréchal de Grancey (2), qui commandait dans cette affaire, ne dut pas être étranger à l'élargissement de ses parents.

Il était sous le duc d'Enghien à la bataille de Rocroy, le 19 mai 1643, à la prise d'Emery, de Barlemont, de Maubeuge, de Thionville, le 18 août, de Sierck, au siège de Gravelines, en 1644. Sur la démission du comte de Grancey en sa faveur, il obtint, par commission du 22 février 1645, le régiment dans lequel il était capitaine et qui prit ainsi son nom, et il servit aux sièges de Bourbourg et de Ménin, à ceux de Courtray, de Bergues, de Mardick, en 1646, à la fin de juillet. Pendant les opérations devant cette dernière ville, il servit de second au comte de Rieux, de la maison de Lorraine, dans son duel avec Vassé, maréchal de camp du régiment de Piémont, et eut le poumon perforé par le Bret, son adversaire, enseigne de la compagnie colonelle

(1) Voir IIe partie, branche de Montot.

(2) Le maréchal de Grancey était marié à Catherine de Monchy, fille de Georges et de Claude de Monchy et sœur du maréchal Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt. La mère de Claude-Paul, Anne de Saint-Blaise était fille de Barbe de Monchy (voir t. XIX, p. 345 et la note 1, p. 45, t. XX).

de ce régiment (1). Bussy, à cette occasion, en fait un portrait peu flatteur, qui contraste avec celui fait plus tard par Turenne (2).

Il ne paraît pas qu'il fut arrêté longtemps par sa blessure, car il était au siège de Furnes et de Dunkerque qui eurent lieu la même année, 1646.

Il servait sous le maréchal de Gassion en 1647, et combattait le 6 juillet, contre la cavalerie du duc de Lorraine, dont huit cents chevaux furent défaits. Le 6 juin précédent, Eléonore de Tusseau, sa femme, marraine à Neuvy-Sautour (3), se disait femme de M. Claude-Paul de Beaujeu, « mestre de camp de cavalerie pour le service du roi ».

Maréchal des logis de la cavalerie légère, l'année suivante, il n'en conserve pas moins son régiment qui est commandé par M. de Pibrac (4).

Placé sous le prince de Condé en 1648, il était au siège d'Ypres et commandait la cavalerie de l'aile droite, le 19 mai, à la bataille de Lens, où

(1) *Mémoires de* Bussy-Rabutin, t. I, p. 141. A cette époque, les seconds ne se contentaient pas de diriger le combat; ils croisaient le fer ensemble, et sérieusement, comme on le voit.

(2) De l'avis de tous, Bussy était jaloux, prétentieux et difficile à vivre. (Général Susane, t. I, p. 109 et 110.)

(3) Neuvy-Sautour, canton de Saint-Florentin, arr. de Tonnerre, Yonne, appartenait en partie à Éléonore de Tusseau.

(4) Arch. de la Côte-d'Or, E, 2703, f. 1, v°, 19 janvier 1648. Le baron de Pibrac devait une obligation de 805 livres à Jean Duban, marié à Catherine de Beaujeu. Elle est mentionnée dans l'inventaire dressé après la mort de Jean Duban (v. t. XX, p. 36, note 2)

son père et son beau-frère Jean Duban trouvèrent la mort. Cela ne l'empêcha pas d'être à la reprise de Furnes, le 29 mai.

Sa belle conduite à Lens lui avait valu le grade de général, car, marraine à Jauge, le 1er juillet suivant, Eléonore de Tusseau se déclare femme de Claude-Paul de Beaujeu, « *général commandant la cavalerie légère en Flandre* ».

Maréchal de camp par brevet du 16 janvier 1649, il fut employé en cette qualité dans l'armée de Flandre et servit dans le corps détaché du comte de Palluau. Il le remplaçait dans le commandement de la ville d'Ypres, quand elle fut investie, le 11 avril. Le 27, il fit une grande sortie « et renversa toute l'attaque de dom Gaspard Boniface, qui vint alors au secours de ses troupes et força les Français à rentrer dans la ville. Le lendemain, les batteries des assiégeants commencèrent à ruiner les murs de la place. Le 3 mai, la garnison tenta une nouvelle sortie, mais elle fut repoussée et le lendemain les assiégeants emportèrent la contrescarpe. Le 6, ils allèrent à la sape et, le 7, attachèrent la mine au pied du rempart ; ce qui obligea Beaujeu à parlementer le 8, et de remettre le 10 la ville entre les mains de l'archiduc » (1).

Cet échec plutôt glorieux ne devait pas ternir

(1) *Mémoires de* Montglat (Collection Petitot, t. I, p. 175).

la réputation de Claude-Paul de Beaujeu, et il devait reprendre bientôt le cours de ses campagnes. En 1650, il était avec le maréchal de Plessis et concourait à secourir Guise, à la prise de Rethel et au combat près de cette place, où Turenne, alors avec le parti de la Fronde, fut battu, le 15 décembre 1651.

Dans le cours de cette même année il avait été employé en Flandre sous le maréchal d'Aumont, le 27 mai, et avait contribué à la reprise de cinq redoutes qui furent rasées. Secondé par M. de Baugy (1), il avait enveloppé cinq escadrons espagnols qui furent taillés en pièces. Il avait marché au secours de Dunkerque et de Vervins. Son régiment fut licencié à la fin de la campagne, mais il en leva un autre, par commission du 2 janvier 1652, et s'en démit au mois d'avril. Le régiment continua cependant à porter son nom et fit la campagne de Catalogne sous Pierre Duban de la Feuillée, « capitaine et major commandant le régiment de cavalerie de M. le marquis de Beaujeu » (2).

Claude-Paul était alors sous Paris avec la cour et le maréchal de Turenne, contre les troupes de

(1) Ce Baugy devait être Guillaume, le frère de Geneviève, mariée à Edme de Beaujeu (voir t. XIX, p. 353).

(2) Ce sont les expressions contenues dans la procuration envoyée de Barcelone, le 10 juillet 1652, par Pierre Duban pour le mariage de sa sœur Blaisine avec Jean-Baptiste Pitoizet d'Obtrée. (Arch. de la Côte-d'Or, E, 43). V. t. XIX, p. 333, n. 1; t. XX, p. 36, n. 1.

la Fronde. Il fut employé par le roi aux négociations qui amenèrent le départ du duc de Lorraine venu au secours de Condé.

L'instruction qui lui était donnée par le roi se terminait ainsi :

« *Ledit sieur de Beaujeu sera assuré que sa Majesté lui saura beaucoup de gré des services qu'il continuera de lui rendre en cette occasion.* Fait à Melun le 16 juin 1652 (1). »

La récompense ne se fit pas attendre et, le 10 juillet, il recevait le brevet de lieutenant-général (2), pour servir dans l'armée du maréchal de La Ferté-Sennecterre, avec laquelle il se trouvait devant Rethel, qui se rendit le 9 juillet.

Quelque temps après il était envoyé avec deux mille chevaux pour surprendre Guise, mais il ne put devancer l'ennemi et y entrer. Il assistait ensuite à la prise de Mouzon. Pendant le siège, il avait eu à se garer de la jalousie de Bussy-Rabutin, qui ne pouvait lui pardonner son avancement et voulait le faire battre avec Gédéon du

(1) Mémoire du vicomte de Turenne (Coll. Petitot, 3e série, t. III, p. 441, 442).

(2) Le titre de lieutenant-général des armées du roi date de 1611. Le premier fut le marquis de la Valette, depuis duc d'Epernon. Le second connu est Melchior Mitte de Chevrières, marquis de Saint-Chamond, dont les pouvoirs sont du 6 février 1633. Le roi, en créant des lieutenants-généraux, pour servir sous les généraux d'armées, se proposait de soulager le commandant en chef dans ses détails et de lui donner un remplaçant en cas d'absence, de maladie, etc. (Pinard, l. c.).

Bois des Cours, seigneur de Favières, qui était son parent (1). Malgré les efforts de Bussy, cette querelle n'eut pas de suite, d'autant plus que Claude-Paul reçut de la cour l'ordre de se rendre à Sainte-Menehould, qui fut investi le 22 octobre et capitula le 29 novembre (2).

Au commencement de 1653, les Français reprirent Vervins, en plein hiver, et Beaujeu fit deux combats, l'un contre Briord du parti des princes de Condé; l'autre contre Coligny à Couvin, près de Liège, dans lesquels il eut l'avantage (3).

Il commandait devant Rethel, le 5 avril 1653, et faillit s'en emparer par un coup de main, mais malgré toutes les précautions prises, l'affaire manqua (4).

Claude-Paul fut tué l'année suivante au siège d'Arras menacé par l'archiduc.

« La tranchée fut ouverte dans la nuit du 14

(1) Gédéon du Bois des Cours était marié à Éléonore de Beaujeu, dernier représentant de la branche de Beaujeu-Maisonfort, descendant de Claude de Beaujeu, fils de Jean II, seigneur de Chazeuil (voir t. XIX, p. 275 et t. XX, p. 62).

(2) *Mémoires de* Bussy, t. I, p. 409, 481, 487.

(3) *Mémoires de* Montglat, p. 412.

(4) Arch. de la ville de Langres, 692 (lettre de M. Bussey, ingénieur langrois, aux maire et échevins de la ville, datée de Maizières le lundi-saint (7 avril) 1653. « Messieurs, samedi dernier entre trois et quatre heures du matin, nos troupes commandées par M. de Beaujeu manquèrent une entreprise sur Rethel qui aurait bien apporté du soulagement à cette frontière, etc... »

au 15 juillet par les Espagnols. Le 22, Navaille, gouverneur de Bapaume, prit un convoi escorté de 500 chevaux qui allait de Douai au camp des Espagnols. Quelques jours après, Beaujeu en défit un qui venait d'Aire dans les lignes, mais il fut tué dans le combat (1). »

Les mémoires de Turenne fixent mieux la date de cette mort glorieuse. Claude-Paul avait été envoyé avec un corps considérable vers Béthune, pour empêcher le convoi d'Aire et de Saint-Omer. « Surpris au petit jour, comme ses gens *repaissaient*, il fut mis en désordre et tué sur place; mais ses gens s'étant ralliés, les ennemis furent battus et beaucoup des leurs tués ou pris. »

Turenne annonça en ces termes la mort de Claude-Paul de Beaujeu au cardinal Mazarin et à le Tellier:

« Au camp de Mouchy-le-Preux, le 25 juillet 1654. »

Lettre au cardinal : « Monsieur, je ne doute pas que votre Eminence ne soit bien touchée de la perte de M. de Beaujeu : elle y a perdu un serviteur bien affectionné et assurément je n'ai point connu *un plus brave et meilleur officier*

(1) D'après Loret, *Muse historique*, 1er août 1654, t. I, p. 525, Claude-Paul aurait eu le cœur traversé par une balle :

« Mais hélas! monsieur de Beaujeu
Y mourut d'un coup de feu,
Qui du cœur lui coupa la veine. »

que lui. On envoiera à votre éminence la relation du combat qui a été fort opiniâtre, etc. »

Le même jour, Turenne écrivait au ministre le Tellier :

« Au camp de Mouchy-le-Preux, le 25 juillet 1654.

« Monsieur, je m'assure que vous avez beaucoup de déplaisir de la perte de M. de Beaujeu : je vous assure que le roi y a perdu *un des meilleurs officiers* de France, et en *mon particulier j'en ai un extrême regret*. Dès que j'aurai une relation certaine du combat je vous l'*envoierai*. Il a été fort opiniâtre. Il y a plus de deux cents prisonniers de l'ennemi et beaucoup d'officiers. Comme M. de Beaujeu attendait le convoi d'Aire, cette cavalerie de l'ennemi sortant du camp le vindrent attaquer à la pointe du jour. J'avais neuf ou dix escadrons avec M. de Beaujeu, qui est ce qu'il avait. Je suis véritablement, Monsieur, votre très humble et très affectionné serviteur.

« TURENNE. »

« Je vous supplie, Monsieur, d'écrire pour le régiment de M. de Beaujeu en faveur de M. de la Séville qui est premier capitaine et qui est un très brave petit homme qui a fort bien fait en cette occasion avec son régiment et qui est parent de M. de Beaujeu (1). »

(1) *Mémoires de* TURENNE, p. 463. Je n'ai pu découvrir aucun renseignement sur cette parenté invoquée par Turenne.

Claude-Paul de Beaujeu est donc mort le 25 juillet 1654. Il n'avait que 36 ans et laissait veuve Eléonore de Tusseau qu'il avait épousée en 1647, et qui n'avait alors que 15 ans (1). Elle était fille de Charles de Tusseau, conseiller du roi, seigneur de Sautour et de Reine d'Eslions, et lui avait donné un fils, Edmé-François de Beaujeu, capitaine de cavalerie, décédé en 1674, et pour la succession duquel, après vingt ans de procès, une transaction eut lieu le 20 janvier 1696, entre sa mère Eléonore de Tusseau, remariée à Achille-Léonor du Fresnoy (2) et Eléonore de Beaujeu, marquise de Belval, sœur de Claude-Paul et tante du défunt, laquelle représentait les héritiers de la branche paternelle.

Aux termes de ce traité, le marquis du Fresnoy recevait la terre et seigneurie de Villiers-Vineux avec toutes ses appartenances, tandis que la

(1) Elle fut baptisée le 8 mai 1532, à Neuvy-Sautour, canton de Flogny, arr. de Tonnerre. Le 1er novembre 1647, marraine à Neuvy, elle se dit femme de Claude-Paul de Beaujeu, mestre de camp d'un régiment de cavalerie.

(2) Achille du Fresnoy prenait son nom de la terre de Fresnoy en Picardie que ses ancêtres tenaient de temps immémorial. Il était frère de Jean du Fresnoy, grand-prieur de Champagne pour l'ordre de Malte, et fils d'Henri pour lequel la terre du Fresnoy avait été érigée en marquisat, au mois d'août 1652. Achille fut maréchal de camp, Conseiller d'État. Son mariage avec Éléonore de Tusseau est de 1658. Il en eut un fils, Nicolas (Voir *Mercure de France* du mois d'avril 1747, p. 184 et suivantes; La Chesnaye-Desbois).

marquise de Belval prenait Butteaux et le sixième de la seigneurie de Percey, sans compter une somme de 1750 francs que lui versait la marquise du Fresnoy, qui devait en outre lui servir une rente de 50 livres, dont les arrérages courraient du 1er janvier 1694, etc. (1).

En Edme-François de Beaujeu finissait le rameau de Villiers-Vineux, sorti de la branche de Chazeuil.

(1) Arch. de la Côte-d'Or, E, 734.

CHAPITRE V

RAMEAU DE LA MAISONFORT (1)

Claude de Beaujeu, fils de Jean II, seigneur de Chazeuil, et de N. de Montjeu, devint seigneur de la Maisonfort par son mariage avec Marie des Ulmes (2), fille de Jean et de Christine de Blosset (3). Marie était veuve de Jacques de Giverlay, avec lequel et Christine de Blosset, sa mère, elle vendait, le 19 avril 1518, avant Pâques, à Jacques de Veilhan, la seigneurie de Michangues, dépendant de Nevers, à cause de la châtellenie de Monte-

(1) La Maisonfort était un château élevé sur une motte au nord de Bitry (canton de Saint-Amand, arr. de Cosne, Nièvre).

(2) Les des Ulmes possédaient une partie de la Maisonfort depuis le commencement du XV^e^ siècle. Jean des Ulmes, en 1435, avait « fait résistance dans la Maisonfort, où il ne pouvait prétendre que la troisième partie ». Jean des Ulmes, seigneur de la Maisonfort, assistait, le 24 mars 1464, à un hommage du comte d'Auxerre à l'évêque (Lebeuf, *Hist. d'Auxerre*, t. I, p. 531). Un troisième Jean des Ulmes, seigneur de la Maisonfort, était au service du roi, en septembre 1493 (arch. de la Côte-d'Or, Peincedé, t. XXII, p. 908). Le 15 octobre 1511, noble seigneur Perrot des Ulmes, ayant procuration de son frère Jean, seigneur de la Maisonfort, avait rempli pour lui son devoir féodal. Jean était encore vivant en 1517 (abbé Marolles, *Inventaire des titres de Nevers*, col. 179). Le sceau de Jean des Ulmes, en 1468, portait burelé de dix pièces, avec un lion brochant sur le tout (Bib. nat.).

(3) Voir t. XIX, p. 298, note 1.

noison. Claude de Beaujeu, le 14 octobre 1523, avait donné son aveu et consentement pour l'établissement d'un bailliage à Auxerre. Il était dit seigneur de la Maisonfort, Bitry, Argenoul et Chassenay et paraissait pour lui et pour Marie des Ulmes, sa femme (1).

En 1533, il reprenait de fief pour la forêt de Lorme, dépendant de la châtellenie de Donzy (2) et pour Villiers et Argenoul, relevant de Saint-Verain (3).

Le 29 mars 1538, par un acte où se trouve encore attaché le sceau de son oncle François de Beaujeu, abbé de Saint-Germain, il prend à bail perpétuel, moyennant un cens annuel de 20 s. tournois, deux arpents de vignes à Irancy, appartenant à l'abbaye (4).

Claude mourut en 1541 et fut inhumé dans l'église de Saint-Germain d'Auxerre. Le 24 février 1542, Marie des Ulmes, sa veuve, faisait une donation pour célébrer chaque année un service funèbre pour son mari et Christine de Blosset, sa mère (5).

(1) Lebeuf, *Hist. d'Auxerre*, t. III, p. 393.

(2) Donzy, chef-lieu de canton, arr. de Cosne, Nièvre, était le siège d'une châtellenie importante, le Donzois.

(3) Saint-Verain, canton de Saint-Amand en Puisaye, arr. de Cosne, était aussi un fief des plus importants qui a donné son nom à une famille illustre.

(4) Arch. de l'Yonne, H, 1134. Ce sceau est fort endommagé.

(5) *Gallia Christ.*, t. XII.

Claude laissait les enfants suivants :

1° René ;

2° Edmée, mariée à Adrien du Chesnay, seigneur de Longueron, et veuve avant le 20 octobre 1576.

3° Jacqueline, épouse de Philippe de Prévost, seigneur de Senan, dont elle était veuve, le 20 octobre 1576, lorsqu'elle assistait, avec sa sœur, au mariage de Marie du Puys, fils de feu René du Puys et de Claudine de Prévost, avec Edmée d'Assue, fille de Louis, écuyer, seigneur de Chastenay-le-Viel, et de Louise de Canson (1).

RENÉ

René de Beaujeu, seigneur de la Maisonfort, de Coternoul et de Saint-Belin, plaidait à Gray, le vendredi 6 mars 1656, contre Guillaume de Beaujeu, seigneur de Volon (2). Il avait dû avoir en partage ce que son arrière-grand-père Jean I de Beaujeu avait reçu au territoire de Beaujeu, et pour lequel Jean II, son grand-père, se disait *seigneur dudit Beaujeu* et de Chazeuil. C'est ainsi qu'il se trouvait en procès avec son cousin Guillaume qui possédait le fief de la famille à Beaujeu.

(1) Abbé Marolles, *Inv. de Nevers*, col. 723.
(2) Arch. de la Haute-Saône, B, 556.

René était marié à Catherine de Florette (1), qui épousa, en secondes noces, Antoine de Thibotot, seigneur de Ligny. Il était mort en 1575, car cette année-là, sa veuve rendait son hommage pour la Maisonfort et Bitry (2), en même temps que sa belle-sœur Edmée de Beaujeu pour les terres et seigneurie d'Ouanne, Argenoul et Cyez, qui lui avaient été attribuées (3).

René avait eu de Catherine de Florette :

1° Claude II ;

2° Gilbert, qui a une partie de la Maisonfort, pour laquelle il reprend de fief avec son frère, en 1588, après la mort de leur mère (4) ;

3° Esther, épouse de Gille du Castel (5), seigneur de Sichamps (6) et auquel elle apporta Ouanne et Chastenay-le-Bas. Son nom figure sur

(1) Florette portait d'argent à trois glands de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or (Guichenon, *Hist. de Bresse*).

(2) Un monument funéraire pour la famille de Beaujeu existait dans une chapelle de l'église de Bitry qui est du XVIe siècle. Il n'en reste qu'une niche pratiquée dans le mur, et dont l'entablement est soutenu par des pilastres et des colonnettes à chapiteaux ornées de jolies figures d'enfants. Au milieu de rinceaux élégants se dessine l'écu burelé des Beaujeu. Une statue de femme agenouillée et en costume du milieu du XVIe siècle faisait partie de ce monument, mais elle est maintenant dehors de l'église. (*Répertoire archéologique de la Nièvre*, par le comte de Soultrait, Imp. Nat. 1875.)

(3) Arch. de la Côte-d'Or : Peincedé, t. XXVIII, p. 804.

(4) *Inv. de Nevers*, col. 566.

(5) Les armes des du Castel, de la Lorraine, étaient d'azur à une fasce bastillée d'argent surmontée de 3 châteaux du même.

(6) Sichamps, cant. de Premery, arr. de Cosne, Nièvre.

les registres paroissiaux de Cravans (1), où elle était marraine, le 16 avril 1594.

Esther de Beaujeu et son mari étaient encore vivants en 1624 et obtenaient le remboursement du droit d'éminage dans la ville de Mâcon, qui avait été vendu, le 31 mai 1522, à Philiberte Boulaise, dame de la Tour d'Orgelin, près Mâcon, son arrière-grand'mère, dont elle était héritière avec ses frères (2).

CLAUDE II

Claude II de Beaujeu, seigneur de Maisonfort, Argenoul, la Sablonnière, etc., reprenait de fief, en 1588, pour la Maisonfort. En 1593, pendant la ligue, le château de la Maisonfort, dont la garnison inquiétait les environs, fut investi par le duc de Nevers, qui avait avec lui cinq canons et deux couleuvrines, et força les ligueurs à capituler, le 25 avril (3).

En 1607, Claude renouvelait son hommage pour la Maisonfort, Argenoul, la Sablonnière.

Il avait épousé Marthe de Regnault, qui lui donna :

1° Elysée de Beaujeu, chevalier, seigneur de la

(1) Cravans, cant. de Vermanton, arr. d'Auxerre, Yonne.
(2) Arch. de la Côte-d'Or, B, 1257.
(3) *Société des sciences de l'Yonne*, t. XVIII, p. 235.

Maisonfort, etc., marié en 1620 à Rachel de Massy et mort peu de temps après. Il eut une fille posthume, Madeleine de Beaujeu, qui ne vécut que peu d'années, laissant, en 1625, sa succession à sa tante Eléonore.

2° Eléonore de Beaujeu, mariée en 1624 à Gédéon Dubois des Cours, seigneur de Favières, lieutenant d'une compagnie de cent hommes d'armes et que Bussy cherchait à brouiller avec Claude-Paul de Beaujeu, au siège de Mouzon, en 1653 (1). Gédéon devint par sa femme seigneur de la Maisonfort, après le décès de Madeleine, fille d'Elysée, et ses descendants conservèrent cette seigneurie qui fut érigée en marquisat pour eux, par lettres patentes du 7 novembre 1743 (2).

(1) Voir t. XX, p. 51.
(2) *Armorial de la Nièvre*, par M. de Soultrait, p. 154.

CHAPITRE VI

RAMEAU D'AUGEVILLE, DE MONTRÉAL ET DE MÉZILLES

CLAUDE

Claude de Beaujeu d'Augeville, Armoncourt, Montréal, était le septième enfant de Jean de Beaujeu III, seigneur de Chazeuil et de Gilberte de Beaurepaire (1). Il était par conséquent le frère du ligueur François de Beaujeu, et des deux chefs huguenots Jean et Paul, le premier commandant à Sisteron, et le second gouverneur de Montbéliard (2).

Resté avec ses frères et sœurs sous la tutelle de son oncle Philibert, évêque de Bethléem, il était encore bien jeune à la mort de ce dernier et dut avoir pour curateur son frère François. Dans tous les cas il fut placé comme page dans la maison des ducs de Bourbon-Montpensier, seigneurs de Saint-Fargeau (3). De page il passa

(1) Voir t. XIX, p. 287.

(2) Voir t. XIX, p. 287 et t. XX, p. 3.

(3) Louis II de Bourbon, duc de Montpensier, avait épousé en deuxièmes noces, le 4 février 1570, Catherine de Lorraine, fille du

écuyer, puis il arriva au titre de gentilhomme de la maison de monseigneur de Montpensier, capitaine de la ville et du château de Saint-Fargeau, maître des eaux et forêts et gouverneur de Puisaye (1); il paraît aussi dans un acte inséré le 5 mars 1602, sur les registres paroissiaux de Mézilles, avec le titre d'écuyer du roi.

Seigneur d'Augeville, il signa longtemps de ce nom. Devenu gouverneur de Puisaye, il acquit des biens dans le voisinage de Saint-Fargeau et notamment à Mézilles, où il possédait le château de Montréal qui existe encore (2). Il était aussi seigneur, par voie d'échange avec Philippe de Montmigny, de la Chapellerie et de la Motte-Ponceau, que ses descendants conservèrent jusqu'à la Révolution. Il avait épousé, en 1594,

duc François de Guise et sœur du Balafré. Elle portait à sa ceinture des ciseaux d'or destinés à tonsurer Henri III. Elle mourut sans enfants le 6 mai 1596. François de Bourbon (mort le 4 juin 1592), son beau-fils, fils de Louis II, avait pris pour femme, en 1566, Renée d'Anjou, comtesse de Saint-Fargeau, qui lui donna un fils unique, Henri de Bourbon, duc de Montpensier, né le 12 mai 1563, mort le 27 février 1608. Il avait épousé Catherine, duchesse de Joyeuse, remariée en 1611 à Charles de Lorraine, duc de Guise. Leur fille Marie de Bourbon, mariée le 6 août 1626 à Gaston de France, duc d'Orléans, fut la mère de mademoiselle de Montpensier.

(1) Puisaye, petite contrée de l'ancienne France, sur la rive droite de la Loire, faisait partie du Gatinais-Orléanais dont la capitale était Montargis. La ville principale était Saint-Fargeau, où Mlle de Montpensier dut se retirer par ordre, après la Fronde.

(2) Montréal était un manoir entre Saint-Fargeau et Mézilles, qui est du canton de Saint-Fargeau.

Françoise de Boulard (1), fille de Robert de Boulard, seigneur d'Armoncourt et veuve de Robert de Mareschal, seigneur de la Jonchère. Il la laissa veuve pour la seconde fois en 1627. Elle lui avait donné dix enfants :

1° Catherine, baptisée à Mézilles, le 28 février 1595 ;

2° Edme-Loup, né en 1596. Il fut seigneur d'Armoncourt, et épousa Barbe de Montdésir, encore vivante le 12 novembre 1668.

3° François, baptisé à Mézilles, le 17 mars 1598 ;

4° Gabriel, baptisé à Mézilles, le 22 février 1599 ;

5° Antoinette, dont l'acte de baptême n'a pas été trouvé ;

6° Henri, baptisé à Ronchères le 9 janvier 1606, et qui continue la famille ;

7° Catherine, baptisée à Ronchères, le 8 mars 1607.

8° Antoine, parrain à Mézilles, le 25 décembre 1614, religieux de Saint-Benoît, en 1631 ;

(1) Boulard portait d'argent à 3 aigles de sable membrés d'azur au franc quartier d'or chargé d'un lion d'azur armé et lampassé de gueules. C'était de la bonne noblesse, comme le prouve le mariage d'Henri de Boulard avec Marie de Boucher, des barons de Flogny (v. t. XIX, p. 352). La position de fortune devait aussi être des plus sérieuses, car le 2 mars 1602, François de Boulard donnait à l'église de Mézilles un parement d'autel de satin de Bourges vert, avec crucifix et image de Notre-Dame et de saint Jean, et garni de deux armoiries, *le tout en broderie d'or et d'argent.* (Registre paroissial de Mézilles.)

9° Edme, baptisé à Ronchères, le 17 mars 1612 ;

10° Jean, baptisé à Ronchères, le 5 octobre 1614, devint seigneur d'Augeville et vivait encore le 17 février 1634.

HENRI

Henri de Beaujeu, seigneur de Montréal, capitaine d'une compagnie de cavalerie au régiment d'Odancourt pour son Altesse Royale, était le sixième enfant de Claude de Beaujeu, seigneur d'Augeville et de Françoise de Boulard. Il se trouva l'aîné de la famille par le décès sans postérité de ses trois frères Edme-Loup, François et Gabriel.

Il avait eu le fief de Montréal, auquel il ajouta ceux de la Motte-Ponceau, du Portail, Maupertuis, la Guillottière, ce dernier avec un *manoir clos de murs* (1).

Il était mort le 26 janvier 1647. Il avait épousé Marie de Galteau (2), fille de *noble* Henri de Galteau, dont il eut :

(1) A. Dey, *Histoire du comté de Saint-Fargeau.*

(2) La famille de Gasteau ou Galteau était de la bourgeoisie de Sens, et après avoir fait fortune elle obtint d'entrer dans la noblesse. Claude Gasteau, écuyer, seigneur de la Batière, était commissaire des guerres en 1657. Son frère était contrôleur du grenier à sel de Sens (ville de Sens, G.G., 7 et 8) ; en 1682, Claude Galteau, sieur de la *Chatière,* était secrétaire des finances du duc d'Orléans (Arch. de l'Yonne, H, 1970).

1° Edme, né à Mézilles, le 3 février 1637, baptisé le 23 du même mois ;

2° Jacqueline, baptisée à Mézilles, le 9 septembre 1638 et déjà marraine le 19 mars 1639. Elle avait eu pour parrain René de l'Hôpital, marquis de Choisy (1) et pour marraine la femme de Jacques de Courtenay, seigneur de Chaugy (2). Elle épousa Claude de Gauville, lieutenant-colonel du régiment de Dampierre, et donna le jour à : *a*) Jean-Henri, né le 12 novembre 1663 ; *b*) Madeleine, née le 27 avril 1667, mariée à Gabriel Regnier, commissaire d'artillerie ; *c*) Françoise, née en 1666, morte à 50 ans, en 1717 ; *d*) Marie, baptisée le 4 novembre 1670. Après la mort de Jacqueline de Beaujeu, Claude de Gauville se remaria, 1° avant 1676 à Marie de Marchand ; 2° à Marie de la Mousse ;

3° Jean-Louis, écuyer, seigneur du Portail, né le 6 septembre 1640, baptisé seulement le 4 mars 1642 ;

4° Claude, seigneur d'Armoncourt et de Montréal, dont la femme, Marguerite Huot, était mar-

(1) Cette famille de l'Hôpital n'avait aucune parenté avec celle du chancelier de l'Hospital, mais elle n'en était pas moins illustre (Moreri).

(2) Les Courtenay de Chaugy descendaient de Pierre, fils naturel de Jean IV de Courtenay, issu de Pierre, septième fils du roi Louis le Gros. Une alliance existait avec les Gauville, car Jacques était fils de Marie de Gauville.

raine d'un enfant de Claude de Gauville et de Marie de la Mousse, le 20 avril 1678.

EDME

Edme de Beaujeu, seigneur de Mézilles, Laverne, lieutenant de chevau-légers avant d'être lieutenant dans le régiment *Mestre-de-camp* cavalerie, était le fils aîné d'Henri de Beaujeu et de Marie de Galteau. Marié en 1666 à Madeleine de Raganne (1), il était mort le 10 février 1695, car ce jour-là Madeleine se disait veuve, au baptême des deux jumelles nées de Madeleine de Gauville, fille de Jacqueline de Beaujeu. Le 2 novembre 1698, Madeleine de Raganne était marraine d'une cloche à Saint-Sauveur avec Pierre Nigot, seigneur de Saint-Sauveur (2), pour parrain.

Edme et Madeleine Raganne avaient eu :

1° Edme-Henri, né en 1667 ;

2° Louis-François, baptisé le 8 janvier 1672, et devenu capitaine de cavalerie ;

3° Edmée, baptisée à Mézilles, le 8 avril 1675, mais venue au monde le *mercredi* précédent.

(1) Éléonor de Raganne, écuyer, seigneur de Fontaine, était, en 1646, secrétaire du roi (d'Hozier).

(2) Pierre Nigot était fils de Jacques, qui de simple marchand à Auxerre, puis commis à la régie des coches d'eau, appartenant à Colbert, devint secrétaire des finances, doyen des Présidents de la Chambre des Comptes et mourut à Paris avec le titre d'écuyer (Arch. de l'Yonne, B, 188). Il fut inhumé à Saint-Sauveur.

4° Henriette, née en 1678, morte en 1733, mariée à 36 ans, le 19 mars 1714, à Jacques de Treigny (1), seigneur de Charmois, âgé de 32 ans, fils de Léonard et d'Edmée Roché. De ce mariage : *a*) Jacques, né le 20 juin 1714, marié le 11 janvier 1734 à Jeanne Carran ; *b*) Edme-Loup, né le 10 avril 1716.

5° David de Beaujeu, né le 26 mars, baptisé le 12 avril 1684, cornette dans le régiment de la *Cornette Blanche* en 1709, retiré du service le 28 avril 1716, témoin, en 1730, le 25 mars, au mariage de sa nièce Madeleine avec Jacques d'Estud, et au mariage, en 1734, de Jacques de Treigny, son neveu.

6° Marianne, née vers 1686, et marraine de son frère Edme;

7° Edme, né le 23 février 1690 ; il avait pour parrain son frère Louis et pour marraine, sa sœur Marianne, il mourut le 22 mars ;

8° Barbe *qui ne sait pas encore signer en* 1695, lorsqu'elle est marraine ;

9° Madeleine, marraine à Mézilles, le 7 avril 1703.

EDME-HENRI

Edme-Henri de Beaujeu, seigneur de Mézilles, où il possédait les fiefs de la Motte-Ponceau, de la

(1) Treigny, canton de Saint-Sauveur, arr. d'Auxerre, Yonne.

Guespière et de Romme, ce dernier acquis par lui le 6 septembre 1697 (1), était le fils aîné d'Edme de Beaujeu et de Madeleine de Raganne.

Né en 1667, il était lieutenant dans le régiment *mestre-de-camp* de cavalerie, en 1699, et se retira du service, en 1715, avec une pension du roi.

Le 17 mai 1727, il assistait à la réunion du conseil de fabrique de Mézilles pour la nomination du maître d'école. Le 25 août de l'année suivante, il était témoin, à Septfons, du mariage de Louis-Achille du Deffand avec Catherine-Françoise de Laverne.

Il mourut le 25 décembre 1748, à 82 ans, et reçut sa sépulture dans le chœur de l'église de Mézilles. Il avait épousé, le 21 avril 1714, à 48 ans, Constance de Treigny, âgée de 25 ans, fille de Léonard et d'Edmée Roché, et dont le frère, Jacques de Treigny, avait été marié, le 19 mars précédent, à Henriette de Beaujeu, sa sœur.

De son alliance avec Constance de Treigny, Edme-Henri I de Beaujeu avait eu :

1° Edmée-Constance, baptisée le 27 février 1715 ;

2° Madeleine, mariée le 18 janvier 1732 à Jacques d'Estud, veuf d'Edmée de Gauville et qui mourut le 9 juillet 1744 ;

3° Edme-Henri II ;

(1) A. Dey, *Histoire du Comté de Saint-Fargeau.*

4° David-Alexandre, baptisé le 20 février 1724, ayant pour parrain son oncle David de Beaujeu, et pour marraine Marguerite d'Estud. Il avait eu en partage les fiefs du Portail et de la Motte-Ponceau. Officier de cavalerie dans le régiment *Mestre-de-camp* général, il fut aussi dans les gens d'armes de la garde du roi.

Marié le 29 novembre 1758 à Marie-Angélique Le Maigre (1), fille de Charles-Alexandre Le Maigre, seigneur de Saint-Sauveur, avocat au Parlement, mort le 10 décembre 1770, et d'Angélique-Françoise Naulet. Il en eut : 1° Angélique-Françoise, morte à Saint-Fargeau, le 20 mars 1761 ; 2° Angélique, née le 24 novembre 1762, décédée le 3 décembre suivant et enterrée à Mézilles ; 3° Catherine-Adélaïde, née le 24 novembre 1763, morte le 11 mars 1785, à 22 ans ; 4° Edme-Alexandre, né le 8 juillet 1764, mort le 24 novembre à 3 mois 1/2. David-Alexandre mourut lui-même le 11 octobre 1782, à 58 ans et fut inhumé dans le cimetière de Mézilles.

(1) Charles Lemaigre de Croisy était aussi lieutenant des eaux et forêts. Au bas de son acte de décès, sur les registres de Saint-Fargeau, se trouve la signature de son frère, Etienne-Pierre-Alexis, ancien garde du corps du roi, et celle de son fils Charles-Alexandre-Maurice, écuyer, gendarme de la garde du roi.

EDME-HENRI II

Edme-Henri II, qualifié marquis de Beaujeu, seigneur de Mézilles, et de Nailly par sa femme, était fils d'Edme-Henri I et de Constance de Treigny.

Il épousa, le 28 avril 1739, Angélique d'Estud (1), fille de Jacques, seigneur de Nailly et d'Edmée de Gauville, lequel Jacques avait épousé en secondes noces, le 8 janvier 1732, sa sœur

(1) La famille d'Estud était d'origine écossaise. Quatre frères d'Estud ou d'Estut avaient suivi en France Jean Stuart qui fut connétable et était venu au secours du Dauphin Charles VII, vers 1418. En récompense de leurs services, on leur avait donné des fiefs conquis sur les Anglais. Ils avaient formé les d'Estud de Chastenay, d'Estud d'Assay, Estud de Nailly, et avaient eu des alliances dans les meilleures familles de la noblesse. Une branche forma les comtes et marquis de Tracy qui devinrent comtes de l'Empire et Pairs de France. Ils portaient : au 1 et 4, d'or à trois pals de sable; aux 2 et 3, d'or au cœur de gueules : devise : *don bien acquis* (*Armorial du Nivernais*, par le comte de SOULTRAIT, t. I. p. 265).

En 1765, après la mort de son frère aîné, le futur Louis XVI quittait le titre de duc de Berry pour celui de Dauphin. « Le chevalier de Beaujeu « qui était sous-gouverneur du prince, demanda alors sa retraite et par lettre du 18 avril, le roi voulut bien lui conserver les appointements attachés à sa charge. Pendant que le chevalier de Beaujeu était en fonctions, ordre lui avait été envoyé par M. de la Tour portant défense de se rendre à la cour avec sa femme et ses enfants. (Arch. nat. O, 405, nº 862; 407, nº 2 et 370).

Cette dame n'était pas d'assez grande noblesse, et cette circonstance démontre à elle seule que le chevalier de Beaujeu n'était pas Edme-Henri II, mais plutôt un membre de la famille Simon-Beaujeu. (V. t. XIX, p. 370, note 1.)

Madeleine-Catherine de Beaujeu qui devint ainsi sa belle-mère.

Edme-Henri II mourut le 20 mars 1791 (1), laissant Angélique d'Estud encore vivante. Elle lui avait donné les enfants suivants :

1° Jacques-Henri, vicomte de Beaujeu ;

2° Edme-Henri III, chevalier de Saint-Louis, baptisé le 22 mai 1741, capitaine au régiment de cavalerie Royal-Piémont, en 1770, colonel du régiment Royal, devenu à sa mort le 2e régiment de cavalerie, le 23 mai 1792. Il avait pour lieutenant-colonel Clarke, duc de Feltre (2) ;

3° Edmée-Angélique, née le 21 avril 1742, mariée le 8 janvier 1765 à Jean-Baptiste-Joseph-Pierre de Finance, fils de Jean-Baptiste et de Geneviève de Vatteré (3), dont Ange-Joseph-Pierre de Finance, baptisé le 16 février 1766, et qui se trouvait sur la liste des émigrés, en 1795.

(1) L'état de la noblesse pour l'année 1782, pages 130, 131, donne comme chef de la maison de Beaujeu, Edme-Henri de Beaujeu, marié à Angélique d'Estud, et cite leurs 6 enfants. Il existait, il est vrai, à Champlitte, Louis-Nicolas-François, fils de Charles-Louis. Mais Louis-Nicolas-François représentait une branche cadette qui remontait à Jean V, deuxième fils de François de Beaujeu, seigneur de Jauge, tandis que Edme-Henri descendait de Claude, frère du même François, c'est-à-dire remontait un degré plus haut, ce qui, d'après les lois de la féodalité, le rendait le représentant de nom et d'armes de la famille.

(2) Général Susane, *Cavalerie*, t. II, p. 35 et 45.

(3) Les de Finance, gentilshommes verriers de la Lorraine, existent encore dans la région.

Il avait été officier dans le régiment de Gévaudan ;

4° Lucrèce-Jeanne, née en 1743, religieuse hospitalière à Saint-Thomas de Villeneuve et qui prêta serment de fidélité à la République, le 7 pluviôse an II (26 janvier 1794), conformément à la loi du 3 septembre précédent ;

5° Marie-Madeleine, née le 24 septembre 1744. Elle habitait Mézilles et fut maintenue en possession de ses biens, lors de l'adjudication des terres des émigrés, dont faisait partie son frère Jacques-Henri.

6° David, baptisé le 21 février 1746, ayant pour parrain son oncle David-Alexandre, et pour marraine Anne Carran, femme de Jacques de Treigny, fils d'Henriette de Beaujeu, et son cousin ;

7° Elisabeth-Sophie, née le 26 avril 1752.

Angélique d'Estud, au moment de la Révolution, fut arrêtée et enfermée à Auxerre, puis renvoyée à Mézilles pour *être gardée à ses frais*. Mais la succession de son mari avait été partagée entre ses enfants, et son douaire avait été établi sur la portion de Jacques-Henri qui avait émigré, ce qui avait amené la confiscation de ses biens. De sorte qu'Angélique d'Estud se trouvait dans le besoin. Elle demanda donc à être déchargée de cet impôt forcé et au moins singulier. Le conseil de la commune fit droit à sa requête dans une délibération ainsi conçue : « 30 vendémiaire an III (21 octobre 1794) : Sur la représentation faite par

la citoyenne veuve Beaujeu, détenue dans cette commune depuis le 27 brumaire an II (17 novembre 1793) par arrêté du comité révolutionnaire de la commune d'*Auserre*, en date du 23 dudit, qui l'a renvoyée de la maison de réclusion libre de se retirer en sa maison pour y être gardée à *ces* frais sous la surveillance du comité révolutionnaire de cette commune, et depuis le décret de la suppression des différents comités établis dans chaque commune, par celle du conseil général de cette dite commune, ayant eu jusqu'à ce moment un garde à ses frais que l'indigence où elle se trouve la met dans l'impossibilité de pouvoir payer, elle réclame auprès du conseil général la justice qui lui est due de la décharger de ce garde. En conséquence, le conseil général prenant en considération l'exposition de la dite veuve Beaujeu, considérant que l'état véritable d'indigence où elle se trouve la met dans l'impossibilité de payer son gardien, considérant en outre son *impuissance pour arrêter la marche de la révolution*, a arrêté à l'unanimité qu'elle sera de ce jour déchargée de ce gardien qu'elle a eu à ses frais ; et ont signé : Maudhuy, Bourgeois, Gauthier, Colon (1). »

(1) Registre des délibérations de la commune de Mézilles, fol. 7.

JACQUES-HENRI

Jacques-Henri, vicomte de Beaujeu, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chef de brigade au corps royal de l'artillerie, régiment de Strasbourg, était fils aîné d'Edme Henri II et d'Angélique d'Estud. Il avait été baptisé à Mézilles, le 10 mars 1740.

Il était déjà capitaine d'artillerie, le 7 mai 1776, lorsqu'il assistait aux funérailles, à Mézilles, de Jean de Cazeau, ancien gouverneur des pages de la petite écurie et lieutenant-colonel du régiment d'Harcourt (1). Il s'était, cette année-là, distingué par quelque action d'éclat, car lorsqu'il fut gratifié, le 26 avril 1790, d'une pension de 300 livres sur la cassette royale, il est ainsi désigné : « Jacques-Henri de Beaujeu, vicomte, 49 ans, *guerre 1776*. 300 fr. : capitaine au corps royal d'artillerie (2). »

Lorsqu'arriva la tourmente révolutionnaire Jacques-Henri de Beaujeu, laissant à Mézilles sa mère, sa femme et sa fille, passa la frontière. Son nom figure sur la liste des émigrés du district de Saint-Fargeau extraite du procès-verbal

(1) Registres paroissiaux de Mézilles.

(2) Archives parlementaires: Pensions : 21 avril 1790. M. St. Leroy a publié les pensionnés francs-comtois dans le *Bulletin de la Société grayloise d'émulation*, 1899. (Voir t. XIX, p. 372, note 2.)

de la séance du 4 prairial an III (23 mai 1795). Il est inscrit ainsi :

« *Beaujeu-Jacques-Henri, de Mézilles, chef de brigade du corps royal d'artillerie.* »

Cette liste porte seize noms : le premier est celui d'Allard Edme-Nicolas, de la commune de Thury, *maréchal-ferrant*. Le second, Armand de Montmorency ; puis vient Jacques-Henri, le 3e. Cette situation entraînait la confiscation et la vente des biens de Jacques-Henri ; elle eut lieu le 6 mai 1793 (17 floréal an I) (1).

Le 3 germinal (23 mars) précédent, on avait déjà adjugé les jardins dépendant de la maison ci-devant de Jacques de Beaujeu, émigré. Le citoyen Blin, de Mézilles, était resté adjudicataire pour 50 francs. Le même jour, on avait fait murer la porte extérieure de la chapelle dépendant du château (2).

Jacques-Henri avait épousé Louise-Marie Aymon de Montépin (3), dont il avait eu Char-

(1) *Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne*, 1890. *La Révolution dans l'Yonne*, par H. Monceaux.

(2) On avait décidé aussi, dans la même séance, de supprimer la distribution du pain bénit à la messe du dimanche, par *mesure d'économie*. Dans les considérants, il est dit « qu'on ne veut contrarier la dévotion d'aucun citoyen, mais que cela ôte la subsistance de deux individus au moins par semaine, car ce pain pèse ordinairement vingt livres ». (Registres des délibérations, fol. 13.)

(3) Pierre-François-Aymon de Montépin, chevalier, seigneur de Montgazon et Soucy, est dans la liste des membres de l'ordre de la noblesse du Nivernais et Donziais, votant pour l'élection des dépu-

lotte-Louise-Henriette, née le 8 octobre 1783 et baptisée à Mézilles. Son parrain était Edme-Henri de Beaujeu II, son grand-père, et sa marraine Charlotte-Louise de Beaujeu, chanoinesse du chapitre noble et séculier de Saint-Louis, à Metz, représentée par Angélique d'Estud, aïeule de l'enfant.

Lorsque Jacques-Henri gagna la terre d'exil, sa femme et sa fille continuèrent à résider à Mézilles, et le 27 avril 1793, il leur était accordé un certificat de résidence ainsi libellé sur le registre :

« Certificat de résidence donné à la citoyenne Marie-Louise *Edmond*, femme de *Monsieur* Jacques-Henri de Beaujeu, émigré : âgée de trente-quatre ans, taille de cinq pieds ou environ, cheveux chataings, sourcils noirs, yeux gris, nez bien fait, bouche petite, menton rond, front ordinaire, visage uni et sans aucune cicatrice ; domiciliée à Mézilles, maison appartenant ci-devant à *Monsieur* Jacques-Henri de Beaujeu, émigré, et qu'elle y réside et y a résidé sans interruption avec la citoyenne Charlotte-Louise-Henriette de Beaujeu, sa fille, âgée de neuf ans, taille de trois pieds six pouces ou environ, cheveux et sourcils chataings, yeux bleus, nez ordi-

tés aux États Généraux (14 mars 1789). (*Armorial de la Nièvre*, par M. de Soultrait.)

naire, bouche grande, visage uni et sans aucune cicatrice, depuis le 14 ventôse (4 mars) 1790 jusqu'au 8 floréal (27 avril) ; en foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat qui a été donné en présence du certifié et de huit citoyens certificateurs, etc. (1) »...

Après la mort de sa mère, Charlotte-Louise-Henriette se retira à Paris, où elle mourut en 1858. Par son testament olographe, en date du 18 juin 1855, et déposé chez Me Demanche (2), elle léguait à l'ordre des dames de la Providence de Sens la somme de quarante mille francs, « à la charge par ledit ordre d'employer la totalité de cette somme à la fondation d'une école gratuite pour les petites filles dans la commune de Mézilles. Je désirerais aussi qu'une petite pharmacie fût établie dans cette école, pour le pansement des pauvres, ainsi qu'un ou deux lits, plus tard, pour de pauvres vieilles femmes, si cela peut se faire » (3)...

En Charlotte-Louise-Henriette finissait l'ancienne et illustre maison de Beaujeu de Fran-

(1) Registre des délibérations de la commune de Mézilles.

(2) Il a été impossible d'avoir, dans l'étude du successeur de M. Demanche, communication du testament de Mlle de Beaujeu.

(3) Registre des délibérations de la commune de Mézilles, 18 janvier 1859. (Le conseil municipal accepta le legs par six voix *contre une*.)

che-Comté (1), et son legs en faveur des pauvres et des malades constitue le dernier document sur cette famille. Le premier connu est une donation à l'abbaye de Bèze par Ponce de Beaujeu, en 1083.

Dr J. BERTIN.

(1) Le nom et les armes de Beaujeu ont été relevés de nos jours par la famille de Minette qui descend d'Anne de Beaujeu, fille de Scipion et de Jeanne de Noirefontaine et mariée, le 12 mai 1627, à Joachim de Minette, seigneur de Bassignan. (V. t. XIX, page 297).

-COMTÉ

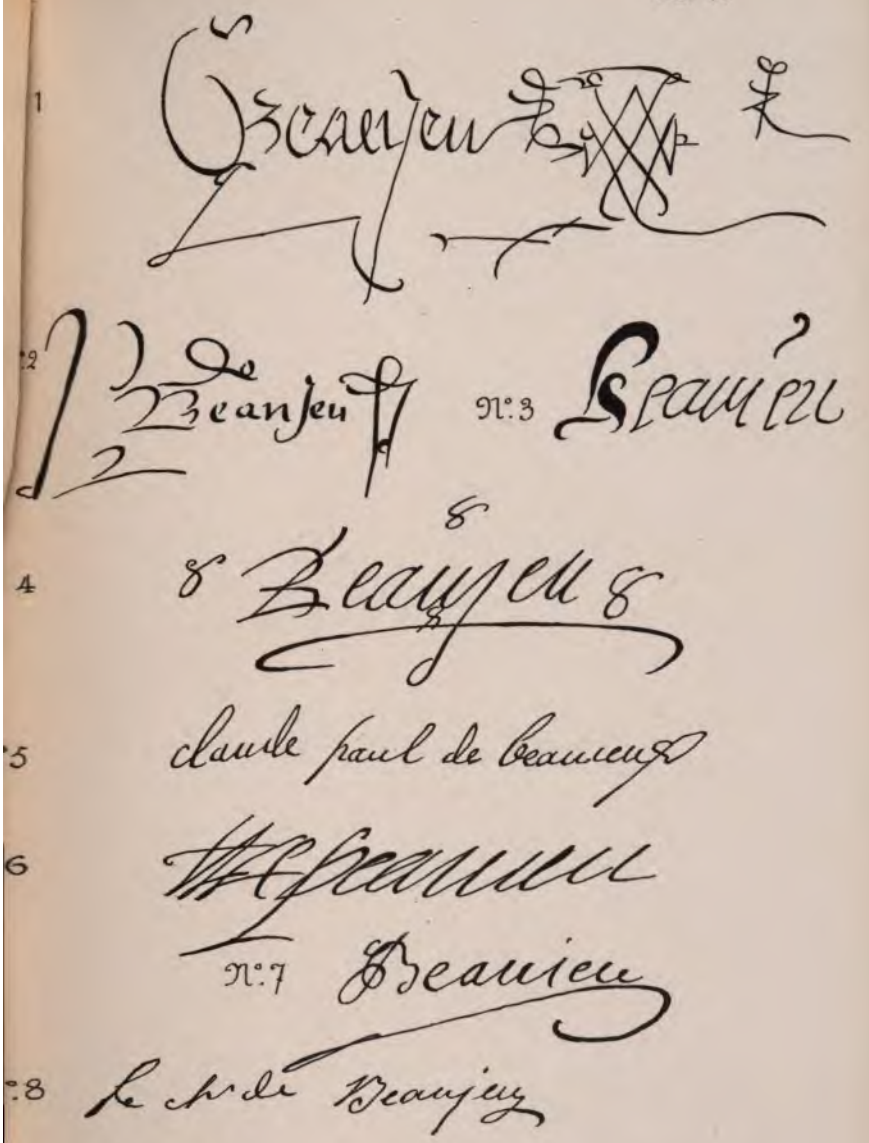

1. Guillaume de Beaujeu, aumônier de Saint-Bénigne de Dijon. (*Arch. de la Côte-d'Or*, H, 84.)
2. Philibert de Beaujeu, évêque de Bethléem, (Coll. de M. Chevalier, cons. à la Cour d'appel de Dijon.)
3. Paul de Beaujeu, gouverneur de Montbéliard. (*Arch. nationales*, K, 2186.)
4. Paul-François de Beaujeu, capitaine lieutenant de la compie de Gendarmes du duc de Mayenne (1).
5. Claude-Paul de Beaujeu, lieutenant général, commandant la cavalerie en Flandre, en 1648 (2).
6. Alexandre de Beaujeu, capitaine de chevau-légers, 1630. (*Arch. de Langres*, 691.)
7. Eugène-Frédéric de Beaujeu, gouverneur des Invalides, 1728-1730. (*Arch. de la Côte-d'Or*, E, 734.)
8. Edme-Henri de Beaujeu, colonel du régiment royal, en 1791. (Registres parois. de Mézilles, Yonne.)

(1) *Arch. de Langres*, 692.
(2) Registres paroissiaux de Villiers-Vineux, canton de Flogny, arr. de Tonnerre (Yonne).

TABLE DES NOMS

La première partie de ce travail a été publiée en 1903, dans le volume XIX des Mémoires de la Société bourguignonne de Géographie et d'Histoire, et la fin seulement dans le présent volume, qui est le XX[e]. La table des noms est donc faite en conséquence, c'est-à-dire que les chiffres romains XIX et XX, qui précèdent les numéros des pages, indiquent celui des deux volumes auxquels il faut se reporter.

Albret (d'), Henri II, fils de Jean, XIX, 290 note 2.
Jean, marié à Catherine de Nevers, XIX, 290 note 2.
Jeanne, mère d'Henri IV, *ib.*
Louise, femme de Charles de Croy, XIX, 309 note.
Marie, duchesse de Nevers, XIX, 276.
Alençon, François de France (duc de), XIX, 336.
Alsace (d') Louis, comte de Bossut, XIX, 321.
Amanzé (d') d'Escars, Charles, évêque de Langres, XIX, 306.
Jean, seigneur de Chazeuil, XIX, 296, 297.
Ambly (d') Claude-Jean-Antoine, XIX, 375.
Amboise (d') Le sieur, XIX, 304.
Emery, grand maître de Rhodes, XIX, 309.
Françoise, femme d'Alexandre de Beaujeu, XIX, 296.
Geoffroy, abbé de Cluny, XIX, 309.
Georges, cardinal de Rouen, XIX, 257, 308.
Jean, évêque de Langres, XIX, 308, 309.
Anglure (d') Charlotte, femme de François de la Rochette, XIX, 309 note 1.
Angoulevent (d') Antoinette, femme de G. de St-Martin, XIX, 265.
Philippe, seigneur de Renève, XIX, 253.
Poinsard, XIX, 265.
Anjou (d') René, duc de Lorraine, XIX, 312 note.
Renée, comtesse de Saint-Fargeau, XX, 64.
Le Duc, petit fils de Louis XIV et roi d'Espagne, XIX, 316 note 2.
Arc (d') Jeanne, XIX, 247.
Aremberg (d') Charles, marié à Anne de Croy, XIX, 320 note 2.
Arvisenet Christine, femme de Jean Tugnot, XIX, 377 note 1.
Assue (d') Edmée, fille de Louis, XX, 59.
Louis, marié à Louise de Canson, *ib.*
Aumont (d') Blanche, femme de François de Rochechouart, XIX, 270 note.
Jacques, marié à Catherine d'Etrabonne, *ib.*
le maréchal, XX, 19, 50.
Aunay (d') Jeanne, femme de Vauban, XIX, 357 note 1.
Autriche (d') Albert, souverain de la Franche-Comté, XIX, 303.
Anne, reine de France, XIX, 291 note.

Eléonore, 2e femme de François Ier, XIX, 276.
Maximilien, époux de Marie de Bourgogne, XIX, 254 note 2.
Baillet Jean, doyen de la Sainte-Chapelle de Dijon, XX, 36.
Baissey (de) Charles, abbé de Saint-Bénigne, XIX, 255.
Claude, seigneur de Tilchâtel, XIX, 271, 273, 337.
Jean, père de Claude, XIX, 286, 288.
Bascle (le) d'Argenteuil Catherine, 2e femme de Paul-François de Beaujeu, XIX, 357, XX, 32.
Charles, XX, 36.
François, XX, 44 note.
Louis, XIX, 333 note 2, XX, 44 note.
Bascle (le) de Moulins, Patrice, XIX, 347, 348 ; XX, 27, 28.
Pierre-François, XX, 44 note.
Batailler (de) François, évêque de Bethléem, XIX, 274 note 2.
Baudot, Jacqueline, femme de Cl. de Rochechouart, XIX, 285.
Lazare, fils de Philippe, XIX, 270, 281.
Philiberte, femme d'Alexandre de Saulx, XIX, 285.
Philippe, maître des requêtes au Parlement, XIX, 263, 270, 284.
Bauffremont (de) le colonel, gouverneur des Invalides, XIX, 366 note 2.
Henri, marié à Marie de la Rochefoucault, XIX, 291 note.
Marie-Claire, comtesse de Sennecey, *ib.*
Baugy (de) Eugène, seigneur du Buisson, XIX, 355.
Geneviève, femme d'Edme de Beaujeu, XIX, 353, 369, XX, 45.
Guillaume, seigneur du Fay, XIX, 855, XX, 50.
Nicolas, ambassadeur en Hollande, XIX, 353.
Bavière (de) Casimir, XIX, 301 ; XX, 16.
Charles VII, électeur de Bavière et empereur, XIX, 373.
Maximilien, fils de Charles VII, XIX, 373, 376, 377, 378.
Beaujeu-Forez (de) Humbert III, XIX, 382 note 2.
Beaujeu (de) de la branche aînée, Jeanne, XIX, 244.
Joffroy, XIX, 243.
Thibaut, XIX, 283 note 4.
Beaujeu-Montot (de) Antoinette, femme de Jacques de Vy, XIX, 251 note.
Barbe, femme de François de Grachaut, XIX, 311 note.
Claude II, XX, 14.
Claudine, fille de Pierre Ier, XIX, 265.
Edme-Nicolas-Louis, XIX, 244, 312 note, 370 note 3.
Etiennette, fille de Claude II, XX, 14.
Hardouin-Gaspard, XX, 47.
Jean-Claude, XX, 47.
Marc II, XIX, 329.
Pierre Ier, XIX, 247, 265.
Pierre, chevalier de Malte, XIX, 287, note 2.
Beaujeu - Volon (de) Charlotte, femme de Chr. de Choiseul, XIX, 329, 331, 338.
Claude II, XIX, 329.
Guillaume, XX, 59.
Guillemette, femme de Hugues de Montigny, XIX, 265, 336 note.
Jean II, XIX, 246, XX, 59.
Thibaut, XIX, 246, 247, 265, 336 note.
Beaurepaire (de) Gilberte, 2e femme de Jean III de Beaujeu, XIX, 283, 326, 330, XX, 3.
Jean, seigneur du Chesne, XIX, 283.
Beauvais (de), XIX, 339.
Bellay (du) René, XX, 40.
Belleval (de) Claude, XX, 33 note 1.
Belval : voir Largentier.
Berman (de) Anne-Appoline, femme

de Ch. Raymond de Beaujeu, XIX, 375, 377.
Antoine, seigneur d'Uzemain, XIX, 376 note.
Françoise, femme de Simon de Pouilly, *ib.*
Gabrielle-Elizabeth, femme de François-Antoine-Joseph de Maillard. XIX, 381, 382.
Hanus, XIX, 376 note.
Jean, valet de chambre du duc de Lorraine Charles III, *ib.*
Jeanne-Françoise-Gabrielle, XIX, 377, 378, 382.
Louis, XIX, 376 note.
Louis-Claude, fils d'Hanus, *ib.*
Nicolas, seigneur d'Uzemain, *ib*
Berteaux Louise-Catherine, femme d'Edme Duret, XX, 38 note 1.
Berteu (de) Pierre, mari de Madeleine du Mesnil, XX, 20 note 2.
Bethléem (évêques de) : François de Batailler, XIX, 274 note.
Philibert de Beaujeu, XIX, 275.
Martin Dulcis, XIX, 276.
Regnier VII, XIX, 276 note.
Bèze (de) Théodore, XX, 10.
Biencourt (de) Jacques, marié à Marguerite Duret, XX, 38 note.
Marie, femme du sieur de la Mothe, *ib.*
Marie-Madeleine, femme de Pierre de Boccace, *ib.*
Biron (de) le maréchal, XIX, 293, 335.
Blosset (de) Charles, lieutenant du gouverneur d'Auxerre, XIX, 298 note.
Christine, XIX, *ib.*, XX, 57, 58.
Claude, marié à Lucrèce de Beaujeu, XIX, 298.
Jean, gouverneur de Dijon, XIX, 252, 298 note.
Louis, *dit* le Bègue, XIX, 298 note.
Nicolas, *ib.*
Paul, *ib.*
Philippe, seigneur de Saint-Verain, *ib.*
Rogerin, *ib.*
Bois (du) des Cours Gédéon, XX, 52, 62.
Boissy (de), gouverneur d'Auxerre, XIX, 283.
Bonvalot Nicole, femme de Nicolas Perrenot, XIX, 329.
Boucher (de) Colombe, femme de Louis de Saint-Blaise, XIX, 347.
Edme, *ib.*
Marie, femme d'Henri de Boulard, XIX, 352.
Pierre, XIX, 355.
Bouillon (de) Baudouin, duc, XIX, 276 note.
Godefroy, *ib.*
Le duc de, XX, 11, 13.
Boulaise Philiberte, dame de la Tour d'Orgelain, XX, 61.
Boulard (de) Françoise, femme de Claude de Beaujeu, XX, 65.
Henri, mari de Marie de Boucher, XIX, 352.
Robert, seigneur d'Armoncourt, XX, 65.
Bourbon-Montpensier (de) François, XX, 64 note.
Henri, *ib.*
Louis II, XX, 20 note 3.
Marie, femme de Gaston de France, XX, 64 note.
Bourbon-Vendôme (de) Antoinette, duchesse de Guise, XIX, 327.
Bourdin Gilles, avocat du roi, XIX, 328.
Bresches (de) René, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, XIX, 260.
Bret (le), enseigne du régiment de Piémont, XX, 47.
Bretagne (de) Anne, reine de France, XIX, 290 note.
Bretagne, famille noble de la Champagne, XIX, 357.
Bretennière (de), XX, 10.
Brialle (Chandon de) Cl. Godefroy, XIX, 376 note, 377.
Briord (de), XX, 52.
Brisson, le Président, XIX, 339, note 2.

Brouillard (du) Claudine, femme de Cl. de Moreau, XIX, 332 note.
François, seigneur de Jauge, XIX, 281.
Jacques, seigneur de Saint-Cyr, XIX, 356.
Brunel (de) François, XX, 36.
Jean, XIX, 296.
Brunswick (le maréchal de), XIX, 365.
Bruslard, marquis de Genlis, Nicolas, XIX, 317.
Buffevant (de) Antoine, XIX, 377.
Charles, marié à Geneviève de Beaujeu, XIX, 357.
Louis, père de Charles, *ib.*
René, fils de Charles, *ib.*
La marquise de, XIX, 377.
Bussy (Louis de Clermont, seigneur de), XIX, 307.
Bussy-Rabutin, XIX, 352 note, 1 ; XX, 48, 51.
Butaux (le) Anne, femme du Président Duret, XX, 36.
Caffaro (de), XIX, 370.
Castel (du) Gille, mari d'Esther de Beaujeu, XX, 59.
Catinat, XIX, 317.
Cazeau (de) Jean, gouverneur des pages, XX, 76.
Chabannes (de) Marie, femme de Claude de Tende, XIX, 289.
Châlon-Arlay (de), prince d'Orange, Louis, XIX, 246.
Champdivers (de) Guyot, XIX, 263.
Jeanne, *ib.*
Chandio (de) Pierre, gouverneur d'Auxerre, XIX, 279 note 4.
Charmes (de) Catherine, 1re femme de Jean Ier de Beaujeu, XIX, 248.
Claude, abbé de Saint-Bénigne, XIX, 254.
Guillaume, XIX, 253.
Huguette, femme de Thibaut de Beaujeu, XIX, 248, 255.
Jean, XIX, 253.
Marguerite, 3e femme de Jean Ier de Beaujeu, *ib.*
Philibert, aumônier de Saint-Bénigne, XIX, 257.
Thierry, XIX, 249, 253.
Thierry, neveu du précédent, XIX, 252.
Chastenay (de) Guillaume, seigneur de Lanty, XIX, 327, 328.
Chastenois (de) Christine, femme d'Antoine de Berman, XIX, 376 note.
Châtelet (le marquis du), XIX, 313.
Châtillon (de) Guyotte, femme de G. de Champdivers, XIX, 263.
Châtillon-Coligny (de) François, XX, 10.
Chauffour (de) Marguerite, femme d'Antoine de Vaudrey, XIX, 327 note 2.
Chaugy (de) François, XIX, 358.
Melchior, seigneur de Vézinnes, XIX, 348.
Michel, père de François, XIX, 358.
Chaumont-Guitry (de) Jean, XIX, 339, 340.
Chazeuil (de) Guiot, XIX, 264.
Jacques, *ib.*
Chenel Jean, garde des joyaux du duc de Bourgogne, XIX, 250 note.
Chesnay (du) Adrien, mari d'Edmée de Beaujeu, XX, 59.
Chevalier François, seigneur de Pressures, XX, 38 note 1.
Chevrières (de) Melchior, marquis de Saint-Chamond, XX, 51 note 3.
Choiseul (de) Anne, XX, 5 note.
Antoine, baron de Lanques, *ib.*
Christophe, mari de Charlotte de Beaujeu, XIX, 329, 331, 338.
François, XX, 5 note.
Nicolas, seigneur de Lanques, XIX, 376 note.
Thècle, 2e femme de Hanus de Berman, *ib.*
Clarke, duc de Feltre, XX, 73.
Clément Jacques, assassin de Henri IV, XX, 18.

Clermont (de) Jeanne, femme de Jean de Méry, XIX, 327.
N, mari de Catherine de Vaudrey, *ib.* note.
Clermont d'Amboise (de) André-Louis, abbé de Reynel, XIX, 318.
Antoine, l'*aîné*, XIX, 289 note, 307.
Antoine, *le jeune*, baron de la Fauche, XIX, 306.
François, marié à Anne de la Rochette, XIX, 310, 311.
Françoise, femme d'Alexandre de Beaujeu, XIX, 289 note, 296, 306, 318.
Jean-Baptiste-Louis, XIX, 322, 324.
Louis Ier, fils d'Antoine, XIX, 307.
Louis II, marié à Diane de Pontailler, XIX, 308, 310, 314.
Louis III, XIX, 318.
Louis IV, marié à Thérèse Colbert, XIX, 321.
Louis-Jules-François, XIX, 311.
Marie-Françoise-Justine, XIX, 311, 321, 324, 372.
René, marié à Philiberte de Goux, XIX, 307.
René, marié à Jeanne de Toulonjon, XIX, 313 note.
Thomas, XIX, 307 note 1.
Clermont-Tonnerre (de) Charles, fils de Charles-Henri, XX, 42 note 2.
Clèves (de) Catherine, femme 1° d'Antoine de Croy, 2° d'Henri de Guise, XIX, 308, 318.
Charles, duc de Nevers, XIX, 276.
Colbert Jean-Baptiste, XIX, 370.
Charles, XIX, 321.
Thérèse, femme de Louis IV de Clermont d'Amboise, XIX, 321.
Coligny l'amiral, XIX, 294, 305, XX, 4.
Charles, marquis d'Andelot, XIX, 305.
Philibert, cousin de l'amiral, XIX, 303.
Marc, fils de Philibert, *ib.*
Comitin (de) Diane, 2e femme de Christophe de Beaujeu, XIX, 344.
Louis, seigneur de St-Privé, *ib.*
Courtenay (de) Jacques, seigneur de Chaugy, XX, 67.
Courtenay (de) Anne, femme de Sully, XX, 5.
François, *ib.*
Crecey (de) Jean, XIX, 264.
Nicolas, *ib.*
Crèvecœur (de) Ferry, XX, 5.
Croy (de) Adrien, maître d'hôtel de Charles-Quint, XIX, 309 note.
Antoine, prince de Porcien, XIX, 308, 313, 318.
Charles, prince de Chimay, XIX, 308 note 3.
Guillaume, duc de Soria, XIX, 309 note.
Guillaume, cardinal, *ib.*
Philippe, duc d'Aerschot, XIX, 320 note 2.
Cusance (de) Clériadus, XIX, 310, 311.
Vandelin-Simon, *ib.*
Cypières, voir Savoie-Tende.
Dammartin (de), colonel, XX, 11.
Nicole, femme d'Antoine de Beaujeu, XIX, 315.
Deffand (du) Louis-Achille, XX, 70.
Denié (de) Claude, marié à Marguerite de Beaujeu, XIX, 299.
Jean, seigneur de Chanteloup, *ib.*
Digoin (de), XX, 10.
Dinteville (de), XX, 19.
François, évêque d'Auxerre, XIX, 255.
Gabrielle, femme de Philibert de Coligny, XIX, 303.
Jean, seigneur de Saint-Bris, XIX, 288.
Dohna (de), le baron, XX, 10, 13.
Dormans (de) Suzanne, XX, 41 note 1.

Henri le Balafré, XIX, 308 note 2, 320, 335.
Marie, fille de François, et femme de Louis de Bourbon, XIX, 327.
Guitry (voir Chaumont-Guitry).
Harlay de Sancy (de) Nicolas, XIX, 339.
Hautemer (de), comte de Fervaques et de Grancey, XIX, 343.
Jeanne, femme de Jacques d'Etampes, *ib.* note.
Henriot Perpétue, XIX, 260.
Hôpital (de l') René, marquis de Choisy, XX, 211.
Huguerie (de la), XX, 11, 12.
Igny (d') Elyon, fils de Jacques, XIX, 263.
Jean, seigneur de Chazeuil, *ib.*
Isabelle d'Espagne, fille de Philippe II, XIX, 303.
Jonvelle (de), XIX, 37.
Jorquenay (de), XX, 10.
Joyeuse (de) Catherine, XX, 64 note.
Kinski (de) N., femme de Louis-Nicolas-François de Beaujeu, XIX, 374, 383.
Kœnigsmarck (de) Otto, XIX, 367.
La Baume Saint-Amour (de) Antoine, abbé de Luxeuil, XIX, 303.
Lac (du) Lancelot, gouverneur d'Auxerre, XIX, 280 note.
Marie, femme d'Edme le Rotier, *ib.*
Lacroix (de) Claude, marié à Louise de Moreau, XIX, 332 note, 369.
La Ferté-Senneterre (de), le maréchal, XX, 51.
Lambrey (de), le sire, XIX, 304.
Lampedan (de) Françoise, XX, 21.
Largentier Charles, baron d'Eguillon, XX, 41 note 1.
Georges, baron de Belval, mari d'Eléonore de Beaujeu, XX, 185.
Henri, baron de Chapelain, XX, 185 note 1.
Louis, vice-amiral de Guyenne, *ib.*
Nicolas, greffier de la prévôté de Troyes, *ib.*
Largentière (de) Pierre, avocat au conseil du roi, XIX, 324.
Larnage (de) Lucrèce, fille de N. et d'Isabelle de Beaujeu, XIX, 297.
Lascaris (de) Anne, femme de René de Savoie, XIX, 289.
Laval (de) Charlotte, femme de l'amiral Coligny, XIX, 305, note 2.
Lefort Edmée, femme d'Odo de Fauquenberg, XX, 6.
Léger Claude, XX, 5 note 1.
Françoise, femme d'Adrien de Fauquenberg, XX, 5, 22.
Le Grand Claude-Louise, femme de Louis-Nicolas-François de Beaujeu, XIX, 374.
Clément, docteur en médecine, *ib.*
Lénoncourt (de) Jeanne, femme de Jean de Baissey, XIX, 264, 271, 273, 337.
Le sieur de, XIX, 304.
Le Normand Jacques, XIX, 279.
Marie, fille de Jacques, XIX, 282.
Lesdiguières (de), maréchal, XIX, 292 note 2.
Ligne (de) Jean, marié à Marguerite de la Marck, XIX, 320 note 2.
Longuejoue (de) Jeanne, femme d'Antoine de Clermont, XIX, 307.
Longueil (de) Catherine, femme d'Edme de Boucher XX, 27.
Lorraine (ducs de) :
Charles I, XIX, 324.
Charles II, XX, 14.
Charles III, XIX, 376 note.
Henri II, XIX, 343.
René d'Anjou, XIX, 312 note.
Lorraine (de) Louis, abbé de Saint-Germain d'Auxerre, XIX, 257 note.
Louise, femme du roi Henri III, XIX, 337.
Catherine, fille de François de Guise, XX, 63, 64.

Loze (de) Marguerite, dame de Chazeuil, XIX, 247.
Loyauté Edmée, femme de Clément Legrand, XIX, 374.
Lugny (de) Marguerite, femme d'Etienne de Saint-Martin, XIX, 265 note.
Lutzelbourg (de) Renée, femme de Nicolas de Choiseul, XIX, 376 note.
Luyt ou Le Vuyt David, bailli d'Epineul, XIX, 355 note 1.
François, seigneur de Cheu, *ib.*
Françoise-Henriette, fille de François, *ib.*
Louis, marié à Louise de Beaujeu, XIX, 354.
Pierre, fils de Pierre, avocat du roi à Sens, XIX, 355 note.
Madiot (de) Blaisotte, femme de Christophe de Beaujeu, XIX, 331, 344.
Magny Barthélemy, archidiacre de Tarbes, XIX. 257.
Philippe, conseiller à la Chambre des Comptes, *ib.*
Maigre (le) Charles-Alexandre, seigneur de St-Sauveur, XX, 71.
Etienne-Pierre-Alexis, *ib.* note.
Marie-Angélique, femme de David-Alexandre de Beaujeu, *ib.*
Maillard (de) François-André-Joseph, XIX, 382.
Mailly (de) Adrien, XIX, 274 note.
Alexandre, chevalier de Malte, XIX, 287 note 2.
Claudine, femme de Philippe Baudot, XIX, 263, 268, 271, 284.
Jeanne, femme de Claude II de Beaujeu-Volon, XIX, 329.
Louise, femme de Louis Phélippeaux, marquis de la Vrillière, XIX, 368 note 2.
Mairet Jean ; ses petits-fils, Jacques et Jean, XX, 9.
Maisey ou Maissey (de) Antoinette, femme de Gauthier de Vaites, XIX, 248.
Jean, XIX, 252.
Malain (de) Aimé, chevalier de Malte, XIX, 287 note 2.
Mandres (de) Africain, chevalier de Malte, *ib.*
Georges, chev. de Malte, *ib.*
Mantoue, Charles II de Gonzague, duc de), XX, 33 note 2.
Marbœuf (de) Guillaume, XIX, 252.
Marchand (de) Marie, 2e femme de Claude de Gauville, XX, 67.
Marck (de la) Marguerite, femme de Jean de Ligne, XIX, 320 note 2.
Mareschal (de) Robert, XX, 65.
Marivault (de) Hardouin de Lisle marquis, XIX, 365 note 1.
Marmier Anne, femme de Jean de Baissey, XIX, 286.
Clériadus, comte de Salnove, XIX, 304 note 2.
Hugues, Président au Parlement de Dôle, *ib.*
Simon, comte de Salnove, *ib.*
Mas (du) Gabrielle, Gaston, Jacques, etc., XX, 22.
Massy (de) Rachel, femme d'Elysée de Beaujeu, XX, 62.
Mayenne (de) Charles de Lorraine, XIX, 335.
Ménard Quantin, archevêque de Besançon, XIX, 248.
Méry (de) Claudine, femme de François de Beaujeu, XIX, 327, 330, 331.
Itier, père de Claudine, XIX, 327.
Jean, père d'Itier, *ib.*
Mesgrigny (de) Françoise, XIX, 357 note 1, 367.
Jacques-Louis, comte d'Aunay, XIX, 357, note 1.
Mesnil (du), capitaine de dragons, XIX, 370.
Edme, XX, 5.
Madeleine, femme de Pierre de Berteu, XX, 20 note 2.
Madeleine, femme de Paul de Beaujeu, XX, 3.
Marguerite, XX, 5.

Marie, XX, 5.
Nicolas, seigneur d'Arentières, XX, 3, 22 note 1.
Mesnil-Simon-Beaujeu (du), XIX, 370 note 1.
Minette (de) Joachim, mari d'Anne de Beaujeu, XIX, 297.
Mipont (de) Jeanne, XIX, 265 note.
Miremont (de) Charlotte, femme d'A. de Clermont, XIX, 306.
Monchy (de) Antoine, XIX, 345, note 3.
Barbe, femme d'Hector de Saint-Blaise, XIX, 345, 346.
Catherine, femme de Jacques de Grancey, XX, 47 note 2.
Charles, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France, XX, 45.
Claudine, mère de Charles, *ib.*
Georges, 345 note 3, XX, 45.
Mont-Saint-Léger (de) Jean, XIX, 247.
Montaigu (de) Claude, seigneur de Couches, XIX, 251.
Montbéliard (de) Agnès, XIX, 309 note 1.
Montdésir (de) Barbe, femme d'Edme-Loup de Beaujeu, XX, 65.
Montépin (de) Louise-Marie, femme de Jacques-Henri de Beaujeu, XX, 77.
Pierre-François, *ib.*
Montfort (de) duc, XIX, 316.
Marquis, XIX, 337.
Montigny (de), XX, 5.
Guy, XIX, 271, 272, 336.
Huguenin, marié à Guillemette de Beaujeu, XIX, 265, 336.
Montjeu (de) Claudine, femme d'Adrien de Mailly, XIX, 274 note.
Jean, père de Claudine, *ib.*
N. femme de Jean II de Beaujeu, XIX, 274.
Montjou (de) Antoine, 1er mari de Madeleine du Mesnil, XX, 20.
Jean, fils d'Antoine, *ib.*
Montlouet (de), XX, 11.
Montmorency (de), Armand, émigré, XX, 77.
Montpensier (Mlle de), XIX, 356, XX, 64 note 1.
Moreau (de) Barbe, femme de Marc-Antoine de Beaujeu, XIX, 332 note 1, 352.
Charles, XIX, 355 note 1.
Claude Ier, XIX, 332.
Claude II, *ib.*
Jean, infirmier à Saint-Bénigne, XIX, 261 note 1.
Jean, marié à Marie de Beaujeu, XIX, 331, 332.
Jeanne, femme de Michel de Chaugy, XIX, 358.
Louise, femme de Claude de Lacroix, XIX, 332 note, 369.
Marie, femme de Pierre Vuyt, XIX, 322 note, 355 note 1.
Mothe (de la), XX, 38 note.
Gilbert, XX, 22, 23, 26.
Guillaume, XX, 22.
Mousse (de la) Marie, 3e femme de Claude de Gauville, XX, 67.
Moustier (de), Mis de la Tour, XIX, 317.
Nettancourt (de) Jeanne, veuve de Ph. de Tournebulle, XIX, 297.
Neufchâtel (de) Jean, seigneur de Montaigu, XIX, 252.
Thibaut VIII, marié à Agnès de Montbéliard, XIX, 249, 309 note 1.
Nevers (Guillaume II, comte de), XIX, 276 note.
Guillaume IV, *ib.*
Nicolaï de Soisson Madeleine, femme de J. de Brunel, XIX, 296, 297.
Pons, marié à Françoise de Beaujeu, XIX, 295.
Nigot Pierre, seigneur de Saint-Sauveur, XX, 68 note 2.
Noirefontaine (de) Jean, seigneur du Buisson, XIX, 297.
Jeanne, femme de Scipion de Beaujeu, *ib.*

Noue (la), XX, 11.
Occort ou Occourt (le conseiller d'), XX, 17.
Orléans (d') Gaston, frère de Louis XIII, XX, 20 note 3.
Orsans (d') Gilette, femme de Jean de Saint-Mauris, XIX, 274.
Pacy (de) Gauthier, seigneur de Saint-Florentin et de Jauge, XIX, 284.
Pallas (de) Françoise, femme de Charles-Louis de Beaujeu, XIX, 371.
Joseph, capitaine de vaisseau, *ib.*
Pallasse (de) Jean, curé de Maizières-sur-Amance, *ib.* note.
Nicolas, prieur de Coublans et de Fouvent, *ib.* note.
Papes : Innocent VIII, XIX, 254.
Léon X, XIX, 258.
Paul III, XIX, 277.
Urbain VIII, XX, 36.
Parfait Anne, femme de Nicolas de Baugy, XIX, 353.
Honoré, seigneur de la Garancière, *ib.* note.
Pelletier Jean, chanoine de la Ste-Chapelle de Dijon, XIX, 268.
Perrenot de Granvelle Frédéric, XIX, 329.
Nicolas, ministre de Charles-Quint, *ib.*
Pesselièvre Pierre, religieux de St-Germain d'Auxerre, XIX, 257.
Pibrac (le baron de), XX, 48.
Pitoizet d'Obtrée Jean-Baptiste, gentilhomme servant de la reine, XIX, 333.
Marie-Anne, *ib.* note 2.
Poitiers (de) Jean, XIX, 247.
Pol de Rhode Françoise, 2e femme d'André Duret, XX, 37.
Pont-à-Mousson (le marquis de), XX, 14.
Pontailler (de) Adrien, chevalier de Malte, XIX, 287 note 2.
Diane, femme de Louis II de Clermont d'Amboise, XIX, 308 note 1, 310.
Louis, marié à Anne de Vergy, XIX, 308 note 1.
Pontville (de) Françoise, femme de Louis le Bascle, XX, 44.
Porte (de la) Pierre, conseiller du roi, XIX, 288.
Prévost (de) Claudine, XX, 59.
Philippe, mari de Jacqueline de Beaujeu, *ib.*
Puys (du) Marie, fille de René et de Claudine de Prévost, *ib.*
Quelain (de) Marguerite, femme de Pierre de Boucher, XIX, 355.
Quiqueran-Beaujeu (de) Sibyle, femme de Jacques de Grasse, XIX, 294 note 3.
Radzivil Jean, XIX, 363.
Raganne (de) Léonor, XX, 68.
Madeleine, femme d'Edme Ier de Beaujeu, *ib.*
Ramet Jean, bailli de l'abbaye de Saint-Bénigne, XIX, 269.
Ray (de) Anne, femme d'Antoine de Choiseul, XX, 5 note.
Bernard, seigneur de Beaujeu, XIX, 246.
Regnault (de) Marthe, femme de Claude II de Beaujeu-Maisonfort, XX, 61.
Reinach (de) Jacques, XIX, 251 note.
Melchior, *ib.*
Richard, *ib.*
Reischack Samuel, bailli du comté de Montbéliard, XX, 14.
Remilly (de) Marie, femme de 1° Etienne de Thou, 2° de Claude de Beaujeu, XIX, 265.
Reynel (de) Viard, sa femme Ermengarde, XIX, 312 note 2.
Ribeaupierre (de), XX, 5.
Richelieu (cardinal de), XX, 30.
Rieux (le comte de), XX, 47.
Rigny (de) Foulque, XIX, 303 note 1.
Rivière (de la), mousquetaire, XIX, 370.
Rochechouart (de) Christophe, XIX, 270.

Claude, XIX, 285.
François, XIX, 290 note 1.
Rochefoucault (de la) Marie, comtesse de Randan, XIX, 291 note.
Rochette (de la) Anne, XIX, 310. 324, 372.
César, seigneur de Sercey, XIX, 309.
Edmée, femme de Jean Duban, XIX, 333.
François, fils de Gérard, XIX, 309 note 1.
Françoise, religieuse à Benoitevaux, XIX, 310.
Gérard, XIX, 309 note.
Jean, *ib.*
Jean, abbé de Bèze, *ib.*
Oudot, Roche I^re^, Roche II, etc., *ib.*
Rohan (prince de), XIX, 316.
Rois de France :
Charles VII, XIX, 316 note 1, 332 note.
Charles VIII, XIX, 261, 262, 290 note 2.
Charles IX, XIX, 288.
François I^er^, XIX, 256, 262, 276.
Henri II, XIX, 277.
Henri III, XIX, 336, 341 ; XX, 17, 18.
Henri IV, XIX, 301, 341, 363 note 2 ; XX, 17, 18.
Jean le Bon, XIX, 263.
Louis XI, XIX, 263.
Louis XII, XIX, 262, 267 note, 290 note 2.
Louis XIII, XIX, 343.
Louis XIV, XIX, 316 note 3, 363.
Louis XV, XIX, 380.
Rois de Pologne :
Casimir I^er^, XIX, 362 note 2.
Casimir II, XIX, 363 note.
Michel, XIX, 362 note 2.
Rollet (du) Jeanneton, femme de Nicolas du Mesnil, XX, 5, 22.
Ronsard, poète français, XIX, 342.
Rotier (le) Edme, fils d'Henri, XIX, 280 note, 337 note 1.
Edmée, femme de Louis d'Etampes, *ib.*
Henri, gouverneur d'Auxerre, XIX, 279.
Jeanne, femme de Jean III de Beaujeu, *ib.*
Rougemont (de) Pierre, XIX, 252.
Alexandre, bâtard, XIX, 298, 299.
Rupt (de), *dit* de Goux, marié à Catherine de Vienne, XIX, 307.
Philiberte, épouse de René de Clermont, *ib.*
Rye (de) Jean, seigneur de Tilchatel, XIX, 248.
Sacquenay (de) Martin, marié à Guillemette de Beaujeu, XIX, 249, 253.
Saint-Belin (de) François, aumônier de St-Bénigne, XIX, 260.
Saint-Blaise (de) Anne, épouse de Paul-François de Beaujeu, XIX, 346.
Catherine, femme de Jean V de Beaujeu, XIX, 345, 346, 348.
Hector, père des précédentes et de Louis, *ib.*
Louis, *ib.*
Saint-Loup (de) Anne, femme de Thierry de Charmes, XIX, 250.
Catherine, femme de Pierre de Bauffremont, XIX, 250 note 1.
Claudine, mariée à Melchior de Reinach, XIX, 251.
Etienne, XIX, 250 note.
Girard, époux de Jeanne de Saint-Remy, *ib.*
Jean, fils de Girard, *ib.*
Simon, marié à Marguerite de Vy, XIX, 251 note.
Saint-Martin (de) Etienne, XIX, 265 note.
Guillaume I^er^, XIX, 264, 265, 266, 268.
Guillaume II, XIX, 265 note.
Jean, *ib.*
Saint-Mauris (de) Catherine, 2^e^ femme de Jean II de Beaujeu, XIX, 272, 273.

Jean, *dit* Berchenet, père de Catherine, *ib.*
Saint-Seine (de) Arnould, XIX, 263.
Sallazart (de) Hector, gouverneur d'Auxerre, XIX, 279 note 4.
Louis, marié à Catherine de Beaujeu-Montcoquier, *ib.*
Tristan, archevêque de Sens, *ib.*
Salm (de) comte, XX, 15.
Salnove (de) (Clériadus de Marmier), XIX, 304.
Saulx (de) Alexandre, seigneur de Vantoux, XIX, 285.
Saumaise (de), XX, 10.
Savoie-Tende (de) Anne, XIX, 289, 307.
Claude, XIX, 289, 292, etc.
Honorat, comte de Sommerive, *ib.*
Philibert, grand-père de François Ier, XIX, 289.
René, *grand bâtard* de Savoie, *ib.*
René, fils de Claude, XIX, 293.
Sorrèze, baron de Cypières, XIX, 289, 293.
Saxe (de) Marie-Anne, Electrice de Bavière, XIX, 377.
Semoutier (de) Jeanne, femme de Jean de la Rochette, XIX, 309 note 1.
Séraucourt (de) Elisabeth, femme de L.-Cl. de Berman, XIX, 376 note.
N., femme de Cl. Godefroy de Brialle, *ib.*
Sévigné (Mme de), XIX, 379 note.
Séville (de la), XX, 54.
Sobieski Jean, roi de Pologne, XIX, 362 note 2.
Soubméremont (de) Louis, XX, 6.
Stuart Guillaume, seigneur de Vézinnes, XX, 5.
Jean, connétable de France, XX, 72 note.
Sully, ministre d'Henri IV, XX, 5 note.
François, frère de Maximilien qui précède, XIX, 362 note 1.
Tabourot (de Véronnes) Guy, conseiller du roi, XIX, 286.
Tavannes (Claude de Saulx, marquis de), XIX, 313.
Guillaume, fils du maréchal, XIX, 334, 337.
Terras Claire, femme de Joseph de Pallas, XIX, 371.
Thélys (de) Nicolas, XIX, 357.
Thiard (de) Jean, gouverneur d'Auxerre, XIX, 280 note 1.
Pernette, femme d'Henri le Rotier, XIX, 280.
Thibotot (de) Antoine, XX, 60.
Thou (de) Christophe, XIX, 328.
Etienne, XIX, 265.
Toulonjon (de) Antoine, XIX, 247.
Jeanne, femme de René de Clermont, XIX, 312 note.
Jean-Baptiste, marié à Marie-Justine de Clermont, XIX, 311, 321.
Leonel, père de Jean-Baptiste, XIX, 311.
Marc, père de Leonel, *ib.*
Tournebulle (de) Jeanne, femme de J. de Noirefontaine, XIX, 297.
Philippe, seigneur de Bussy, XIX, 318.
Treigny (de) Constance, femme d'Edme Henri Ier de Beaujeu, XX, 70
Jacques, XX, 69, 70, 74.
Léonard, père de Jacques, XX, 69.
Tugnot Barbe, femme de Nicolas de Berman, XIX, 376, note, 377.
Jean, père de Barbe, XIX, 377, note 1.
Trémouille (de la) Guillaume, XX, 5.
Turenne (le maréchal de), XX, 48, 50, 53, 54.
Tusseau (de) Charles, conseiller du roi, XX, 55.
Eléonore, femme de Claude-Paul de Beaujeu, XIX, 356, XX, 37, 43, 55.
Ulmes (des) Jean, seigneur de la Maisonfort, XX, 57 note 2.

Marie, femme de Claude de Beaujeu, XIX, 275, 298 note, XX, 57, 58.
Perrot, frère de Jean, XX, 57.
Ussel (marquis d'), XIX, 316.
Uzemain (d') Louise, femme de Louis de Berman, XIX, 376 note.
Vaillant (le) Gérard, XIX, 247.
Vaites (de) Etienne, XIX, 264.
Gauthier, seigneur de Chazeuil, XIX, 248, 264.
Jean, XIX, 252.
Jeanne, fille de Gauthier, XIX, 264.
Marguerite, 2e femme de Jean Ier de Beaujeu, XIX, 248, 264.
Valavoire, XIX, 293.
Valette (de la), duc d'Epernon, XX, 51 note 2.
Vassan (de) Guillaume, marié à Anne de Beaujeu, XIX, 296.
Jean, *ib.* note 3.
Vassé (de), maréchal de camp, XX, 47.
Vauban, XIX, 357 note 1.
Charlotte, fille de Vauban et femme de René de Buffevant, *ib.*
Vaudrey (de) Antoine, XIX, 327, note 2.
Catherine, *ib.*
Claude, seigneur de Marac, XIX, 327.
Claude-Henri-Eugène, XIX, 379 note.
Veilhan (de) Jacques, XX, 57.
Vendôme (le duc de), XIX, 317.
Verdun (de), colonel, XX, 11.
Vergy (de) Anne, femme de Louis de Pontailler, XIX, 310 note 2.
Béatrix, mariée à Vandelin-Simon de Cusance, *ib.*
Cleriadus, *ib.*
Vienne (de) Catherine, femme de Jean de Rupt, XIX, 307.
Catherine, femme de Thibaut de Beaujeu, XIX, 383 note 4.
François, chevalier de Malte, XIX, 287, note 2.
Jeanne, femme de Guillaume d'Etrabonne, XIX, 251.
Madeleine, épouse de Christophe de Rochechouart, XIX, 270.
Vignan (du) Charlotte, XIX, 356.
Villars (le maréchal de), XIX, 364, 365.
Villebraillon (de) Jacques, marié à Marie Anne de Beaujeu, XIX, 351.
Villeneuve (de) Anne, mariée à Jean de Foix de Gurson, XIX, 289.
Jean, seigneur de Tourette, *ib.*
Louis, XIX, 294 note 3.
Marthe, femme de Jean IV de Beaujeu, XIX, 289, 294, 320, 338.
Villeroi (le maréchal de), XIX, 316.
Villey (de), XX, 12.
Volfgang, duc des Deux-Ponts, XX, 5.
Vurtemberg (de) Frédéric, comte de Montbéliard, XIX, 302, note 1, 340.
Louis, XX, 16.
Vy (de) Jacques, marié à Antoinette de Beaujeu, XIX, 251 note.
Marguerite, femme de Simon de Saint-Loup, *ib.*

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

PIERRE-JOSEPH ANTOINE

Ingénieur en chef de la province de Bourgogne

PAR CL.-X. GIRAULT

Publié par A. CORNEREAU

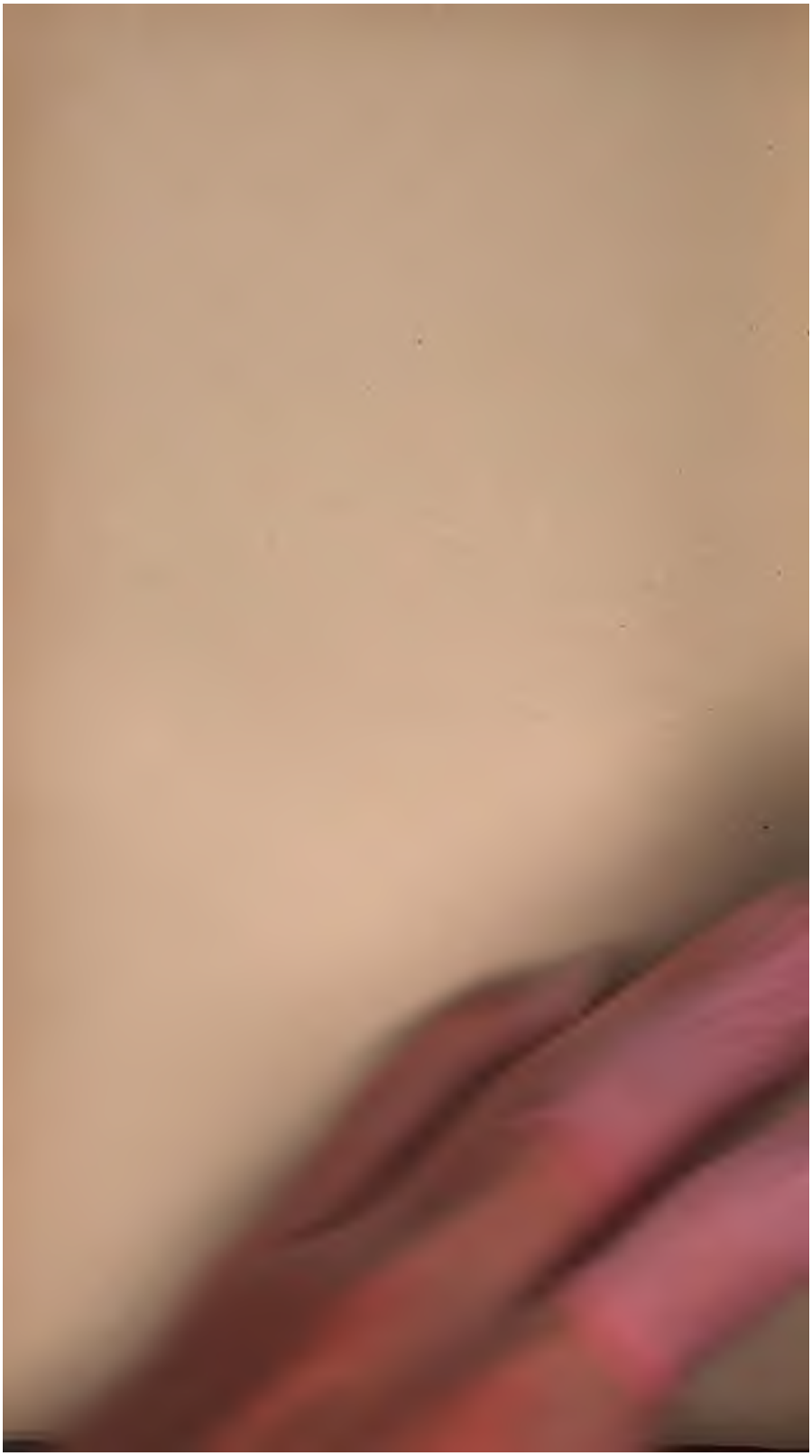

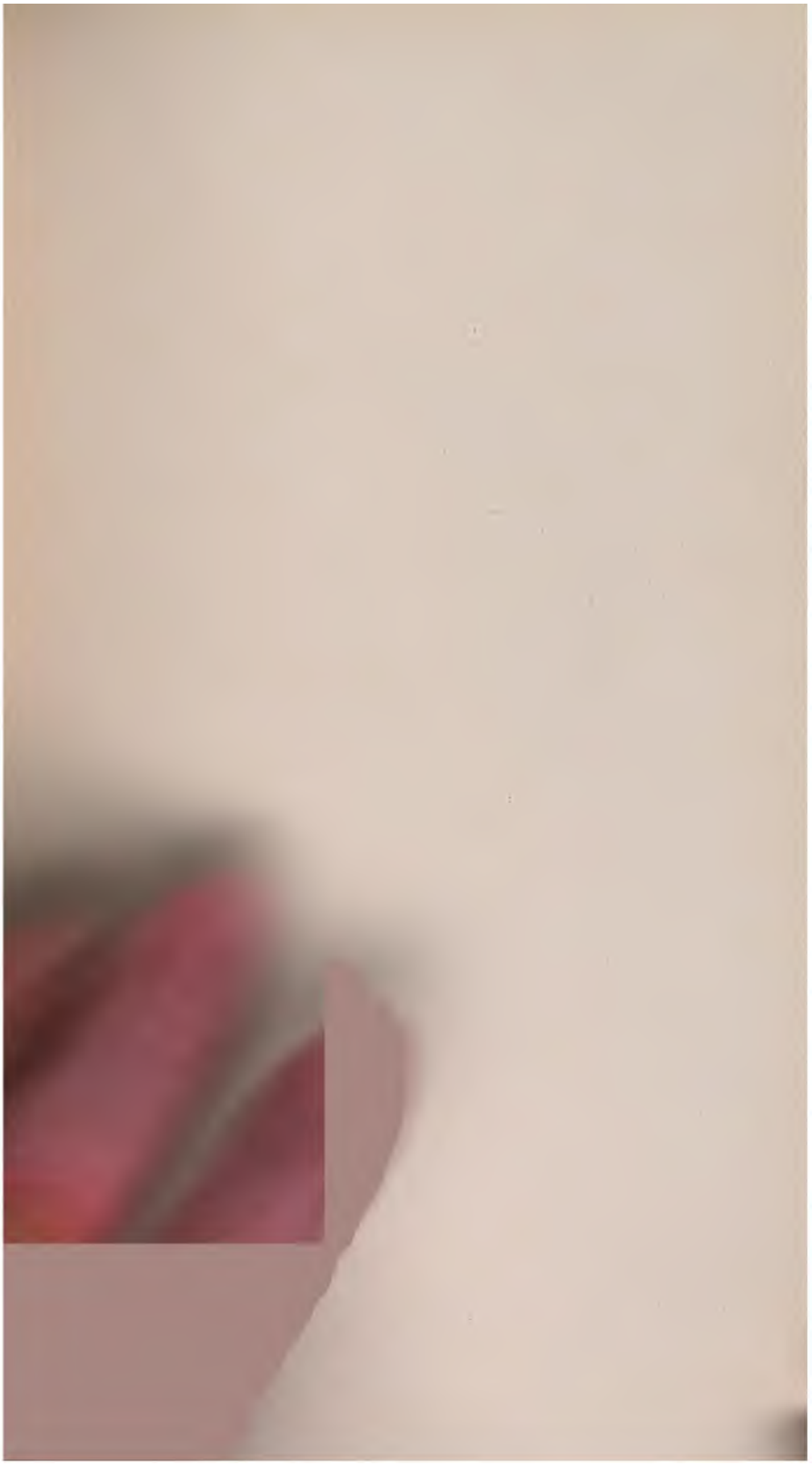

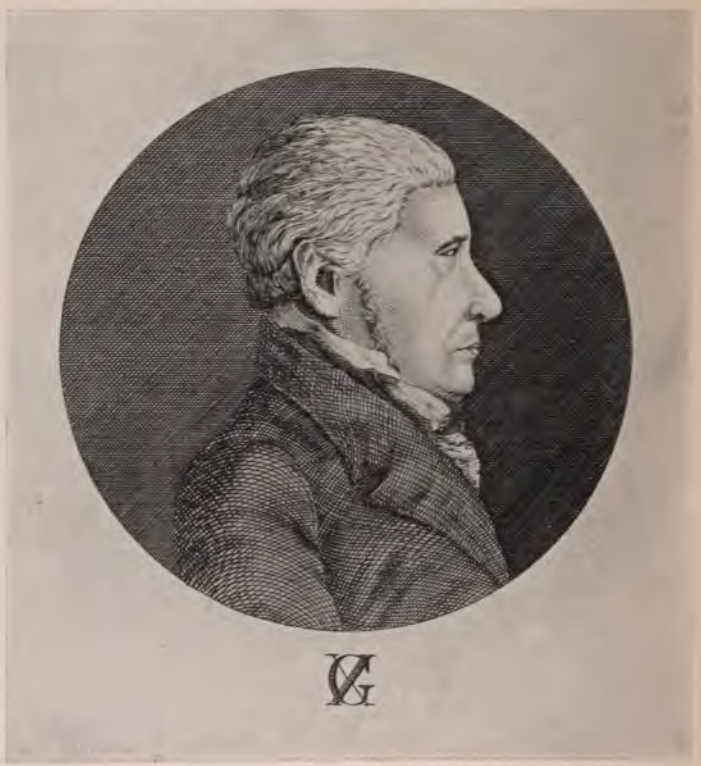

CLAUDE-XAVIER GIRAULT

(1764-1823)

Le 5 novembre 1823, mourait à Dijon Claude-Xavier Girault, ancien conseiller auditeur à la Chambre des comptes de Bourgogne, maire d'Auxonne en 1801, puis juge de paix à Dijon.

Fils de Bénigne Girault, médecin du roi et de Françoise Briselaine, il naquit le 13 avril 1764 à Auxonne où s'écoula son enfance, et suivit les cours du collège des Godrans. Reçu licencié *in utroque jure* le 21 mars 1783, n'ayant pas encore 19 ans, il prêta serment comme avocat au Parlement le 21 juillet suivant, et le 12 août 1786, succéda à son oncle Antoine Girault (1) dans la charge de conseiller auditeur à la Cour des comptes de Bourgogne, après avoir obtenu des dispenses d'âge.

Il s'adonna dès lors avec ardeur aux études historiques et le 22 janvier 1789 reçut de l'Académie de Besançon, dans la séance publique tenue au palais Granvelle, une médaille d'or pour le mémoire présenté par lui au concours dont le sujet était : *En quel temps le comté d'Auxonne et le ressort de Saint-Laurent furent-ils détachés de la province séquanaise et de la Franche-Comté pour être réunis, partie à la cité et comté de Chalon, partie au duché de Bourgogne..*

ÉLOGE HISTORIQUE

DE M. JOSEPH ANTOINE

Doyen des ingénieurs des Ponts et Chaussées de France
Ancien ingénieur en chef de la province de Bourgogne
Ingénieur architecte de la ville de Dijon
Professeur d'architecture à l'Ecole spéciale des Beaux-Arts établie en ladite ville
Membre des Académies et Sociétés savantes
de Besançon, Dijon, Mâcon, Lyon, de l'Académie celtique de Paris, etc.

Par CL.-X. GIRAULT J. C.

Associé des mêmes Académies
Membre de la Société royale académique des sciences de Paris, de celles de
Rennes, Nancy, Bordeaux, Vesoul, et d'émulation de l'Ain

PIERRE-JOSEPH ANTOINE

(1730-1814)

ÉLOGE HISTORIQUE

DE M. JOSEPH ANTOINE

S'il fut jamais des droits aux éloges publics, certainement ils sont acquis à l'homme que plus de 60 ans de travaux ont constamment recommandé à la considération générale ; ils sont dus à celui dont les savants écrits et les ouvrages d'art, sont de perpétuels monuments de ses connaissances profondes et de son goût épuré, du fruit d'études variées et des plus heureuses applications : à ces traits, vous pressentez Messieurs, que je viens vous entretenir de votre respectable doyen d'âge, de ce Nestor des ingénieurs, dont les sciences et les arts, ses amis, ses confrères, et tous les gens de bien ont vivement regretté la perte, et dont ils auront longtemps à conserver le souvenir.

Etranger à l'art des Vitruve (8), comme à la science des Newton (9), il ne peut m'appartenir de parler de M. Antoine sous les rapports de l'architecture et de l'astronomie : mais ce savant estimable s'occupait encore d'économie administrative, d'histoire et d'antiquités ; il était mon com-

patriote et mon ami ; c'est à ces titres sans doute que je dois l'honneur d'avoir été désigné pour vous présenter un précis historique de sa vie : puissé-je remplir cette tâche d'une manière digne du corps savant qui m'en a confié le soin, digne de l'estimable académicien qui doit en être l'objet.

Pierre-Joseph Antoine naquit à Brazey près de Saint-Jean-de-Losne, le 13 janvier 1730 ; il était le premier des fils de J.-B. Antoine (10), ancien chirurgien de vaisseaux et de Jeanne Chausselet, à peine avait-il un an lorsque son père transféra son domicile à Auxonne, où il mourut, et ce fut en cette ville que le jeune Antoine reçut sa première éducation ; aussi regardait-il Auxonne comme sa véritable patrie, et dans le cours de sa longue et honorable carrière, rien de ce qui pouvait intéresser cette ville ne lui était étranger (11).

Il reçut de son père les premières notions dans l'art du dessin ; de là ce goût particulier qu'il prit pour l'architecture, science vers laquelle il dirigea de bonne heure toutes ses études et qu'il cultiva jusqu'au dernier jour de sa vie : il en prit des leçons pratiques à Besançon, sous M. Longin, architecte voyer de la ville, et pendant trois années il travailla dans les bureaux de M. Grillot de Predelis (12), directeur des fortifications des deux Bourgognes, chargé en chef de tous les travaux concernant les bâtiments affectés au service militaire, mais un genre exclusivement borné à

des réparations d'entretien ne pouvait suffire à l'impatience que ce jeune homme avait de s'instruire : il portait ses vues plus loin et obtint de son père d'être envoyé à Paris.

Ce fut à l'école de l'un des célèbres Blondel (13) qu'il débuta : il suivit avec beaucoup de fruit les cours de l'académie royale d'architecture, sous MM. Camus (14) et Loriot, ceux de l'Observatoire sous Cassini (15) qui employa cet élève avec succès aux travaux de la grande carte de France, et dès 1751 Joseph Antoine fut admis à l'école des ponts et chaussées (16).

Il n'y fut pas longtemps sans y être distingué parmi ses émules ; dès la première année il remporta plusieurs prix d'émulation qui le firent placer au nombre des élèves auxquels le roi accordait une pension de 600 livres pour subvenir à leurs frais d'études. M. Peronnet (17), directeur de cette école, prit en affection ce jeune homme laborieux, le chargea, quoique le moins âgé de ceux qui recevaient ses leçons, de dessiner les cartes des projets de chasses de S. M. L'on mit au concours les plans et projets d'une maison d'exploitation rurale et d'économie domestique appliquée en grand à tous les produits de l'agriculture, à tous les détails de la vie champêtre. M. Antoine fut l'un des trois élèves couronnés, mais malgré les marques de satisfaction que lui donnaient ses professeurs, malgré les bienfaits

qu'il tenait de la munificence d'un gouvernement vraiment royal, l'amour du pays se faisait vivement sentir au cœur du jeune élève : il chercha l'occasion de revenir sur son sol natal ; elle se présenta bientôt.

Le service des ponts et chaussées de la province de Bourgogne, jusque-là commis à un seul ingénieur, ne pouvait avoir toute l'activité qui lui était nécessaire (18) : les Elus de la province demandèrent à M. de Trudaine (19) la nomination de deux élèves des ponts et chaussées à des places de sous-ingénieur et d'après les renseignements et les bons témoignages fournis par M. Peronnet, le choix du ministre fut dirigé sur deux Bourguignons, M. Lejolivet (20), fils de l'architecte voyer de la ville de Dijon et M. Joseph Antoine : ils se rendirent à leur nouveau poste dans les premiers jours de mars 1753.

Pendant trente années que M. Antoine fut seul ingénieur de la province, il ouvrit plus de cent lieues de routes, notamment dans le Charollais et la Bresse chalonnaise, lieux couverts d'épaisses forêts où l'art des routes n'avait pas encore pénétré, et bientôt ces contrées, jusque-là demeurées inabordables, reçurent une nouvelle vie, et trouvèrent des débouchés nécessaires à la traite de leurs foins, de leurs bois et de leurs fers dans quatre grands chemins dont l'alignement, les niveaux et la construction furent dirigés avec le

plus grand soin. On doit aussi à M. Antoine la grande route ouverte entre les villes de Beaune et de Semur, communication pour toutes deux importante, à l'une pour la traite de ses vins du côté de Paris, à l'autre pour la conduite de ses grains sur les ports de la Saône (21).

Junguntur segetes et uva.

Cet ingénieur fit adoucir les rampes *d'Auxonne*, *de la Douée*, *de la Rochepot*, *d'Arnay*, *de Bligny-sur-Ouche*, *de Premeaux*, *et des Chartreux de Dijon* ; il fit construire les ponts de *Plombières*, *Vonges*, *Renève*, *Saint-Seine*, *Seurre*, *Genlis* et autres moins remarquables. Dans les constructions de ce genre M. Antoine s'attachait surtout à rédiger ses devis de manière à prévenir toute augmentation de prix au-dessus de celui de la délivrance, précaution d'autant plus essentielle qu'elle n'expose pas l'adjudicataire à contracter des marchés ruineux, et qu'elle donne à l'administrateur la certitude que les fonds destinés à la dépense ne seront jamais excédés.

Au milieu de ces travaux utiles, mais cependant monotones, M. Antoine ne perdait pas de vue le brillant de son art ; il l'étudiait sur les œuvres des plus grands maîtres ; mais plus il les lisait, et plus il sentait que ce n'était point encore assez, et que c'était sur les monuments eux-mêmes qu'on devait étudier l'architecture :

en conséquence toutes ses vues se tournèrent vers l'Italie. Il ambitionnait de pouvoir faire ce beau voyage, mais les travaux ordinaires de la province y mettaient obstacle. M. Varenne de Beost (22), secrétaire en chef des Etats de Bourgogne, lui en fit obtenir l'agrément et prit les mesures convenables pour que le service n'en souffrît point. M. de Beost avait aussi son intérêt dans ce voyage, il travaillait à sa traduction des ruines de *Pœstum* : il voulait l'enrichir de plans, vues et détails pris sur les lieux, et mit pour condition au départ de cet ingénieur, qu'il pousserait ses courses jusqu'à *Possidonia*, et lui rapporterait les plans et les vues de cette ancienne ville de la grande Grèce (23).

M. Antoine entreprit donc ce voyage en l'an 1761 : il parcourut en connaisseur cette terre antique qui rappelle de si grands souvenirs et conserve tant de monuments de la puissance de ce peuple qui pendant si longtemps dicta ses lois au monde, non moins par la force des armes, que par l'ascendant de son génie, son amour pour les arts, son goût épuré pour tout ce qui constitue le vrai beau. Il commença par reconnaître le séjour de ces maîtres du monde dans nos provinces méridionales et à signaler les avenues de Rome dans l'arc de triomphe d'Orange, le pont du Gard, les arènes de Nîmes, l'amphithéâtre d'Arles, et de beautés en beautés, il ar-

riva à cette capitale des arts et du monde chrétien.

Là, quelque grande idée qu'il eût prise sur les livres de la magnificence de Rome, l'aspect des monuments que conserve la ville des Césars surpassa encore son attente ; il ne cessait d'admirer les effets de perspective, le majestueux ensemble, l'élégance des proportions, la richesse des détails, le fini précieux des édifices qui attestent encore après dix-huit siècles la splendeur et le goût du peuple qui les fit élever, et en même temps le génie et les grands talents des artistes auxquels en fut confiée l'exécution. Il voyait l'art des Vitruve et des Palladio (24) rivaliser constamment avec le ciseau de Praxitèle et le pinceau de Michel-Ange : il ne se lassait pas de comparer entre eux tant de chefs-d'œuvre des beaux-arts, et dans ces raprochements il puisait d'utiles leçons, des principes solides, un tact sûr, des combinaisons riches et heureuses, dont il devait rapporter tout le fruit dans sa patrie. Cet ingénieur ne parlait jamais de ce voyage sans enthousiasme : il aimait à avouer qu'il lui devait tout ce qu'il savait, et se plaisait à répéter à ses élèves que sans avoir vu par soi-même tous ces chefs-d'œuvre dans les lieux où ils existent, l'on ne pouvait espérer des succès dans les grandes constructions.

M. Antoine s'attacha particulièrement aux

travaux hydrauliques ; la navigation des rivières, l'irrigation des prairies, le placement des usines, le sévère emploi des eaux, furent les objets qui captivèrent particulièrement son attention, et ce fut de son voyage d'Italie qu'il rapporta les principes qu'il développa dans divers mémoires sur les canaux et les moyens d'utiliser les eaux sous le double rapport de l'agriculture et du commerce.

De ces écrits, le plus marquant est celui que publia cet académicien en 1774 (in-4° 300 pages) sous le titre de *Navigation de Bourgogne*. Après avoir parlé des tentatives faites sous les règnes de François I^er^, Henri IV et Louis XIII, pour la jonction des deux mers à travers la Bourgogne, M. Antoine discute les projets donnés à ce sujet par MM. *Sauvage* (25), *de la Jonchère* (26), *Morin* (27), *Thomassin* (28), *Abeille* (29), il donne la préférence à ce dernier combiné avec celui de *M. Gabriel* (30), et finit par conclure que si l'énormité de la dépense ne permet pas de réaliser ce grand projet, on peut du moins en approcher, en rendant navigables les principales rivières de Bourgogne. En conséquence il déduit les moyens à prendre pour que le cours de la rivière de Suzon ne soit plus interrompu ; il fait voir la possibilité de rendre la Seille (31) et l'Arroux (32) navigables, de faciliter la navigation de la Saône (33) et du Doubs (34) et d'établir à

Dijon, par le moyen des eaux de l'Ouche, un port qui en favorisant le commerce de cette ville en augmenterait les richesses et la population, et donnerait à la capitale de la Bourgogne une face nouvelle, sous les rapports de l'enceinte et de la prospérité.

Cet ouvrage produisit son effet : de toutes parts on présenta des placets, on envoya des mémoires, on forma des projets et des demandes qui avaient pour but d'ouvrir une nouvelle branche de commerce en Bourgogne, par le moyen de la navigation. Un arrêt du conseil du 21 janvier 1777 approuva les plans et devis dressés par M. Antoine pour la navigation de la Seille (35). Un autre arrêt du conseil du 7 septembre 1778 autorisa l'exécution des projets de cet ingénieur pour la navigation de l'Arroux ; enfin un 3e arrêt du conseil du 28 octobre 1779 admit les travaux proposés par l'ingénieur Antoine, concernant le canal à ouvrir de Dijon à la Saône ; en 1780 MM. Peronnet et de la Vaisnes se rendirent à cet effet en Bourgogne ; les plans reconnus et vérifiés sur les lieux furent acceptés, les ouvrages adjugés : tout semblait terminé, lorsque des intérêts particuliers vinrent à la traverse ; l'intrigue, l'ambition, la rivalité s'en mêlèrent ; l'on proposa d'autres plans, on présenta de nouveaux projets, et l'on eut assez de crédit pour les faire adopter (36) : l'on reporta même jusque derrière

l'hôpital le port que M. Antoine plaçait au bas de la courtine qui joint la porte d'Ouche à la porte Saint-Pierre, bassin qui se trouvait presque tout creusé, qui, par des voûtes ouvertes sous le rempart en prolongement des rues *Turgot*, *du Chaignot*, et *du Refuge*, amenait les marchandises dans les divers quartiers de la ville, et l'exécution de ce plan aurait fini par réunir le faubourg Saint-Pierre à celui de la porte d'Ouche (37). Si ce projet ne s'est pas réalisé, cela n'a pas tenu au savant dont j'ai l'honneur de vous entretenir, mais il n'en demeure pas moins constant que c'est à M. Antoine qu'on doit d'avoir réveillé les projets de jonction des deux mers à travers la Bourgogne, d'avoir stimulé à cet effet le zèle des administrateurs, et d'avoir reporté l'esprit public vers cette partie essentielle de la prospérité de la province.

Les écrits de M. Antoine ne l'empêchaient ni de surveiller les travaux des routes de son arrondissement, ni de faire exécuter d'autres monuments d'architecture : il fit édifier les églises des villages de *Vanvey*, *Vielverges*, *Flammerans*, *Saint-Germain-de-Modéon* et la chapelle des Ursulines d'Auxonne ; il fournit l'un des plans de la nouvelle église récemment élevée à *Mâcon* ; il fit construire les hôtels de ville de *Saulieu*, *Seurre*, *Is-sur-Tille*, les halles et le théâtre *d'Autun* (38), donna le plan des halles de *Mâcon*,

celui des théâtres de *Châlons-sur-Marne* et *Dijon* (39); fit élever le temple de la Santé, à *Bourbonne-les-Bains*, la poudrerie de *Vonges*, etc. (40)...

Chacun de ces édifices est un monument des talents variés de cet habile architecte, de son goût et des plus heureuses applications.

Au milieu de tant de travaux et d'occupations de genres divers, M. Antoine trouva encore le temps d'élever, dessiner et graver plus de 35 plans de différentes grandeurs dont les principaux sont la grande vue de Dijon prise depuis la fontaine de Larrey (41), les perspectives de la place Saint-Etienne et de la place Royale de la même ville, les portes d'Arroux, de Saint-André et de la fontaine Saint-Ladre à Autun, les châteaux et les jardins de la Nivelle, de la Balme, de Pierre, de Loisy, de Château, de Beost, les vues et place d'Auxonne, le quai de Chalon, le plan scénographique de Dijon, les planches de ses ouvrages, plusieurs portraits, etc., etc.

La nomenclature de tant d'ouvrages différents indique déjà une somme de travaux suffisants pour remplir et honorer la plus longue carrière; mais M. Antoine trouvait dans un travail soutenu les moyens de doubler le temps et ceux qui le connaissaient particulièrement ne seront pas étonnés de voir que les écrits composés et publiés par cet académicien égalent en nombre les ou-

vrages d'art qu'il a fait élever, les monuments qu'il a gravés.

Nous avons déjà fait connaître sa *Navigation de Bourgogne*. A la suite vient se placer le mémoire qu'il présenta, en l'an X, sur les *moyens de parachever le canal du Centre, par des travaux provisoires qui finiraient par se convertir en définitifs*. Les ouvrages de pierre, disait M. Antoine, favorisent plutôt l'intérêt personnel de l'entrepreneur qu'ils ne sont à l'avantage de la chose publique. Les avances énormes auxquelles est forcé le gouvernement finissent par le dégoûter, et les travaux restent imparfaits : au contraire les ouvrages provisoires exigent moins d'avances, les font rentrer plus tôt, et avec une surveillance d'entretien, on leur donne la durée de travaux définitifs; en conséquence il proposait de glaiser le canal de Dijon à la Saône, par les mêmes procédés qu'on emploie à ce sujet avec succès en Hollande et en Italie.

Les mémoires de la Société d'agriculture, commerce et arts du département du Doubs de la même année font mention d'un écrit qu'elle reçut de M. Antoine sur l'*aménagement des eaux employées au service des usines*. Cet ingénieur démontre que le plus souvent l'établissement des usines cause de grands préjudices aux héritages voisins, soit en les inondant par la retenue des eaux, soit en les privant de la ressource des

irrigations dans les temps où les terres en auraient grand besoin. Il propose, pour moyen de parer à ce double inconvénient, la construction de déchargeoirs qui recevraient l'excédent des eaux, pour le rendre aux prairies dans les moments de sécheresse, idée simple qui, dirigée par un homme instruit, doit produire d'utiles résultats.

Ce mémoire rentre dans l'opuscule que publia cet académicien en l'an XII sous le titre de *Science hydraulique*. Ce traité ne contient que 22 pages, mais il est un résumé exact sur cette matière et contient des vues neuves et de très facile exécution. C'est surtout en ce genre que l'on peut dire que l'utilité de l'ouvrage ne se mesure pas à la grosseur du volume.

Les autres écrits de M. Antoine sur cette partie de son art sont :

Mémoire sur le canal de Dijon à la Saône (an XI, in-8°, 15 pages) (42).

Recherches des eaux nécessaires à l'établissement de fontaines publiques à Dijon (1807, in-12, 12 pages) (43).

Réfutation de M. Lambert : idées pour s'opposer aux ravages des inondations (1808, in-12, 14 pages) (44).

Mémoire sur le bras de Suzon qui traverse la ville (1809, in-8°, 15 pages) (45).

Tous ces écrits renferment d'excellentes vues,

décèlent des études approfondies et des talents exercés.

La Série des colonnes (1801, in-8°, 56 pages) est un ouvrage qui fit honneur à M. Antoine et produisit une sorte de révolution dans l'art. Cet architecte découvre l'origine des belles proportions dans une série de quinze colonnes qui ont depuis 8 jusqu'à 22 fois leur demi-diamètre de hauteur. Le Journal des savants et celui des Sciences et Arts en firent grand éloge et le dernier en annonçant que ce ne sont pas toujours les gros livres qui nous intéressent le plus, remarque dans cet opuscule plus de vues neuves, plus de science et d'utilité, que dans un traité de plusieurs volumes (46).

Dans ses écrits en matière d'économie administrative M. Antoine développe des idées simples et utiles : posant en principe que là où croissent les consommations, là on doit attirer les consommateurs, ne fût-ce que pour éviter le transport des denrées, cet académicien fait sentir la nécessité de placer à Dijon de grands établissements de manufactures ou d'instruction publique, et ce fut l'objet du vœu qu'il développa en l'an III comme membre du conseil municipal de la commune : *Sur les établissements publics à former* à Dijon (an III, in-12, 9 pages).

Successivement il publia un *Mémoire sur l'ordre à établir dans les finances* (an V, in-12, 24

pages) (47) ; — *Sur le nouveau système métrique* (48) ; — *Moyen de faciliter l'usage des nouvelles mesures à grain* (an XII, in-8°, 12 pages) (49) ; — *Projet pour la formation d'un corps d'ouvriers d'état destinés aux réparations des grandes routes* (an X, in-8°, 7 pages) (50) ; — *Moyen de faire diminuer le prix des bois de chauffage* (in-8°, 4 pages), en faisant usage de la tourbe dont les marais de Perrigny, ceux de la Bèze et de la Norge sont remplis. Dans tous ces écrits, M. Antoine montre des vues droites, développe des moyens sûrs et non moins simples et fait preuve d'un grand zèle pour tout ce qu'il croit pouvoir contribuer à la prospérité publique ; ces sentiments le firent mettre sur les rangs, en l'an VII, pour la députation au corps législatif, marque de confiance à laquelle il fut très sensible ; on le pressait à ce sujet ; il ne crut pas devoir accepter cet honneur ne m'étant pas, disait-il, préparé pour une mission d'une aussi haute importance.

Comme antiquaire M. Antoine publia (an X, in-8°, 12 pages) *la Description d'un monument triomphal qui a dû exister au confluent de l'Ouche et du torrent de Suzon.* Ce savant reconnut cet édifice en cherchant les rapports que pouvaient avoir ensemble les fragments de sculpture trouvés dans les fouilles faites au chevet de l'ancienne église Saint-Etienne et recomposa

ce monument d'après les morceaux qui en existent encore, tel qu'il croit qu'il dut exister autrefois ; et malgré les critiques qu'il essuya, cet académicien a eu la satisfaction de voir que les autres fragments d'antiquités postérieurement découverts, en creusant les fondations du nouveau théâtre, se raccordent avec ceux trouvés antérieurement et se réunissent aux premiers pour prouver que M. Antoine ne s'était point trompé dans la recomposition de cet arc de triomphe.

Les églises de Notre-Dame et de Saint-Michel, en attirant, comme objets d'art, l'attention de l'architecte, ont excité ses recherches comme antiquaire et dans la description qu'il a donnée de ces temples antiques (1813, in-8, 10 pages) (51) M. Antoine fait preuve qu'il n'était pas moins versé dans l'histoire de l'art et de sès progrès, que dans les fastes anciens de la ville de Dijon.

A la suite de ces écrits qui interessent particulièrement cette ville, et publiés par la voie de l'impression je voudrais pouvoir parler de ceux plus nombreux encore qui sont renfermés dans les porte-feuilles de ce savant infatigable : il avait des mémoires terminés sur la colonne de Cussy et sur l'ancien bourg d'Ogne (52) dont il avait lui-même exploité le sol : il avait dessiné tous les monuments qui existaient à Dijon avant que le marteau révolutionnaire ne fût venu les frapper

et chacun de ces dessins était accompagné d'une notice plus ou moins longue ; mais les événements politiques qui se sont passés à l'époque de la mort de M. Antoine n'ont pas permis d'avoir ses manuscrits en communication et nous avons à regretter qu'ils ne soient pas restés dans cette ville qu'ils intéressent sous tant de rapports (53).

Dans la science de l'astronomie cet académicien a fait preuve de connaissances également étendues et profondes, et s'est montré non moins versé dans la connaissance des mouvements célestes, que dans l'art des constructions : on trouve dans le Journal d'histoire naturelle de 1787, publié par M. Berthelon (54), un tableau à 20 colonnes pour chaque mois dans lequel M. Antoine avait calculé les levers et les couchers de toutes les planètes et leur passage au méridien, même de celle d'Herschel (55) récemment découverte. La connaissance des temps ne donnait ces mouvements que pour les 1er et 16 de chaque mois ; M. Antoine les avait calculés pour tous les jours de l'année 1787, travail minutieux et pénible, mais qui avait cette utilité de ne pas exposer ceux qui cultivent l'astronomie à chercher une planète lorsqu'elle n'est pas encore sur l'horizon.

En 1810, M. Antoine présenta à l'académie un tableau astronomique qu'il appela *tétrasphère*, composé de deux cartes célestes avec un cercle mobile et deux surtout, représentant, pour tous

les temps, les mouvements célestes : ce tableau remplace avec avantage les astrolabes, planisphères et globes célestes connus et peut montrer les astres à la personne la moins exercée, à quelqu'heure que ce soit, tant du côté du nord que du côté du midi. Cet instrument ingénieux se trouve décrit dans la notice des travaux de cette Académie en l'an X.

Peu de temps après, ce savant fit hommage à la même société d'un cahier intitulé *Amusements astronomiques*, avec deux cartes célestes : il y joignit 38 tables du passage des principales étoiles par le méridien, pendant les nuits, travail qui n'avait encore été entrepris par personne et qu'il se proposait de continuer. Nous l'avons vu, en 1811, à l'âge de 80 ans passés, suivre les mouvements de la comète et calculer sa marche avec tout le zèle et l'ardeur d'un jeune homme. Sans doute aussi ses porte-feuilles renfermaient beaucoup de choses intéressantes dans la partie de l'astronomie, mais ne les ayant pas eus à notre disposition, nous ne pouvons en présenter la liste, et nous avons d'autant plus lieu de le regretter qu'en parlant des travaux inédits de cet académicien, c'eût été en sa faveur augmenter l'intérêt.

L'on doit penser qu'avec des connaissances aussi variées, des talents distingués, un grand amour du travail, les corps savants s'empres-

sèrent d'admettre M. Antoine à leurs honorables travaux, aussi était-il associé de l'Athénée de Lyon et de l'Académie celtique de Paris, membre non résident de l'Académie de Besançon et des sociétés d'agriculture, commerce et arts des départements du Doubs, de Saône-et-Loire, etc.

Il fut admis dès 1778 à l'ancienne académie de Dijon et fut nommé membre de la Commission des sciences et arts formée en l'an III (56) et l'on se rappelle que c'est à l'heureux choix qui fut fait de ces commissaires, au bon esprit qui les animait, au goût éclairé qui présidait à leurs opérations que Dijon doit la conservation de ce qui existe encore dans son sein d'objets d'art et de monuments précieux ; c'est cette commission qui arrêta plus d'une fois la hache des modernes vandales prête à frapper des chefs-d'œuvre des arts et l'on doit lui en conserver une reconnaissance éternelle.

A cette réunion d'amis des arts succéda la Société des sciences, arts et agriculture, formée en l'an VI, avec l'approbation du ministre de l'intérieur (57). M. Antoine fut l'un des membres du noyau appelé pour organiser cette société, et il en fut élu président. En 1807, il fut le premier élu des six pensionnaires que l'Académie choisit dans son sein, et il le méritait par ses travaux. Un des derniers auxquels est attaché son nom est cette belle invention du sieur Ferdinand Leisten-

chneider, de laquelle M. Antoine expliqua et décrivit le mécanisme ingénieux, dessina toutes les planches et fournit tous les détails qui devaient être soumis au gouvernement pour parvenir à l'obtention du brevet qui assure au s[r] Leistenchneider la propriété de sa découverte, à la Bourgogne l'honneur d'en être le berceau, à l'Académie la gloire d'avoir favorisé l'inventeur et coopéré à mettre son procédé en lumière (58).

Il n'est pas besoin de dire que M. Antoine ne resta pas 50 années dans le corps des ponts et chaussées sous le titre de sous-ingénieur ; en 1782 il fut nommé l'un des deux ingénieurs ordinaires de la province de Bourgogne ; en 1790 il fut nommé ingénieur en chef du département de la Côte-d'Or, mais pour ne pas ravir à son gendre (59) la place d'ingénieur ordinaire incompatible avec la surveillance qu'aurait eue son beau-père, M. Antoine n'accepta point la place d'ingénieur en chef et préféra d'accepter sa retraite. Mais ce n'était point une retraite oisive à laquelle se vouait M. Antoine. Ses travaux, ses études n'en furent point ralentis : en 1803 la ville de Dijon le nomma son ingénieur-architecte et quoiqu'un traitement de 1200 fr. fût attaché à cette place, M. Antoine n'en accepta que les fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort avec zèle et distinction.

En 1809, la place de professeur d'architecture

à l'école spéciale des beaux-arts établie en cette ville étant venue à vaquer par le décès de M. Moitte, on jeta les yeux sur M. Antoine pour le remplacer. Il était en effet naturel d'appeler à la chaire d'architecture celui qui par ses écrits et les monuments qu'il a fait élever avait donné dans cet art des leçons théoriques et pratiques : aussi, malgré son âge avancé, M. Antoine fut-il nommé professeur d'architecture à l'école des beaux-arts. Dans ces nouvelles fonctions, ce professeur ne bornait pas ses leçons aux heures des cours ; il ne limitait pas ses instructions à l'art d'élever des bâtiments : c'étaient de longues et familières conversations avec ses élèves sur tout ce qu'ils pouvaient avoir à lui demander ; rien de ce qu'il savait n'était caché pour ses disciples ; il apprit aux uns la gnomonique, aux autres la gravure : il eût voulu pouvoir leur transmettre tout ce que ses longues études et son expérience lui avaient appris, et l'on était autant flatté que surpris des talents divers que les élèves de la classe ont développés dans le concours ouvert entre eux en 1811, pour l'élargissement de la rue des Singes, sujet qui embrassait à la fois plusieurs parties de l'art de bâtir (60). Aussi sa mort a-t-elle été pour ses élèves un vrai jour de deuil, comme elle a été un jour de larmes pour sa famille et de regrets pour ses amis.

M. Antoine avait été bon fils : il fut bon

époux (61), excellent père et le meilleur des amis. Homme de bien dans toutes les circonstances de sa vie, citoyen zélé, toujours dévoué à sa patrie, prompt à obliger, généreux dans ses procédés, toutes les vertus sociales lui échurent en partage. L'âge n'avait rien enlevé à cet octogénaire respectable de la fraîcheur des idées, de la vivacité de l'esprit, de la justesse de ses vues, de la chaleur dans le raisonnement ; il conservait sa gaîté avec ses amis intimes, beaucoup de politesse vis-à-vis des autres, des égards pour tous, et beaucoup de douceur et d'amabilité dans les relations que lui donnaient ses fonctions avec toutes les classes de citoyens.

Il cessa de vivre le 2 mars 1814 (62), à l'époque où le nombre des troupes alliées était le plus considérable en cette ville : un mois de plus et M. Antoine eût terminé sa carrière sous la dynastie des sciences avec lesquelles elle avait commencé ; il eût retrouvé ce siècle heureux de sa jeunesse, où le tumulte des armes, les disputes de religion, les dissensions politiques avaient cessé d'occuper les esprits, où les sciences et les arts étaient cultivés dans le calme qui leur convient, où les Français mettaient leur bonheur dans l'amour de leurs rois, comme les Bourbons dans l'amour de leurs peuples ; temps fortunés qui nous sont ramenés par les petits-fils d'Henri IV.

M. Antoine a poussé sa carrière plus avant peut-être qu'il n'est permis à l'homme de l'espérer et pendant plus de 80 ans qu'il a vécu, il ne s'est pas trouvé un seul jour qui fût perdu pour son instruction ou pour l'application des connaissances qu'il avait acquises : cherchez, Messieurs, à imiter un si bel exemple : le calme de la paix est le temps où les Muses ressaisissent leur empire ; reprenons aussi de nouvelles forces ; redoublons d'efforts et nous mériterons que notre mémoire, ainsi que celle de notre respectable doyen, soit accompagnée de précieux souvenirs et d'honorables regrets (63).

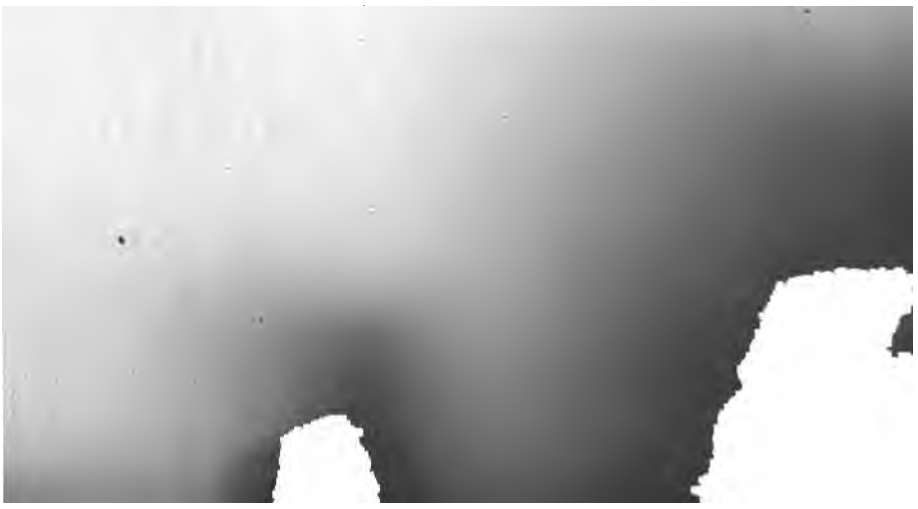

NOTES

(1) Antoine Girault avait rempli pendant 20 ans les fonctions de conseiller auditeur à la Chambre des comptes. Sa famille remonte à Pierre-Louis Girault, lieutenant civil dans le ressort de la prévôté de Paris, au commencement du XVII^e^ siècle.

(2) Nous avons été appelé à succéder immédiatement à M. Girault, dit M. Amanton, et nous lui devons la justice de publier que, sous son administration, beaucoup de bien s'était opéré, que nous avons eu à réaliser celui qui n'était encore que conçu, et qu'une partie des difficultés qui pouvaient embarrasser notre marche, étaient, sinon aplanies, au moins rendues, par des travaux préparatoires, aisées à surmonter. (Amanton, *Notice sur X. Girault*).

(3) « L'attachement de vos concitoyens, la justice qu'ils rendent à votre administration, l'intérêt de votre commune, tout doit vous engager à conserver vos fonctions.

« Je vous prie donc, Monsieur, de ne pas persister dans votre démission; j'espère que vous ne me refuserez pas, et que vous m'épargnerez la peine que j'éprouverais à l'envoyer. (Lettre du Préfet du 12 ventôse an XIII).

(4) L'éloge de Girault fut prononcé à l'Académie par G. Peignot (Mém. année 1824). Son confrère Amanton lui consacra, dans le *Journal de la Côte-d'Or*, le 8 novembre 1823, un article nécrologique ; il dit en terminant : M. Girault fut un homme d'une exacte probité, un magistrat intègre, un citoyen très attaché à son pays et à la monarchie légitime, et un sujet dévoué au roi et à sa dynastie ; il emporte les justes regrets de sa famille, de ses confrères, de ses amis, et l'estime de ses concitoyens.

(5) Ces chapelles, élevées sur l'emplacement de la chambre natale de saint Bernard, richement sculptées et ornementées, fleurdelisées et décorées des chiffres de leurs royaux fondateurs, sont surmontées par de gracieuses coupoles écussonnées aux armes de France et d'Autriche. Lors de l'acquisition faite par X. Girault, l'une servait de forge et l'autre d'écurie. Dégagées par les soins du nouvel acquéreur, elles furent restaurées d'abord par l'abbé Renault qui en était devenu propriétaire après la mort de Girault, et plus récemment par les soins de M l'abbé de Bretenières, le distingué directeur de l'école Saint-François, de Dijon.

(6) X. Girault reçut de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres la première des quatre médailles d'or accordées par le gouvernement aux meilleurs mémoires sur les antiquités. L'année précédente, le 20 juillet, l'Académie avait déclaré qu'elle regrettait de n'en avoir pas cinq à adjuger : la cinquième eût été accordée à M. Girault.

(7) Ce qu'il y a à louer dans les ouvrages de M. Girault, dit Amanton, ce n'est pas le style ; car, comme il le disait lui-même à ses amis qui lui en reprochaient quelquefois la rudesse et la négligence, il n'y attachait aucune importance : il lui suffisait, ajoutait-il, de se rendre intelligible. Je n'écris pas pour les gens du monde qui aiment la phrase, mais pour les savants qui la détestent et veulent aller droit au fond des choses ; le temps me manquerait, d'ailleurs, pour polir mes ouvrages, j'ai tant à faire encore.

(8) Vitruve (Marcus Vitrivius Pollio), célèbre architecte du siècle d'Auguste, auteur d'un traité d'architecture adressé à cet empereur.

(9) Newton (Isaac), célèbre mathématicien, physicien et astronome, né à Woolsthorpe (Lincoln), le 25 décembre 1642, professeur à l'université de Cambridge, mourut le 20 mars 1727.

(10) M. Antoine père était un chirurgien habile et instruit : il est mentionné comme tel dans l'Encyclopédie au mot *cataracte suffusion*. Etant encore chirurgien de vaisseaux, il fit naufrage à 30 lieues en mer du cap Spartivento, à la pointe de l'Italie : le danger doubla ses forces, il lutta contre les vagues et vint heureusement aborder sur les côtes de la Sicile. Acte de son débarquement fut dressé à Syracuse, le 4 décembre 1724, par M. le comte François Prexiquelly, consul de France en ces parages (Note de Girault).

(11) En 1758, il donna le plan et les devis d'une nouvelle église que voulurent faire élever les ursulines d'Auxonne : le portail seul et le mur de côté furent achevés. M. Antoine en grava le dessin, et dans la perspective y ajouta la vue de l'ancien état de l'hôpital Sainte-Anne dont ce monastère était voisin.

En 1760, il leva, dessina et grava le plan d'Auxonne ; les cartouches qui l'accompagnent offrent une vue de cette ville, la représentation du portail de l'église paroissiale et celle des trois corps de casernes. M. Antoine y a figuré le piédestal d'une croix portant les armes de Bossuet, monument honorable de l'existence à Auxonne de l'une des branches de cette famille que le célèbre évêque de

Meaux a pour jamais illustrée ; en 1763, il fut chargé d'ouvrir et confectionner la route d'Auxonne à sa limite par Flammerans et dans la direction de Gray.

En 1774, il consacra un long article de sa *Navigation de Bourgogne* à ce qui concerne l'écluse d'Auxonne et son amélioration. Son frère Antoine, qui fut longtemps voyer de la ville d'Auxonne, publia, en 1780, sous ces noms déguisés (bis nominis similes) masqués encore par le titre de *Capucin du couvent de Gray,* une dissertation satyrique contre le projet de détruire la digue d'Auxonne.

En 1775 M. Antoine aîné fit édifier l'église de Varennes, à deux lieues d'Auxonne ; peu après il restaura cello de Flammerans.

En 1788 il fit réparer les routes qui aboutissent à cette ville ; à différentes époques il fournit des plans et devis relatifs aux moulins à eau de cette ville et à ceux à vent qu'on se proposait de construire en l'an XI à l'hôpital et au pont. M. Antoine proposait d'établir le nouveau pont dans l'alignement de la belle levée, qui conduit à cette ville, qui aurait été aussi celui des rues *Sennecey* et *Marin,* et de la tour du portail, et traversait la principale place. On devait ouvrir une percée à côté du logis du roi, à travers les jardins, d'où l'on aurait gagné la porte du Comté, qui aurait été ouverte dans la courtine, en face de la route de Dôle. Ce projet réunissait à une belle simplicité un double débouché, pour les deux portes de la ville une superbe percée et l'avantage d'être bien moins coûteux que celui qui s'exécute, en ce qu'on n'aurait pas eu à élargir toute une rue, et à l'enterrer à moitié, conséquemment à acheter toutes les maisons, les démolir en partie, reconstruire toutes les façades, indemniser les propriétaires des maisons encombrées, en ce que le pont ancien servait de pont de provision jusqu'au parachèvement de celui à construire (Note de Girault).

(12) M. Grillot de Predelis était directeur ingénieur des fortifications de Bourgogne, et résidait à Auxonne. J. Antoine était dessinateur dans ses bureaux.

(13) Jacques-François Blondel, né à Rouen le 8 janvier 1705, mort à Paris le 8 janvier 1774, reçu à l'Académie d'architecture en 1754, fut professeur pendant 30 ans. Il est l'auteur d'un cours d'architecture en six volumes et trois volumes de planches, publié de 1771 à 1777, ouvrage de la plus grande réputation (note de Girault).

(14) Camus (Charles-Etienne-Louis), né à Cressy-en-Brie, le 25

août 1699, mort à Paris le 2 février 1768, fit ses études au collège de Navarre : reçu en 1727, membre de l'Académie des sciences, il devint en 1739 examinateur des écoles du génie et de l'artillerie. Il était en même temps professeur de géométrie à l'académie d'architecture.

(15) Jacques Cassini, né à Paris en 1667, traça la perpendiculaire à la méridienne de France, de Saint-Malo à Strasbourg, en passant par Paris. Il mourut en 1756, avec la réputation d'un très savant astronome. Ce fut à ses leçons que M. Antoine prit ce goût pour l'astronomie qu'il cultivait encore à 80 ans passés. Notre ingénieur coopéra aussi à la confection de la grande carte de Bourgogne en quinze feuilles, gravée en 1763, d'après le décret des Etats de 1751, laquelle fait partie de la carte générale de France à laquelle Cassini a attaché son nom (Note de Girault).

Antoine eut aussi comme professeur Jean-Dominique Maraldi, petit-neveu de Cassini, associé à l'Académie des sciences en 1733, pensionnaire en 1758, vétéran en 1772 et qui mourut le 14 novembre 1788.

(16) M. Antoine possédait à un trop haut degré les vertus morales pour n'avoir pas des sentiments de reconnaissance ; aussi a-t-il voulu enseigner lui-même, dans ses notes de famille, qu'il avait l'obligation d'avoir été si jeune admis à cette école à M. Berbis de Rancy, baron d'Esbarres, terre voisine de Brazey dont une des branches de la même famille (celle des Berbis des Maillys) habitait depuis longtemps Auxonne, seconde patrie de cet ingénieur (note de Girault).

La sœur de M. Berbis de Rancy avait épousé le marquis de Scorailles : c'est celui-ci qui avait recommandé Antoine en même temps que le marquis d'Apcher (mémoire pour Antoine).

(17) Perronet (Jean-Rodolphe), né à Suresnes en 1708, était fils d'un officier suisse au service de la France. Entré en 1725 dans les bureaux de Debeausire, architecte de la ville, il fut chargé, ayant à peine 17 ans, de travaux importants. Devenu inspecteur puis ingénieur en chef de la généralité d'Alençon, il fut placé en 1747 par Trudaine à la tête de l'école des ponts et chaussées qu'il venait de fonder. Devenu inspecteur général des salines en 1757, il mourut le 27 février 1794. Ses élèves et ses collègues avaient fait exécuter son buste en marbre avec l'inscription *Patri carissimo familia.*

(18) En 1782, le service des ponts et chaussées de Bourgogne

était fait par sept ingénieurs, MM. Gauthey, ingénieur en chef; Antoine et Guillemot père, ingénieurs ordinaires; Antoine puiné, Maret, Guillemot fils et Pourcher, sous-ingénieurs (note de Girault).

(19) Trudaine (Daniel-Charles), né à Paris le 3 janvier 1703, mort le 19 janvier 1769, était fils d'un prévôt des marchands. Conseiller au Parlement, puis intendant d'Auvergne, il devint directeur des ponts et chaussées et fonda l'école d'où sont sortis tant d'hommes habiles, qui ont commencé, sous sa direction, la construction des routes qui ont rendu les communications si faciles dans toute l'étendue de la France.

(20) Lejolivet (Charles-Joseph), né à Dijon en 1727, mourut à Paris en 1794, victime de la révolution.

(21) Ces routes sont celles suivantes :

De Charolles	à Digoin	5 lieues.
	à Chagny	15 —
	vers Mâcon	2 —
De Lessart à Solessard		5 —
De Cuisery	à Tournus	1 —
	à Romenay	2 —
	à Louhans	4 —
De Louhans à Cuiseaux		5 —
De Chaussin	tirant à Dôle	1 —
	allant à Bletterans	1 —
	à Saint-Jean-de-Losne	2 —
De St-Jean-de-Losne	à Seurre	3 —
	à Saint-Usage	1 —
D'Auxonne à la limite tirant à Pesmes		2 —
De Varrois conduisant à Gray		5 —
D'Arc-sur-Tille au delà de Pontailler		5 —
De Beaune à Semur		13 —
De Semur à Flavigny		5 —
D'Arnay	à Bligny	3 —
	à Sombernon	5 —
D'Avallon à Chatelux		4 —
D'Auxerre	à Seignelai	3 —
	à Coulanges	6 —
	à Vezelay	3 —
A Arc-en-Barrois		6 —
		107 lieues.

I. dressa en outre les projets de route d'Auxonne à Saint-Jean-de-Losne par la Perrière, d'Is-sur-Tille à Langres, d'Arc-en-Barrois à Dijon, mais ces travaux ne furent pas exécutés (note de Girault).

(22) Varennes (Jacques), fils du célèbre avocat au Parlement de Dijon, Claude Varenne, publia en 1762 sous le titre de : *Mémoire pour les Elus généraux du duché de Bourgogne*, un ouvrage qui mécontenta les parlements et fut condamné le 7 juin 1763 par celui de Dijon à être brûlé par la main du bourreau. Condamné par la cour des aides, Varenne obtint des lettres de grâce par le crédit du prince de Condé ; elles furent entérinées le 29 août 1763 par le premier président Malesherbes en ces termes : *le roi vous accorde des lettres de grâce ; la Cour les entérine : retirez-vous : la peine vous est remise, mais le crime vous reste.*

Louis XV, mécontent d'un pareil arrêt, décora Varenne du cordon de Saint-Michel.

Afin de donner satisfaction au Parlement, la charge de greffier des Etats, occupée par lui, fut supprimée et Varenne fut nommé receveur général des finances des Etats de Bretagne.

(23) Cette traduction fut imprimée à Paris, chez Jombert, en 1769, in-4, ornée de vues et de plans pris sur les lieux par M. Antoine avec la plus grande exactitude (note de Girault).

Pœstum ou Posidonia, aujourd'hui Pesto.

(24) Palladio (André), célèbre architecte, né à Vicence le 30 novembre 1518, fondateur de l'académie olympique de cette ville, y mourut le 19 août 1580, vivement regretté des habitants d'une ville qu'il avait illustrée par ses talents et décorée de ses ouvrages.

(25) M. Sauvage proposait la jonction par le moyen des eaux de Suzon et du ruisseau de Loze. Cette proposition est si peu admissible que M. Antoine ne fait que l'énoncer sans se donner la peine de la combattre (note de Girault).

(26) M. de la Jonchère plaçait le point de partage à Sombernon, mais il avait déjà été reconnu sous les ministères de MM. de Louvois et Colbert qu'il n'y avait pas assez d'eau ; on en porta la dépense à 4 millions, et comme on ne les avait pas à disposition, il était demandé un homme de corvée par paroisse, un péage de 6 deniers par lieue du quintal, et 1.500.000 livres à la province. Mais, dit M. Antoine, faute de richesses, contentons-nous de rendre les rivières navigables jusqu'au plus près de leur source ; allons du

petit au grand ; travaillons dans les belles plaines de l'Ouche, de la Seille, de la Vingeanne ; le travail est aisé : faisons six lieues une fois, six lieues une autre, et petit à petit, presque sans dépense, nous aurons rendu toutes nos rivières navigables (note de Girault).

Etienne Lécuyer de la Jonchère, né en 1690 à Montpensier, en Auvergne, publia en 1718 une brochure dans laquelle il proposa d'établir en Bourgogne un canal pour la jonction des deux mers en faisant communiquer la Saône et l'Yonne au moyen des trois petites rivières l'Ouche, la Brenne et l'Armançon, il adressa son travail aux Etats de Bourgogne.

Son projet fut écarté pour celui d'Abeille qui n'avait cependant travaillé que d'après ses idées. Mécontent il adressa, sans succès du reste, une requête au roi pour obtenir le remboursement des dépenses qu'il disait avoir faites : une demande de gratification aux Etats eut le même sort : retiré en Angleterre, de la Jonchère mourut vers 1740.

(27) M. Morin n'avait considéré que les sources : il fallait examiner encore l'étendue du pays qui verse ses eaux, car il en est des canaux comme des citernes : plus les couverts qui y portent leurs eaux sont étendus, plus la citerne est considérable (note de Girault).

(28) M. Thomassin ayant beaucoup voyagé connaissait très bien le détail des eaux courantes : il proposait la jonction par l'étang de Longpendu comme moins coûteuse de près de moitié et plus facile à exécuter, mais on lui objectait que la Loire est rarement navigable, dangereuse à descendre, difficile à remonter et ne communique à Paris que par un long détour (note de Girault).

Thomassin (Louis), ingénieur du roi, né à Paris vers la fin du xvii^e^ siècle, mourut probablement en Bourgogne.

(29) M. Abeille établissait son point de partage à Pouilly et communiquait à l'Yonne, rivière toujours navigable, facile à descendre, et qui conduit à Paris ses eaux presque sans détours. Du côté de la Saône, il suit le cours de l'Ouche par la plaine de Rouvres, Brazey, Saint-Usage et amène ses eaux dans les fossés de Saint-Jean-de-Losne. M. Antoine applaudissait fort à ce plan, mais il devait être impossible par rapport à la dépense d'exécution (note de Girault).

(30) Gabriel (Jacques-Jules), né à Paris le 6 avril 1667, ingénieur des ponts et chaussées en 1716, inspecteur des bâtiments du roi en

1734, et inspecteur général en 1737, mourut à Paris le 1er avril 1742.

(31) La Seille, autrefois navigable, le redeviendrait à peu de frais. Dès 1603 les habitants le demandèrent au roi, mais les états du Comté d'Auxonne refusèrent de faire la dépense des écluses (Courtépée, tome IV, page 547). — En 1643, en 1754, ce projet fut repris, et toujours sans plus de succès : cette fois ce furent les riverains qui y mirent des obstacles : sur la demande du maire de Louhans, M. Antoine dressa de nouveau les plans de navigation de cette rivière : au moyen de quatre écluses la dépense était portée à 122.000 livres. Ce projet fut approuvé par arrêt du conseil de 1777 : la délivrance en fut même tranchée au sieur Machureau, les travaux furent commencés, mais la rivalité, la jalousie, l'intrigue les firent suspendre, et depuis ils n'ont pas été repris (note de Girault).

(32) Cette rivière pourrait devenir navigable d'Autun à Digoin, moyennant 11 écluses dont la dépense serait de 300.000 livres : le produit des droits de navigation à percevoir aurait pu être de 48.000 livres : mais alors l'esprit de spéculation s'empara de ce brillant et utile projet : on voulut trouver des entrepreneurs qui non seulement fissent toutes les avances, mais encore donnassent un produit annuel à la ville, et pour avoir voulu vendre l'exécution d'un aussi utile projet, on dégoûta les entrepreneurs de se présenter et l'adjudication fut renvoyée à un temps indéfini qui ne s'est plus présenté (note de Girault).

(33) M. Antoine propose des barrages de retenue pour rendre la Saône navigable au-dessus de Gray, la restauration de l'écluse d'Auxonne, suivant le mode qu'il en indique, la suppression des moulins à bateaux de Saint-Jean-de-Losne à Verdun, et l'arrachement des racines d'arbres dans les endroits où cette rivière a des forêts sur ses bords (note de Girault).

(34) Le Doubs était anciennement navigable depuis Mandeure. M. Antoine propose de le rendre seulement navigable depuis Besançon. Il établit que ce ne serait qu'une dépense de 108.000 livres, et il fait sentir l'avantage de cette nouvelle communication (note de Girault).

(35) Les devis, plans et détails des ouvrages nécessaires pour rendre la rivière de Seille navigable, depuis la ville de Louhans à la Saône, dressés par M. Antoine, furent approuvés après avoir été

vérifiés sur le terrain par M. Trésaguet, inspecteur général des ponts et chaussées et commissaire du gouvernement nommé à cet effet. Le projet relatif à la navigation de l'Arroux fut vérifié et approuvé par M. Boucher, inspecteur des canaux de Briard, d'Orléans et de Loing. (Mémoire pour l'ingénieur Antoine.)

(36) M. Gauthey, professeur de mathématiques des pages de sa majesté, ayant un grand crédit à la Cour, fit, sans qu'il y eût la moindre demande de la part de la province de Bourgogne, recevoir son neveu sous-ingénieur des ponts et chaussées de cette province. Celui-ci, d'un caractère très vigoureux, d'une ambition excessive, contractée par l'air que l'on respire à Versailles, n'était pas d'humeur à laisser construire les travaux du canal de Bourgogne sans y avoir part, prévoyant bien que les suites ne manqueraient d'être contraires aux grands succès qu'il n'a jamais perdus de vue. Il lui fallait de grands moyens pour y parvenir : il sut les employer.

Le projet de MM. Perronet, de la Vaisne, Thomas Dumorey et Antoine fut rejeté (Mémoire pour l'ingénieur Antoine).

(37) L'ingénieur Antoine avait fait le devis particulier du port de Dijon, parallèlement et occupant toute la longueur du rempart, dit le beau cours, avec un vaste terrain au bas de ce mur pour y déposer les marchandises et de larges et nombreux passages voûtés sous la promenade : l'adjudication allait s'en faire lorsque M. Raviot, maire de Dijon, entraîné par le nouveau parti, trouva moyen d'empêcher qu'elle ne se fît.

M. de Montigny, trésorier de la province, qui voyait avec raison que d'aussi grandes entreprises mettraient le crédit des Etats en grand danger en fit vainement l'observation à M. le contrôleur général des finances (Mémoire pour l'ingénieur Antoine).

(38) Cet édifice renferme en même temps des caves très vastes dans lesquelles se tient le marché des vins : au rez-de-chaussée de très belles halles : au premier le théâtre et ses dépendances, et au-dessus de vastes greniers pour servir de magasin d'abondance (note de Girault).

(39) M. Antoine en dessina et grava la façade et le plan parterre, dont il distribua des épreuves, dans le *Journal de la Côte-d'Or* du 23 novembre 1806. Il déduisit les moyens de subvenir à cette dépense qu'il porte à 300.000 livres par la vente du paquier de Bray, des églises de la Sainte-Chapelle et de Saint-Jean, de l'ancienne halle et d'autres propriétés : il propose de subvenir au sur-

plus par le moyen d'annuités, et d'intéresser à cet établissement les principales villes du département en leur affectant des loges caractérisées par des emblèmes applicables à chacune d'elles : ainsi la Seine, et la Saône caractériseraient les loges de Châtillon et d'Auxonne, le pampre et une gerbe s'appliqueraient sur celles de Beaune et de Semur. Aujourd'hui les armoiries les remplaceraient (note de Girault).

(40) Les dernières constructions importantes qui ont été confiées à l'ingénieur Antoine sont la presque totalité des bâtiments, usines, cours d'eau et clôtures de la poudrerie impériale de Vongo-, commencés en l'an 1803, dont la dépense s'est élevée à plus de 400.000 livres. Ces travaux ont été faits par les ordres du ministre de la guerre d'après les demandes et approbations des projets de MM. les administrateurs généraux des poudres et salpêtres et sous les ordres particuliers de M. le Préfet du département de la Côte-d'Or (Mémoire pour l'ingénieur Antoine).

(41) Cette magnifique planche, très rare et très recherchée, n'a pas moins de 1m70 de longueur par 0m43 de hauteur. Le dessin original, aquarellé, de cette admirable gravure, a toujours été religieusement conservé dans la famille de l'artiste. (Fétu, *Notice sur P. J. Antoine*).

(42) Dans ses écrits M. Antoine veut qu'on applique à la navigation de l'Ouche ce que l'ingénieur Bertrand propose pour celle du Doubs, de rendre ces deux rivières navigables par le moyen de barrages faits dans la forme des écluses de Hollande et d'Italie, d'abandonner le canal de Dijon à la Saône qui perd ses eaux, et de le remplacer par la navigation de l'Ouche (note de Girault).

(43) Notre ingénieur combat le projet d'amener les eaux d'Ahuy à Dijon et prouve que les eaux de la fontaine des Suisses, du Creux d'Enfer et autres voisines, dirigées par des tranchées, seraient plus que suffisantes pour l'établissement de fontaines publiques et même dans des maisons particulières de Dijon (note de Girault).

(44) Cet écrit est une réfutation du moyen proposé par M. Lambert pour garantir Paris des inondations de la Seine en ouvrant latéralement un canal de dérivation. M. Antoine préfère, comme il l'avait déjà avancé dans d'autres mémoires, des digues et des déversoirs, qui coûteraient infiniment moins de dépenses et seraient de plus grande utilité (note de Girault).

(45) M. Antoine attribue à trois causes la déperdition des eaux de Suzon : la destruction des forêts voisines, le curement de son lit, pour en tirer des sables, le placement des usines. Il propose de supprimer son entrée dans la ville, sous la tour la Tremoïlle, ce qui grossira le volume de ses eaux autour de la ville, et donnerait de l'eau pour des abreuvoirs, des lavoirs, des irrigations et tarirait la source d'insalubrité qui résulte des latrines posées sur ce cours d'eau, qui non seulement se souille des matières fécales, mais encore les amène dans les eaux de l'Ouche pour les corrompre (note de Girault).

(46) Dans cet ouvrage, l'auteur, après avoir remonté à l'origine de l'architecture, en parcourt et en décrit les diverses phases et les divers caractères chez tous les peuples, jusqu'à nos jours, et démontre les principes du Beau, d'après son propre système basé sur l'imitation de la nature (Fétu, *Notice sur Antoine*).

(47) Dans cet écrit, M. Antoine voudrait qu'on affectât aux dépenses de chaque ministère une des branches de revenus. Il assigne au ministère de l'intérieur la contribution foncière qu'il veut être diminuée d'un tiers : il donne le produit des droits de timbre au ministère de la justice ; celui de la guerre aurait les revenus des domaines nationaux ; celui de la marine serait défrayé par un impôt sur les boissons ; il attribue les douanes aux frais de relations extérieures, le revenu des postes et du droit de passe au ministère du commerce, enfin le ministère des finances aurait les droits sur les monnaies et la marque des métaux. Il finit par donner les moyens d'acquitter la dette de l'état ; on sent que cet ouvrage n'a pu avoir de mérite que relativement au temps où il a été publié (notice de Girault).

(48) M. Antoine d'accord de la base adoptée pour unité de système métrique, n'est pas d'avis des fractions et des dérivations qu'on en a tirées. Ses vues à cet égard furent envoyées à la Société d'agriculture, commerce et arts du département du Doubs qui les a insérées dans le 3e rapport de ses travaux. Elles furent adressées à l'Athénée de Lyon et elles se trouvent consignées dans le journal du département de la Côte-d'Or qui a paru sous le titre *de l'Original* du 18 nivôse an IV. Il voudrait que l'ancienne division du cercle en 360 parties fût conservée, comme ayant des rapports naturels avec la longueur du rayon, de manière qu'en admettant avec Cassini 57,074 toises pour mesure du degré du méridien

à notre latitude, et réduisant la toise à 5 pieds 8 pouces 6 lignes 5/6, on en trouverait 60.000 dans chacun des degrés et la minute serait par conséquent de 1000 toises, ce qui se rapporterait assez exactement à la mesure la plus généralement reçue pour les distances par les nations civilisées et même par les anciens Romains. Ainsi le journal de la terre qui est de 900 toises carrées anciennes dans la plupart des départements étant porté à 2000 toises carrées nouvelles, resterait à peu près le même et s'accommoderait plus aisément au calcul décimal. La même toise ainsi rectifiée servirait à mesurer le bois de chauffage et donnerait le nombre rond de mesures à peu près équivalentes à la voie. Quant aux poids, M. Antoine insiste pour la conservation du poids de marc : qu'importe, dit-il, que notre livre réponde à un nombre rond équivalent à un certain volume d'eau distillée ? Ce qu'il importe beaucoup, c'est de ne pas tout bouleverser dans le langage du commerce et des arts, lorsqu'on peut faire autrement.

L'émine serait d'un millier pesant de beau froment, le sac de deux quintaux, le boisseau de 50 livres, le boisselet de 10 livres.

La queue de vin contiendrait le poids d'un millier pesant de vin, le tonneau 5 quintaux, le barillet un quintal, le broc dix litres, la pinte ou bouteille 2 livres.

Au surplus les mesures de capacité ne peuvent jamais s'accorder exactement avec le poids qui varie suivant la qualité des denrées et les saisons.

Ces modifications, dit le rapporteur de la société de Besançon, seraient d'autant plus propres à établir l'uniformité du nouveau système, qu'elles maintiendraient à peu de chose près les mesures consacrées par l'usage et supprimeraient par conséquent la difficulté presque invincible des dénominations nouvelles pour le vulgaire. Il est à regretter, dit le rapporteur de Lyon, que ces vues n'aient pas été offertes dans le temps, l'idée de conserver l'ancienne division du cercle, de rapporter à la minute du degré, l'unité des mesures itinéraires, de déduire de cette unité la longueur de la toise usuelle et de l'aune, est une idée simple, naturelle, conduisant à des résultats commodes et qui en changeant la base du système métrique n'exclut en effet aucun de ses avantages les plus sensibles (note de Girault).

(49) Cet écrit est une série d'opérations arithmétiques résolues pour faire connaître avec certitude, au moyen de légers calculs, le

rapport du journal ancien, à l'are, à l'hectare et le prix de l'un, comparativement avec celui de l'autre (note de Girault).

(50) Il consiste à stationner à chaque relai de poste une brigade plus ou moins forte de soldats réformés ou en retraite qui auraient le soin de réparer les détériorations des routes, à mesure qu'elles arrivent et d'utiliser ainsi au profit de l'État le traitement que des militaires encore valides en reçoivent (note de Girault).

(51) Le mémoire sur l'église Saint-Michel a été remis par M. Antoine à M. le curé de cette paroisse qui se propose de le faire imprimer (note de Girault).

La description très admirative que donne Antoine de ce chef-d'œuvre d'architecture gothique est pleine de comparaisons pittoresques, gracieuses et justes : d'un style clair et naturel où se révèle l'écrivain véritablement compétent.

Cet éloge est d'autant plus remarquable qu'il a été écrit à une époque où l'imitation de l'art grec et romain régnait en souveraine et où le génie du moyen âge était encore absolument dédaigné et proscrit. (Fétu, *Notice sur P. J. Antoine*).

(52) Le bourg d'Ongne ou Bourg des dieux serait, d'après Saint-Julien de Baleure, le lieu d'où les premiers Bourguignons tirèrent leur nom. Situé entre Lux et Til-Châtel, il aurait été détruit avant la conquête romaine et rebâti par Aurélien sur l'emplacement de Dijon ; son existence est des plus problématiques.

(53) Les 42 dessins d'Antoine ont été publiés, en 1893, par les soins de ses arrière-petits-fils MM. Joseph Moreau et Marcel Guillemot, dans un volume luxueusement édité, et auquel le poète bourguignon Stephen Liégeard a consacré une remarquable préface.

(54) Nicolas Berthelon, né à Lyon, mourut en cette ville en 1799, après avoir été professeur de physique à Montpellier et professeur d'histoire à Lyon. Ami de Francklin, il s'occupa beaucoup des phénomènes de l'électricité.

(55) William Herschel découvrit, le 13 mars 1781, la planète qui porte son nom et qu'on nomme plus souvent *Uranus*, à l'aide d'un télescope construit par lui-même.

(56) Cette commission, nommée le 12 nivôse an III (14 janvier 1795) était composée de quatorze membres : F. Devosge, J.-B. Gevigné, J. Antoine, A. E. Volfius, F. Robert, P. Renaud, C. A. Durande, C. Renon, E. Attiret, F. J. Boin, F. Baillot, N. Legras, P. B. Gagnereau et P. Jacotot.

Chargée de l'inspection et de la surveillance des monuments existant dans le département de la Côte-d'Or, elle devait faire déposer dans un local choisi par elle tous les ouvrages d'art dignes de passer à la postérité :

L'article III de l'arrêté du représentant du peuple Calès était ainsi conçu : Ladite commission déposera dans un même local les tableaux, les estampes, les médailles, les statues, les bas-reliefs, les camées, les antiques, les pierres gravées ; elle recueillera les instruments relatifs aux sciences, les morceaux d'histoire naturelle dans les règnes animal, végétal et minéral, tous les ouvrages de l'art dignes de passer à la postérité et généralement les monuments précieux dans tous les genres qu'ont fourni et pourront fournir encore sur toute l'étendue du département, les églises, les collèges, les monastères, les manoirs des ci-devant nobles émigrés et en général tous les établissements publics aujourd'hui supprimés.

(57) Sur l'ordre du ministre de l'intérieur adressé le 3 floréal an VI à l'administration centrale du département de la Côte-d'Or, l'Académie de Dijon fut reconstituée sous le titre de *Société libre des sciences, arts et agriculture de Dijon.* Elle avait pour objet principal le perfectionnement de l'agriculture dans le département de la Côte-d'Or.

Constituée sur ces bases, la société ne faisait que languir : le 25 germinal an X, Antoine fut nommé avec Volfius et Devosge membre de la commission chargée de rédiger de nouveaux statuts et le 21 prairial an X, la compagnie reprit son ancien titre *d'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.*

(58) Le sieur Leistenschneider, fabricant de formes à papier, à Poncey, près de Saint-Seine, avait inventé une machine qui, sans le concours d'aucun ouvrier, pouvait confectionner du papier en feuilles d'une longueur indéterminée. Sur le rapport fait par Antoine à la séance du 3 juillet 1811 et sur celui de Leschevin à celle du 19 mai 1813, l'Académie fit les démarches nécessaires pour obtenir à l'inventeur un brevet pour dix ans. Il lui fut accordé par décret du 13 janvier 1814.

(59) M. Guillemot fils, aujourd'hui ingénieur en chef du département de Saône-et-Loire, et du bassin de la Saône, ingénieur distingué, membre de la Légion d'honneur, et de plusieurs sociétés savantes (note de Girault).

Antoine avait été nommé ingénieur en chef le 6 décembre 1790.

(60) Nommé professeur d'architecture à l'école des Beaux-Arts de Dijon, par décret du 16 mars 1809, Antoine rédigea, le 13 juin suivant, le programme du concours consistant en un projet des constructions à faire pour élargir et régulariser la rue des Singes, formant aujourd'hui la partie de la rue Chabot-Charny entre la rue de l'Ecole-de-Droit et la rue du Petit-Potet.

Ce nom lui venait de la *Maison du Singe* dans laquelle en 1260 s'assemblaient les maires et échevins. Les armoiries de la ville sculptées dans cette maison avaient des singes pour supports. Elle fut démolie en 1820.

Le premier prix du concours fut attribué au sieur Caumont, et sur l'avis du conseil général des ponts et chaussées, le gouvernement décida qu'une somme de 10,000 livres chaque année, à prendre sur les fonds ordinaires des ponts et chaussées, serait employée à l'exécution des travaux (Mémoire pour l'ingénieur Antoine).

(61) J. Antoine avait épousé, le 8 février 1763, à son retour d'Italie, M^lle^ Elisabeth Bordot ; l'une de ses filles mourut jeune, l'autre épousa le fils de son collègue et de son ami (note de Girault).

(62) J. Antoine mourut dans la maison qui lui appartenait et qui porte aujourd'hui le n° 30 de la rue Chabot-Charny ; il l'avait construite en 1775. Elle est ornée de bas-reliefs dont le journal : *Affiches, annonces et avis divers de Bourgogne* donne la description suivante dans le n° du 12 novembre 1776. Le premier du côté de l'hôtel de Blaisy représente *les Mathématiques*, par une femme déjà âgée, ayant des ailes à la tête ; elle tient un compas et démontre à de jeunes enfants des figures géométriques tracées sur une table; on voit à côté un globe et des instruments qui achèvent de caractériser ce sujet. Il a été sculpté par *M. Claude Ramey, de Dijon*, jeune élève de l'école de dessin.

Les troisième et cinquième bas-reliefs dont on va parler sont aussi du même artiste, qui, au concours de 1772, remporta le premier prix, et qui, à celui du mois de septembre dernier, approcha le plus du morceau qui a obtenu la pension pour le voyage de Rome.

Le second bas-relief, placé à droite du précédent, représente *l'Architecture* par une femme qui tient le plan d'un temple de la main gauche et un plomb suspendu de la main droite : elle a le coude appuyé sur la base d'une colonne. Sur le fond, un enfant taille un bloc de pierre. Ce morceau, ainsi que le quatrième dont il

sera bientôt question, est de *M. Pierre Petitot, de Langres,* qui en 1772 remporta l'accessit et auquel on adjugea le premier prix l année suivante.

Le troisième bas-relief, placé au milieu de la façade, a pour sujet *les Ponts et Chaussées.* Une femme s'appuie sur le modèle d'un pont et semble diriger des enfants occupés à faire mouvoir une pompe d'Archimède, pour mettre à sec une fondation; on voit à côté le haut d'une sonnette à enfoncer des pilotis.

Le quatrième, à droite du précédent, représente *la Navigation*, par une figure nue appuyée sur une urne versant de l'eau ; elle tient un aviron. Un enfant assis sur un ballot de marchandise écrit sur un papier: *Navig. de Bourg.* et un autre porte un fardeau à un bateau voilé qui occupe le lointain.

Le dernier bas-relief représente *la Gravure* par une femme qui tient un burin de la main droite, des pointes et échoppes de la gauche, et semble donner des conseils à un enfant qui lui présente une planche de cuivre, sur laquelle est gravée la représentation d'un édifice. Dans le fond est une presse à imprimer en taille douce, avec un enfant qui grave sur ses genoux.

(63) Un de ses amis, que nous croyons être M. Louis Baudot, fit, pour mettre au bas de son portrait, les vers suivants :

Le travail fut ma passion,
J'aimai les arts avec idolâtrie ;
Longtemps au sein d'une ingrate patrie
J'arrêtai les essors et la prétention
Du mauvais goût, dont l'invincible mode
Fit trop souvent préférer la méthode,
Aux vrais moyens prescrits par la raison.
J'ai défendu les lois de la nature
Et par des traits, pris dans l'antiquité,
J'ai montré qu'on n'aura de bonne architecture
Qu'en observant avec une sage mesure
Les règles du bon sens et de la vérité.

LA

GRÊLE DE L'ANNÉE 1902

DANS LE

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

PAR

CHARLES MOCQUERY

LA

GRÊLE DE L'ANNÉE 1902

DANS LE

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

La lutte contre la grêle s'organise dans le vignoble avec un ensemble des plus louables. Partout les intéressés s'associent pour installer des canons grêlifuges manœuvrés avec empressement dès que l'orage menace. Ailleurs ce sont les fusées que l'on essaie.

Les effets de ces tirs sont-ils réellement efficaces? Les uns, et c'est le plus grand nombre, disent oui. Les autres doutent encore. Est-ce une raison pour s'arrêter parce que les résultats acquis ne sont pas encore scientifiquement probants? Nous ne le pensons pas. Alors même que les moyens employés jusqu'ici seraient insuffisants, on n'aurait perdu, à s'en rendre compte, ni son argent, ni sa peine; car ce n'est que par l'usage que l'on peut reconnaître les défauts de toutes les

inventions nouvelles et arriver à les corriger.

Il est d'autant plus nécessaire de chercher à enrayer le fléau que les propriétaires vignerons n'ont pas d'autre moyen d'atténuer le mal. Les Compagnies d'assurances se dérobent quand il s'agit des vignes en proposant des primes prohibitives. Les risques leur paraissent trop grands. Cela tient au trop petit nombre de propriétaires qui consentiraient à s'assurer et surtout à ce que la marche du fléau n'est pas suffisamment connue pour pouvoir calculer à coup sûr les probabilités des risques. Car, si les assurances contre l'incendie sont consenties à des primes telles que l'on soit impardonnable de ne pas s'assurer, c'est que les risques sont absolument connus, grâce à une statistique de longue durée et à ce que presque tout le monde s'assure.

On comprend donc quel intérêt peut offrir une étude sérieuse de la grêle. Pour pouvoir se garantir contre un fléau, il faut évidemment commencer par le bien connaître. Pourquoi les vignerons, bien renseignés, ne s'associeraient-ils pas pour constituer eux-mêmes une assurance mutuelle? Cela ne les empêcherait pas de lutter contre le fléau lui-même. Les deux moyens se compléteraient de la façon la plus heureuse.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que l'étude de la grêle est indispensable pour arriver à s'en garantir de quelque façon que ce soit. Aussi

avons-nous demandé à MM. les Instituteurs et Agents forestiers de vouloir bien continuer à nous fournir par des observations bien faites les renseignements nécessaires et nous sommes heureux de pouvoir les remercier comme ils le méritent du zèle qu'ils ont mis à le faire. Cela nous a permis de continuer pour 1902 le travail déjà fait pour les années 1897, 1898 et 1899 que des circonstances indépendantes de notre volonté ne nous ont malheureusement pas permis de faire pour 1900 et 1901.

§ 1 .— Nombre et groupement des communes grêlées.

En 1902, 251 communes sur les 717 du département ont été plus ou moins atteintes par la grêle. La proportion ressort ainsi à 35 0/0, soit un peu plus du tiers, ce qui est considérable.

Le tableau suivant donne par canton, par arrondissement et pour le département tout entier, le nombre des communes grêlées, ainsi que la proportion pour cent que ces chiffres représentent. Dans ce tableau chacune des communes grêlées n'a été comptée que pour une unité, alors même que son territoire ait eu à subir plusieurs chutes de grêle dans l'année.

DÉSIGNATION DES CANTONS	Nombre des communes		Proportion 0/0
	Total	Grêlées	
ARRONDISSEMENT DE BEAUNE			
Arnay-le-Duc. . .	20	0	0
Beaune-Nord. . .	13	4	31
Beaune-Sud . . .	16	1	6
Bligny-s.-Ouche .	22	3	14
Liernais.	14	4	26
Nolay.	18	9	50
Nuits-St-Georges.	28	6	21
Pouilly-en-Auxois	28	17	61
St-Jean-de-Losne	17	4	24
Seurre	23	6	26
Arrondissement. .	199	54	27
ARRONDISSEMENT DE CHATILLON-SUR-SEINE			
Aignay-le-Duc. . .	16	11	68
Baigneux-les-Juifs	15	10	67
Châtillon-s.-Seine	28	6	21
Laignes.	23	4	17
Montigny-s.-Aube	16	2	13
Recey-sur-Ource.	17	2	12
Arrondissement. .	115	35	30

DÉSIGNATION DES CANTONS	Nombre des communes		Proportion 0/0
	Total	Grêlées	
ARRONDISSEMENT DE DIJON			
Auxonne.	16	1	6
Dijon-Est.	17	12	71
Dijon-Nord . . .	14	11	79
Dijon-Ouest. . . .	13	7	54
Fontaine-Franç. .	17	13	93
Genlis.	27	8	30
Gevrey-Chamb. .	32	5	16
Grancey-le-Chât. .	11	6	55
Is-sur-Tille. . . .	23	12	52
Mirebeau.	22	3	14
Pontailler-s-Saône	19	6	32
St-Seine-l'Abbaye	29	4	21
Selongey. . . .	10	4	40
Sombernon. . . .	27	17	67
Arrondissement. .	264	109	42
ARRONDISSEMENT DE SEMUR			
Flavigny	23	10	43
Montbard.	27	13	48
Precy-sous-Thil .	19	2	11
Saulieu.	12	5	42
Semur	29	15	52
Vitteaux	29	8	28
Arrondissement.	139	53	38
Département. . .	717	251	35

Le tableau montre qu'un seul canton, celui d'Arnay-le-Duc, n'a pas eu une seule commune grêlée en 1902. Les autres ont eu leurs communes atteintes dans des proportions variant de 6 0/0 à 93 0/0. L'arrondissement le plus touché a été celui de Dijon où 42 0/0 des communes ont été grêlées; puis viennent ceux de Semur (38 0/0), de Châtillon-sur-Seine (30 0/0) et enfin de Beaune avec une proportion de 27 0/0 seulement.

Il est intéressant de comparer les résultats de l'année 1902 avec les moyennes des quatre années observées. Cette comparaison est donnée par arrondissement et pour le département dans le tableau suivant :

ARRONDISSEMENTS	NOMBRE des COMMUNES			PROPORTION des communes grêlées en	
	Total	Grêlées en			
		1902	Moyenne	1902	Moyenne
Beaune	199	54	65	27	33
Châtillon-sur-Seine	115	35	35	30	30
Dijon	264	109	98	42	37
Semur	139	53	55	38	40
Département	717	251	253	35	35

Le nombre des communes grêlées en 1902 représente pour le département, à deux unités

près, la moyenne des quatre années. L'arrondissement de Dijon a dépassé la moyenne, celui de Châtillon-sur-Seine s'est maintenu exactement dans la moyenne, celui de Semur et surtout celui de Beaune sont restés au-dessous.

Sur les 251 communes grêlées en 1902, 213 l'ont été une seule fois, 34 l'ont été deux fois et 4 jusqu'à trois fois.

§ 2. — DATES ET DIRECTIONS DES CHUTES DE GRÊLE.

Le tableau suivant donne par arrondissement et pour l'ensemble du département le nombre des communes atteintes pendant chacune des journées où il a grêlé :

ARRONDISSEMENTS	JOURS DE GRÊLE DU MOIS DE																															
	Mars	Juin						Juillet									Août										Septembre			Octobre		1er Novembre
	4	3	4	10	13	17	2	9	10	11	15	16	17	25	31	1	4	6	7	9	14	16	17	20	29	30	3	4	6	7	17	
Beaune.	1	5	»	»	»	»	»	2	3	»	12	5	»	1	1	17	»	»	»	»	1	14	2	»	»	»	»	2	1	»	»	»
Châtillon-sur-Seine.	»	12	1	1	1	1	1	»	»	»	»	»	»	»	2	16	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	1
Dijon	»	8	»	»	»	»	»	»	1	1	23	3	»	»	»	66	»	1	12	2	»	2	1	»	5	»	»	»	»	»	»	»
Semur.	»	»	»	»	»	»	1	2	»	1	»	»	1	»	»	30	1	1	»	1	»	»	»	1	»	1	»	21	»	»	1	»
Département. . .	1	25	1	1	1	1	2	4	4	2	35	8	1	1	3	129	1	2	12	3	1	16	3	1	5	1	1	23	1	1	1	1

Le nombre des communes grêlées a donc été de 293 en comptant chaque commune pour autant d'unités qu'elle a été grêlée de fois. Ce nombre correspond exactement aux chiffres que nous avons donnés plus haut. En effet, si l'on ajoute aux 213 communes qui n'ont été grêlées qu'une fois, un nombre égal au double de celles qui l'ont été deux fois, soit $2 \times 34 = 68$ et au triple de celles qui l'ont été trois fois, soit $3 \times 4 = 12$, on aura bien ce même total de 293.

Le nombre de jours de grêle a été de 32 en 1902, savoir: un jour en mars, 5 jours en juin, 9 en juillet, 11 en août, 3 en septembre, 2 en octobre et enfin 1 en novembre. Mais la grêle a été souvent toute locale. Le tableau montre en effet que :

16	chutes n'ont intéressé qu'une seule commune chacune		
3	—	que 2	communes chacune
3	—	3	—
2	—	4	—
1	—	5	—
1	—	8	—
1	—	12	—
1	—	16	—
1	—	23	—
1	—	25	—
1	—	35	—
1	—	129	—
32			

Il n'y a pas lieu de s'arrêter aux chutes qui

ont atteint moins de 10 communes et qui sont au nombre de 26. Nous ne nous occuperons donc que des 6 chutes les plus considérables, dont une, celle du 1er août, a été particulièrement désastreuse.

1° *Grêle du 3 juin.* — Elle est tombée sur 5 communes de l'arrondissement de Beaune, 12 de celui de Châtillon-sur-Seine et 8 de celui de Dijon, soit en tout sur 25 communes. Cette chute provient de deux orages bien distincts. Les quelques communes grêlées de l'arrondissement de Beaune se sont vraisemblablement trouvées à la limite d'un orage qui a sévi sur le département de Saône-et-Loire. Les communes atteintes sont toutes groupées dans le voisinage de Chagny. Au contraire l'orage qui a atteint les communes des arrondissements de Châtillon-sur-Seine et de Dijon est entré dans la Côte-d'Or par le département de l'Yonne et en est sorti par celui de la Haute-Marne. L'orage a suivi une ligne droite allant de l'W quelques degrés N à l'E quelques degrés S. L'axe de la zone atteinte va de Savoisy à Grancey-le-Château. Mais toutes les communes sur la ligne n'ont pas été atteintes. Celles qui ont été frappées forment 2 groupes, le premier allant de Savoisy à Beaulieu et le second de Fraignot-et-Vesvrotte à Grancey-le-Château. Les communes situées à l'W de Savoisy et entre Beaulieu et Fraignot sont restées indemnes.

Comme toujours, quelques communes isolées, d'ailleurs peu nombreuses, situées en dehors de la zone, ont été également atteintes.

2° *Chute du* 15 *juillet.* — Il y a eu ce jour-là 12 communes grêlées dans l'arrondissement de Beaune et 23 dans celui de Dijon, soit 35 en tout. Les communes atteintes forment trois zones. Les deux premières, situées le plus au nord, sont parallèles; leur direction est WSW-ENE. Elles sont peu étendues. Leur origine à l'une et à l'autre se trouve dans la Côte : la première part de Flavignerot pour finir à Drambon et la seconde d'Agencourt et Boncourt-le-Bois pour se terminer à Champdôtre. Ce sont des grêles locales.

La troisième paraît avoir été plus étendue : sa direction est SW-NE. L'orage, venant de Saône-et-Loire, est entré dans le département par Labergement-les-Seurre et Chivres et en est sorti par Saint-Seine-en-Bâche, pour se continuer vraisemblablement dans le Jura.

3° *Chute du* 1er *août.* — C'est de beaucoup la plus importante, puisqu'elle a intéressé les quatre arrondissements, savoir : 17 communes de l'arrondissement de Beaune, 16 de celui de Châtillon-sur-Seine, 66 de celui de Dijon et enfin 30 de l'arrondissement de Semur, soit en tout 129 communes. Elle comprend deux zones nettement séparées par un intervalle considérable resté indemne. La première, celle située le plus au nord, se divise

elle-même en deux orages distincts. Le premier a une direction générale SW-NE. Il est venu du département de l'Yonne en entrant dans la Côte-d'Or par les communes de Toutry, Vieux-Château et Montberthault et s'est arrêté à Quemigny-sur-Seine et Duesme. Le second a pris naissance dans le parcours du premier sur le territoire des communes de Benoisey et Seigny : sa direction est W-E. Il a traversé le département dans toute sa largeur en frappant toutes les communes sur son parcours. Il est sorti de la Côte-d'Or par la vallée de la Vingeanne et a dû se continuer dans le département de la Haute-Saône.

La seconde zone nous est également venue de l'Yonne. L'orage a pénétré dans la Côte-d'Or par Sussey et Thoisy-la-Berchère : sa direction est WSW-ENE. La grêle est tombée dans toutes les communes du parcours et s'est arrêtée à Ruffey-les-Echirey et Sennecey.

4° *Chute du 7 août.*— C'est la moins importante des six. Elle n'a intéressé que 12 communes de l'arrondissement de Dijon et est restée toute locale. Elle a pris naissance à l'ouest de Dijon sur les territoires d'Hauteville et de Flavignerot, pour s'arrêter à Renève. Sa direction a donc été WSW-ENE.

5° *Chute du 16 août.*— Cette chute a intéressé 14 communes de l'arrondissement de Beaune. Deux communes isolées de l'arrondissement de

Dijon ont en outre été également frappées ce jour-là. La grêle de l'arrondissement de Beaune est fort curieuse ; car au lieu de se trouver sur une ligne droite, comme cela a lieu presque toujours, les communes atteintes forment un demi-cercle. L'orage commence à Corpeau pour finir à Meuilley et Meloisey, en passant par Molinot.

6° *Chute du 4 septembre.*— Cette chute a intéressé particulièrement l'arrondissement de Semur dont 21 communes ont été grêlées ; il faut y ajouter 2 communes du canton de Liernais, soit en tout 23 communes. Elle comprend deux zones parallèles de direction SSW-NNE. La première zone, la plus importante, commence à Rouvray et Laroche-en-Brenil et se termine à Marmagne. La seconde, qui n'intéresse que 5 communes, va de Missery et Blancey à Jailly-les-Moulins.

Nous avons figuré sur une carte du département la direction de ces 6 chutes de grêle par des lignes indiquant les axes des zones frappées. (Voir la planche hors texte.)

§ 3. — HEURES DES CHUTES DE GRÊLE.

La connaissance des heures des chutes de grêle a de l'importance au point de vue scientifique aussi bien qu'à celui de la défense par l'artillerie agricole. Il est, en effet, plus facile aux canon-

niers d'être prêts à tirer si l'orage se fait en plein jour que pendant la nuit, d'autant plus que dans la journée il est aisé de voir arriver les nuages à grêle, tandis que la nuit cela est sinon impossible, au moins fort difficile.

Les chutes de grêle, sauf de très rares exceptions, se faisant de juin à septembre, nous considérerons comme chutes nocturnes celles qui ont lieu entre 8 heures du soir et 4 heures du matin. Le tableau suivant donne la répartition par heure des chutes de grêle de l'année 1902.

JOUR		NUIT	
Heures	Nombre des chutes de grêle	Heures	Nombre des chutes de grêle
5 m.	»	8 s.	37
6	11	9	25
7 à 11	»	10	12
midi	2	11	13
1 s.	1	minuit	5
2	7	1 h.	1
3	13	2	2
4	30	3 et 4	»
5	40		
6	43		
7	51		
Jour	198	Nuit	95

La grêle tombe donc plus de deux fois plus

souvent le jour que la nuit. Le fléau est surtout à redouter entre 4 heures et 9 heures du soir.

§ 4. — DURÉE DES CHUTES DE GRÊLE.

La durée des chutes de grêle est également loin d'être indifférente pour la défense. On conçoit qu'il soit parfois fort difficile aux artilleurs d'être prêts à temps lorsque la grêle arrivant brusquement, poussée par un vent violent, ne dure que quelques minutes.

Le tableau suivant rend compte de la durée des chutes de grêle en 1902 :

DURÉE des CHUTES DE GRELE	NOMBRE de CHUTES CORRESPONDANTES
de 1m à 5m	129
de 6 à 10	79
de 11 à 15	42
de 16 à 30	37
de 30 à 1h	6
Total	293

Les deux tiers des chutes de grêle de 1902 n'ont pas duré dix minutes. Plus de la moitié n'ont même pas duré 5 minutes. Cela rend la défense souvent bien difficile.

§ 5. — DIRECTION DES VENTS AYANT AMENÉ LA GRÊLE.

Nous avons vu que la direction des nuages à grêle de 1902 a été généralement comprise entre W-E et SSW-NNE. Il ne faudrait toutefois pas en conclure que les vents qui soufflaient dans les différentes localités au moment de la chute de grêle provenaient toujours de cette partie restreinte de la rose des vents. Les observateurs ont, au contraire, constaté qu'il avait grêlé par tous les vents, bien que ceux du quadrant W fussent de beaucoup les plus fréquents. Cela vient de ce que tous les orages sont constitués par des tourbillons, tournant en sens inverse des aiguilles d'une montre, poussés par un vent plus ou moins violent qui dans nos régions provient généralement de l'octant d'entre W et SW. La largeur de la zone où se trouvent les surfaces grêlées est précisément égale au diamètre du tourbillon. Mais toute la zone, qui peut avoir 10 et même 15 kilomètres de largeur, est loin d'être frappée. Les surfaces atteintes ont, au contraire, une largeur assez faible, variant le plus souvent de 100 mètres à 1 kilomètre. C'est que le nuage à grêle, entraîné par le tourbillon, n'a

pas plus de largeur. La courbe de la zone grêlée paraît donc avoir une forme cycloïdale (1).

La direction du vent qui souffle en un point donné est donc la résultante de celle du vent qui entraîne le tourbillon et de celle du tourbillon lui-même en ce point. Il peut donc provenir de tous les azimuths. Si l'on constate le plus souvent des vents des quadrants W, N et S, c'est que le vent qui entraîne le tourbillon a presque toujours une vitesse considérable dépassant notablement celle du tourbillon. Au contraire, dans le cas très rare où il n'y a pas de vent général et où l'orage naît sur place, c'est le tourbillon seul qui agit et la zone est circulaire. C'est ce qui explique la forme si particulière de la chute du 16 août.

Quoi qu'il en soit, le tableau suivant donne pour les quatre arrondissements et l'ensemble du département la fréquence des vents de toutes les directions ayant amené la grêle :

(1) Le cyloïde est la courbe que décrit chaque point d'une circonférence roulant sur une ligne droite, comme une roue de voiture sur un sol plat.

DÉSIGNATION des ARRONDISSEMENTS	FRÉQUENCE POUR CENT DES CHUTES DE GRÊLE amenée par le vent soufflant dans la direction							
	N	N-E	E	S E	S	S-W	W	N-W
Beaune	12	3	»	2	7	47	18	11
Châtillon. . . .	3	29	8	2	2	32	13	11
Dijon.	12	11	»	»	7	30	15	25
Semur.	6	8	»	»	2	35	25	24
Côte-d'Or. . . .	8	12	2	1	5	36	18	18

Le tableau montre, conformément à ce que nous venons de dire, que les vents de toutes les directions, même les vents d'Est, ont amené la grêle en 1902 ; toutefois par ceux d'entre le SW et le NW, il a grêlé 72 fois sur 100. Néanmoins les vignerons feront bien de se méfier de tous les vents par les temps orageux ; car ceux du quadrant Est, quoique généralement peu dangereux, n'en ont pas moins amené la grêle 15 fois sur 100.

§ 6. — Nature de la grêle

Par nature de la grêle nous entendons d'abord la grosseur des grêlons et nous distinguerons en outre la grêle sèche de celle qui est mélangée de pluie. L'intérêt de ce chapitre est plus particulièrement agricole. On comprend, en effet, que plus

les grêlons sont gros, plus ils sont dangereux, et cela pour deux raisons : d'abord parce qu'ils sont plus lourds et ensuite parce qu'ils tombent avec une vitesse plus grande. La résistance de l'air est proportionnelle à la surface du grêlon, tandis que celui-ci lui oppose une force proportionnelle à son poids. Il en résulte que, pour un grêlon sphérique, la résistance de l'air étant proportionnelle au carré du rayon, alors que son poids l'est au cube de ce même rayon, plus le rayon du grêlon sera grand, c'est-à-dire plus il sera gros, moins l'air aura d'action sur lui pour amortir sa vitesse. Or le choc étant proportionnel à la force vive, c'est-à-dire à la masse multipliée par le carré de la vitesse, on voit combien vite les dégâts causés par la grêle croissent avec la grosseur des grêlons.

Si l'on distingue la grêle sèche de celle qui tombe mêlée à de la pluie, c'est que tout le monde a remarqué que la grêle mélangée de pluie cause rarement des dégâts sérieux. Il y a à cela deux raisons: la première, c'est que les grêlons qui tombent avec la pluie ne sont généralement pas très gros. De plus, comme leur chute est plus rapide que celle des gouttes de pluie, ils rencontrent celles-ci en tombant et ces chocs répétés amortissent leur vitesse. Pour toutes ces raisons la grêle mélangée de pluie cause rarement de grands dégâts. On ne constate de dommages sé-

rieux dans ce cas que lorsque les grêlons sont de fortes dimensions, ce qui n'a pas lieu souvent.

Quoi qu'il en soit, en 1902, la grêle n'est heureusement tombée sèche que 67 fois, soit 23 0/0 et mélangée de pluie 226 fois, soit 77 0/0.

En ce qui concerne les dimensions des grêlons on a constaté que :

89 fois, soit 30 0/0, les grêlons ont eu la grosseur d'une noix ;

135 fois, soit 46 0/0, les grêlons ont eu la grosseur d'une noisette ;

69 fois, soit 24 0/0, les grêlons ont eu la grosseur d'un pois.

§ 7. — Surfaces grêlées

La superficie atteinte par la grêle en 1902 a été de 132.900 hectares, soit 16 0/0, ou près du sixième de la surface du département. L'arrondissement proportionnellement le plus atteint a été celui de Dijon (20 0/0) de sa surface), puis viennent ceux de Semur (16 0/0), de Châtillon-sur-Seine (14 0/0) et enfin celui de Beaune (9 0/0).

Le tableau suivant donne les surfaces grêlées en 1902 par canton et par arrondissement, ainsi que pour l'ensemble du département.

DESIGNATION des CANTONS	Superficie totale en kilom. carrés	Surfaces grêlées en kilomèt. carrés	Proportion grêlée pour cent	DÉSIGNATION des CANTONS	Superficie totale en kilom. carrés	Surfaces grêlées en kilom. carrés	Proportion grêlée pour cent
Arnay-le-Duc. . .	259	0	0	Auxonne	170	1	»
Beaune-Nord. . .	294	37	13	Dijon-Est	498	183	37
Beaune-Sud . . .				Dijon-Nord. . . .			
Bligny-sur-Ouche. .	214	11	5	Dijon-Ouest . . .			
Liernais.	215	7	3	Fontaine-Française .	183	69	38
Nolay	172	37	22	Genlis	221	46	21
Nuits-Saint-Georges.	261	5	2	Gevrey-Chambertin.	251	31	12
Pouilly-en-Auxois. .	305	126	41	Grancey-le-Château.	170	47	36
Saint-Jean-de-Losne.	175	40	22	Is-sur-Tille. . . .	351	54	15
Seurre.	228	39	17	Mirebeau	241	23	10
				Pontailler-sur-Saône	215	18	8
				St-Seine-l'Abbaye. .	314	12	4
				Selongey	173	27	16
				Sombernon. . . .	225	88	39
Arrond. de Beaune.	2123	302	14	Arrond. de Dijon. .	3012	604	20
Aignay-le-Duc. . .	265	26	10	Flavigny	312	38	12
Baigneux-les-Juifs .	221	66	29	Montbard	325	56	17
Châtillon-sur-Seine .	149	23	15	Précy-sous-Thil. .	200	6	3
Laignes.	405	19	5	Saulieu. . . .	289	31	11
Montigny-sur-Aube.	307	10	3	Semur.	293	69	23
Recey-sur-Ource. .	292	12	4	Vitteaux	248	70	29
Arr. de Châtillon. .	1639	156	9	Arrond. de Semur.	1667	270	16
Côte-d'Or. . . .	8441	1329	16				

§ 8. — Pertes occasionnées par la grêle

Le tableau suivant donne, pour l'année 1902, par canton, par arrondissement et pour le département tout entier, le montant des pertes occasionnées par la grêle aux céréales, aux vignes et aux autres cultures (houblon, tabac, plantes oléagineuses, etc).

DÉSIGNATION DES CANTONS ET DES ARRONDISSEMENTS	PERTES ÉVALUÉES EN ARGENT			
	CAUSÉES AUX			TOTALES
	CÉRÉALES	VIGNES	Cultures diverses	
Arnay-le-Duc. . . .	»	»	»	»
Beaune-Nord. . . .	5 800	75 400	»	81 200
Beaune-Sud	»	4 000	»	4 000
Bligny-sur-Ouche. . .	4 000	2 000	500	6 500
Liernais.	400	»	»	400
Nolay.	27 500	219 150	15 200	261 850
Nuits-Saint-Georges. .	4 000	14 300	560	18 860
Pouilly-en-Auxois . .	616 430	181 600	199 440	997 470
Saint-Jean-de-Losne. .	21 430	2 030	22 420	45 880
Seurre	11 500	17 200	23 770	52 470
Arrond. de Beaune . .	691 060	515 680	261 890	1 468 630
Aignay-le-Duc. . . .	11 980	»	200	12 180
Baigneux-les-Juifs . .	93 090	»	250	93 340
Châtillon-sur-Seine . .	6 930	»	500	7 430
Laignes.	16 950	»	3 000	19 950
Montigny-sur-Aube. .	15 500	20 000	»	35 000
Recey-sur-Ource. . .	1 500	»	»	1 500
Arrond. de Châtillon. .	145 450	20 000	3 950	169 400
Auxonne	580	»	500	1 080
Dijon-Est	170 470	47 800	22 610	240 860
Dijon-Nord.	61 900	368 300	20 290	450 490
Dijon-Ouest.	121 000	191 000	7 200	319 200
Fontaine-Française . .	441 100	34 100	154 600	629 800
Genlis	60 000	3 500	34 200	97 700
Gevrey-Chambertin . .	»	»	1 400	1 400
Grancey-le-Château . .	48 500	700	6 700	55 900
Is-sur-Tille.	84 250	7 300	22 170	113 720
Mirebeau	10 000	»	»	10 000
Pontailler	30 000	2 300	8 850	41 150
Saint-Seine-l'Abbaye. .	3 400	»	»	3 400
Selongey.	245 900	14 800	83 300	343 700
Sombernon.	254 500	113 200	21 000	388 700
Arrond. de Dijon. . .	1 531 500	782 700	382 820	2 697 100
Flavigny	83 200	3 000	4 000	90 700
Montbard	22 700	9 760	1 000	33 460
Précy-sous-Thil . . .	400	3 050	400	3 850
Saulieu.	20 150	1 500	4 600	26 250
Semur	11 100	27 400	700	39 200
Vitteaux.	50 850	27 860	5 560	84 270
Arrond. de Semur. . .	188 400	73 070	16 260	277 730
Départ. de la Côte-d'Or.	2 556 490	1 391 450	664 920	4 612 860

On voit qu'en 1902 les pertes accusées se sont élevées à la somme considérable de 4.613.000 francs. Antérieurement nous avons relevé les pertes suivantes :

1897. . . 20.586.000 f. (année de grêle extraordinaire)
1898. . . 740.000
1899. . . 2.727.000

L'année 1902 doit donc être comptée parmi les années mauvaises en ce qui concerne la grêle.

La perte totale de 1902 se répartit de la manière suivante entre les cultures :

Céréales	2.557.000,	soit 56 0/0
Vignes.	1.391.000,	soit 30 0/0
Cultures diverses . . .	665.000,	soit 14 0/0
Total. . . .	4.613.000.	

La perte des céréales représente plus de la moitié de la perte totale; celle de la vigne moins du tiers.

En faisant la part de l'exagération, inévitable en pareille matière, il n'en reste pas moins acquis que la grêle est un des fléaux les plus redoutables pour l'agriculture et qu'il faut la combattre par tous les moyens possibles.

§ 9. — Résumé par commune des phénomènes de la grêle et des pertes qu'elle a occasionnées.

On trouvera dans le tableau suivant le résumé des renseignements détaillés que nous ont donnés les observateurs pour chacune des communes du département grêlées en 1902. Ils constituent la base documentaire de notre travail, tout en ayant par eux-mêmes un réel intérêt.

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE S Grêle sèche. . . M Grêle mélangée de pluie. M	Grosseur des Grêlons — N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUA des dommages — C aux cé V aux vig D autres c
ARRONDISSEMENT DE BEAUNE						
Canton d'Arnay-le-Duc. COMMUNES : 20. — GRÊLÉE : 0.						
Canton de Beaune-Nord. COMMUNES : 13. — GRÊLÉES : 4.						
Bouze. . . .	16 VII 3h40's 10'	N-S	M	P	3k6 × 3k3	C. » V. 12 D. »
	16 VIII 9h45's 7'	W-E	M	P	3k6 × 3k3	C. » V. 6 D. »
Pommard. . .	17 VIII minuit 30' 10'	N-S	M	n	1k5 × 5k	C. » V. 25 D. »
Mavilly . . .	16 VIII 10h s 3'	W-E	M	P	1k2 × 1k	C. 4. V. 26. D. »
Meloisey. . .	16 VIII 11h s 5'	SW-NE	M	P	3k × 1k	C. 1. V. 6. D. »
Canton de Beaune-Sud. COMMUNES : 16. — GRÊLÉE : 1.						
Ebaty. . . .	3 VI 7h s 10'	SW-NE	M	n	2k × 1k	C. » V. 4. D. »
Canton de Bligny-sur-Ouche. COMMUNES : 22. — GRÊLÉES : 3.						
Cussy-la-Colon.	16 VIII 10h s 45'	SW-NE	M	n	2k × 1k5	C. 2. V. 1. D.
Ecutigny. . .	1 VIII 7h25's 4'	S-N	S	n	»	C. » V. » D. »

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée des chutes de grêle	DIRECTION du vent	NATURE DE LA CHUTE S Grêle sèche. . . M Grêle mélangée de pluie.	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Montceau et Echarnant. .	16 VIII 9h50's 5'	SW-NE	M	n	4k × 2k	C. 1.500 V. 1.000 D. »
Canton de Liernais.						
Communes : 14. — Grêlées : 4.						
Bar-le-Régulier.	14 VIII 11h3 3'	SW-NE	M	P	1k5 × 0k3	C. 300 V. » D. »
Brazey-en-M. .	9 VII 11h20's 4'	N-S	S	P	»	C. » V. » D. »
Diancey . . .	9 VII 11h45's 1'	NE-SW	M	n	3k × 2k	C. » V. » D. »
Sussey. . . .	1 VIII 7h30's 2'	SW-NE	M	n	1k × 1k	C. 100 V. » D. »
Canton de Nolay.						
Communes : 18. — Grêlées : 9.						
Chassagne . .	3 VI 6h3 2'	N-S	M	n	0k5 × 0k2	C. » V. 2.000 D. »
	16 VIII 8h30's 5'	SW-NE	M	n	6k2 × 0k7	C. » V. 20.000 D. »
Cirey-les-Nolay.	16 VIII 4h40's 3'	NE-SW	M	n	1k2 × 1k	C. » V. 4.200 D. 200
Cormot . . .	16 VIII 3h3 30'	SW-NE	M	n	1k × 0k2	C. » V. 5.000 D. »
Corpeau. . .	3 VI 8h3 3'	SW-NE	M	P	0k6 × 1k	C. » V. 11.250 D. »

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE Grêle sèche . . . S Grêle mélangée de pluie. M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
	16 VII 4h30's 2'	N-S	M	P	»	C. » V. » D. »
Corpeau. . .	16 VIII 9hs 2'	SW-NE	M	P	0k6 × 0k3	C. » V. 1.500 D. »
Ivry-en-Mont. .	16 VIII 8hs 20'	SW-NE	M	N	3k × 0k200	C. 4.000 V. 1.000 D. »
Molinot . . .	16 VIII 9h10's 30'	SW-NE	M	n	1k5 × 0k6	C. 3.500 V. » D. 1.000
	3 VI 8hs 5'	W-E	M	N	2k8 × 2k2	C. » V. 150.000 D. »
Puligny-Montr.	16 VII 4h15's 10'	N-S	M	P	2k5 × 1k5	C. » V. 15.000 D. »
Santosse. . .	16 VIII 9h30's 10'	SW-NE	M	N	3k × 1k	C. 5.000 V. 1.200 D. »
	3 VI 9h30's 15'	SW-NE	S	N	4k × 3k	C. 15.000 V. 5.000 D. 9.000
Thury. . .	16 VIII 10hs 20'	S-N	M	n	4k × 2k	C. » V. 3.000 D. 5.000

Canton de Nuits.

COMMUNES : 28. — GRÊLÉES : 6.

Agencourt . .	15 VII 8h30's 5'	SE-NW	M	P	1k × 1k	C. 600 V. 1.200 D. »
Boncourt-le-B. .	15 VII 7h15's 5'	SW-NE	M	P	1k × 0k5	C. 1.000 V. 5.000 D. »

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE. S Grêle sèche. M Grêle mélangée de pluie.	Grosseur des Grêlons. N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés. C aux céréales V aux vignes D autres cultures.	
Flagey-Echez. .	16 VII 2h m 5'	SW-NE	M	P	0k8 × 0k6	C. V. D.	1.200 2.500 »
Fussey . . .	6 IX 12h s 5'	S-N	M	n	2k × 0k5	C. V. D.	» 1.000 10
Gilly-l-Vougeot.	16 VII 2h m 10'	SW-NE	M	P	0k8 × 0k5	C. V. D.	1.000 4.000 500
Saint-Bernard..	25 VII 2h 30's 5'	NW-SE	M	n	2k × 1k	C. V. D.	200 600 50

Canton de Pouilly-en-Auxois.

Communes : 28. — Grêlées : 17.

Bellenot. . .	1 VIII 7h 30's 5'	N-S	S	N	0k7 × 0k2	C. V. D.	80.000 10.000 40.000
Beurey-Beaugay.	1 VIII 7h s 8'	W-E	M	N	1k5 × 0k6	C. V. D.	6.000 4.000 1.000
	10 VII 12h 30'm 6'	SW-NE	S	n	tout le terrritoire	C. V. D.	3.000 1.000 »
Blancey . . .	1 VIII 7h s 5'	NW-SE	S	N	id.	C. V. D.	10.000 6.000 »
	4 IX 9h s 2'	W-E	S	n	id.	C. V. D.	3.000 1.000 »
Chailly. . . .	1 VIII 7h s 6'	SW-NE	M	N	id.	C. V. D.	91.000 32.000 12.000
Châtellenot . .	1 VIII 7h s 3'	W-E	S	N	2k4 × 0k5	C. V. D.	15.000 2.000 2.000

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE Grêle sèche. . . . S Grêle mélangée de pluie. M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Civry-en-M . .	1 VIII 7h s 4'	W-E	S	N	3k × 2k5	C. 35.000 V. » D. 50.000
Créancey. . .	31 VII 6h30's 10'	W-E	S	N	1k × 0k500	C. 5.000 V. 1.000 D. »
Eguilly. . . .	1 VIII 7h30's 10'	NW-SE	S	N	2k5 × 2k200	C. 16.100 V. 5.600 D. 1.100
Essey. . . .	4 III 4h s 1'	SW-NE	M	P	0k8 × 0k5	C. » V. » D. »
Grosbois-en-M.	1 VIII 7h s 10'	W-E	S	n	3k × 3k	C. 61.380 V. 1.350 D. 5 840
Marcigny-Ogny.	1 VIII 7h30's 3'	NW-SE	M	N	4k × 2k	C. 66.000 V. 15.000 D. 4.000
Martrois. . .	1 VIII 7h45's 10'	NW-SE	M	n	6k5 × 3k0	C. 40.000 V. 1.600 D. 2.000
	10 VIII 12h15'm 5'	W-E	M	N	2k × 1k	C. 15.000 V. 2.000 D. 500
Missery . . .	1 VIII 7h s 5'	SW-NE	M	n	2k × 8k	C. 15.000 V. » D. 500
	4 IX 10h30's 5'	SW-NE	M	P	2k × 8k	C. » V. 1.000 D. »
	10 VII 12h15'm 7'	SW-NE	M	n	3k × 2k	C. 7.000 V. 5.000 D. 8.000
Mont-St-Jean. .	1 VIII 7h10's 5'	W-E	M	n	6k × 4k	C. 80.000 V. 90.000 D. 70.000

NATION les MUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE G grêle sèche. . . . M grêle mélangée de pluie.	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
-en-A. .	4 VIII 7h5 5'	N-S	S	N	2k × 1k	C. 50.000 V. 5.000 D. 1.000
ey. . .	4 VIII 7h25's 5'	WNW-ESE	M	N	2k × 1k	C. 950 V. 50 D. »
-le-D. .	4 VIII 6h25's 3'	N-W-SE	S	n	3k5 × 1k	C. 8.000 V. » D. 2.000
Canton de Saint-Jean-de-Losne. COMMUNES : 17. — GRÊLÉES : 4.						
ault. . .	15 VII 6h5 10'	SW-NE	S	N	4k × 3k	C. 2.500 V. » D. 20.000
ne-en-B. .	15 VII 6h15's 10'	S-N	M	n	0k8 × 0k7	C. 300 V. 2.000 D. 100
nphorien.	15 VII 7h30's 15'	SW-NE	M	n	5k5 × 3k5	C. 3.630 V. 30 D. 320
ans. . .	15 VII 6h30's 15'	SW-NE	M	n	4k × 2k	C. 15.000 V. » D. 2.000
Canton de Seurre. COMMUNES : 23. — GRÊLÉES : 6.						
s . . .	15 VII 7h5 20'	S-N	M	N	3k × 2k	C. 9.000 V. 16.000 D. 22.000
) . . .	15 VII 6h30's 20'	SW-NE	M	n	3k × 2k	C. » V. 6.100 D. »
	17 VIII 6h30's 15'	SW-NE	M	n	3k × 2k	C. » V. 4.000 D. »

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE S Grêle sèche. . . . M Grêle mélangée de pluie.	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Civry-en-M . .	4 VIII 7h s 4'	W-E	S	N	3k × 2k5	C. 35.000 V. » D. 50.000
Créancey. . .	31 VII 6h30's 10'	W-E	S	N	1k × 0k500	C. 5.000 V. 1.000 D. »
Eguilly. . . .	4 VIII 7h30's 10'	NW-SE	S	N	2k5 × 2k200	C. 16.100 V. 5.600 D. 1.100
Essey. . . .	4 III 4h s 1'	SW-NE	M	P	0k8 × 0k5	C. » V. » D. »
Grosbois-en-M.	4 VIII 7h s 10'	W-E	S	n	3k × 3k	C. 61.380 V. 1.350 D. 5 840
Marcigny-Ogny.	4 VIII 7h30's 3'	NW-SE	M	N	4k × 2k	C. 66.000 V. 15.000 D. 4.000
Martrois. . .	4 VIII 7h45's 10'	NW-SE	M	n	6k5 × 3k0	C. 40.000 V. 1.600 D. 2.000
	10 VIII 12h15'm 5'	W-E	M	N	2k × 1k	C. 15.000 V. 2.000 D. 500
Missery . . .	4 VIII 7h s 5'	SW-NE	M	n	2k × 8k	C. 15.000 V. » D. 500
	4 IX 10h30's 5'	SW-NE	M	P	2k × 8k	C. » V. 1.000 D. »
	10 VII 12h15'm 7'	SW-NE	M	n	3k × 2k	C. 7.000 V. 5.000 D. 8.000
Mont-St-Jean. .	4 VIII 7h10's 5'	W-E	M	n	6k × 4k	C. 80.000 V. 90.000 D. 70.000

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE S Grêle sèche. . M Grêle mêlée de pluie.	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes | P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Pouilly-en-A. .	4 VIII 7h3 5'	N-S	S	N	2k × 1k	C. 50.000 V. 5.000 D. 1.000
Semarey. . .	4 VIII 7h25's 5'	WNW-ESE	M	N	2k × 1k	C. 950 V. 50 D. »
Thoisy-le-D. .	4 VIII 6h25's 3'	N-W-SE	S	n	3k5 × 1k	C. 8.000 V. » D. 2.000
Canton de Saint-Jean-de-Losne. COMMUNES : 17. — GRÊLÉES : 4.						
Franxault. . .	15 VII 6h3 10'	SW-NE	S	N	4k × 2k	C. 2.500 V. » D. 20.000
St-Seine-en-B. .	15 VII 6h15's 10'	S-N	M	n	0k8 × 0k7	C. 300 V. 2.000 D. 100
St-Symphorien.	15 VII 7h30's 15'	SW-NE	M	n	5k5 × 3k5	C. 3.630 V. 30 D. 320
Trouhans. . .	15 VII 6h30's 15'	SW-NE	M	n	4k × 2k	C. 15.000 V. » D. 2.000
Canton de Seurre. COMMUNES : 23. — GRÊLÉES : 6.						
Chivres . . .	15 VII 7h3 20'	S-N	M	N	3k × 2k	C. 9.000 V. 16.000 D. 22.000
Glanon . .	15 VII 6h30's 20'	SW-NE	M	n	3k × 2k	C. » V. 6.100 D. »
	17 VIII 6h30's 15'	SW-NE	M	n	3k × 2k	C. » V. 4.000 D. »

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE Grêle sèche . . . S Grêle mélangée de pluie. M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Labergement-l-S	15 VII 6h30's 20'	SE-NW	M	P	3k × 4k	C. » V. » D. »
Lechâtelet . . .	15 VII 6h30's 20'	SW-NE	M	n	4k5 × 2k5	C. » V. » D. 375
Pagny-le-Châtel	15 VII 8hs 5'	SW-NE	M	n	1k × 0k3	C. » V. » D. 200
	16 VIII 7hs 1'	SW-NE	M	n	1k × 0k4	C. » V. » D. 200
Pouilly-s-Saône.	15 VII 6h50's 17'	SW-NE	M	P	1k5 × 2k	C. 2.500 V. 1.200 D. 1.000

ARRONDISSEMENT DE CHATILLON-SUR-SEINE

Canton d'Aignay-le-Duc.

Communes : 16. — Grêlées : 11.

Beaulieu. . .	3 VI 3h30s 15'	E-W	M	N	»	C. 1.000 V. » D. »
Bellenod-s-S. .	3 VI 4hs 15'	NNE-WSW	M	n	1k × 0k1	C. V. Insignifiantes D.
Busseaut. . .	3 VI 3hs 15'	NE-SW	M	P	1k × 0k6	C. V. Néant. D.
	1 VIII 2hs 7'	N-S	S	N	0k7 × 0k4	C. 1.200 V. » D. »
Duesme . . .	1 VIII 6hs 6'	SW-NE	M	P	3k × 2k	C. V.

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE Grêle sèche. . . S Grêle mélangée de pluie. M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Echalot . . .	1 VIII 6h35's 15'	SW-NE	M	»	1k8 × 0k8	C. 3.780 V. » D. »
Etalente . . .	31 VII 7hs 4'	SW-NE	M	P	4k × 2k	C. 2.000 V. » D. »
Mauvilly. . .	3 VI 3h30's 15'	NE-SW	M	N	2k × 1k	C. 2.000 V. » D. 200
Origny. . . .	3 VI 4h37's 5'	NE-SW	M	N	»	dégâts insignifiants
Quemigny-s-S..	1 VIII 6hs 15'	W-E	M	P	2k0 × 0k5	C. 500 V. » D. »
Rochefort. . .	3 VI 4hs 35'	SE-NW	M	N	1k × 0k8	C. » V. » D. »
Saint-Germain-le-Rocheux.	2 VII 10hs 5' 26 XI 4hs 3'	NW-SE NW-SE	M M	n P	2k × 3k 2k × 2k	Insignifiants

Canton de Baigneux-les-Juifs.

COMMUNES : 15. — GRÊLÉES : 10.

Ampilly-les-B. .	1 VIII 6hs 5'	SW-NE	M	n	2k × 2k	C. 4.000 V. » D. »
Baigneux-les-J.	1 VIII 6h30's 3'	SW-NE	S	n	4k × 3k	C. 38.000 V. » D. »
Billy-sur-Seine.	1 VIII 4h45's 15'	WSW-ENE	M	n	4k3 × 1k8	C. 10.500 V. » D. 250
Chaumes-les-B.	1 VIII 6hs 3'	W-E	M	n	2k × 0k3	C. 3.000 V. » D. »

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée des chutes de grêle	DIRECTION du vent	NATURE de la chute. Grêle sèche. . . . S Grêle mélangée de pluie. M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATIO des dommages caus — C aux céréale V aux vignes D autres cultur
Etormay. . .	1 VIII 6h20's 4'	W-E	S	N	6k × 1k2	C. 5.00 V. » D. »
Jours. . . .	1 VIII 6h15's 3'	W-E	S	n	1k × 0k6	C. 7.00 V. » D. 40
Lavilleneuve-l-C	1 VIII 5hs 1'	NE-SW	M	n	3k8 × 2k5	C. 10.00 V. » D. »
Oigny. . . .	1 VIII 6h30 3'	NW-SE	S	n	tout le territoire	pertes insignifiant
Orret. . . .	1 VIII 6hs 10'	SW-NE	S	n	1k5 × 4k	C. 13.59 V. » D. »
Poiseul-la-V. .	1 VIII 5hs 3'	SW-NE	M	P	3k × 1k	C. 2.00 V. » D. »
Canton de Châtillon-sur-Seine. Communes : 28. — Grêlées : 6.						
Chemin-d'Aisey	3 VI 4h30's 20'	E-W	M	n	2k0 × 1k5	C. 2.50 V. » D. 50
Coulmier-le-Sec	3 VI 4h30's 10'	NE-SW	M	N	2k0 × 1k0	C. 1.00 V. » D. »
Maisey. . . .	1 VIII 3h20's 15'	SW-NE	M	P	2k5 × 1k0	C. 1.23 V. » D. »
Noiron-s-Gevrey	7 x 12h25's 5'	NE-SW	M	P	»	Insignifiant
Villiers-le-Duc.	4 VI 4h40's 5'	NNW-SSE	M	P	3k0 × 2k0	Insignifiant
Villotte-s-Ource	31 VII 4hs 10'	SW-NE	S	n	1k2 × 0k8	C. 2.20 V. » D. »

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE S Grêle sèche. . . M Grêle mélangée de pluie.	Grosseur des Grêlons X noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Canton de Laignes. Communes : 23. — Grêlées : 4.						
Etais. . . .	3 VI 4h3 15'	SW-NE	S	n	3k0 × 1k5	C. 7.000 V. » D. 3.000
Nesle-et-Mass. .	17 VI 7h3 5'	NW-SE	M	P	4k0 × 1k	Insignifiants
Puits. . . .	3 VI 4h15's 8'	E-W	M	n	3k8 × 2k	C. 6.200 V. » D. »
Savoisy . . .	3 VI 5h3 30'	NE-SW	M	n	0k4 × 0k2	C. 3.750 V. » D. »
	13 VI 7h3 15'	W-E	M	n	tout le territoire	Insignifiants
Canton de Montigny-sur-Aube. Communes : 16. — Grêlées : 2.						
Louesme. . .	1 VIII 3h30's 15'	SW-NE	S	n	4k × 1k	C. 15.000 V. » D. »
Montigny-s-A. .	3 IX 11h15's 12'	S-N	M	N	3k × 2k	C. » V. 20.000 D. »
Canton de Recey-sur-Ource. Communes : 17. — Grêlées : 2.						
Beneuvre. . .	10 VI 4h3 10'	NE-SW	M	N	4k × 2k	C. 1.500 V.
Gurgy-le-Chât. .	3 VI 3h3 15'	NE-SW	M	P		

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE S Grêle sèche. . . . . M Grêle mélangée de pluie.	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
ARRONDISSEMENT DE DIJON						
Canton d'Auxonne. Communes : 16. — Grêlée : 1.						
Champdôtre. .	15 VII 6h30's 3'	SW-NE	S	N	1k5 × 0k5	C. 580 V. » D. 500
Canton de Dijon-Est. Communes : 17. — Grêlées : 12.						
Arc-sur-Tille. .	7 VIII 6h30'm 10'	W-E	M	N	4k0 × 0k5	C. 1.500 V. » D. »
Bressey-s-Tille.	15 VII 5hs 30'	NW-SE	M	N	3k0 × 2k0	C. 20.450 V. » D. 1.000
Brognon. . .	16 VII 3hs 5'	SW-NE	M	n	1k6 × 0k6	C. 1.200 V. » D. 80
Chevigny-St-Sr.	15 VII 4h30's 30'	SW-NE	M	N	3k0 × 1k0	C. 10.000 V. » D. 1.000
Couternon. . .	7 VIII 6hm 8'	SW-NE	M	n	1k5 × 1k0	C. 8.000 V. 900 D. 600
Dijon.	7 VIII 6hm 15'	N-S	M	N	2k0 × 1k5	C. 20.000 V. 15.000 D. 3.000
Quetigny. . .	1 VIII 1hs 8'	SW-NE	M	n	4k0 × 1k5	C. 5.000 V. 3.000 D. »
	7 VIII 6hm 10'	SW-NE	M	n	4k0 × 1k5	
Remilly-s-Tille.	15 VII 6hs 20'	S-N	S	N	2k0 × 1k5	C. 31.100 V. 400 D. 3.500

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée des chutes de grêle	DIRECTION du vent	NATURE DE LA CHUTE S Grêle sèche . M Grêle mélangée de pluie.	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Ruffey-les-E. .	1 VIII 8h30's 3'	N-S	M	n	1k4 × 0k8	C. » V. 10.000 D. »
	7 VIII 7hm 5'	SW-NE	M	n	1k0 × 0k5	C. 5.000 V. » D. »
St-Apollinaire .	1 VIII 8h30's 3'	N-S	M	P	tout le territoire	C. 37.600 V. 8.500
	7 VIII 6h30'm 5'	NW-SE	S	N	id.	D. 8.930
Sennecey. . .	1 VIII 7hs 4'	N-S	M	n	2k × 1k2	C. 600 V. 4.000 D. »
Varois. . . .	7 VIII 7hm 10'	SW-NE	S	n	3k0 × 5k0	C. 30.000 V. 6.000 D. 1.000

Canton de Dijon-Nord.

Communes : 14. — Grêlées : 11.

Ahuy. . . .	1 VIII 8hs 5'	SW-NE	M	n	2k5 × 2k0	C. 400 V. 1.500 D. »
	29 VIII 7h30's 5'	SW-NE	M	P	2k5 × 2k0	C. » V. 1.000 D. »
Asnières-l-Dijon	1 VIII 8hs 30'	S-N	M	P	tout le territoire	C. V. insignifiants
	29 VIII 9hs 30'	S-N	M	P	id.	D.
Bellefond. . .	1 VIII 9hs 2'	SW-NE	M	n	2k0 × 1k3	C. » V. 2.700 D. »
Daix	1 VIII 7h15's 30'	SW-NE	S	n	2k0 × 2k0	C. 30.000 V. 50.000 D. 5.000
Darois. . . .	16 VIII 2hs 5'	SW-NE	M	P	0k6 × 0k3	C. » V. » D. »

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE Grêle sèche . . . S Grêle mélangée de pluie M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Etaules . . .	16 VIII 2h s 5'	SW-NE	M	p	0k5 × 0k3	C. » V. » D. »
Fontaine-l-Dijon	1 VIII 8h15's 10'	NW-SE	M	n	5k3 × 4k2	C. 10.500 V. 86.800 D. 5.290
Hauteville . .	7 VIII 6h s 15'	N-S	M	P	2k0 × 0k3	C. 3.000 V. 2.000 D. »
	29 VIII 6m s 10'	NE-SW	M	P	2k0 × 0k5	C. 1.000 V. 1.000 D. »
Plombières-l-D.	1 VIII 8h s 15'	W-E	S	N	6k0 × 6k0	C. 10.000 V. 100.000 D. »
Savigny-le-Sec.	29 VIII 7h s 5'	SW-NE	M	n	3k0 × 2k0	C. » V. 2.000 D. »
Talant. . . .	1 VIII 7h30's 15'	NW-SE	M	N	tout le territoire	C. 7.000 V. 125.000 D. 10.000

Canton de Dijon-Ouest.

Communes : 13. — Grêlées : 7.

Dijon. . . .	1 VIII 8h30's 10'	NW-SE	S	N	4k0 × 4k0	C. 4.800 V. 150.000 D. »
Flavignerot . .	16 VII 2h s 10'	NW-SE	M	n	3k0 × 1k5	Insignifiants
	7 VIII 6h m 15'	NW-SE	S	n	2k5 × 1k8	C. 1.000 V. 500 D. 1.000
Fleurey-s-Ouche	1 VIII 8h15's 6'	NW-SE	S	N	3k0 × 1k0	C. 5.000 V. 5.000 D. »

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE Grêle sèche . . . S Grêle mélangée de pluie. M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Lantenay. . .	4 VIII 8h30's 20'	W-E	S	N	5k0 × 3k0	C. 80.000 V. 30.000 D. 5.000
Longvic . . .	15 VII 6hs 1'	S-N	M	n	1k5 × 2k	C. 15.000 V. 3.000
	4 VIII 8hs 1'	SW-NE	M	n	1k5 × 2k	D. »
Neuilly-l-Dijon.	15 VII 4hs 15'	NE-SW	M	P	0k8 × 0k5	C. 200 V. 590 D. 200
Velars-s-Ouche.	4 VIII 8hs 10'	NW-SE	S	n	2k5 × 2k	C. 15.000 V. 2.000 D. 1.000
Canton de Fontaine-Française. Communes : 14. — Grêlées : 13.						
Bourberain . .	4 VIII 5h15's 10'	W-E	S	N	3k × 3k	C. 60.000 V. 12.000 D. 8.000
Chaume . . .	4 VIII 5hs 10'	NE-SW	M	P	»	Insignifiants
Courchamp . .	4 VIII 6hs 15'	NE-SW	M	n	0k8 × 0k4	id.
Dampierre-s-V.	4 VIII 7hs 5'	SW-NE	M	N	tout le territoire	C. 5.000 V. 1.000 D. 2.000
Fontaine-Franç	4 VIII 5h30's 11'	NE-SW	S	N	5k0 × 3k5	C. 105.000 V. 20.000 D. 105.000
Fontenelle . .	4 VIII 5h10's 15'	NW-SE	M	N	2k0 × 0k5	C. » V. » D. »
Lavilleneuve-s-Ving. .	4 VIII 6hs 15'	NW-SE	M	n	2k0 × 1k	C. 8.500 V. » D. 500
Licey-sur-Vingeanne .	4 VIII 6hs 10'	N-S	M	n	2k × 0k8	C. 100 V. 100 D. 100

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE S Grêle sèche . . . M Grêle mélangée de pluie.	Grosseur des Grêlons — N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Montigny-s-V. .	4 VIII 7h s 10'	NW-SE	M	N	1k2 × 4k	C. 8.000 V. 1.000 D. 1.000
Mornay-s-Ving.	4 VIII 5h s 20'	SW-NE	S	n	tout le territoire	C. 54.500 V. 1.500 D. 4.000
Pouilly-s-Ving.	4 VIII 5h55's 20'	NE-SW	S	N	3k0 × 1k7	C. 70.000 V. 1.000 D. 14.000
St-Maurice-s-V.	4 VIII 6h s 7'	NW-SE	M	n	2k0 × 1k0	C. V. Insignifiants D.
St-Seine-s-Vingeanne.	4 VIII 5h50's 10'	NE-SW	S	N	3k0 × 2k0	C. V. } 150.000 D.

Canton de Genlis.

COMMUNES : 27. — GRÊLÉES : 8.

Bessey-l-Cit. .	11 VII 12h30's 10'	SW-NE	M	n	3k0 × 2k0	C. » V. » D. 1.500
	15 VII 6h s 45'	NE-SW	M	N	2k0 × 2k0	C. 1.500 V. » D. 17.000
Cessey-s-Tille. .	15 VII 5h15's 5'	NW-SE	M	n	3k0 × 2k0	C. 10.000 V. » D. »
Echigey . . .	15 VII 7h s 5'	SW-NE	M	P	tout le territoire	Insignifiants
Fauverney . .	15 VII 5h s 20'	NW-SE	S	N	2k2 × 1k5	C. 15.000 V. 3.000 D. »
Izeure. . . .	9 VIII 11h s 5'	S-N	M	n	tout le territoire	C. » V. » D. 1.000

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE : Grêle sèche. . . . S ; Grêle mélangée de pluie. M	Grosseur des Grêlons : N noix, n noisettes, P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales, V aux vignes, D autres cultures	
Izeure. . . .	15 VII 5h s 50'	N-S	M	N	tout le territoire	C.	6.000
						V.	»
						D.	14.000
Izier	15 VII 4h s 60'	WNW-ESE	M	N	3k0 × 1k0	C.	15.000
						V.	»
						D.	»
Magny-s-Tille. .	15 VII 5h s 40'	N-S	M	N	1k5 × 1k2	C.	10.000
						V.	»
						D.	»
Thorey-en-Plaine . .	15 VII 6h s 10'	SW-NE	M	n	3k0 × 1k8	C.	2.500
						V.	500
						D.	700
Canton de Gevrey-Chambertin.							
COMMUNES : 32. — GRÊLÉES : 5.							
Corcelles-l-Cit. .	15 VII 7h 2's 1'	S-N	M	P	tout le territoire	Insignifiants	
Fénay. . . .	15 VII 6h s 30'	S-N	M	n	3k0 × 1k5	C.	»
						V.	»
						D.	500
Noiron-s-Gevrey	15 VII 9h s 5'	W-E	M	n	5k0 × 3k	Insignifiants	
Soulon-la-Chapelle. .	16 VII 4h s 5'	W-E	M	P	1k0 × 0k5	C.	»
						V.	»
						D.	500
	17 VIII 10h s 15'	W-E	M	P	1k0 × 0k4	C.	»
						V.	»
						D.	400
Ternant . . .	29 VIII 7h s 2'	SW-NE	M	N	1k5 × 0k5	C.	»
						V.	»
						D.	»
Canton de Grancey-le-Château.							
COMMUNES : 11. — GRÊLÉES : 6.							
Bussières. . .	3 VI 3h 45's 25'	NE-SW	M	N	5k × 2k	C.	20.000
						V.	500
						D.	»

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE S Grêle sèche. M Grêle mélangée de pluie.	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUAT des dommages c — C aux céré V aux vig D autres cul
Busserotte. . .	3 VI 3h40's 25'	NE-SW	M	N	4k × 2k	Insignifi
Courlon . . .	3 VI 3h40's 15'	N-S	S	N	4k × 2k	C. 18. V. » D. 6.
Fraignot-et-Vesvrottes.	3 VI 4hs 30'	NW-SE	S	N	3k5 × 3k	C. 8. V. D. »
Grancey-le-Ch..	3 VI 3h45's 10'	W-E	S	N	0k5 × 0k2	C. 1. V. » D. »
Neuvelle-les-G.	3 VI 4hs 15'	N-S	S	N	1k0 × 1k0	C. 1. V. » D.

Canton d'Is-sur-Tille.

COMMUNES : 23. — GRÊLÉES : 12.

Avelanges. . .	1 VIII 5h30's 3'	N-S	M	P	tout le territoire	Insignifi
Courtivron . .	1 VIII 6hs 10'	S-N	M	n	1k × 0k2	id.
Crécey-s-Tille. .	1 VIII 5h15's 30'	N-S	M	N	5k0 × 4k0	C. 13. V. 7. D. 10.
Diénay. . . .	1 VIII 5h30's 10'	NE-SW	M	N	2k0 × 1k5	C. 5. V. D. »
Echevannes. .	1 VIII 5hs 15'	W-E	S	N	4k3 × 4k0	C. 50. V. » D. 3.
Is-sur-Tille. .	1 VIII 5hs 10''	NW-SE	M	N	2k0 × 1k	C. 10. V. » D. 9.
Marcilly-s-Tille	1 VIII 5h15's 5'	N-S	M	N	2k0 × 0k8	C. 6. V. » D. »

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE Grêle sèche . . . S Grêle mélangée de pluie M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Poisoul-les-Saulx.	4 VIII 5h30's 5'	NW-SE	M	n	2k5 × 0k8	C. 200 V. » D. 100
	6 VIII 7h45's 1'	NW-SE	M	n	2k0 × 0k6	C. 50 V. » D. 70
Saulx-le-Duc.	4 VIII 5h30's 2'	NW-SE	M	n	»	pas de dégâts
Tarsul.	4 VIII 5h15's 2'	W-E	M	n	tout le territoire	id.
Tilchâtel.	4 VIII 5h30's 10'	NW-SE	M	N	2k0 × 1k5	C. 3.000 V. 1.200 D. 4.000
Villey-sur-Tille.	4 VIII 5h15's 30'	N-S	M	n	1k2 × 1k0	C. 10.000 V. 400 D. 700
Canton de Mirebeau.						
COMMUNES : 22. — GRÊLÉES : 3.						
Arceau	7 VIII 6hm 15'	NE-SW	M	n	3k0 × 1k0	C. 2.000 V. » D. »
Bézouotte.	7 VIII 6hm 2'	W-E	M	n	2k0 × 0k8	pas de dégâts
Renève	7 VIII 6hm 10'	W-E	S	n	5k0 × 4k	C. 8.000 V. » D. »
Canton de Pontailler.						
COMMUNES : 19. — GRÊLÉES : 6.						
Binges.	15 VII 6hs 25'	SW-NE	M	n	3k0 × 2k0	C. 12.000 V. 2.000 D. 6.850
Cirey-les-Pont.	15 VII 4h45's 20'	NW-SE	M	N	1k8 × 1k7	C. 5.000 V. 200 D. 2.000

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE Grêle sèche. . . . S Grêle mélangée de pluie. M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Drambon. . .	15 VII 4h30's 10'	W-E	M	n	2k0 × 1k0	pas de dégâts
Etevaux. . .	15 VII 6h30's 5'	SW-NE	M	n	3k0 × 1k0	C. 12.000 V. 100 D. »
Marandeuil. .	10 VII 1h's 40'	S-N	M	n	3k0 × 1k0	C. 1.000 V. » D. »
Tellecey. . .	15 VII 5h30's 10'	NE-SW	M	P	1k5 × 0k8	pas de dégâts
Canton de Saint-Seine-l'Abbaye.						
Communes : 19. — Grêlées : 4.						
Frénois . . .	1 VIII 5h's 5'	NW-SE	M	n	3k0 × 1k0	C. 1.200 V. » D. »
Léry.	1 VIII 4h35's 10'	NW-SE	M	P	1k5 × 1k0	C. 1.400 V. » D. »
Pangos . . .	1 VIII 9h's 10'	SW-NE	M	n	2k0 × 2k0	C. » V. » D. »
Poiseul-la-G. .	1 VIII 7h's 18'	SW-NE	M	n	1k0 × 0k6	C. 800 V. » D. »
Canton de Selongey.						
Communes : 10. — Grêlées : 4.						
Chazeuil. . .	1 VIII 5h30's 8'	NW-SE	S	n	5k0 × 4k0	C. 65.000 V. 1.500 D. 5.000
Orville . . .	1 VIII 5h30's 12'	NW-SE	S	n	2k5 × 1k5	C. 80.000 V. 2.000 D. 35.000
Selongey. . .	15 VII 1h's 15'	SW-NE	S	n	4k0 × 0k7	C. 10.000 V. 6.000 D. »

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE Grêle sèche. . . S Grêle mélangée de pluie. M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Selongey. . .	1 VIII 4h30's 20'	NW-SE	M	n	2k0 × 1k0	C. 25.000 V. 4.000 D. 5.000
Véronnes-les-G.	1 VIII 5h30' 18'	NW-SE	M	n	tout le territoire	C. 65.900 V. 1.000 D. 3.300
Canton de Sombernon. Communes : 27. — Grêlées : 17.						
Ancey. . . .	1 VIII 7h43's 10'	NW-SE	M	n	2k0 × 1k0	»
Arcey. . . .	3 VI 2h30's 10'	SW-NE	M	n	3k0 × 2k0	pas de dégâts
	1 VIII 7h30's 4'	NE-SW	M	n	2k0 × 2k0	
Aubigny-les-S..	1 VIII 7h25's 6'	NW-SE	M	N	2k0 × 2k0	C. 30.000 V. 5.000 D. »
Baulme-la-R. .	3 VI 2h58's 17'	SW-NE	M	n	2k5 × 2k5	pas de dégâts
	1 VIII 7h30's 5'	SW-NE	S	n	2k5 × 2k5	C. 15.000 V. 25.000 D. »
Blaisy-Haut. .	1 VIII 8hs 15'	W-E	M	n	1k0 × 1k0	C. 8.000 V. 200 D. »
Bussy-la-Pesle.	1 VIII 7hs 15'	W-E	M	n	3k0 × 1k5	C. 20.000 V. » D. 500
Drée	1 VIII 7h30's 10'	NW-SE	M	n	2k5 × 1k2	C. 10.000 V. » D. 2.500
Grenant . . .	1 VIII 5hs 2'	SW-NE	M	P	2k0 × 0k5	dégâts
	9 VIII 4hs 30''	SW-NE	M	P	2k0 × 0k5	Insignifiants
Lachaleur. . .	1 VIII 7h30's 5'	NW-SE	M	N	2k0 × 1k0	C. 5.000 V. 7.000 D. »

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE Grêle sèche . . . S Grêle mélangée de pluie . M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Mâlain. . . .	1 VIII 7h30's 10'	W-E	M	n	4k0 × 4k0	C. 20.000 V. 40.000 D. 5.000
Mesmont. . .	1 VIII 8hs 3'	SW-NE	M	N	2k0 × 1k2	C. 8.000 V. 5.000 D. 1.000
Montoillot. . .	1 VIII 8hs 1'	SW-NE	M	n	4k5 × 3k0	C. 500 V. 100 D. »
Prâlon. . . .	1 VIII 8hs 2'	W-E	S	N	1k0 × 1k5	C. 3.000 V. 6.000 D. »
Saint-Anthot. .	1 VIII 7h30's 10'	W-E	S	N	4k0 × 3k0	C. 35.000 V. » D. »
Sainte-Marie. .	1 VIII 7h45's 1'	SW-NE	S	N	3k0 × 1k0	pas de dégâts
Savigny-s-M. .	1 VIII 7hs 5'	W-E	M	n	2k5 × 2k5	C. 25.000 V. 25.000 D. 10.000
Sombernon. . .	1 VIII 7h30's 5'	NW-SE	M	N	2k0 × 1k0	C. 30.000 V. » D. 2.000

ARRONDISSEMENT DE SEMUR

Canton de Flavigny.

COMMUNES : 23. — GRÊLÉES : 10.

Bussy-le-Grand.	1 VIII 5hs 15'	NW-SE	M	n	4k0 × 0k4	C. 3.000 V. » D. »
Chanceaux . .	1 VIII 5hs 2'	N-S	M	n	2k0 × 1k0	C. 30.000 V. » D. »
Corpoyer-la-Ch.	1 VIII 7hs 10'	NW-SE	M	n	0k9 × 1k1	C. 1.000 V. » D. »

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée des chutes de grêle	DIRECTION du vent	NATURE de la chute (Grêle sèche, . . . S, Grêle mélangée de pluie, M)	Grosseur des Grêlons (N noix, n noisettes, P pois)	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés (C aux céréales, V aux vignes, D aux récoltes diverses)
Darcey . . .	1 VIII 3h3 10'	SW-NE	S	n	1k0 \ 1k5	C. 3.000 V. » D. »
Frolois. . . .	1 VIII 4h50's 5'	W-E	M	n	1k5 \ 3k0	C. 26.000 V. » D. 1.000
Gissey-s-Flav. .	1 VIII 4hs 10'	W-E	M	n	3k0 \ 1k5	C. 2.000 V. » D. »
Hauteroche. .	1 VIII 5h30's 5'	S-N	M	n	0k6 \ 0k2	C. 1 200 V. » D. »
Jailly-les-Moul.	4 IX 10h15's 10'	SW-NE	M	P	2k5 \ 2k0	C. » V. 2.000 D. »
St-Germain-s-S.	1 VIII 5hs 6'	NW-SE	M	N	2k0 \ 1k5	C. 12 000 V. » D. »
Thenissey . .	1 VIII 5hs 10'	NW-SE	M	n	»	C. 5 000 V. 1 000 D. »

Canton de Montbard.

Communes : 27. — Grêlées : 13.

Athie. . . .	4 IX 9hs 20'	NW-SE	M	n	3k0 \ 1k5	C. » V. 3.000 D. »
Benoisey. . .	1 VIII 6hs 10'	W-E	M	n	1k0 \ 2k0	C. 3.200 V. 1.000 D. »
Courcelles-l-M.	1 VIII 2h10's 2'	SW-NE	M	P	2k0 \ 1k0	pas de dégâts
Eringes . . .	1 VIII 6h30's 5'	SW-NE	M	n	2k0 \ 2k0	C. 7.000 V. » D. »
Grignon . . .	1 VIII 6hs 10'	N-S	M	P	3k0 \ 2k0	pas de dégâts

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE (Grêle sèche . . . S, Grêle mélangée de pluie. M)	Grosseur des Grêlons (N noix, n noisettes, P pois)	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés (C aux céréales, V aux vignes, D autres cultures)
Lucenay-le-D. .	1 VIII 5h s 4'	W-E	M	n	1k0 × 1k0	C. 2.000 V. » D. »
Marmagne . .	4 IX 9h s 6'	NW-SE	S	N	2k0 × 2k0	C. 400 V. 200 D. 500
Nogent . . .	4 IX 9h30's 60'	SW-NE	M	N	1k5 × 0k6	C. » V. 300 D. »
Quincy-le-Vic. .	17 X 12h30's 8'	W-E	S	P	»	pas de dégâts
St-Germain-l-S.	4 IX 8h45's 5'	W-E	M	n	2k0 × 2k0	C. » V. 360 D. »
Seigny. . . .	1 VIII 4h s 7'	NE-SW	M	N	1k0 × 0k4	C. 10.000 V. 2.000 D. »
Villaines-les-P.	1 VIII 5h30's 10'	NW-SE	M	P	1k7 × 0k6	C. 100 V. 300 D. »
	4 IX 8h s 10'	NW-SE	M	N	2k0 × 1k2	C. » V. 100 D. »
Viserny . . .	4 IX 8h30's 15'	N-S	M	P	1k2 × 0k2	C. » V. 2.500 D. 500
Canton de Précy-sous-Thil. COMMUNES : 19. — GRÊLÉES : 2.						
Fontangy. . .	2 VII 11h s 5'	SW-NE	M	P	3k0 × 1k5	C. » V. 3.000 D. »
	11 VII 2h s 2'	SW-NE	M	P	1k0 × 0k5	C. » V. 500 D. »
Rouvray. . .	4 IX 7h30's 10'	NW-SE	M	N	2k0 × 0k5	C. 400 V. 50 D. 400

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE S Grêle sèche . M Grêle mélangée de pluie.	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Canton de Saulieu.						
COMMUNES : 12. — GRÊLÉES : 5.						
La Motte-Ternant.	9 VII 11h30's 7'	W-E	S	n	1k5 × 0k5	C. 4.000 V. 1.000 D. 2.000
Laroche-en-Brenil.	4 IX 9h25's 3'	SW-NE	M	n	3k × 1k5	pas de dégâts
Saint-Andeux.	19 VII 11hs 3'	SW-NE	M	N	1k0 × 0k5	C. 1.000 V. » D. 200
St-Léger-de-Fourche.	1 VIII 6h30's 15'	NW-SE	M	n	6k0 × 1k5	C. 150 V. » D. 400
Thoisy-la-B.	1 VIII 7h10's 2'	WNW-ESE	M	n	8k0 × 2k0	C. 15.000 V. 500 D. 1.800
Canton de Semur.						
COMMUNES : 29. — GRÊLÉES : 15.						
Bard-les-Ep.	4 IX 8h40's 10'	NW-SE	S	N	0k6 × 0k4	C. » V. 3.200 D. »
Corrombles.	4 IX 8h40's 10'	NW-SE	S	n	1k8 × 0k5	C. » V. 20.000 D. »
Corsaint.	30 VIII 1h30's 10'	NE-SW	M	n	2k0 × 1k5	C. » V. 3.000 D. »
	4 IX 9hs 15'	NE-SW	S	n	2k0 × 1k0	C. » V. 1.000 D. 500
Courcelles-Frémoy.	4 VIII 1h30's 5'	SW-NE	M	N	2k0 × 3k0	pas de dégâts
	6 VIII 9hs 5'	SW-NE	M	n	4k0 × 2k0	

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE Grêle sèche . . S Grêle mélangée de pluie. M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUAT des dommages c C aux cér V aux vig D autres cu
Courcelles-l-S. .	4 IX 8h45's 3'	SW-NE	M	N	3k0 × 2k0	pas de dé
Epoisses. . .	1 VIII 4hs 2'	W-E	M	n	1k0 × 0k5	id.
	4 IX 8hs 5'	NE-SW	M	n	»	
Forléans. . .	1 VIII 4hs 3'	W-E	M	n	3k5 × 1k0	C. 5.0 V. » D. »
Jeux-les-Bard. .	4 IX 8hs 6'	SW-NE	M	N	2k0 × 1k0	pas de dégât
Lantilly . . .	1 VIII 5hs 10'	NE-SW	M	P	1k2 × 0k3	C. 1.00 V. » D. »
Montberthault. .	1 VIII 4hs 2'	NW-SE	M	n	»	»
	20 VIII 9hs 2'	SW-NE	S	N	»	»
Semur. . . .	4 IX 8h40's 1'	SW-NE	M	N	4k0 × 3k0	pas de dégât
Torcy et Pouligny. .	1 VIII 5hs 2'	NW-SE	M	n	4k0 × 2k0	C. 1.50 V. » D. »
	4 IX 9hs 15'	SW-NE	S	N	3k0 × 3k0	C. » V. 20 D. 10
Toutry. . . .	1 VIII 4hs 5'	W-E	M	n	1k0 × 0k2	C. 1.8 V. » D. »
	4 IX 9hs 5'	SW-NE	M	n	2k0 × 0k150	C. 1.8 V. » D. »
Vic-de-Chassenay. .	1 VIII 4h10's 5'	N-S	M	P	2k0 × 2k0	pas de dégâ
Vieux-Château. . .	4 IX 9hs 20'	NW-SE	M	n	4k0 × 1k5	C. » V. 1.0 D. »

IGNATION des OMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE Grêle sèche. . . S Grêle mélangée de pluie. M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
		Canton de Vitteaux.				
		COMMUNES : 29. — GRÊLÉES : 8.				
ssey . . .	4 IX 10h s 30'	W-E	M	P	0k5 × 0k460	C. » V. 1.200 D. »
rizot . . .	1 VIII 10h s 20'	SW-NE	M	n	2k5 × 1k5	C. 2 000 V. 3.000 D. 500
ey-le-Vieil..	1 VIII 7h s 1'	W-E	M	n	2k5 × 1k5	C. 1.500 V. 1.000 D. »
res. . . .	17 x 2h30's 5'	SW-NE	M	P	»	pas de dégâts
t-Mesmin..	1 VIII 7h25's 3'	W-E	M	n	1k0 × 5k0	C. 23.000 V. » D. »
sey . . .	1 VIII 7h30's 5'	SW-NE	M	n	6k0 × 2k0	C. 20.000 V. 15.000 D. 5.000
	9 VII 7h30's 5'	W-E	M	n	2k0 × 3k0	C. 100 V. 100 D. »
ey-s-Ch. .	1 VIII 11h50's 5'	SW-NE	S	n	2k0 × 2k0	C. 4.250 V. 2.065 D. 60
	9 VIII 6h s 5'	W-E	M	n	1k0 × 0k8	C. » V. 2.500 D. »
berny. . .	4 IX 10h30's 1'	SW-NE	S	n	6k0 × 3k0	C. » V. 3.000 D. »

LA

GRÊLE DE L'ANNÉE 1903

DANS LE

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

PAR

CHARLES MOCQUERY

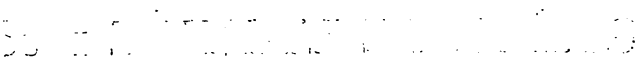

LA

GRÊLE DE L'ANNÉE 1903

DANS LE

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

Les renseignements qui nous ont été fournis par MM. les Instituteurs et les Agents forestiers vont nous permettre de faire pour l'année 1903 une étude de la grêle analogue à celle que nous avons faite pour l'année précédente. On nous permettra de remercier tout d'abord MM. les observateurs du zèle et de la conscience qu'ils ont mis à faire et à noter les observations des chutes de grêle dans leurs communes.

§ 1. — Nombre et groupement des communes grêlées

En 1903, sur les 717 communes dont se compose le département de la Côte-d'Or, il y en a eu 174 qui ont été grêlées plus ou moins sérieusement, la proportion est ainsi de 24 0/0, soit un peu moins du quart.

Dans le tableau qui suit, qui donne par canton, par arrondissement et pour le département le nombre et la proportion des communes grêlées, chaque commune grêlée n'a été comptée que pour une unité, alors même qu'elle a été frappée plusieurs fois dans le courant de l'année :

DÉSIGNATION DES CANTONS	Nombre des communes		Proportion 0/0
	Total	Grêlées	
ARRONDISSEMENT DE BEAUNE			
Arnay-le-Duc. . .	20	6	30
Beaune-Nord. . .	13	5	38
Beaune-Sud . . .	16	0	0
Bligny-s.-Ouche .	22	1	5
Liernais.	14	2	14
Nolay.	18	3	17
Nuits-St-Georges.	28	15	54
Pouilly-en-Auxois	28	7	25
St-Jean-de-Losne	17	4	24
Seurre	23	3	13
Arrondissement. .	199	46	23
ARRONDISSEMENT DE CHATILLON-SUR-SEINE			
Aignay-le-Duc. . .	16	3	19
Baigneux-les-Juifs	15	5	33
Châtillon-s.-Seine	28	6	21
Laignes.	23	4	17
Montigny-s.-Aube	16	2	13
Recey-sur-Ource.	17	8	47
Arrondissement. .	115	28	24

DÉSIGNATION DES CANTONS	Nombre des communes		Proportion 0/0
	Total	Grêlées	
ARRONDISSEMENT DE DIJON			
Auxonne.	16	1	6
Dijon-Est. . . .	17	3	18
Dijon-Nord. . . .	14	0	0
Dijon-Ouest. . . .	13	0	0
Fontaine-Franç. .	14	2	14
Genlis.	27	6	22
Gevrey-Chamb. .	32	21	66
Grancey-le-Chât. .	11	2	18
Is-sur-Tille. . . .	23	5	22
Mirebeau.	22	8	36
Pontailler-s-Saône	19	3	16
St-Seine-l'Abbaye	19	7	37
Selongey.	10	2	20
Sombernon. . . .	27	3	11
Arrondissement. .	264	63	24
ARRONDISSEMENT DE SEMUR			
Flavigny	23	4	17
Montbard.	27	12	44
Précy-sous-Thil .	19	3	16
Saulieu.	12	1	8
Semur	29	14	48
Vitteaux	29	3	10
Arrondissement. .	139	37	27
Département. . .	717	174	24

Les trois cantons de Beaune-Sud, Dijon-Nord et Dijon-Ouest n'ont eu aucune de leurs communes grêlées. Les autres ont été atteints, dans des proportions variant de 5 à 66 0/0. Le canton le plus éprouvé, qui a eu les deux tiers de ses communes grêlées, est celui de Gevrey-Chambertin.

Les arrondissements ont eu leurs communes atteintes à peu près dans la même proportion, savoir : Beaune 23 0/0, Châtillon et Dijon 24 0/0 et Semur 27 0/0.

Le tableau suivant donne, par arrondissement et pour l'ensemble du département, la comparaison au point de vue du nombre des communes grêlées de l'année 1903, avec la moyenne des 5 années observées qui sont : 1897, 1898, 1899, 1902 et 1903 :

ARRONDISSEMENTS	NOMBRE des COMMUNES			PROPORTION 0/0 des communes grêlées en	
	Total	Grêlées en			
		1903	Moyenne	1903	Moyenne
Beaune	199	46	61	23	31
Châtillon-sur-Seine	115	28	34	24	30
Dijon	264	63	91	24	34
Semur	139	37	51	27	37
Département	717	174	237	24	33

Le nombre des communes grêlées en 1903 est bien inférieur à la moyenne des 5 années obser-

vées, car il ne représente qu'un peu moins du quart du total des communes du département au lieu du tiers. Tous les arrondissements sont également restés au-dessous de la moyenne.

Sur les 174 communes grêlées en 1903 : 130 ont été grêlées une seule fois, 34 l'ont été deux fois, 9 trois fois et enfin une l'a été jusqu'à six fois. Cette dernière est celle de Flacey qui a été grêlée 5 jours différents et à deux reprises différentes dans la dernière de ces journées.

§ 2. — Dates et directions des chutes de grêle

Le tableau ci-après donne par arrondissement et pour l'ensemble du département le nombre des communes atteintes pendant chacune des 46 journées où il a grêlé. Ces 46 jours se répartissent ainsi par mois : mars, 1 journée, avril : 3, mai : 12, juin : 10, juillet : 7, août : 10, septembre : 2 jours et enfin novembre : 1 jour.

DÉSIGNATION des ARRONDISSEMENTS	Mars 16	Avril 23	Avril 28	Avril 29	Mai 4	Mai 5	Mai 6	Mai 9	Mai 10	Mai 11	Mai 12	Mai 17	Mai 24	Mai 29	Mai 30	Mai 31
Beaune. . . .	»	»	»	1	1	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	10
Châtillon-s-Seine	»	»	»	»	»	»	1	3	»	»	»	»	»	»	1	»
Dijon	1	»	1	3	»	1	2	5	»	1	4	»	»	»	5	6
Semur. . . .	»	1	»	5	»	»	1	2	8	2	»	1	1	1	1	6
Département. .	1	1	1	9	1	2	5	10	8	3	4	1	1	1	7	22

DÉSIGNATION des ARRONDISSEMENTS	Juin 1	Juin 5	Juin 6	Juin 11	Juin 12	Juin 14	Juin 15	Juin 20	Juin 26	Juin 29	Juillet 3	Juillet 15	Juillet 17	Juillet 20	Juillet 21	Juillet 29	Juillet 30
Beaune. . . .	»	»	1	»	3	»	1	»	»	4	1	»	»	3	»	»	»
Châtillon-s-Seine	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	2	1	»	1	4
Dijon	1	1	1	1	»	»	2	2	1	»	»	»	»	»	1	»	1
Semur. . . .	»	»	1	1	»	1	1	»	»	»	»	2	»	2	»	»	3
Département. .	1	1	3	2	3	1	4	3	1	4	1	2	2	6	1	1	8

DÉSIGNATION des ARRONDISSEMENTS	Août 9	Août 11	Août 14	Août 15	Août 16	Août 17	Août 19	Août 20	Août 22	Août 23	Septembre 4	Septembre 14	Novembre 6
Beaune. . . .	22	1	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»
Châtillon-s-Seine	»	»	1	1	»	»	8	»	»	9	1	1	1
Dijon	37	»	»	»	1	»	1	1	»	»	»	»	»
Semur. . . .	»	»	»	»	»	1	6	»	1	6	1	»	»
Département. .	59	1	1	1	1	1	16	2	1	15	2	1	1

(NOMBRE DE JOURS DE GRÊLE DU MOIS DE)

Le nombre des communes grêlées a donc été de 223 en comptant chaque commune pour autant d'unités qu'elle a été frappée de jours différents, si, en outre, on comptait double celles qui l'ont été deux fois dans la même journée, ce nombre s'élèverait à 231.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut le nombre de jours où il a grêlé en 1903 est de 46, mais comme toujours beaucoup de ces chutes ont été toutes locales. Le tableau qui précède montre en effet que :

22	chutes n'ont intéressé	chacune	qu'une seule commune
6	—	que 2	communes
4	—	3	—
3	—	4	—
1	—	5	—
1	—	6	—
1	—	7	—
2	—	8	—
1	—	9	—
1	—	10	—
1	—	15	—
1	—	16	—
1	—	22	—
1	—	59	—
46			

Les seules chutes qui paraissent intéressantes à étudier sont celles qui ont atteint plus de 10 communes, car seules elles peuvent fournir des indications suffisantes sur la direction des vents qui ont amené la grêle et sur les circonstances particulières

des orages. Ces chutes en 1903 ont été au nombre de 4, dont une, celle du 9 août, a été particulièrement désastreuse ayant atteint 59 communes presque toutes situées dans la Côte.

1° *Grêle du 31 mai.* — La chute de grêle du 31 mai 1903 a atteint 22 communes du département, savoir : 10 dans l'arrondissement de Beaune, 6 dans celui de Dijon et 6 également dans celui de Semur. Elle a suivi une seule ligne dont la direction est SE-NW. Entrée dans la Côte-d'Or par la commune de Puligny-Montrachet, après avoir vraisemblablement débuté en Saône-et-Loire, elle en est ressortie par celle de Corsaint et a dû se prolonger dans l'Yonne. Mais toutes les communes de ce long parcours sont loin d'avoir été frappées. Les cantons les plus éprouvés sont ceux de Beaune-Nord, Pouilly et Semur. Les communes des cantons de Bligny-sur-Ouche et de Précy-sous-Thil, qui se trouvaient sur la ligne, n'ont rien eu. C'est une grêle de nuit : elle a commencé à 7 h. 1/2 du soir pour finir à 10 h. 1/2. Elle a donc effectué son parcours à travers le département en 3 heures.

2° *Grêle du 9 août.* — C'est de beaucoup la plus grave de l'année en raison des dégâts causés et du nombre des communes atteintes qui est de 59 dont 22 dans l'arrondissement de Beaune et 37 dans celui de Dijon. Les arrondissements de Châtillon et de Semur sont restés indemnes sauf

trois communes isolées qui paraissent avoir été grêlées en raison de circonstances toutes locales, les autres communes sont situées sur trois lignes parfaitement distinctes.

La première en commençant par le Sud avait une direction SW-NE. Venant de Saône-et-Loire, elle est entrée dans le département par la commune de Trugny et en est ressortie par celle de Flagey-les-Auxonne. Les trois cantons atteints sont ceux de Seurre, Saint-Jean-de-Losne et d'Auxonne, toutefois ce dernier n'a eu de frappée que la seule commune de Flagey. Toutes les communes grêlées, au nombre de 8, l'ont été presque en même temps, entre 6 et 7 heures du soir.

La ligne du milieu est de beaucoup la plus importante; sur son parcours 39 communes ont été atteintes. La première a été celle de Saint-Prix-les-Arnay; mais la chute réellement grave n'a commencé que dans le canton de Nuits-Saint-Georges et s'est continuée avec la même intensité dans celui de Gevrey-Chambertin; le premier a eu 10 communes atteintes et le second 21. L'orage s'est terminé dans le canton de Genlis, à Longchamp. Les cantons de Dijon ne se trouvaient heureusement pas sur le trajet dont l'axe est incontestablement la ligne joignant Bligny-sur-Ouche à Genlis, dont la direction est à peu près WSW.-ENE. La chute a eu lieu entre 10 h. 1/2 et 11 h. 1/2 du matin.

Enfin la troisième ligne, la plus au nord, a une direction à peu près W-E. Les communes atteintes sont situées dans les cantons de Mirebeau et de Pontailler-sur-Saône. La première commune touchée est celle de Belleneuve et les dernières celles de Renève et de Talmay. Elles sont au nombre de 10 en tout. La grêle est tombée entre 11 h. et midi.

Les trois lignes de grêle du 9 août convergent en un même point situé dans la Haute-Saône.

3° *Grêle du* 19 *août.* — La grêle du 19 août a atteint 16 communes. Sa direction est à peu près W-E. L'orage venait de l'Yonne et est entré dans la Côte-d'Or par Buffon. Quinze des communes frappées se trouvent dans les cantons de Montbard et de Baigneux-les-Juifs. La grêle paraissait devoir s'arrêter à Oigny, mais après avoir franchi une assez grande distance, elle a encore frappé la commune de Poiseul-les-Saulx du canton d'Is-sur-Tille. Commencée vers 3 heures du soir, la chute s'est terminée à 4 h. 20.

4° *Grêle du* 22 *août.* — La chute du 22 août n'a atteint que 15 communes. Sa direction est à peu près SSW-NNE. L'orage a dû se former dans la Nièvre et, après avoir traversé sur un petit espace quelques communes de l'Yonne, il est entré dans la Côte-d'Or, où la première commune grêlée a été celle de Sincey-les-Rouvray du canton de Précy-sous-Thil. Les autres communes tou-

chées se trouvent dans les cantons de Semur et de Montbard et dans ceux de Laignes, Châtillon et Montigny, d'où la grêle est sortie par les communes de Grancey-sur-Ource et d'Hautricourt pour continuer vraisemblablement dans le département de l'Aube. Il y a entre les communes grêlées de l'arrondissement de Semur et celles de celui de Châtillon un espace considérable qui est resté indemne. Il paraît y avoir eu deux chutes distinctes dans la même direction, l'une a eu lieu vers midi et l'autre à 3 heures du soir.

§ 3. — HEURES DES CHUTES DE GRÊLE

Comme nous l'avons fait pour l'année 1902, nous considérerons comme chutes de jour celles qui se produisent entre 4 heures du matin et 8 heures du soir, parce que les chutes les plus redoutables sont celles qui se produisent en été. Dans ces conditions les chutes de 1903 se classent comme il suit :

JOUR		NUIT	
Heures	Nombre de chutes de grêle	Heures	Nombre de chutes de grêle
5h,6h,7h m	»	8 s.	4
8	1	9	3
9	2	10	16
10	8	11	2
11	43	minuit	10
midi	18	1 h.	1
1 s.	11	2	3
2	20	3	4
3	25	4	»
4	25		
5	14		
6	17		
7	4		
Jour	188	Nuit	43

En 1903 la grêle est tombée 4 fois plus souvent de jour que de nuit. C'est de 11 heures à 4 heures du soir inclusivement que le plus grand nombre de chutes se sont produites (plus des 6 dixièmes du total).

§ 4. — DURÉE DES CHUTES DE GRÊLE

Le tableau suivant donne la durée des chutes de grêle en 1903 :

DURÉE des CHUTES DE GRÊLE	NOMBRE de CHUTES CORRESPONDANTES
de 1m à 5m	113
de 6 à 10	53
de 11 à 15	34
de 16 à 30	27
de 30 à 1h	4
Total	231

La moitié des chutes de grêle n'ont pas dépassé 5 minutes.

§ 5. — DIRECTION DES VENTS AYANT AMENÉ LA GRÊLE

Le tableau suivant donne par octants pour les 4 arrondissements et pour l'ensemble du département la fréquence des vents ayant amené la grêle :

DÉSIGNATION des ARRONDISSEMENTS	FRÉQUENCE POUR CENT DES CHUTES DE GRÊLE amenées par le vent soufflant du							
	N	N-E	E	S-E	S	S-W	W	N-W
Beaune.	7	9	»	7	6	48	18	5
Châtillon. . . .	3	6	»	»	6	42	29	14
Dijon	1	5	1	6	14	48	21	4
Semur.	7	2	»	10	16	39	10	16
Département. . .	5	5	»	6	10	44	20	10

Dans le compte-rendu de la grêle de 1902, nous avons exposé une théorie tourbillonnaire des nuages à grêle qui peut s'appliquer parfaitement aux chutes de 1903. En particulier celle du 9 août, surtout dans les cantons de Nuits-Saint-Georges et de Gevrey-Chambertin, paraît très probante à cet égard. Aussi voit-on dans le tableau qui précède qu'il a grêlé par tous les vents en 1903, mais il y a eu cependant une prédominance bien marquée du cadran W d'où la grêle est venue trois fois sur quatre. Cela prouve que les vents généraux du cadran W ont une grande violence dans nos régions.

§ 6. — NATURE DE LA GRÊLE

Il serait superflu de revenir sur ce qui a été dit dans le compte-rendu de l'année 1902 au sujet de la nature de la grêle, on voudra bien s'y reporter.

En 1903, les proportions entre la grêle tombée sèche et celle qui était accompagnée de pluie sont les suivantes :

Grêle sèche	22 0/0
Grêle mélangée de pluie. . . .	78 0/0

Les grêlons se sont répartis comme il suit, en raison de leur grosseur :

Grêlons gros comme des noix . . 9 0/0
— comme des noisettes . 41 0/0
— comme des pois. . . 50 0/0

Il s'agit dans les tableaux qui précèdent de la fréquence et non de la quantité. On voit que dans la moitié des chutes de grêle les grêlons ne dépassent pas la grosseur d'un pois, ce qui est heureux.

§ 7. — SURFACES GRÊLÉES

Le tableau suivant donne par arrondissement et pour le département tout entier les superficies grêlées en 1903 et leur proportion par rapport à la superficie totale :

DÉSIGNATION des ARRONDISSEMENTS	SUPERFICIE EN HECTARES		Proportion 0/0 des surfaces grêlées.
	totale	grêlée	
Beaune.	212 300h	15 000h	7
Châtillon	163 900	14 300	9
Dijon.	301 200	25 000	8
Semur.	166 700	15 600	9
Département. . .	844 100	69 900	8

Les quatre arrondissements ont été atteints dans des proportions assez égales. Ceux qui l'ont été le plus, savoir : Châtillon et Semur, ont eu 9 0/0 de leur superficie atteinte, Beaune, qui l'a été le moins, a été grêlé dans la proportion de 7 0/0, Dijon, avec 8 0/0, représente exactement la moyenne du département. Il n'en est pas de même pour les cantons où la proportion a varié de zéro (Beaune sud et Dijon nord et ouest) à 42 0/0 (Châtillon-sur-Seine).

§ 8. — PERTES OCCASIONNÉES PAR LA GRÊLE

La perte totale de récoltes évaluée en argent accusée en 1903 est donnée par canton, arrondissement et pour le département dans le tableau ci-après. On y a distingué en outre la nature des récoltes perdues suivant qu'elles se rapportent aux céréales, aux vignes et aux cultures diverses plantes oléagineuses, fèves, houblons, tabac, etc., etc.)

DÉSIGNATION DES CANTONS ET DES ARRONDISSEMENTS	PERTES ÉVALUÉES EN ARGENT CAUSÉES AUX			TOTALES
	CÉRÉALES	VIGNES	Cultures diverses	
Arnay-le-Duc. . .	113 000	3 500	19 500	136 000
Beaune-Nord. . . .	»	15 000	»	15 000
Beaune-Sud	»	»	»	»
Bligny-sur-Ouche. . .	2 000	»	»	2 000
Liernais.	»	500	»	500
Nolay.	»	7 000	»	7 000
Nuits-Saint-Georges. .	52 000	1 486 500	15 500	1 554 000
Pouilly-en-Auxois . .	6 500	20 000	»	26 500
Saint-Jean-de-Losne. .	500	500	500	1 500
Seurre	»	»	1 000	1 000
Arrond. de Beaune . .	171 000	1 533 000	36 500	1 743 500
Aignay-le-Duc. . . .	2 500	»	»	2 500
Baigneux-les-Juifs . .	13 000	»	»	13 000
Châtillon-sur-Seine . .	28 000	68 500	6 000	102 500
Laignes.	3 500	4 500	»	8 000
Montigny-sur-Aube. .	7 500	10 000	»	17 500
Recey-sur-Ource. . .	4 500	»	500	5 000
Arrond. de Châtillon. .	59 000	83 000	6 500	148 500
Auxonne	»	»	»	»
Dijon-Est	»	»	»	»
Dijon-Nord.	»	»	»	»
Dijon-Ouest.	»	»	»	»
Fontaine-Française . .	»	»	»	»
Genlis	15 000	1 000	2 000	18 000
Gevrey-Chambertin . .	146 000	1 442 500	12 000	1 600 500
Grancey-le-Château . .	»	»	»	»
Is-sur-Tille.	»	»	»	»
Mirebeau	58 000	14 500	5 000	77 500
Pontailler	18 000	2 000	1 000	21 000
Saint-Seine-l'Abbaye. .	3 000	500	1 000	4 500
Selongey.	»	»	»	»
Sombernon.	»	6 000	»	6 000
Arrond. de Dijon. . .	240 000	1 466 500	21 000	1 727 500
Flavigny	10 000	500	»	10 500
Montbard	45 000	22 000	4 500	71 500
Précy-sous-Thil . . .	»	»	»	»
Saulieu.	2 000	»	»	2 000
Semur	11 500	84 500	7 500	103 500
Vitteaux.	»	»	»	»
Arrond. de Semur. . .	68 500	107 000	12 000	187 500
Départ. de la Côte-d'Or.	541 500	3 189 500	76 000	3 807 000

La perte totale s'est élevée à 3.807.000 francs pour l'ensemble du département, ce qui est considérable malgré l'exagération probable des évaluations. Pour les années antérieures observées les chiffres accusés étaient les suivants :

1897.	20.586.000 francs
1898.	740.000 —
1899.	2.727.000 —
1902.	4.613.000 —

L'année 1903 se classe ainsi la troisième. C'est une mauvaise année au point de vue de la grêle.

La perte se répartit de la manière suivante par nature de récoltes :

Céréales	541.500, soit 14 0/0
Vignes	3.189.500, soit 84 0/0
Cultures diverses. . . .	76.000, soit 2 0/0
Total	3.807.000.

Ce sont les vignes qui ont de beaucoup le plus souffert en 1903 puisque la perte qu'elles ont subi représente à elle seule 84 0/0 du total. Cela n'a rien de surprenant puisque les cantons de Nuits-Saint-Georges et de Gevrey-Chambertin, où se trouvent les vignobles les plus renommés, ont été gravement atteints.

§ 9. — RÉSUMÉ PAR COMMUNE DES PHÉNOMÈNES DE LA GRÊLE ET DES PERTES QU'ELLE A OCCASIONNÉES

Tous les renseignements qui nous ont servi pour rédiger le mémoire qui précède sont donnés avec détails par communes dans les tableaux qui vont suivre. Ce sont là des documents précieux qu'il est indispensable de conserver.

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE S Grêle sèche. M Grêle mélangée de pluie.	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures	
ARRONDISSEMENT DE BEAUNE							
Canton d'Arnay-le-Duc.							
COMMUNES : 20. — GRÊLÉES : 6.							
Culêtre . . .	4 v 1h3 10'	SE-NW	S	P	»	C.	»
						V.	»
	5 v 2h3 10'	SW-NE	S	n	»	D.	»
Jouey. . . .	29 vi 3h3 30'	SW-NE	M	n	4k0 × 2k0	C.	6.500
						V.	»
						D.	500
Magnien. . .	29 vi 3h30's 15'	SW-NE	S	N et n	4k0 × 2k0	C.	60.000
						V.	1.000
	29 vi 4h3 30'	SW-NE	S	N et n	4k0 × 2k0	D.	9.000
Saint-Prix. . .	9 viii 6h3 3'	S-N	S et M	P	3k0 × 2k0	C.	»
						V.	»
						D.	»
Viévy. . . .	29 vi 4h3 1h	N-S, puis N-S et SW-NE	M	N	4k0 × 1k0	C.	41.270
						V.	2.070
						D.	9.150
Voudenay. . .	29 vi 4h3 30'	SE-NW	M	n	2k0 × 1k0	C.	5.000
						V.	200
						D.	800
Canton de Beaune-Nord.							
COMMUNES : 13. — GRÊLÉES : 5.							
Bouze. . . .	31 v 7h28's 13'	W-E	M	n	3k0 / 2k0	C.	»
						V.	»
						D.	»
Mavilly . . .	31 v 7h3 5'	SW-NE	M	P	0k5 / 0k3	C.	»
						V.	12.000
						D.	»
Meloisey. . .	31 v 8h3 3'	NW-SE	M	P	1k0 / 0k2	C.	200
						V.	1.000
						D.	»

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE. S Grêle sèche. . . . M Grêle mélangée de pluie. M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Monthelie. . .	3 VII 11h30'm 1'30"	SW-NE	M	P	1k5 × 0k5	C. » V. »
	9 VIII 6hs 30"	SW-NE	M	n	0k7 × 0k35	D. »
Nantoux. . .	31 V 8hs 30'	W-E	M	n	1k0 × 0k3	C. » V. 1.800 D. »

Canton de Beaune-Sud.

COMMUNES : 16. — GRÊLÉE : 0.

Canton de Bligny-sur-Ouche.

COMMUNES : 22. — GRÊLÉE : 1.

Bessey-en-Ch.	9 VIII 12hm 10'	SW-NE	M	n	2k0 × 1k0	C. 2.000 V. 100 D. 100

Canton de Liernais.

COMMUNES : 14. — GRÊLÉES : 2.

Sussey. . . .	6 VI 4h30's 5'	SW-NE	M	P	3k0 × 1k0	C. » V. 300
	9 VIII 3hs 2'	W-E	M	P	3k0 × 2k0	D. »
Villiers . . .	29 IV 8hs 15'	SW-NE	M	P	4k0 × 0k5	C. » V. » D. »

Canton de Nolay.

COMMUNES : 18. — GRÊLÉES : 3.

Corpeau . . .	20 VII 2hs 1'	NW-SE	M	P	1k0 × 0k6	C. » V. » D. »
Puligny . . .	31 V 6hs 5'	NE-SW	M	P	2k5 × 1k5	C. » V. 5.000
	19 VIII 3hs 2'	SW-NE	M	P	0k6 × 0k3	D. »
Thury. . . .	20 VIII 3h30's 15'	W-E	M	P	0k8 × 0k3	C. » V. 2.000 D. »

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE Grêle sèche. . . S Grêle mélangée de pluie. M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Canton de Nuits-Saint-Georges. Communes : 28. — Grêlées : 15.						
Agencourt . .	12 VI 3h15's 4'	N-S	M	P	1k5 × 0k5	C. 600 V. 400 D. 200
Arcenant. . .	9 VIII 11h30'm 2'	W-E	M	n	1k0 × 1k5	C. » V. 60.000 D. 5.000
Comblanchien..	31 V 9hs 4'	S-E	M	n	1k5 × 1k0	C. » V. 8.000 D. 1.000
Concœur. . .	9 VIII 11hm 7'	NW-SE	S	N	1k5 × 1k0	C. 15.000 V. 15.000 D. 5.000
Echevronne. .	11 VIII 11hm 5'	SW-NE	M	n	2k0 × 0k5	C. » V. 5.000 D. »
Flagey-Echez. .	9 VIII 11hm 10'	N-W	M	n	2k5 × 0k6	C. 8.000 V. 110.000 D. »
Fussey. . . .	9 VIII 10h30'm 15'	SW-NE puis E	M	n	3k0 × 3k0	C. 13.300 V. 16.200 D. 500
Gilly-les-Voug..	9 VIII 11hm 20'	SW-NE	M	n-P	3k0 × 2k0	C. 10.000 V. 60.000 D. 1.000
Magny-les-Vil. .	12 VI 3hs 10'	NE-SW	M	n	2k0 × 0k4	C. » V. 6.000 D. »
Marey-les-Fus..	9 VIII 11h15'm 15'	SW-NE	M	P	1k2 × 0k8	C. 200 V. 8.000 D. »
Meuilley. . .	9 VIII 11hm 10'	SW-NE	M	n	5k0 × 1k0	C. » V. 90.000 D. »

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE (Grêle sèche. . . . S / Grêle mélangée de pluie. M)	Grosseur des Grêlons (N noix, n noisettes, P pois)	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés (C aux céréales, V aux vignes, D autres cultures)
Villars-Font. .	9 VIII 11h m 10'	SW-NE	S	n	1k0 × 0k7	C. 5.000 V. 38.000 D. 2.000
Villers-la-Faye.	12 VI 3h5's 10'	N-S	M	P	1k0 × 0k5	C. » V. »
	20 VII 6h30's	NE-SW	»	»	0k4 × 0k3	D. »
Vosne-Romanée	9 VIII 14h20'm 20'	W-E	M	n	2k0 × 0k5	C. » V. 800.000 D. 1.000
Vougeot. . .	9 VIII 11h m 5'	SW-NE	S-M	n	3k0 × 2k0	C. » V. 270.000 D. »

Canton de Pouilly-en-Auxois.

COMMUNES : 28. — GRÊLÉES : 7.

Blancey . . .	15 VI 12h34's 3'	W-E	M	P	»	C. » V. 2.000 D. »
Chailly. . . .	31 V 9h30'm 5'	SW-NE	M	P	3k5 × 1k0	C. 5.000 V. 15.000 D. »
Eguilly. . . .	31 V 10hs 15'	SW-NE	S et M	N-n.	1k0 × 0k8	C. 1.500 V. 3.000 D. »
Maconge . .	31 V 8h30'm 15'	W-E	M	n	3k0 × 2k0	C. » V. » D. »
Marcilly-Ogny .	6 V 5h15's 5'	S-W	S	p	2k × 1k5	C. » V. »
	9 VIII 10h15'm 3'	W-SW	M	n	1k5 × 1k0	D. »
Sainte-Sabine. .	20 VII 6hs 10'	N-S	S et M	P	3k0 × 2k0	C. » V. » D. »
Thoisy-le-Désert	31 V 9h10's 7'	SW-NE	M	P	4k0 × 3k0	C. » V. » D. »

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE (Grêle sèche. . . S / Grêle mélangée de pluie. M)	Grosseur des Grêlons (N noix, n noisettes, P pois)	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales, V aux vignes, D autres cultures	
Canton de Saint-Jean-de-Losne.							
Communes : 17. — Grêlées : 4.							
Laperrière	9 VIII 6h s 5'	SW-NE	S	N	»	C. V. » D. »	»
Montagny-les-S.	9 VIII 5h s 4'	SW-NE	S puis S-M	N-n	3h0 × 2h0	C. 400 V. 30 D. 500	
St-Seine-en-Bâche.	9 VIII 6h s 3'	N-S	M	N puis n	1h2 × 0h4	C. 300 V. 500 D. »	
Samerey	9 VIII 12h15's 5'	SW-NE	M	P	»	C. » V. »	
	9 VIII 6h30's 4'	SW-NE	S	N	0h8 × 1h0	D. »	
Canton de Seurre.							
Communes : 23. — Grêlées : 3.							
Jallanges	9 VIII 6h s 10'	S-N	M	n	2h0 × 0h5	C. » V. 100 D. 600	
Lanthes	9 VIII 7h s 5'	S-W	S	N	3h0 × 2h0	C. » V. » D. »	
Trugny	9 VIII 6h s 10'	S-N	M	n	1h0 × 0h5	C. » V. » D. 300	
ARRONDISSEMENT DE CHATILLON-SUR-SEINE							
Canton d'Aignay-le-Duc.							
Communes : 16. — Grêlées : 3.							
Duesme	17 VII 2h30's 6'	W-E	M	P	3h0 × 1h0	C. 1.200 V. » D. »	

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE Grêle sèche. . . S Grêle mélangée de pluie. M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Mauvilly. . .	9 VII 12h m 5'	SW-NE	M	P	0k3 × 0k1	C. 200 V. » D. 50
Quemigny. . .	17 VII 2h30's 5'	W-E	M	n	5k0 × 0k5	C. 1.000 V. » D. »
Canton de Baigneux-les-Juifs.						
COMMUNES : 15. — GRÊLÉES : 5.						
Baigneux-les-J.	19 VIII 3h30's 3'	W-E	M	P	2k5 × 1k0	C. 2.500 V. » D. »
Chaume-les-B. .	19 VIII 3h s 15'	NW-SE	M	P	3k0 × 1k5	C. » V. » D. »
Lavilleneuve-les-C. .	19 VIII 5h15's 3'	SW-NE	M	P	» × 0k6	C. 845 V. » D. »
Oigny. . . .	19 VIII 3h30's 15'	W-E	S	P	3k0 × 2k0	C. 600 V. » D. »
Orret.	19 VIII 3h30's 15'	NW-SE	S	P	4k0 × 2k5	C. 9.000 V. » D. »
Canton de Châtillon-sur-Seine.						
COMMUNES : 28. — GRÊLÉES : 6.						
Charrey . . .	30 VII 2h s 5'	SW-NE	M	n	3k0 × 1k0	C. 14.000 V. 45.000
	23 VIII 12h m 10'	NW-SE	S	N	5k0 × 1k0	D. 6.000
Chemin d'Aisey	29 VII 4h s 10'	SW-NE	M	n	1k0 × 0k5	C. 2.000 V. » D. »
Gomméville. .	23 VIII 2h s 15'	SW-NE	M	n	3k0 × 1k0	C. 2.000 V. 16.000 D. »

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE (Grêle sèche . . . S / Grêle mélangée de pluie. M)	Grosseur des Grêlons (N noix / n noisettes / P pois)	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés (C aux céréales / V aux vignes / D autres cultures)	
Noiron . . .	23 VIII 12h15's 7'	NW-SE	M-S	n	1k0 × 0k8	C.	2.500
						V.	1.500
	26 XI 12h30's 5'	NW-SE	M	P	»	D.	»
Pothières. . .	30 VII 5hs 5'	W-E	M	P	6k0 × 5k0	C.	7.065
						V.	5.890
	23 VIII 12h30's 5'	SW-NE	M	P	5k0 × 4k0	D.	»
Vix.	23 VIII 2hm 10'	SW-NE	M	P	0k4 × 0k3	C.	500
						V.	450
						D.	»

Canton de Laignes.

Communes : 23. — Grêlées : 4.

						C.	300
Bâlot. . . .	23 VIII 12h30's 10'	SW-NE	M	P	3k0 × 1k0	V.	»
						D.	»
	20 VII 2hs 10'	W-E	M	P	1k2 × 0k8	C.	»
Griselles. . .	19 VIII 2hs 10'	W-E	M	P	1k5 × 0k8	V.	2.400
	4 IX 11hs 10'	N-S	M	P	0k8 × 0k5	D.	»
	30 VII 2h15's 2'	W-E	M	P	2k0 × 0k5	C.	»
Larrey. . . .	23 VIII 12h25's 5'	W-E	M	P	2k5 × 1k5	V.	1.200
	14 IX 4h30's 5'	NNW SSE	S	P	1k5 × 0k5	D.	»
						C.	3.000
Poinçon-l-L. .	30 VII 4h30's 15'	SW-NE	M	P	4k0 × 2k5	V.	1.000
						D.	»

Canton de Montigny-sur-Aube.

Communes : 16. — Grêlées : 2.

	15 VIII 5hs 3'	SW-NE	M	n	1k0 × 1k0	C.	7.500
Autricourt . .						V.	10.000
	23 VIII 12h55's 3'	SW-NE	M	n	3k0 × 2k0	D.	100
						C.	»
Grancey-s-O. .	23 VIII 12h55's 3'	NW-SE	»	n	4k0 × 3k0	V.	»
						D.	»

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE S Grêle sèche. . . . M Grêle mélangée de pluie.	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes | P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés C aux céréales V aux vignes D autres cultures	
Canton de Recey-sur-Ource. Communes : 17. — Grêlées : 8.							
Bure-les-T. . .	30 v 12h s 10'	SW-NE	M	P	»	C. V. D.	» » »
Buxerolles . .	14 VIII 2h s 10'	SW-NE	S	P	1k5 × 0k5	C. V. D.	300 » »
Chambain. . .	19 VIII 4h s 5'	S-N	M	P	»	C. V. D.	1.000 » »
Chaugey. . .	6 v 5h 20's 5'	SSE-NNW	M	n	1k0 × 1k0	C. V. D.	» » »
Gurgy-le-C . .	19 VIII 4h s 2'	W-E	M	P	0k5 × 0k2	C. V. D.	150 » »
Leuglay . . .	9 v 11h 30'm 3'	SW-NE	S	P	3k0 × 1k0	C. V. D.	3.000 » 500
Menesble. . .	20 VI 8h 30's 5'	S-N	M	n	2k0 × 0k8	C. V. D.	» » »
Voulaines. . .	9 v 12h 15's 2'	SW-NE	M	P	3k0 × 2k0	C. V. D.	» » »
ARRONDISSEMENT DE DIJON							
Canton d'Auxonne. Communes : 16. — Grêlée : 1.							
Flagey-les-Auxonne. .	9 VIII 6h 15's 4'	S-N	S	N	2k0 × 1k5	C. V. D.	» » »

;IGNATION des OMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE S Grêle sèche. . . Grêle mélangée de pluie. M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés C aux céréales V aux vignes D autres cultures	
Canton de Dijon-Est.							
	Communes : 17. — Grêlées : 3.						
tigny. . .	20 VI 11h3's 2'	»	M	P	»	C. V. D.	» » »
)n. . . .	9 V 11h20'm 10'	SW-NE	M	P	»	C. V. D.	» » »
	16 III 3h's 15'	S-N	M	P	»	C.	»
:tigny. . .	9 V 12hm 5'	S-N	M	n et P	»	V.	»
	15 VI 5h45's 1'	S-N	M	P	»	D.	»
Canton de Dijon-Nord.							
	Communes : 14. — Grêlée : 0.						
Canton de Dijon-Ouest.							
	Communes : 13. — Grêlée : 0.						
Canton de Fontaine-Française.							
	Communes : 14. — Grêlées : 2.						
rberain . .	9 V 12h15's 2'	SW-NE	M	P	»	C. V. D.	» » »
taine-Franç.	20 VIII 1h's 3'	SW-NE	M	P	1h5 × 0h5	C. V. D.	» » »
Canton de Genlis.							
	Communes : 27. — Grêlées : 6.						
lis. . . .	9 VIII 11h45'm 10'	W-E	M	n	3h0 × 0h8	C. V. D.	2.000 » »
ire. . . .	16 VIII 5h's 20'	SW-NE	M	n	2h0 × 1h0	C. V. D.	2.000 » 1.000

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE Grêle sèche . . . S. Grêle mélangée de pluie. M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Longchamp. .	9 VIII 11h30'm 45'	SW-NE	M	P	4k0 × 3k0	C. 3.000 V. » D. »
Tart-le-Haut. .	9 VIII 11h45'm 5'	W-E	M	P	0k5 × 0k1	C. » V. » D. »
Thorey-les-Epoisses. .	9 VIII 11hm 20'	W-E	M	P	»	C. 3.000 V. 900 D. 500
Varanges. . .	9 VIII 11h40'm 10'	W-E	M	n	3k0 × 2k0	C. 5.000 V. 300 D. 500

Canton de Gevrey-Chambertin.

COMMUNES : 32. — GRÊLÉES : 21.

Barges. . . .	31 v 10hs 2'	S-N	M	P	tout le territoire	C. 12.000 V. 1.000 D. »
	9 VIII 11h1/2m 5'	SW-NE	S	n		
Brochon . . .	9 VIII 11h1/2m 20'	SW-NE	M	n	1k5 × 0k5	C. » V. 16.000 D. »
Broindon. . .	31 v 10h1/2s 10'	SE-NW	M	P	1k200 × 1k0	C. 14.500 V. »
	9 VIII 11hm 12'	SW-NE	M	N-n et P	3k0 × 1k0	D. 1.900
Chambolle . .	9 VIII 11h15'm 20'	SW-NE	S	n	2k0 × 2k0	C. » V. 489.600 D. »
Chevannes . .	9 VIII 11hm 4'	W-E	M	n-P	1k5 × 1k2	C. 200 V. 2.400 D. 100
Collonges-les-Bévy. .	9 VIII 11hm 10'	W-E	M	n	1k0 × 0k3	C. » V. 500 D. »
Corcelles-les-Citeaux..	31 v 10hs 5'	SW-NE	M	P	t. le territoire	C. » V. » D. »
	9 VIII 11h30'm 3'	NW-SE puis S-N	M	n	1k5 × 0k1	

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE Grêle sèche. S Grêle mélangée de pluie M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures	
Curley. . . .	9 VIII 11h30'm 10'	W-E puis SW-NE	M	P	2k0 × 1k0	C. V. D.	1.020 2.400 »
Curtil-Vergy. .	9 VIII 11h10'm 7'	SW-NE puis NE-SW	M puis S	n	2k6 × 1k0	C. V. D.	2.500 51.000 500
Epernay. . .	31 V 10hs 12'	SE-NW	M	n	2k0 × 1k8		»
	9 VIII 12hm 15'	SW-NE	M	N-n	2k5 × 1k8	C. V. D.	6.293 3.700 55
Fénay. . . .	9 VIII 11h30'm 4'30"	W-E	S	N	1k5 × 2k3	C. V. D.	18.000 20.000 2.500
Gevrey	9 VIII 11hm 3'	SW-NE	M	N	3k0 × 2k0	C. V. D.	4.000 500.000 »
Létang-Vergy..	9 VIII 3hs 1'	SW-NE	S	n	1k8 × 0k1	C. V. D.	» » »
Messanges . .	9 VIII 11h30'm 10'	W-E	M et S	n	2k0 × 2k0	C. V. D.	1.600 38.000 »
Morey. . . .	9 VIII 10h55'm	SW-NE	M	N et n	2k5 × 1k5	C. V. D.	1.000 280.000 »
Noiron-s-Gevrey	26 VI 12hm 30'	W-E	M	P	2k0 × 0k8	C. V.	30.000 8.000
	9 VIII 1hs 1h	W-E	M	n	3k0 × 2k0	D.	4.000
Reulle-Vergy. .	9 VIII 11hm 6'	SW-NE	M	n	1k8 × 3k5	C. V. D.	3 000 15.000 2.000
Saint-Philibert.	31 V 16h15's 15'	NE-SW	M	P	1k5 × 0k5	C. V.	»
	9 VIII 11h15'm 15'	W-E	S	n et N	1k5 × 1k0	D.	»
Saulon-la-Chapelle. .	9 VIII 11h30'm 20'	SW-NE	S puis M	n	3k0 × 2k5	C. V. D.	40.000 10.000 »

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE S. Grêle sèche. M. Grêle mélangée de pluie.	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures	
Saulon-la-Rue .	9 VIII 11h5'm 5'	SW-NE	S	n	2k0 × 2k0	C.	10.000
						V.	3.500
						D.	»
Savouges. . .	31 V 10h3 20'	SE-NW	M	n	2k0 × 0k5	C.	1.700
						V.	1.500
	9 VIII 11hm 25'	SW-NE	S puis M	n	3k0 × 0k6	D.	1.000
Canton de Grancey-le-Château.							
Communes : 11. — Grêlées : 2.							
Fraignot et Vesvrottes.	6 V 6h3 10'	SW-NE	M	P	2k5 × 2k0	C.	»
						V.	»
						D.	»
Grancey-le-Chât	29 IV 3h30's 15'	W-E puis S-N	M	n	0k5 × 0k2	C.	»
						V.	»
						D.	»
Canton d'Is-sur-Tille.							
Communes : 23. — Grêlées : 5.							
Flacey. . . .	11 VI 10h30'm 10'	N-S	M	n	tout le territoire	C.	»
	15 VI 12h15's 15'	SW-NE	S	P		V.	»
	20 VI 3h15's 5'	SW-NE	M	P		D.	»
	21 VII 1h30's 10'	SW-NE	M	P et n			
	30 VII 1h3 5'	SW-NE	M	P			
	30 VII 2h30's 5'	SW-NE	M	P			
Pichanges . .	30 V 2h30's 4'	NW-SE	M	P	0k2 × 0k1	C.	»
						V.	»
						D.	»
Poiseul-les-Saulx.	19 VIII 4h20's 2'	SW-NE	M	n	0k8 × 0k5	C.	200
						V.	20
						D.	30
Spoy. . . .	5 VI 3h30's 3'	SW-NE	M	P	»	C.	»
						V.	»
	6 VI 11h30'm 4'	SW-NE	M	n	»	D.	»
Vernot. . . .	30 V 2h20's 5'	E-W	M	n	»	C.	»
						V.	»
						D.	»

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE (S grêle sèche · M grêle mélangée de pluie. M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures	
Canton de Mirebeau. Communes : 22. — Grêlées : 8.							
Belleneuve . .	9 VIII 11h30'm 10'	SW-NE	M	P	1k0 × 1k0	C.	3.000
						V.	1.000
	9 VIII 6h25's 10'	SW-NE	M	P	1k0 × 1k0	D.	»
Bézouotte. . .	9 VIII 12hm 2'	SW-NE	M	n	2k0 × 0k8	C.	1.000
						V.	»
	9 VIII 6h20's 1'	SW-NE	M	n	2k0 × 0k8	D.	1.500
Charmes. . .	9 VIII 12hm 2'	SW-NE	M	n	2k0 × 1k0	C.	6.200
						V.	1.500
	9 VIII 6h20's 1'	SW-NE	M	n	2k0 × 1k0	D.	2.000
Cuiserey. . .	9 VIII 11hm 5'	NW-SE	M	n	2k5 × 2k0	C.	1.600
						V.	150
						D.	800
Mirebeau. . .	9 VIII 12hm 3'	SW-NE	M	n	3k0 × 1k0	C.	22.500
						V.	7.500
						D.	»
Renève . . .	9 VIII 12hm 10'	SW-NE	M	n	5k0 × 4k0	C.	21.000
						V.	3.500
						D.	700
Savolles . . .	9 VIII 11h30'm 10'	SW-NE	M	P	1k0 × 1k0	C.	3.000
						V.	1.000
	9 VIII 6h25's 10'	SW-NE	M	P	1k0 × 1k0	D.	»
Viévigne. . .	9 VIII 12hm 5'	S-N	M	P	tout le territoire	C.	»
						V.	»
						D.	»
Canton de Pontailler-sur-Saône. Communes : 19. — Grêlées : 3.							
Montmançon. .	9 VIII 12hm 15'	SW-NE	M	n	4k0 × »	C.	»
						V.	»
						D.	»
Saint-Sauveur..	9 VIII 12hm 5'	W-E	M	n	0k5 × 2k2	C.	8.000
						V.	»
						D.	»

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE Grêle sèche . . . S Grêle mélangée de pluie . M	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures	
Talmay. . . .	9 VIII 12h m 5'	W-E	M	P	»	C. V. D.	10.000 2.000 1.000
Canton de Saint-Seine-l'Abbaye.							
Communes : 19. — Grêlées : 7.							
Curtil-St-Seine.	5 v 3h s 10' 12 v 4h 5's 15' 30 v 3h s 7'	S-N S-N SW-NE	S M M	P P n	3k5 × 1k8 3k5 × 1k8 3k5 × 1k8	C. V. D.	» » »
Léry	6 v 5h45's 1'	NW-SE	S	P	2k0 × 1k0	C. V. D.	» » »
Panges . . .	12 v 4h s 5'	SW-NE	M	n	»	C. V. D.	» » »
St-Seine-l'Abb..	29 IV 4h15's 30'	SW-NE NW-SE	M	P	2k0 × 1k0	C. V. D.	» » »
Saussy. . . .	30 v 3h30's 3'	NE-SW	S et M	N-n-P	2k0 × 0k5	C. V. D.	» » »
Turcey . . .	29 IV 2h s 30'	W-E	M	P	2k0 × 1k0	C. V. D.	» » 500
Villotte-St-Seine	28 IV 4h s 20'	SW-NE	M	n	1k0 × 0k5	C. V. D.	3.000 500 500
Canton de Selongey.							
Communes : 10. — Grêlées : 2.							
Selongey. . .	11 v 12h30's 30"	S-N	M	P	2k0 × 0k3	C. V. D.	» » »
Véronnes-les-Petites..	30 v 1h55's 4'	NE-SW	M	n	2k0 × 2k0	C. V. D.	» » »

DÉSIGNATION des COMMUNES	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE. S. Grêle sèche. M. Grêle mélangée de pluie	Grosseur des Grêlons. N. noix. n. noisettes. P. pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages. C. aux céréales. V. aux vignes. D. [illegible]
Canton de Sombernon. Communes : 27. — Grêlées : 3.						
Baulme-la-Roche.	12 v 4h23's 2'	Néant	M	P	2k5 × 2k5	C. V. » D. »
Echannay.	1 vi 10h30'm 12'	NW-SE	M	n	4k0 × 0k5	C. » V. » D. »
Savigny-s-Mâlain.	12 v 4h15's 3'30"	W-E	M	n	3k0 × 2k0	C. » V. 6.000 D. »
ARRONDISSEMENT DE SEMUR						
Canton de Flavigny. Communes : 23. — Grêlées : 4.						
Beux-s-Salmaise.	29 v 3h25's 5'	NW-SE	M	P	3k0 1k0	C. »
	6 vi 5h45's 10'	NW-SE	M	P	3k0 × 1k5	V. » D. »
Bussy-le-Grand.	10 v 9h30'm 1h	SW-NE	S	P	2k0 1k0	C. 10.000 V. 600
	19 viii 4hs 15'	N-S	S	n	3k0 1k5	D. »
Jailly-les-Moulins.	6 v 5h30's 10'	SW-NE	M	n et P	2k0 1k5	C. » V. » D. »
Verrey-sous-Salmaise.	15 vi 12h30's 10'	SW-NE	M	P	1k0 0k5	C. »
	30 vii 2h30's 15'	SW-NE	M	P	0k8 0k5	V. » D. »
Canton de Montbard. Communes : 27. — Grêlées : 12.						
Buffon.	19 viii 3hs 10'	NNE-SSW	M	P	1k5 × 0k8	C. 2.000 V. 1.000 D. »
Champ-d'Oiseau.	10 v 1h30's 20'	S-N	M	P	2k5 × 1k5	C. » V. 5.000 D. 2.000

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE S Grêle seche. M Grele melangee de pluie.	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures
Eringes . . .	19 VIII 3h20's 4'	NW-SE	S puis N	n	2k0 × 0k8	C. 6.000 V. » D. »
Fresnes . . .	10 V 2hs 10'	S-N	S puis N	P	3k0 × 1k0	C. » V. »
	30 VII 2hs 3'	S-N	M	P	5k0 × 1k0	D. »
Lucenay-le-Duc	19 VIII 4hs 2'	NW-SE	M	n	2k0 × 2k0	C. 9.000 V. » D. »
	30 VII 1h10's 1'	NW-SE	M	n	2k0 × 1k0	C. 1.600
Marmagne. . .	19 VIII 2h25's 1'	NW-SE	M	P	2k0 × 1k0	V. 550
	23 VIII 1h30's 1'30"	NW-SE	M	n	2k0 × 1k0	D. 2.150
	15 VII 5hs 5'	SW-NE	M	P	2k0 × 0k1	C. »
Moutiers-St-Jean						V. »
	17 VIII 10hs 4'	S-N	M	P	0k5 × 0k1	D. »
Saint-Rémy. .	9 V 7hs 4'	W-E	M	P	1k0 × 2k0	C. » V. » D. »
Senailly . . .	23 VIII 5hs 1'	SW-NE	S	n	5k0 × 3k0	C. » V. » D. »
Touillon . . .	19 VIII 4hs 15"	SW-NE	M	n	3k0 × 2k0	C. 25.000 V. » D. »
	23 IV 4hs 20'	SW-NE	M	P	0k5 × 0k1	C. »
Villaines-l-Prévotes. .						V. 500
	10 V 12hm 30'	SW-NE	M	P	0k6 × 0k2	D. 150
Viserny . . .	23 VIII 2h30's 15'	N-S	M	P	2k0 × 1k0	C. 1.200 V. 15.000 D. »

Canton de Précy-sous-Thil.

Communes : 19. — Grêlées : 3.

Bierre-l-Semur.	20 VII 5h20's 3'	NW-SE	M	P	1k0 × 2k0	C. » V. » D. »

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE S Grêle sèche . . . M Grêle mélangée de pluie.	Grosseur des Grêlons N noix n noisettes P pois	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVALUATION des dommages causés — C aux céréales V aux vignes D autres cultures	
Rouvray. . .	4 IX 4h30's 5'	NW-SE	M	P	2h0 ⁄ 0h5	C.	50
						V.	10
						D.	50
Sincey-l-Rouvr.	23 VIII 4hs 10'	NW-SE	M	n	0h1 ⁄ 0h2	C.	»
						V.	»
						D.	»

Canton de Saulieu.

Communes : 12. — Grêlée : 1.

Saint-Andeux. .	14 VI 3hs 15'	SW-NE	M	n	2h0 ⁄ 1h5	C.	2.000
	15 VII 4hs 5'	SE-NW	M	P	2h0 ⁄ 0h5	V.	»
	22 VIII 9hs 4'	SW-NE	M	P	1h0 ⁄ 0h2	D.	»

Canton de Semur.

Communes : 29. — Grêlées : 14.

Bard-l-Epoisses	31 v 10h30's 25'	NW-SE	S-M	N n P	»	C.	»
						V.	»
						D.	»
Chassey . . .	10 v 10h1/2m 15'	W-E	M	P	1h2 - 0h8	C.	»
						V.	»
						D	»
Corrombles . .	31 v 10h30's 4'	SE-NW	M	P	2h0 - 1h0	C	»
						V	25 000
						D	»
Corsaint . . .	31 v 10h30's 10'	S-N	S	n	1h0 1h0	C	1 100
						V	1 000
	31 v 10h30's 10'				1h0 1h0	D	5.900
Epoisses. . .	17 v 4hs 15'	W-E	M	P	»	C	»
	31 v 10hs 15'	NE-SW	M	P	»	V	»
	23 VIII 12hm 10'	W-E	M	P	»	D.	»
Forléans. . .	30 v 10hs 15'	SW-NE	M	n	1h0 - 0h5	C.	»
						V.	»
						D.	»
Genay. . . .	10 v 1h30's 20'	NW-SE	S	n	1h0 ⁄ 0h5	C.	»
						V.	30.000
						D.	»

DÉSIGNATION des Communes	DATES, HEURES et durée DES CHUTES de grêle	DIRECTION du VENT	NATURE DE LA CHUTE (Grêle sèche, … Grêle mélangée de pluie … M	Grosseur des Grêlons (N noix, n noisettes, P pois)	LONGUEURS et LARGEURS des cantons grêlés	ÉVA… do… C … V … D …
Jeux-les-Bard. .	10 v 12h40's 3'	SW-NE	S	n	2k0 × 1k0	C. V. D.
Juilly. . . .	29 IV 10h30'm 10'	SW-NE	M	P	3k0 × 2k0	C. V.
	11 v 3h20's 20'	SW-NE	S	n	4k0 × 6k0	D.
	10 v 2m30's 30'	SW-NE	S	n	2k0 × 0k5	C.
Millery. . . .	10 v 1hs 2'	SW-NE	S	n	0k5 × 0k3	V.
	20 VII 12hm 15'	W-E	M	P	0k8 × 0k5	D.
St-Euphrône. .	11 v 3hs 8'	SW-NE	M	P	»	C. V. D.
	29 IV 6hs 5'	S-N	M	P	»	C.
Semur. . . .	24 v 2h15's 5'	S-N	M	P	»	V.
	11 VI 4hs 3'	S-N	M	P	»	D.
Torcy et Pouligny. .	31 v 10hs 10'	SE-NW	M	n	2k2 × 2k0	C. V.
	23 VIII 3hs 3'	NW-SE	M	n	2k0 × 1k5	D.
Vic-de-Chassenay. .	29 IV 5h30's 4'	SW-NE	M	P	3k0 × 1k0	C. V.
	31 v 10h15's 15'	SW-NE	M	n	3k5 × 2k0	D.

Canton de Vitteaux.

Communes : 29. — Grêlées : 3.

Avosnes. . .	9 v 4hs 20'	SW-NE	S	P	»	C. V. D.
Charencey . .	29 IV 4hs 25'	NW-SE	M	P et n	2k5 × 1k8	C. V. D.
Villy-en-Auxois.	29 IV 3hs 30'	W-E	M	P	1k0 × 0k5	C. V. D.

AUBE
Carte de la Grêle

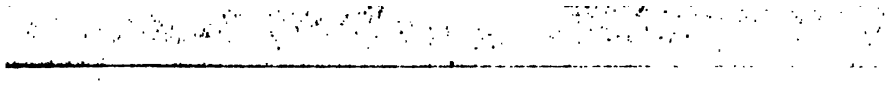

UN VOYAGE EN ESPAGNE

(AVRIL 1903)

UN VOYAGE EN ESPAGNE

(AVRIL 1903)

Encore un voyage en Espagne, me direz-vous, Messieurs, et chacun de nous de se rappeler le récit humoristique inséré dans nos Mémoires de l'année dernière. Mais l'Espagne est grande, vous répondrai-je, et il y a place au delà des monts pour plus d'une bonne volonté. Vos deux touristes, d'ailleurs, n'ont pas vu les mêmes choses, ou du moins les ont vues à des points de vue différents. Vous visiterez avec nous quelques musées, quelques cathédrales, sans que nous ayons cependant l'intention d'en abuser; mais surtout nous vous conduirons en Andalousie, dans ce paradis espagnol, où règne la merveilleuse trilogie des trois cités, Séville, Cordoue, Grenade; les pompes religieuses de la Semaine sainte, les splendeurs de l'art musulman vous toucheront, comme elles nous ont charmé ; et peut-être à notre tour parviendrons-nous à vous intéresser. Donc, en route avec nous pour l'Espagne !

Nous y pénétrons par le versant méditerranéen. Dès Perpignan, l'aspect étranger s'accuse : ce pays fut longtemps espagnol ; les habitants, la nature elle-même ont conservé le cachet trans-pyrénéen. La voie ferrée longe le rivage : Elne et ses souvenirs de colonisation grecque ; Port-Vendres, Banyuls, une côte rocheuse, des *marines* microscopiques, de petites criques où vient se briser le flot écumant ; paysage exotique, où le pin parasol donne la note méridionale. Par une série de tunnels nous franchissons le chaînon pyrénéen des Albères. Cerbère, dernière gare française ; encore un tunnel, nous sommes en Espagne.

En gare de Port-Bou nous attend un premier mécompte. L'express de Barcelone est parti sans se soucier de nous ; il est quatre heures du soir, point de train avant demain matin à pareille heure. Et les quarante voyageurs français échoués dans cette infime bourgade, de chercher gîte pour la nuit, de donner assaut à l'hôtellerie voisine de la station, laquelle ne contient au juste que cinq lits ; le surplus se casera comme il pourra, dans les misérables *fondas* du lieu. Pour le moment, chacun de dévaler, par les ruelles abruptes et rocailleuses, jusqu'à la *marine*, un petit port minuscule encadré de rochers. Les gamins du bourg s'acharnent à notre suite, nous importunant de leur mendicité nasillarde ; et le refrain obstiné :

cinco centimos, una perrilla, va nous suivre d'un bout à l'autre de l'Espagne. Quel fléau que cette mendicité, dont l'opiniâtreté lassera plus d'une fois notre patience!

A la *fonda* où nous prenons gîte, les visages sont farouches et sombres, des contrebandiers, pis que cela peut-être ; et nous songeons involontairement à l'épisode d'une nuit dans les Calabres, si dramatiquement raconté par Paul-Louis Courier. Mais point de jambon accroché au-dessus de notre tête, partant point de coutelas menaçant qui vienne troubler notre sommeil ; tout se passe sans encombre, et le lendemain, avant le soleil levé, le train nous entraîne vers Barcelone.

C'est la Catalogne, une des plus riches provinces espagnoles, et d'une physionomie très particulière : pays hérissé de montagnes, mais amplement arrosé, fertile et verdoyant dans les vallées, à la population dense et laborieuse. Les cimes neigeuses des Pyrénées s'éloignent, et bientôt disparaîtront dans le lointain ; les pins parasols profilent leur gracieux panache au sommet des collines; les villages se succèdent, avec leurs églises à la tour carrée, ou bien au simple clocher catalan, un mur isolé percé d'ouvertures où pendent les cloches. Nous traversons les torrents, la Mouga, la Fluvia, le Ter ; voici les villes, Figuères, Gérone, cités loyales qui opposèrent à nos armes une résistance indomptable. Une foule

rivale. La Catalogne a sa langue, ses poètes, sa littérature sœur de notre langue d'Oc ; Mistral et Verdaguer se comprennent mieux, assure-t-on, qu'ils ne comprennent Cervantes. Est-ce à dire que les idées séparatistes aient quelque chance de triompher en Catalogne ? Le croire serait se créer une fâcheuse illusion. Ces explosions périodiques de particularisme ne sont le plus souvent qu'incidents de polémique, dont on tire parti pour refréner les empiétements du pouvoir central. L'individualisme catalan n'est point spécial à la province ; chaque région de l'Espagne présente le même phénomène, bien explicable au point de vue historique, et mieux encore au point de vue physique. Le souvenir de ces unités politiques qui se dénommaient Aragon, Navarre, Castille, Valence, Andalousie, est demeuré vivace ; la division du sol en grands bassins fluviaux, séparés les uns des autres par de hautes montagnes ou par des landes désertes, favorise singulièrement l'autonomie régionale. Chaque province voudrait vivre de sa vie propre, et ne souffre qu'avec peine les fonctionnaires que Madrid lui envoie. Là toutefois s'arrête la théorie du séparatisme : à Barcelone on est Catalan, on y est même à l'occasion républicain, mais on y est avant tout Espagnol, et toute invasion étrangère qui se baserait sur ces idées d'antagonisme provincial ne ferait que resserrer davantage le faisceau des forces natio-

nales. Nous en avons fait il y a un siècle la fâcheuse expérience.

Une large rue, la Rambla, traverse la ville de part en part, perpendiculaire au port, véritable boulevard à trois chaussées pour les voitures, et deux rangées intermédiaires de boulevards ombragés de beaux arbres. La population s'y presse en habits de fête ; c'est le dimanche des Rameaux, et tout bon Espagnol reste fidèle aux habitudes pieuses. Je gagne la cathédrale. Au superbe cloître gothique, planté en son milieu d'arbres exotiques, palmiers, néfliers, araucarias, la foule va et vient, médiocrement recueillie. Les enfants se groupent à la porte San Severo dûment close, qui fait communiquer le cloître avec le sanctuaire ; chargés de palmes, ils trépignent et entonnent, pour tromper leur impatience, un chant bruyant ponctué de piétinements sonores. C'est le prélude de l'*Attollite portas* ; l'attente est longue en effet, et la vivacité méridionale en prend difficilement son parti.

Enfin paraît le cortège épiscopal, précédé de massiers, et devant nous défilent en grande pompe les enfants de chœur, les chantres, les religieux, capucins au froc brun, les chanoines vêtus de chapes multicolores, tous à la face soigneusement rasée, aux traits accentués, empreints d'une sauvage énergie. Le souvenir de Saragosse nous vient naturellement à la mémoire :

on sent qu'à l'occasion ces lévites feraient spontanément le coup de feu pour défendre la patrie. L'évêque enfin, le dernier, fermant le cortège. Tous portent les palmes d'un jaune safran, qui cette après-midi s'étaleront, souvenir pieux, aux *miradors* des maisons. La porte de la cathédrale s'ouvre, le clergé s'engouffre, les fidèles le suivent; je me glisse dans l'immense édifice. Mais quelle obscurité! quelle cohue! On a peine à se dégager, à s'orienter... Je reviendrai plus loin sur ces belles cathédrales espagnoles, d'une richesse extraordinaire, dont la disposition intérieure diffère étrangement des nôtres, mais où l'artiste, l'archéologue, le simple curieux trouvent à glaner une ample moisson.

Au dehors, c'est fête militaire, pour la présentation annuelle aux recrues du drapeau national avec prestation de serment. Un régiment d'infanterie défile, je me range pour regarder et comparer. Ainsi est fait le Français, chez lequel ne saurait sommeiller la fibre militaire. En tête, un tambour-major correct, des tambours, des cornistes espacés sur toute la largeur de la chaussée, la musique, bruyante mais peu nombreuse; un colonel à cheval, bel homme, figure énergique, barbe grisonnante, poitrine suffisamment chamarrée; puis les jeunes officiers, de bonne mine, d'allure militaire et dégagée. Le soldat défile bien; l'espèce d'homme est belle, maigre, brune, vive;

le pas est cadencé, rien de la raideur allemande, plutôt notre souplesse française avec quelque laisser-aller en plus, sans pousser toutefois jusqu'à la nonchalance italienne. L'impression produite est bonne ; on aimerait à faire campagne aux côtés de pareils hommes. L'uniforme d'ailleurs est seyant, tunique bleu foncé aux passepoils rouges avec pantalon gris, et, sur la tête, la coiffure bien caractéristique du *ros*, un petit shako pointu par le haut, évasé par devant, couleur gris de fer avec ornements argentés pour l'officier. La coupe est correcte, le costume bien ajusté, et l'on songe avec pitié au pauvre soldat français, dans ses vêtements larges et de mauvaise façon ; la plus mal habillée de l'Europe, sans contredit, notre chère armée !

Et voici le héros de la fête, le vaste étendard jaune et rouge, déchiqueté, effiloché, un étendard qui a vu le feu au Maroc ou à Cuba, dans les jours de gloire ou de tristesse, et n'en est que plus respectable. Cette armée conserve avec soin ses traditions : les régiments gardent leurs noms glorieux ; ils dérivent des vieilles bandes auxquelles notre grand Condé porta à Rocroi le coup mortel. Certains d'entre eux voient leur origine se perdre dans la nuit des temps, le régiment *Immémorial* ignore, ou peut-être dissimule la date préhistorique de sa création. Le cœur se serre en son-

geant aux désastres récents qui ont accablé cette belle armée, cent mille hommes impuissants en face de quarante mille Américains, les places fortes capitulant l'une après l'autre, deux grandes îles occupées et conquises presque sans résistance. Où trouver la cause de semblables catastrophes? Il y a là, pour nous, une inconnue qui n'est pas encore suffisamment dégagée. Certains diront que cette armée considérable n'existait guère que sur le papier, que le soldat, mal nourri, mal payé, anémié par le climat, n'a point trouvé de chefs dignes de lui, que son adversaire au contraire, bien équipé, largement approvisionné, rompu à tous les exercices du corps, se sentait de plus porté par une idée, celle de la *plus grande Amérique*, conformément aux principes de la doctrine Monroë. Tout est possible et tout arrive, même à un peuple brave; n'avons-nous pas nous-mêmes, il y a trente ans, éprouvé les pires désastres, et que sert de ratiociner indéfiniment sur le passé, si ce n'est pour se corriger et s'instruire?... Des colonels, des généraux à cheval passent près de nous isolément sur la chaussée; agitent-ils dans leur esprit ces lugubres souvenirs, ou songent-ils simplement à quelque *pronunciamiento* qui les porterait au faîte du pouvoir? Il y a de nombreux précédents en Espagne, et le maréchal Prim était Catalan, lui, le héros des combats d'outre-mer, le faiseur de rois,

jusqu'à ce qu'il tombât obscurément sous la balle d'un assassin politique.

Au port, surmontant une gigantesque colonne, s'élève la statue de Colomb, comme pour témoigner, en face de l'Italie, que l'Espagne sut faire sien le navigateur génois. Je me hisse au sommet du Montjuich, la colline granitique qui domine le port, et dont la forteresse maîtrise la ville entière de Barcelone. Qui tient le Montjuich est maître de la ville ; de fait, les Français y entrent en 1808 et ne le quittent qu'en 1813, lorsque nos revers nous contraignent d'évacuer l'Espagne. Mais la campagne leur échappait, et pendant ces cinq années, ce fut une lutte continuelle contre les insurgés qui, prenant le Montserrat pour quartier-général, permettaient à peine à nos soldats de sortir des murs. Du Montjuich, le spectacle est magnifique, un splendide panorama : la rade, quelque peu déserte en ce moment, mais ce n'est pas la saison des arrivages, nous affirme le chauvinisme de notre guide; le quartier ouvrier de Barcelonette, isolé à l'entrée du port; la ville tout entière avec la campagne avoisinante, et la pleine mer, dont le flot calme miroite au soleil. En arrière de nous, et jusqu'aux lointaines cimes des Pyrénées, tout un entassement de montagnes enchevêtrées, véritable chaos, comme si le Père Eternel, dans la distribution des montagnes dont, suivant la légende, il laissa tomber sur le Mon-

ténégro un chargement désordonné, en eût réservé pour la Catalogne un lot non moins incohérent. Le Montseny est visible, mais non point le Montserrat; pour contempler sa cime dentelée en forme de scie, il nous faudra monter sur le Tibidabo, une colline au nord de la ville. Nous y accédons par les quartiers neufs de l'*Ensanche*, aux superbes hôtels ; sur l'un d'eux flotte un pavillon inconnu, c'est le drapeau de la Légation Cubaine, le sujet d'hier traitant d'égal à égal avec son ancien maître. Quel signe des temps !

A Barcelone nous sommes encore aux portes de la France ; le touriste a grand hâte de s'enfoncer en Espagne, mais la vitesse des trains ne sert que médiocrement notre impatience. Les distances sont longues, 700 kilomètres de Barcelone à Madrid, et nous mettrons seize heures pour les franchir, soit 44 kilom. à l'heure. Ce n'est pas la vitesse de nos grands express, c'est mieux cependant que nos trains omnibus ; ne disons pas trop de mal des chemins de fer espagnols. Seulement les express ne marchent que de nuit, partant ils sont encombrés de voyageurs de toutes les catégories sociales. Avec moi ont pris place sept Catalans loquaces, bonnes gens assurément, mais encombrés de bagages, valises et menus colis, qui mèneront toute la nuit grand tapage, et ne me laisseront ni repos ni sommeil. Les arrêts sont rares et écourtés, une minute à peine de répit,

puis le cri guttural de : *Todos los viajeros al tren!* retentit, et le convoi de se remettre en marche.

Je traverse l'Aragon au jugé, dans les ténèbres de la nuit, par Lérida et Saragosse ; du bassin de l'Ebre nous passons dans celui du Tage ; nous entrons en Castille. A Siguenza, le jour se lève, le soleil paraît, mais quel triste spectacle ! quelle campagne désolée ! une contrée déserte, faiblement accidentée, au sol calcaire d'un rouge sanguin ; pas un atome de verdure, pas un arbre à l'horizon : le paysan les a tous arrachés jadis, raconte-t-on, parce qu'ils portaient ombre à ses récoltes. Les torrents sans eau ne roulent que des cailloux. Aucun village, aucune maison, pas même à l'approche des stations ; aux gares elles-mêmes, à peine un être animé, une femme, un enfant parfois qui regarde passer le train. Bref, une tristesse, une solitude navrantes ; c'est l'aride plateau de Castille, et il en va de même dans un rayon de cinquante lieues autour de la capitale. Et cependant, du temps des Maures, ce pays fut incontestablement fertile ; mais les guerres continuelles et l'exode en masse de la population musulmane, l'abandon des irrigations bien entendues, et bientôt l'afflux des richesses d'outre-mer entraînant avec elles le mépris du travail, toutes ces causes ont laissé tomber le sol sans culture ; la population clairsemée ne cherche pas à

réagir, et le gouvernement se désintéresse. De temps à autre une oasis de verdure, quand se rencontre un cours d'eau de quelque importance ; puis le désert reprend, et se prolonge jusqu'aux portes mêmes de Madrid.

MADRID. — Nous abordons la capitale *des Espagnes*, suivant l'expression pompeuse que Napoléon lui-même adopta, pour se conformer à la tradition. Rien, à vrai dire, si ce n'est sa position centrale au milieu du royaume, ne prédestinait Madrid à cette dignité. La capitale se déplaçait vers le sud, suivant le progrès des armées chrétiennes : Oviédo comme point de départ, puis Tolède pendant quatre siècles, Valladolid par intervalles, Madrid enfin, en 1561, quand la révolte des *Comuneros* et les exigences du clergé tolédan eurent définitivement détaché les rois de leur antique métropole. Mais Madrid était une capitale improvisée qui, sous Philippe II, ne comptait que 30.000 habitants ; elle en contient actuellement plus de 500.000. Belle ville assurément, élégante, mondaine, animée, mais dont le séjour n'a point cessé d'être peu agréable en raison des brusques variations de température : une glacière en hiver, un enfer en été, et tout notable Madrilène, dès qu'arrive la belle saison, d'émigrer avec la Cour vers les rivages embaumés de Saint-Sébastien. Le touriste affairé n'a point le loisir de philosopher

sur les avantages ou les inconvénients d'une capitale ; il a hâte de voir, et les musées de Madrid seront pour lui la grande attraction de son séjour.

Le Musée national de peinture et de sculpture se dresse dans les quartiers neufs, dominant le Prado, au seuil du magnifique parc du Buen Retiro : un gigantesque édifice rectangulaire, à façade de temple grec, déjà trop exigu pour la foule de toiles qui s'y pressent. C'est ici qu'il faut étudier les maîtres, Velazquez et Murillo, Ribera et Goya. En France, à notre musée du Louvre, l'Ecole espagnole est imparfaitement représentée ; elle l'est mieux en Angleterre, mais principalement dans les galeries privées, difficilement abordables. Au musée du Prado, l'occasion de nous dédommager est unique, et le touriste ne saurait la négliger.

L'intérêt de l'œuvre de Velazquez est surtout historique, car elle est pendant un demi-siècle le reflet de la vie d'un peuple. Chez ces maîtres du pinceau, qu'ils s'appelassent Rubens, ou van Dyck, ou Velazquez, les aptitudes étaient universelles ; on les rencontrait en dehors de leur art, cavaliers brillants, hommes de cour, diplomates chargés de missions délicates, sans qu'ils parussent déplacés en l'un quelconque de ces milieux. Dans leur art lui-même, ils révélaient les facultés les plus étendues, allant du portrait à la peinture d'histoire, des scènes bibliques ou

mythologiques au tableau de genre et au paysage. Tel se présente à nous Velazquez. Ses *Ivrognes, los Borrachos*, scène populaire, sa *Forge de Vulcain*, conception triviale du sujet mythologique, sont étincelants d'animation, de couleur et de verve; c'est là sa première manière, conçue sous l'influence directe de l'Ecole romaine. Plus tard, il retrouvera cet éclat de coloris dans ses *Hilanderas*, les Fileuses de la fabrique de tapis de Madrid, le soleil dardant en un espace fermé un rayon qui vient chatoyer sur les riches étoffes. Mais il abandonne bientôt cette voie pour se consacrer entièrement à la peinture historique. Né en 1599, au lendemain de la mort de Philippe II, c'est-à-dire à l'instant précis où commence pour l'Espagne la décadence politique, il est le peintre ordinaire de Philippe IV, qui l'honore de son amitié particulière. Sous ce roi, la grandeur de l'Espagne n'est plus que souvenir, et cependant, çà et là, de belles pages encore où l'artiste sait trouver son inspiration.

Voici le célèbre tableau des *Lances* ou *Reddition de Bréda*, 1525. Au premier plan, les deux héros, le marquis de Spinola et Justin de Nassau, le vainqueur recevant la soumission du vaincu. L'attitude de l'Espagnol est noble, rien de cette fierté castillane qui confine à la morgue, et à laquelle la victoire vient de fournir occasion de s'étaler. Ce sentiment est loin de la pensée de

Spinola : d'un geste avenant, avec une familiarité touchante, il pose la main sur l'épaule de Nassau, il semble le complimenter de sa belle défense ; on sent là le héros qui n'abusera point de la victoire. Autour d'eux se groupent les lieutenants, Espagnols maigres, basanés et barbus, Hollandais joufflus et rosés qui ne paraissent point avoir souffert outre mesure des privations du siège ; et, dans le fond, un bataillon épais de fantassins dardant droit au ciel, serrées comme aiguilles sur une pelote, une forêt de longues lances ; ces lances ont donné leur nom au tableau.

Tout autour de la salle, récemment ouverte et dénommée *salle d'Isabelle II*, en l'honneur de la vieille reine, s'alignent les autres toiles du grand peintre au nombre de soixante environ. Nous négligeons les sujets religieux ou de fantaisie pour nous attacher aux portraits de souverains et de princes ; leur examen va nous donner la clé de cette décadence qui, de Philippe II nous conduit en Philippe IV, puis se continue jusqu'à notre siècle, et s'accentue plus que nous ne voudrions pour la grandeur de l'Espagne. Et qu'on ne s'attende point, dans ces portraits, à quelque chose de convenu, à des palliatifs cherchant à voiler les détails caractéristiques, à atténuer les laideurs : Velazquez donne à ses personnages leur pose habituelle, conforme à l'étiquette ; il croit inutile de les animer par des attitudes pittoresques ; leurs

traits sont ceux de gens qui ne se croient pas observés. Chaque figure revêt son individualité propre, sans déguisement aucun ; c'est, dira-t-on, le style de l'orgueil, indifférent à l'effet qu'il peut produire, mais c'est encore et surtout le style de la vérité, et c'est par cela même que nous sommes plus profondément captivés.

Chacune de ces toiles porte en elle-même un enseignement. Mieux qu'une page d'histoire, elle nous explique des faits que l'histoire est impuissante à nous faire comprendre ; ici, nous lisons et nous comprenons, et ce n'est point là un petit mérite de la part du peintre. Sur la physionomie de ces princes au front étroit, à la coloration pâle, aux yeux sans expression et sans vie, se lit une décadence irrémédiable, au physique et au moral. La dynastie dérivée de Charles-Quint et de Philippe II est énervée avant l'âge ; chez elle, plus d'énergie, plus de ressort ; elle verra tous ses rejetons se flétrir, et déjà elle incline vers la tombe. Voici Philippe III d'abord, qui voit mourir Cervantes, un Espagnol de la vieille et glorieuse époque ; il expulse les Morisques, de faibles restes qui ne demandaient qu'à se laisser vivre et à faire jouir l'Espagne de leur industrie. Mais voici surtout Philippe IV, cet inconscient que laissent froid toutes les ruines accumulées autour de lui ; dans sa lutte contre Richelieu et contre Mazarin, il accumule défaites sur défaites, perd ses pro-

vinces, signe des traités désastreux, et se croit encore grand, à l'égal de son glorieux aïeul. La perte du Portugal et des Pays-Bas, l'insurrection de la Catalogne, les journées de Rocroi et de Lens, et tant d'autres qui rendent nécessaire la paix des Pyrénées, rien ne l'émeut; la chute est irrémédiable, et le souverain est le seul à ne point la sentir. *Plus on en ôte, plus il est grand,* disait ce railleur qui lui donnait pour emblème un fossé. Or l'explication de cet aveuglement se lit tout entière dans les nombreux portraits du prince; entêtement, inconscience, telle est la note caractéristique qui s'en détache. Le jeune prince don Baltazar Carlos, un tout jeune enfant, nous apparaît fièrement campé sur un cheval fougueux, tenant à la main le bâton de commandement; la volonté s'affirme dans l'élan du coursier; que cet espiègle arrive à l'âge d'homme, peut-être *tu Marcellus eris*..... Mais non, regardons de plus près : ce visage encadré de cheveux frisottants, voilé à demi d'un feutre empanaché, offre une particularité inquiétante : il est terne, les contours en sont trop accentués, rien d'enfantin dans les traits ni dans l'expression, tête trop grosse pour petit corps. Serions-nous en présence d'un nain menacé d'une décrépitude précoce? L'atmosphère stupéfiante de la Cour espagnole mûrit hâtivement, et l'Escurial nous apparaît dans le fond du tableau, comme s'il guettait sa proie. Nous le

retrouvons d'ailleurs, ce même infant, cette fois en âge adulte, à pied, bien campé dans une pose élégante, costume de chasse, fusil à la main, manteau négligemment rejeté en arrière. Il nous fait face de trois quarts ; la silhouette est superbe, le coloris merveilleux, mais c'est la figure que nous scrutons, et, là encore, aucune expression dans ces yeux largement ouverts, dans ce visage allongé, rien qu'un nez démesuré, faisant ombre sur la physionomie. Il mourra jeune, sans avoir marqué dans l'histoire, sans que rien vienne démentir notre fâcheux pronostic.

Il n'est pas jusqu'aux comparses de cette cour, le nain El Primo, la naine Barbola, des monstres idiots, qui ne viennent à leur tour fournir le document explicatif. Voici bien le premier ministre du roi, comte duc d'Olivarès ; il a grand air sur son haut coursier, et jouerait volontiers le rôle de sauveur ; mais, aussi suffisant qu'insuffisant, il n'est point de taille à lutter avec Richelieu. Décidément cette dynastie est marquée du doigt de la mort. Dans la petite salle voisine, un joli tableau, *las Meninas*. C'est la jeune princesse Marguerite, fille de Philippe IV, une fillette sérieuse, engoncée dans une fraise monumentale, étreinte par une robe de cérémonie où elle se tient raide, triste emblème de la contrainte des cours ; près d'elle, ses menines, son majordome, ses nains, tout un monde figé dans l'étiquette,

véritable ménagerie de princes, dirait-on irrévérencieusement.

Un autre peintre, Goya, continue cette galerie historique, et, bien qu'à un rang inférieur, il nous donne à son tour ses enseignements. Artiste populaire, il est étonnant de réalisme dans ses *Taureaux à l'arroyo* et dans sa *Mort d'un picador*. La *Trahison de Juda*, de la cathédrale de Tolède, évoque par son clair obscur le souvenir de Rembrandt, tandis que, dans ses *Malheurs de la guerre*, il se montre le digne successeur de Callot. Portraitiste de genre, son naturel est merveilleux dans le surprenant *Jeune homme en gris*, pièce capitale d'une collection particulière. Mais c'est surtout sa série historique qui nous frappe, et par là il complète, au point de vue moral, l'œuvre de Velazquez. Nous cherchons le document, Goya va nous le fournir. A peine un ancêtre, presque un contemporain, puisqu'il a vécu à cheval sur le XVIII^e^ et le XIX^e^ siècles, il nous présente dans ses tableaux la cour de l'infortuné Charles IV. Le souverain est ami de la France, ami particulier de Napoléon, dont il admire le génie ; il met au service de son allié toutes les ressources militaires de l'Espagne ; mais autour de lui gravitent une reine oublieuse de ses devoirs, un favori bellâtre et sans scrupules, un prince héritier qui les déteste tous, père, mère et favori, et qui sera pour un temps l'idole de son peuple, sans se

montrer un seul instant digne de cette adoration.

Et voilà le pauvre roi qui nous apparaît au milieu de sa cour, digne par bien des côtés d'être mis en regard de notre malheureux Louis XVI, même face débonnaire, même physionomie placide, tout l'extérieur d'un honnête monarque animé des meilleures intentions, mais ne démêlant rien des tragédies qui se préparent autour de lui. Ailleurs, la reine infatuée de sa beauté, coquette en la fâcheuse acception du mot, posant dans les costumes les plus divers devant le pinceau du peintre : ici en odalisque avec un élégant déshabillé, là en Andalouse jouant galamment de l'éventail, puis à cheval, en costume d'amazone semi-masculin. Elle aussi subit l'influence de Napoléon, qui se montre aimable pour elle, et lui fait envoyer par Joséphine les modes parisiennes les plus nouvelles. Mais que l'ambition désordonnée de l'Empereur prenne pour point de mire la pauvre Espagne, et toute cette cour de fantoches s'évanouit, incapable d'une résolution énergique qui puisse sauver la patrie et le trône.

Cette énergie va se retrouver dans le peuple, et les souvenirs du 2 mai 1808 sont restés vivaces dans la mémoire de tout bon Espagnol. Ils ont inspiré à Goya deux de ses toiles, que le patriotisme peut proclamer admirables, mais que la critique impartiale ne peut que trouver grotes-

ques en leur exagération. Dans son *Combat entre les Espagnols et les Mameluks*, dans ses *Madrilènes fusillés par les fantassins de Murat*, Goya prête à nos soldats des physionomies féroces, basses et viles. Certes, les Espagnols ont donné un grand exemple en luttant à armes inégales contre l'étranger, en refusant de se laisser asservir ; mais le peintre n'ajoute rien à leur mérite en rabaissant nos soldats, vaillants exécuteurs d'une triste besogne. En voulant trop prouver, on risque de faire fausse route.

Murillo, mieux partagé que Velazquez, a obtenu au Musée de Madrid les honneurs de la Rotonde, et cependant ses œuvres capitales sont à Séville. C'est donc à Séville que nous le verrons, et nous en parlerons à loisir ; ici ne souffre-t-il pas quelque peu du voisinage de Velazquez ? Au surplus, les Velazquez et les Goya nous ont retenus longtemps, trop longtemps peut-être, et il nous reste à peine quelques instants pour goûter le sombre coloris des Ribera, le réalisme, la bizarrerie des Zurbaran, et encore les Alonzo Cano dont les figures idéalisées évoquent le souvenir des Carrache, et les Coello, qui, par les formes un peu lourdes, l'éclat du coloris et de la lumière, rappellent la peinture flamande.

Le musée de Madrid est loin d'ailleurs d'être exclusif. J'ai parlé de peinture flamande : avec la riche collection de Teniers, nous retombons en

pleine Flandre. Plus loin, une merveilleuse série de Rubens ; dans nos souvenirs, la vieille Pinacothèque de Munich présenterait seule un pareil ensemble. Le peintre d'Anvers, dans son âge mûr, travailla pour Philippe IV en des scènes mythologiques et bibliques, en des portraits où nous retrouvons tout l'éclat de son talent. Et encore des van Dyck, principalement des portraits d'une élégance exquise, faisant contraste par leur sobriété de tons, par la distinction des personnages, avec la richesse de coloris et l'exubérance de chairs qui caractérisent Rubens.

Au sortir du musée, l'œil et l'esprit également fatigués, il est bon de se reposer quelques instants sous les ombrages du Buen Retiro, le bois de Boulogne madrilène, de flâner au dehors, le long des *paseos* ou boulevards *del Prado*, *de Recoletos*, *de la Castellana*, qui de ce côté forment à la ville une ceinture verdoyante. Mais en ces larges espaces vides, sous un ciel sans nuages, la chaleur sèche qui caractérise l'atmosphère madrilène se fait cruellement sentir. Rien que des chiens et des Français dehors, pourrait-on dire avec l'adage espagnol. De fait, la chaussée est déserte, à part les arroseurs municipaux qui de leurs lances aspergent consciencieusement la poussière, et la convertissent en boue. Que le vent s'élève, soufflant du Guadarrama en bise cinglante, et le touriste glacé notera la vérité de

cet autre dicton, qu'en avril il n'est jamais prudent de se découvrir.

Pour le moment, dans la *Carrera san Jeronimo* qui me ramène au centre de la ville, la chaleur est accablante. Il y faisait plus chaud encore, le fameux *dos de Mayo*, 2 mai 1808. La population madrilène tout entière se levait contre les Français, pour s'opposer au départ de la famille royale. Des fenêtres de l'hôtel de Hijar la fusillade pleuvait ; les mameluks, les chasseurs de la garde qui, du Buen Retiro, guidés par l'aide de camp Marbot, se hâtaient vers la Puerta del Sol, en essuyaient une furieuse décharge. Ils n'en perdaient pas le souvenir, et, quelques instants plus tard, lorsque, repassant dans la Carréra, ils recevaient une seconde fois le feu, les portes étaient forcées, les imprudents agresseurs saisis, passés au fil du sabre ou du yatagan, et leurs cadavres lancés par dessus le balcon. A la Puerta, de même, la mêlée avait été sanglante, les têtes avaient volé sous le cimeterre, pas en bien grand nombre assurément, et le chiffre des Français massacrés dans les rues de la capitale compensait assurément les représailles. N'importe, l'impression fut terrible, l'Espagnol en garda longtemps le souvenir, comme d'une vengeance inassouvie, et les toiles de Goya au musée de peinture sont le reflet fidèle de ce sentiment. Aujourd'hui, sauf en quelque coin reculé de l'Espagne, en quelque

ville particulièrement éprouvée par nos armes, ces rancunes sont apaisées ; la France n'a manqué aucune occasion de témoigner à sa sœur latine toute sa bonne volonté ; récemment encore elle a été l'intermédiaire sympathique, bien qu'impuissant, pour le rétablissement de la paix avec les Etats-Unis. L'Espagnol apprécie ces bons sentiments, nous en avons bénéficié nous-mêmes plus d'une fois au cours de notre voyage.

La *Puerta del Sol* est le nœud vital de Madrid, le cœur même de la grande cité. Quatre larges rues, *Calle san Jeronimo*, *Calle de Alcala*, *Calle de Arenal* et *Calle Mayor* s'y croisent en forme d'X. La place est allongée, de forme irrégulière, sillonnée de lignes de tramways avec refuges bitumés que le piéton est heureux de mettre à profit. Quelle agitation ! quels cris ! quel brouhaha !..... Au pourtour s'alignent les cafés trop vantés, si on les compare à nos cafés parisiens ; du moins ne paient-ils pas de mine, et la foule qui s'y presse est étrangement mêlée. J'y coudoie un homme du peuple mal vêtu, et quelques tables plus loin, une femme en cheveux, la tête couverte d'un châle, allaite un nourrisson. Ici comme en mainte autre capitale, l'homme élégant se fait inscrire à un cercle, et laisse le café à la classe inférieure ou à l'étranger de passage. La *señora* de son côté se renferme chez elle aux heures chaudes de la journée, ne sortant volontiers qu'en

voiture ou le soir ; à Séville seulement fera-t-elle à nos yeux son authentique apparition. De même, à Madrid la mantille se montre à peine sur le pavé ; mais à Séville nous la verrons s'épanouir avec les jupes bariolées, et le costume féminin dans tout son éclat méridional.

La Puerta del Sol et ses cafés n'en offrent pas moins un spectacle caractéristique. Tout ce monde s'agite, va et vient, conversant à haute voix, menant un tapage assourdissant. Les rafraîchissements sont rares et modestes, car la sobriété espagnole est proverbiale : une tasse de café, un bâton d'*azucarillo*, sucre poreux aromatisé fondant en une mousse blanchâtre, parfois un verre d'*aguardiente*, eau-de-vie anisée, le plus souvent un simple verre d'eau, *agua fresca*, et vous aurez épuisé la coupe des orgies madrilènes. Mais c'est bien de politique que se grise ce peuple impressionnable ; non pas de politique extérieure, ou du moins tient-elle peu de place dans les journaux, mais de polémique d'ordre intérieur : on traite à fond la question électorale, on discute les actes de tel ministre, on blâme la conduite de tel haut fonctionnaire ; on retrace dans leurs moindres détails, avec exagération, les bagarres qui se produisent sur les divers points du pays. Hier, à Barcelone, il y a eu des troubles : le préfet a manqué de fermeté vis-à-vis des ouvriers du port ; il a été révoqué ; on en installait un nouveau au

moment où je traversais la ville. Les étudiants ont fait du tapage à Salamanque, la troupe a tiré sur eux, et en a tué quelques-uns ; demain, les étudiants de Madrid s'agiteront à leur tour, prenant fait et cause pour leurs camarades. De tout cela, l'Espagnol ne s'émeut point, si ce n'est en paroles ; ces faits se passent à quarante lieues de lui, et ne le concernent pas ; il sera temps pour lui de s'inquiéter, quand ils se produiront à sa porte. La faute en est aux journaux étrangers, qui ne comprennent point et exagèrent. L'émeute au surplus est en Espagne un incident malheureusement fréquent, et il est tel mal auquel on s'habitue, au point de ne plus paraître en souffrir ; il suffit pour cela que le tempérament du patient soit fort et éprouvé. Tel est le cas de l'Espagnol. Il a supporté philosophiquement ses malheurs récents, et renoncé sans trop de peine aux colonies que l'Amérique lui a ravies ; ce n'est plus qu'une blessure d'amour-propre dont on peut se guérir. Par sa position géographique, il a peu de chose à redouter d'une invasion étrangère ; ses finances ne sont pas absolument prospères, mais elles l'ont été beaucoup moins jadis. Au surplus, l'habitant n'a pas de besoins, et se contente de peu ; pourquoi l'Etat, qui est la collectivité des citoyens, ne ferait-il pas comme lui ? Ces considérations que j'agitais en mon esprit dans le moment, et qui me reviennent aujourd'hui à la pensée, bien que

d'apparence paradoxale, ne doivent pas être éloignées de la vérité ; du moins nous en a-t-il paru ainsi, et en aucune circonstance, au cours du mois que nous avons passé au delà des monts, ne nous a-t-il semblé avoir affaire à un peuple en décadence et malheureux.

Une des grandes attractions madrilènes est la Parade quotidienne au Palais-Royal. Le majestueux édifice se dresse à l'extrémité de la ville, et domine de sa masse quadrangulaire les jardins royaux bordant le Mançanarès. La célèbre rivière n'est point à sec en ce moment, et pourrait faire fi du verre d'eau que lui octroyait généreusement le bon Alexandre Dumas ; quelque verdure égaie ses rives, mais au-delà, et à perte de vue, c'est la campagne sèche et aride ; point de banlieue égayant le paysage par ses villas, ou l'enlaidissant par ses cheminées d'usine ; rien que le désert du plateau central ibérique, qui prend naissance aux portes mêmes de la capitale, et, à l'horizon, les cimes neigeuses du Guadarrama.

Des sonneries guerrières viennent nous arracher à ce lugubre spectacle. La parade commence. D'un côté de la vaste cour d'honneur s'aligne la garde descendante : un bataillon de chasseurs à pied, *cazadores*, un escadron des hussards de la Princesse au dolman rouge éclatant soutaché d'or, une section d'artillerie. La garde montante pénètre à son tour : un bataillon d'infanterie de ligne, un

escadron des hussards de Pavie au dolman bleu clair soutaché d'argent, et deux pièces d'artillerie attelées. L'infanterie défile devant nous, précédée de sa fanfare qui joue la marche royale ; le rhythme en est triste, lent, empreint de majesté. Les troupes s'alignent et se font face ; les colonels s'avancent au-devant l'un de l'autre, dans l'intervalle libre, pour se saluer du sabre. La foule silencieuse a les regards fixés sur les fenêtres du Palais ; un rideau se soulève, peut-être le jeune roi va-t-il apparaître pour saluer ses troupes..... Mais la parade a pris fin ; la garde descendante défile à son tour, la garde montante prend possession du poste, et la foule se disperse.

Ces spectacles militaires ont toujours le don d'attirer et d'émouvoir ; bien à plaindre serait le peuple dont le cœur resterait froid, quand défile devant lui l'armée, image vivante de la patrie ! L'étranger lui-même ne saurait demeurer insensible, et notre esprit chauvin ne peut se retenir de contempler et d'admirer. Je me rappelle l'impression que je ressentis jadis à Londres, en la cour du Ministère de la guerre, devant la parade des Horse-Guards. Je vois encore ces magnifiques cavaliers aux cuirasses étincelantes, le casque ombragé d'un blanc panache, alignés et attentifs ; puis, sous la voûte, des sonneries éclatantes retentissant, des appels de cuivre comme il n'en résonne plus guère qu'à l'Opéra, alors que le cor-

annonce la venue du chevalier du Cygne ; et bientôt un second peloton cuirassé, empanaché, paraissant et venant se ranger en face du premier : quelque chose comme une vision du Walhalla ou de la mythologie d'Odin. Ici l'évocation est moins gothique, mais n'en est pas moins suggestive.

Ce peuple d'ailleurs, pour qui les derniers siècles n'ont point été cléments, vit du moins de souvenirs, et soigne avec amour les témoins, les instruments de sa gloire passée. L'*Armeria* royale, à l'un des angles du Palais, est peut-être la plus belle collection d'armures qu'il soit donné de visiter. Charles-Quint en fut le fondateur. Sous Philippe II elle reçut son plein développement ; les deux règnes y sont merveilleusement représentés. Voici les armures des deux souverains, la litière de campagne du premier, la chaise à porteurs du second. Voici qui nous touche de plus près, car ce sont des dépouilles françaises : dans une vitrine, l'épée, la dague, les gantelets, le casque et le bouclier de François I^er^, pris à Pavie. Nous savons, du moins l'histoire nous l'enseigne, que Murat, maître de Madrid, se fit rendre au nom de l'Empereur, ces épaves royales ; mais ce que nous ignorons et qui paraît aujourd'hui bien établi, c'est que Murat aurait été trompé, qu'on lui aurait rendu des armes d'occasion, et que les véritables seraient demeurées aux mains des Espagnols. Le tour est de bonne guerre, dût

notre fierté nationale en souffrir. Et à côté des princes, n'oublions pas ceux qui les ont vaillamment servis : l'armure de Gonzalve de Cordoue, notre adversaire dans le royaume de Naples, celles des *Conquistadores* Fernand Cortez et Pizarre. Plus loin les trophées de Lépante, le drapeau de Juan d'Autriche, les armes et les vêtements d'Ali Pacha, le vainqueur en face du vaincu. Des richesses inépuisables, qu'il serait puéril de détailler ; le moyen âge le plus reculé coudoie l'époque moderne et contemporaine : ici, les couronnes des rois Wisigoths analogues à celles que nous possédons au Musée de Cluny ; là un sabre de Wellington, le sabre de don Carlos, et, dans une vitrine, les uniformes, harnais et nécessaire de campagne du pauvre jeune roi Alphonse XII, trop tôt enlevé.

A la porte des écuries royales et sur le boulevard voisin se produit un mouvement inaccoutumé. Quelques voitures stationnent, un détachement des hussards de Pavie est rangé sur la contre-allée du Paseo. Les flâneurs se groupent ; le roi, la reine vont sortir, assure-t-on ; l'occasion est trop propice pour la laisser échapper. Quelques instants s'écoulent ; puis des pas de chevaux se font entendre ; un jeune cavalier se présente en uniforme de capitaine général, *ros* argenté sur la tête ; il est brun, svelte, de bonne mine ; c'est Alphonse XIII. Il enlève son cheval au petit

trot ; l'escorte, quelques officiers supérieurs, aides de camp, fait de même, et il disparaît par la descente rapide qui longe les écuries royales. Immédiatement après lui apparaissent deux voitures : dans la première, la reine-mère et l'une de ses belles-sœurs ; dans la seconde, des dames d'honneur. La reine se tourne gracieusement vers nous ; elle salue et sourit. Et nos cœurs de se sentir émus ; toutes nos sympathies d'aller à ce jeune prince, espoir de tout un peuple, à cette reine, la sagesse incarnée sur le trône ; longue vie à tous deux, leur souhaitons-nous ardemment. Et cependant certains partis murmurent : cette cour, cet appareil gouvernemental, nous coûtent trop cher, dit-on ; on voudrait changer... Hélas ! quel est le peuple assez sage pour être jamais content de son sort ?

Le Musée archéologique est fort riche, et pourrait-il en être autrement, sur un sol que tant de peuples divers ont successivement foulé ? Dans la section antérieure à l'ère chrétienne, les monuments du vieil art ibérien, les monuments romains ; pour la section du moyen âge, les sculptures des temps chrétiens primitifs, les antiquités wisigothes, les spécimens de l'art mauresque ; il y a là des meubles merveilleux, des porcelaines, des verreries, des reproductions de monuments, des fragments d'ornementation religieuse, stalles en bois sculpté, grilles en fer forgé, et des

ornements sacrés, croix processionnelles, crucifix, reliquaires en bronze ou en ivoire. A la section ethnographique, des spécimens de l'art américain primitif, antérieur à la conquête, antiquités mexicaines et péruviennes, collection infiniment précieuse par sa rareté, et que seuls les descendants des *conquistadores* peuvent posséder dans un pareil ensemble.

Au Musée naval, c'est une visite pieuse que nous venons faire, comme on rendrait visite à une nécropole. Nous y évoquons en effet le souvenir d'une marine qui fut brillante, et qui n'est plus que l'ombre d'elle-même. Les portraits des conquérants et des navigateurs, Fernand Cortez, Pizarre, Balboa, Magellan ; des grands amiraux, don Juan d'Autriche, André Doria, Roger de Loria ; celui du plus grand d'entre eux, Colomb, avec le modèle de sa caravelle de 1492, et la carte de ses premières découvertes. C'est là l'époque glorieuse ; plus tard on n'enregistre plus que des défaites. Voici l'amiral Gravina qui, de concert avec Villeneuve, fit de son mieux à Trafalgar, mais dut céder au génie de Nelson ; voici les amiraux de la dernière campagne, Montojo aux Philippines, Cervera à Cuba, et près d'eux les capitaines qui pour ne point se rendre, aimèrent mieux faire sauter leurs vaisseaux. Ici encore se pose la question que nous cherchions à résoudre en face de l'armée de terre. Comment une marine

ancienne, ayant ses traditions, a-t-elle pu être écrasée par un adversaire né de la veille, absolument improvisé? Quelle fut la cause de tant de désastres, et, pour préciser, ces braves gens pouvaient-ils sortir victorieux de la lutte? Hélas! ici encore même réponse, et plus facile à donner. Soit négligence, soit économie, la flotte espagnole n'avait point été tenue au niveau des inventions modernes. Des vaisseaux en bois, d'un modèle suranné, pourvus d'une artillerie insuffisante, ont à lutter contre les navires américains, pourvus de tout ce que l'art de la construction, de la balistique a imaginé de plus puissant. La partie n'était donc pas égale, et, malgré l'énergie de la résistance, le désastre était fatal et nécessaire. Les Espagnols l'ont compris; ils ne se hâtent pas de reconstruire leur flotte de guerre; ils savent ce qu'une telle entreprise réclame de temps et d'argent. Ici, comme bien souvent ailleurs, sagesse et économie marchent d'accord.

Mais assez sur le compte des musées, j'ai promis de n'en point abuser. Les églises, à Madrid, me trouveront plus sobre encore pour les décrire. Peu intéressantes en général, rien qui sorte du style *rococo*, sans même atteindre aux splendeurs que ce genre revêt à Séville et à Grenade. La basilique de *Nuestra señora de Atocha*, jadis paroisse de la Cour, est en reconstruction. La nouvelle cathédrale, qui doit s'élever près du palais

royal, n'est pas encore terminée. L'idée du Panthéon national, installé dans l'église de Saint-François-le-Grand, est récente, et n'a point reçu sa pleine exécution : celui de Rome a servi de modèle, un dôme avec lanterne, portique à deux tours ; mais les grands hommes se sont fait prier. La commission n'a pu retrouver ni Cervantès, ni Lope de Vega, ni Velazquez, ni Murillo ; pour le moment, on se contente avec Gonzalve de Cordoue ravi à Grenade, Garcilaso de la Vega, Calderon, l'amiral Gravina, et autres seigneurs de moindre importance ; encore, paraît-il, a-t-on dû, dans ces dernières années, se dessaisir d'une partie de ces illustres dépouilles, sur la réclamation des familles. Panthéon avorté ! mieux eût-il valu en faire l'économie !

Eglises et musées ne sont point tout, d'ailleurs, pour le touriste. La vie sociale, les manifestations populaires sont également intéressantes à étudier, et le théâtre à Madrid fournit de ce chef ample pâture. Non point peut-être le Théâtre Royal, monopolisé en général par l'Opéra italien ; au théâtre de la Comédie, notre Coquelin tient en ce moment ses assises ; or, nous ne sommes point en Espagne pour goûter les pièces françaises. C'est le théâtre proprement espagnol et populaire que nous voulons apprécier, les salles où l'on donne les *zarzuelas* ou vaudevilles, en spectacle coupé par séries, chaque série ne durant qu'une heure environ.

Ceci est absolument typique, et plein de couleur locale. Au théâtre Apollo, *calle de Alcala*, les petites pièces se succèdent ainsi, la première commençant généralement devant salle vide, et les suivantes se prolongeant jusqu'après minuit, devant un public surabondant et insatiable. Le soir en effet, le Madrilène semble revivre, après la forte chaleur qui, le jour durant, dans les rues et sur les places, a fait le vide. La foule circule comme un flot mouvant ; c'est une exubérance de gestes et de cris, qui, aux abords des théâtres, atteint son maximum d'intensité. Dirons-nous que ces *zarzuelas*, petites pièces mêlées de chant, nous ont charmés ? Ce serait exagérer. Le livret est sans importance, un imbroglio qu'il est inutile de chercher à démêler : un jeune homme qui se querelle avec sa concierge, ou bien encore des rondes enfantines dans un jardin public où deux amoureux se donnent rendez-vous. Spectacle agréable à voir, sans fatigue pour l'esprit qui, après les travaux du jour, cherche à se reposer ; mais que ces voix sont rauques, et que nous sommes loin de la mélodieuse Italie !

A la sortie, vers minuit, la foule n'a point fléchi ; ces gens semblent heureux de respirer enfin, et prolongent leur tapage fort tard dans la nuit, au grand désespoir du touriste fatigué qui souhaiterait dormir. Et encore devons-nous des grâces au *sereno*, veilleur de nuit, qui, sa lanterne allumée,

erre à travers rues et ruelles, criant les heures, indiquant l'état du ciel, clair ou nuageux, et remettant dans le droit chemin le passant attardé. Sans lui, nous ne retrouverions point la maison meublée, *casa de huespedes*, où, à défaut de place dans les hôtels, nous avons dû chercher gîte.

C'est que Madrid est, en ce moment, encombré de touristes de toutes nations, deux mille médecins et leurs familles, soit cinq mille personnes au bas mot, qui profitent du Congrès médical international pour évoluer au delà des monts. Dans le train qui nous emporte vers le sud, le mercredi 8 avril au soir, un médecin français et sa femme ont pris place avec nous. Le trajet est long, 573 kilom. en 14 heures; nous ne serons rendus à Séville qu'à dix heures du matin; on a donc amplement le temps de lier connaissance. Au surplus, cette pléthore de disciples d'Esculape ne sera point sans nous profiter: à plusieurs reprises, il est vrai, elle nuira au confortable de notre installation, et nous fera reléguer dans des gîtes plus que médiocres; mais par compensation et plus d'une fois, le médecin-voyageur nous sera infiniment secourable, et remettra sur pied telle de nos compagnes énervée par la fatigue du voyage.

Nous sortons du bassin du Tage pour passer dans celui de la Guadiana. Il est noire nuit; on

traverse la région de la Manche, dont le nom éveille le souvenir de *l'ingénieux hidalgo* don Quichotte. Le soleil se lève à peine, quand nous pénétrons dans les défilés de la Sierra Morena, au col de Despeña Perros. Le site est sauvage ; le sol aride, dénudé ; huit tunnels successifs, voie en tranchée avec de hautes parois d'ardoise. Rien au surplus qui, à première vue, vienne fixer l'attention d'une façon particulière, ou éveiller quelque souvenir. Et cependant, en ces parages, l'honneur français éprouva, il y a cent ans, une de ses plus cruelles atteintes ; l'étoile de Napoléon pâlit pour la première fois. Nous touchons en effet à Baylen, nom sinistre rappelant la capitulation en rase campagne de 18.000 Français. Dupont fut malheureux ; à l'instant décisif, l'énergie lui fit défaut ; mais que faire avec de malheureux soldats, conscrits en grande partie, épuisés par la fatigue et la chaleur, affaiblis par le manque de vivres? Il eut toutefois le tort impardonnable d'englober dans la convention des troupes qui n'étaient point cernées, et pouvaient encore se retirer. Il eut le tort également de séparer son sort et celui des généraux, du destin des malheureux soldats qui allèrent périr de faim et de misère sur les rochers de Cabrera, et dont 3.000 à peine revirent leur patrie. Napoléon ne pardonna jamais le désastre de Baylen ; en l'apprenant, il pleurait et poussait des cris de rage ;

les signataires furent disgraciés, exilés, emprisonnés, sans qu'ils pussent jamais obtenir d'être jugés : « Comment votre main, général, ne s'est-elle pas séchée en signant cette infâme capitulation ? » C'est ainsi qu'il apostrophait le général Legendre, chef d'état-major de Dupont..... Tristes souvenirs que je repasse dans mon esprit, au soleil levant, alors qu'à Mengibar nous atteignons le Guadalquivir.

SÉVILLE. — C'est la riante Andalousie, non point cependant uniformément fertile, car en maint endroit, la plaine aride, au sol rougeâtre, vient côtoyer le fleuve. Après Cordoue, dans les vastes *guanaderias* du duc de Veragua, paissent les noirs taureaux destinés à défrayer les arènes sévillanes. Voici Séville enfin, la perle d'Andalousie. « Qui n'a vu Séville n'a vu merveille, » dit le proverbe andalou. De fait, c'est la ville d'Espagne où l'habitant semble goûter au plus haut degré le bonheur de vivre. Nous allons y passer quatre jours, captivés par le charme de la gracieuse cité, plus spécialement touchés par les cérémonies de la Semaine sainte, puis par les réjouissances et l'explosion de joie dont la solennité de Pâques donne le signal.

Les hôtels sont envahis d'une foule cosmopolite. Les trains, doublés pour la circonstance, déversent à chaque instant un nouveau flot d'étran-

gers. On se case au mieux, qui à l'hôtel dont la magnifique cour intérieure ou *patio*, bordée de galeries, plantée de palmiers, d'orangers, d'acacias, avec gracieux jet d'eau en son milieu, conserve une fraîcheur délicieuse ; qui dans une *casa de huespedes*, d'un confortable insuffisant. Mais là n'est point la question; vite à la cathédrale, pour ne rien perdre des attractions de la semaine.

Aujourd'hui Jeudi saint, l'archevêque doit solennellement procéder au Lavement des pieds ; la foule se groupe déjà, dans l'attente de la cérémonie. Faisons comme elle, et, en touriste sérieux qui ne veut pas perdre un instant, examinons et cherchons à nous rendre compte de la structure de l'édifice. C'est pour nous une occasion de dire quelques mots de l'art et spécialement de l'architecture sacrée en Espagne.

A proprement parler, a-t-on dit, il n'existerait pas d'art ibérique. Toutes les écoles de l'Europe, attirées par l'or espagnol, se seraient donné ici rendez-vous. Au début, influence française sur la construction des églises ; influence arabe, sur la structure et l'ornementation des édifices, consacrée par huit siècles de domination. Puis successivement, réminiscences toscanes et flamandes dans les mausolées et les retables, cette action flamande s'affirmant particulièrement sur la peinture, à la suite du voyage de Jean van Eyck en Portugal et en Espagne ; mainmise du génie

italien au XVI^e^ siècle, alors que nombre d'Espagnols vont à Rome étudier Michel-Ange et Raphaël ; et finalement le naturalisme, venu lui aussi d'Italie, et que l'Espagnol s'approprie avec enthousiasme pour redevenir lui-même. Cette théorie d'extranéité paraît sévère, surtout si on l'applique à des maîtres tels que Velazquez et Murillo ; quelle est au surplus l'école artistique, à quelque pays qu'elle appartienne, qui ne donnerait point prise à pareil reproche ? Les grands maîtres flamands n'allaient-ils pas puiser en Italie, et l'inspiration et les secrets du métier ? Nous reconnaîtrons volontiers que les artistes espagnols ont le plus souvent subi l'influence extérieure, venue soit de France, soit de Flandre, soit d'Italie, soit d'Orient ; mais, ce qu'il importe de noter, c'est qu'à défaut d'originalité parfaite dans leurs productions, ils ont su s'imposer par leur tempérament, par un ensemble de gravité, de sincérité, et surtout par un pathétique puissant. Ils imitaient, si l'on veut, les styles étrangers, mais ils se les adaptaient en leur imposant un caractère essentiellement national.

L'application de cette théorie d'imitation est surtout sensible en architecture. Les cathédrales romanes et gothiques révèlent l'action directe de la France du moyen âge. On sait quelle fut l'importance en Espagne des grands ordres religieux de Cluny et de Cîteaux ; bien avant la croisade

d'Henri de Bourgogne, de nombreux monastères clunisiens y étaient fondés; dès l'année 1132, les couvents cisterciens apparaissent au delà des monts; sous l'impulsion directe de saint Bernard, sept filles de Clairvaux s'y fixent entre les années 1141 et 1152. La puissance des deux ordres s'y maintiendra longtemps, car ils sont de précieux auxiliaires dans la lutte contre l'Infidèle; or ils apportent avec eux non-seulement leur énergie et leur doctrine, mais encore leurs types architecturaux. A la période romane issue de l'influence clunisienne appartiennent la grande cathédrale de Saint-Jacques de Compostelle, analogue en plusieurs points à Saint-Sernin de Toulouse, puis diverses églises à Léon, Ségovie, Avila, la Corogne, soit dans le nord de l'Espagne. — Le style gothique primaire est introduit par les cisterciens à Salamanque, à Tarragone, à Lérida; la voûte en arête remplace celle en berceau; à l'abbaye cistercienne *de las Huelgas* près Burgos, on relève encore le type bourguignon. Bientôt apparaît en Espagne le gothique plus développé de l'Ile-de-France, avec ses flèches merveilleuses perçant la nue; il nous donne les grandes cathédrales de Burgos et de Tolède. Puis le gothique flamboyant du XV^e^ siècle, et son efflorescence de pierre se traduisant en pinacles, en clochetons, aux cathédrales de Séville et de Ségovie. — A l'expulsion des Maures, le style arabe persiste,

mais adapte ses formes à l'idée chrétienne : c'est le style *mudéjar ;* les deux synagogues de Tolède, Sainte-Marie-la-Blanche et El Transito sont ainsi transformées. La Renaissance venue d'Italie se borne à modifier le style gothique, comme à la cathédrale de Grenade ; mais bientôt elle se livre à une véritable saturnale d'ornementation : le genre *plateresque*, de *plata*, argent, envahit les églises, et emprunte à la piété des fidèles d'inépuisables aliments ; l'exagération de ce sentiment se traduit par le genre *grotesque* ou *monstrueux* dont la fantaisie est illimitée ; enfin, à la fin du XVII^e^ siècle, le style *baroque*, qui trouve à Séville, à la façade du palais de San Telmo, sa plus complète incarnation. C'est une débauche d'art, où l'absence de mesure et de goût se font également sentir ; elle peut frapper l'imagination du vulgaire, et susciter une grossière admiration ; mais l'homme de sens en gémit, et regrette la simplicité majestueuse des types primitifs.

Ceci posé, et par une compensation qui a bien son prix, notons que ces édifices religieux ont sur leurs congénères de France et d'Angleterre, voire même d'Italie, l'avantage inestimable d'avoir conservé leurs trésors dans une parfaite intégrité, et d'avoir été à peine effleurés par la destruction.

Pénétrons à l'intérieur d'une de ces basiliques. Dès l'abord, une particularité nous frappe, qui

étonne et déconcerte le touriste d'outre-monts. Alors que, dans nos belles cathédrales, se déroule vers le chœur une rangée de majestueuses colonnes, escortant et portant le chrétien et sa prière jusqu'au maître-autel où trône la Divinité, ici, le visiteur, introduit par la *puerta mayor*, voit immédiatement son regard se briser contre une série de constructions alignées longitudinalement, dans le sens du grand axe. C'est le chœur qui, du sanctuaire, a été transporté dans la nef centrale, dont il absorbe les dernières travées ; l'innovation s'introduisit de bonne heure ; à la fin du moyen âge, elle était devenue générale. L'effet est fâcheux, et l'unité de l'édifice s'en trouve rompue. — De face se présente à nous le *trascoro*, haute cloison en marbre ou en bois, richement décorée, ornée de peintures et de statues et, derrière elle, le chœur, *coro*, fermé de trois côtés par une clôture continue ; il est la propriété des chanoines, qui s'en réservent l'usage exclusif ; de magnifiques stalles, *silleria*, en marquent le pourtour. Au transsept s'interrompt le chœur, clos de ce côté par une simple grille ; un espace vide s'étend jusqu'à la *capilla mayor*, sanctuaire en hémicycle où se dresse le maître-autel : encore cet espace n'est-il point complètement libre : le plus souvent, des grilles de bronze ou de cuivre éclatant, des barrières de bois sculpté barrent le passage, et forment comme une avenue par la-

quelle les chanoines peuvent se rendre du chœur à la *capilla mayor* pour suivre les exercices du culte ; disposition essentiellement commode pour le clergé, mais très défavorable aux fidèles qui ne peuvent suivre que de loin et en biais les cérémonies du culte. — Au pourtour, la série des chapelles latérales, soit similaires et régulièrement disposées, soit de dimensions inégales et espacées au hasard, l'une d'elles habituellement offrant une étendue considérable et servant en quelque sorte de paroisse, dans ces édifices immenses où l'accès du maître-autel est rendu si difficile ; c'est, à Séville au chevet de la cathédrale, ou à Grenade sur un des bas-côtés, la *Capilla real*, ornée de tombeaux de souverains ; à Burgos, celle *del santisimo Cristo*, à Tolède, la chapelle mozarabe. Et, pour compléter, l'interminable série des annexes, sacristie, trésor, salle capitulaire, cloître, qui font de l'édifice religieux une ruche artistique desservie par un nombre infini de serviteurs.

La cérémonie va commencer. Sur une haute estrade dressée devant la *Capilla mayor*, douze vieillards sont assis, vêtus d'amples manteaux noirs, une serviette blanche sur l'épaule ; ils attendent, silencieux et recueillis. La foule se presse ; il faut s'ingénier pour approcher, pour occuper une place qui permette de suivre les péripéties. Je me glisse jusqu'à disparaître presque

entièrement sous le manteau d'un des vieillards. L'archevêque fait son apparition au seuil de la *capilla*, et passe de plain-pied sur l'estrade; il s'arrête successivement devant chacun des élus, et accomplit le rite. L'homme se déchausse, un acolyte présente une aiguière au prélat, qui en asperge légèrement les pieds ; le liquide est aromatisé, et répand une odeur suave. Et comme complément de bénédiction, on remet au vieillard un panier bien garni de victuailles et douceurs ; puis la cérémonie se poursuit avec ordre, correction parfaite et majesté.

Sortons un instant dans le *patio de los Naranjos* qui précède la cathédrale ; un vaste espace caillouteux, planté d'orangers dont le parfum embaume l'air. Au-dessus de la *puerta del Lagarto*, le lézard en bois envoyé par le sultan d'Egypte à Alphonse le Sage qui avait, paraît-il, sollicité la main de sa fille, ce en quoi il ne fut pas *sage*, car un bon musulman ne donne pas sa fille à un *chien* de chrétien. Ailleurs, le mors de Babieça, le cheval du Cid, menues babioles dont l'authenticité peut être contestée, mais qu'il faut avoir vues. — On fait l'ascension de la *Giralda*, tour carrée d'origine mauresque, adjacente à la cathédrale, et revêtue d'arabesques avec décoration polychrome ; construite en 1190, elle servait de minaret à la mosquée dont la cathédrale actuelle occupe la place. Terminée d'abord par une

plate-forme crénelée, puis surmontée, à la conquête chrétienne, d'un beffroi rectangulaire avec étage cylindrique, dôme et statue colossale de la Foi, elle atteint actuellement une hauteur de 94 mètres. La montée est facile ; une rampe circulaire à 35 paliers conduit à la plate-forme, qui domine un horizon illimité. Le panorama d'ailleurs manque de grâce : les toits de Séville, le Guadalquivir roulant ses flots jaunâtres, une campagne triste, en grande partie stérile ; mieux vaut reporter les regards à nos pieds, sur la cathédrale elle-même, que nous dominons de haut : une efflorescence de pinacles, de clochetons gothiques dans le style flamboyant, — nous sommes bien au XVI^e^ siècle, — quelque chose qui rappelle la cathédrale de Milan, sans donner toutefois au même degré l'impression de châsse ajourée, déchiquetée, ciselée avec amour.

A l'intérieur de la cathédrale, la cérémonie a pris fin. Le touriste peut désormais y évoluer à loisir, n'était cette fâcheuse obscurité, propre au recueillement, mais tout à fait hostile à l'examen des œuvres d'art. Nous ne fatiguerons pas nos auditeurs à les promener de chapelle en chapelle, à contempler ici des Murillo, là des Zurbaran. Les souvenirs de France nous émeuvent toujours : à la *Capilla real*, ornée de tombeaux royaux, repose saint Ferdinand, frère de notre reine Blanche de Castille, et la *Virgen de los Reyes*, patronne de

Séville, qui orne l'autel du fond, fut, dit-on, donnée au monarque par son royal neveu saint Louis ; les lis de France, qui accompagnent l'image sainte, rendent fort vraisemblable cette tradition.

Grande, immense, superbe, aucune de ces épithètes n'est de trop, quand on les applique à la cathédrale sévillane. Je ne vois, de style gothique, que le dôme de Milan qui, avec ses 135 mètres de longueur, puisse la primer comme dimension. Le tombeau de Colomb y figure en bonne place, au débouché de la *puerta mayor*, en avant du *Trascoro :* un socle de marbre avec quatre figures allégoriques en bronze portant le petit sarcophage qui renferme les dépouilles funèbres. Pauvre grand homme ! combien furent ballottés ses tristes restes ! d'abord inhumés à *Nuestra Senora de las Cuevas*, l'église conventuelle de la Chartreuse de Triana au delà du Guadalquivir, ils furent transportés à Santo-Domingo de Haïti, suivant le désir formel qu'avait exprimé le défunt ; de là en 1796 à la Havane, lorsque la partie espagnole de Saint-Domingue devint française. En 1898, chassés par un nouveau conquérant, ils sont rapportés en Espagne, et attendent pendant plusieurs années qu'on leur ait trouvé dans la cathédrale de Séville une installation définitive. Puisse du moins maintenant le grand navigateur goûter là le repos auquel il a tant aspiré pendant sa vie ! puisse l'Espagne ne jamais oublier la

grandeur qu'elle lui a due, et qu'elle n'a pas su conserver ! L'inscription funéraire est là pour le lui rappeler :

A Castilla y a Leon
Nuevo mundo dio Colon.

Le spectacle pieux n'est plus à la cathédrale, avons-nous dit ; il s'est transporté au dehors ; la procession de la Semaine sainte a commencé. Sur la vaste place faisant face à l'*Ayuntamiento*, des gradins ont été aménagés avec rangées de chaises ; la terrasse même de l'Hôtel de Ville, les fenêtres du bâtiment, sont occupées par les privilégiés ; entre deux, sur la chaussée, doit défiler le cortège. Les chaises se garnissent déjà ; les brunes Sévillanes au teint pâle, — je soupçonne que la poudre de riz se fait complice de cette pâleur de bon goût, — au costume sévère, jupe noire, mantille noire, ainsi qu'il sied en cette semaine de deuil, s'agitent et bavardent amplement dans l'attente du cortège. Et le long des gradins vont et viennent, avec leur cri guttural : *Quien quiere agua ?* les marchands d'eau fraîche, verre à la main, vase de terre poreuse sur l'épaule ; chez ce peuple sobre, dans la chaleur sèche du jour, l'eau limpide et naturelle fait recette. Voici d'ailleurs la procession : trêve à toute autre préoccupation.

Une musique militaire la précède, puis les gen-

darmes en grande tenue, les soldats bordant la haie ; les *armados*, guerriers romains, casque en tête, lance au poing, bouclier au bras, chlamyde sur l'épaule, et jambes cerclées de bandelettes. Derrière eux s'acheminent les *pasos* ou reposoirs ambulants, dans l'ornementation desquels chaque paroisse rivalise de luxe et d'ingéniosité : ce sont des Christ en croix, des Vierges couvertes d'or et de pierreries, des scènes de la Passion figurées par des mannequins artistement groupés, tous ces personnages reposant sur des plates-formes portées à bras humains. Une ample draperie enveloppe le *paso* jusqu'à terre ; les porteurs disparaissent complètement ; on n'en soupçonne l'existence, que lorsqu'on voit de temps à autre la machine s'arrêter, la draperie se soulever, et de pauvres hommes en sortir, tout ruisselants de sueur, pour s'éponger le visage ; puis ils reprennent leur place, et le lourd véhicule de s'avancer de nouveau par bonds sautillants. Pour chaque paroisse, les notables en habit noir, les membres de la *fabrique* suivent le *paso* dans une attitude recueillie ; et sur les flancs, alternant avec les soldats d'escorte, et tenant des cierges à la main, des pénitents à la longue robe noire ou brune, le visage caché sous de hautes cagoules pointues, dans lesquelles deux trous sont ménagés au niveau des yeux. Ces pénitents ne sont pas, comme on pourrait le supposer, des gens de la dernière

classe conduits par une dévotion banale, ou même payés pour faire cortège ; à l'étoffe de leur robe de velours ou de drap fin, à la main strictement gantée, on soupçonne un jeune homme de famille aisée ; et l'instant après en effet, quand le pénitent relève sa cagoule pour faire trêve à la forte chaleur ou échanger quelques mots avec son voisin, on voit apparaître un visage charmant, imberbe, plein de distinction, sans doute un jeune membre de l'aristocratie sévillane qui ne dédaigne point d'endosser la robe du pénitent pour escorter le Christ dans sa Passion.

Et les *pasos* de défiler, les paroisses de se succéder, chacune s'arrêtant devant l'*Ayuntamiento* pour lui rendre hommage. Au passage de chaque cortège, lorsque survient le clergé escortant le Saint Sacrement, la foule se découvre, s'incline, tout bruit cesse, jusqu'au glapissement des marchands d'eau fraîche ; c'est le recueillement le plus absolu. Mais, l'instant après, les conversations reprennent, et le bourdonnement de la foule et l'inévitable *Quien quiere agua ?* alternant avec le bruissement des éventails.

Jusqu'à sept heures je demeure sur la place, reposant, contemplant, jouissant du spectacle de cette foule. C'est la vie en plein air, dans sa complète exubérance ; heureuses les populations ensoleillées qui, au cours de la sainte semaine, ne connaissent ni le brouillard ni le froid de nos

villes du Nord ! Le soir, dans la *calle de las Sierpes*, la foule s'agite et se presse ; les cafés regorgent de monde ; et, à l'intérieur des demeures privées, le *patio*, illuminé de lanternes multicolores, retentit du gazouillement des conversations, des éclats de rire. Ce peuple charmant ne peut résister au besoin de se détendre, après le recueillement de la journée ; et cette exubérance de joie populaire se poursuivra durant une partie de la nuit, cependant qu'en certains quartiers, la musique et les chants sacrés continuent de retentir. Ce sont les *pasos* qui circulent encore jusqu'à une heure avancée de la soirée, qui reprendront leurs évolutions dès avant que le soleil ait éclairé de ses lueurs les premières heures du Vendredi saint.

Voici la seconde journée des pieuses cérémonies, et les processions de reprendre dans tous les quartiers de la ville avec la même solennité, la foule de se presser comme la veille sur le parcours, dans un recueillement suffisant. Ces populations méridionales sont essentiellement primesautières, toutes à l'impression du moment, qu'elle soit empreinte de gaieté ou de tristesse. Mais leurs sensations ne sauraient être de longue durée ; l'arc ne peut demeurer indéfiniment tendu, et la Sévillane, qui a passé dans les églises une bonne partie de la journée, éprouve, le soir venu, un impérieux besoin de s'agiter et de se

distraire. Pour n'être point sévère comme notre religion des climats plus tempérés, sa dévotion en est-elle moins réelle? C'est ce que nous ne chercherons point à démêler. — Le Samedi saint, dernière cérémonie, celle du Déchirement du voile à la cathédrale ; les cloches sonnent, les roulements de tonnerre retentissent à l'orgue, on bénit le cierge pascal haut de 7 mèt. 50 et pesant 400kilogr. Déjà l'Eglise est en liesse, et cependant le Christ n'est point encore ressuscité.

De la cathédrale passer au musée de peinture est une transition qui s'impose. Des œuvres d'art de la première, nous n'avons pu juger qu'imparfaitement, en raison de la fâcheuse obscurité du sanctuaire ; au musée, nous n'aurons point pareille disgrâce, et nous pourrons à loisir contempler les Murillo, comme nous l'avons fait à Madrid pour les Velazquez.

Velazquez, Murillo, tous deux Sévillans, contemporains l'un de l'autre, avec des destinées dissemblables. Velazquez quitte de bonne heure sa ville natale, où la peinture ne prospère qu'à l'ombre des églises et des couvents ; il se rend en Italie, où les grands maîtres le captivent ; il ne rentre en Espagne que pour s'attacher à la Cour et y remplir les fonctions de Maréchal du Palais. Tout à la vie extérieure, englobé dans le tourbillon du monde, peignant des sujets profanes, il est perdu pour l'Andalousie, c'est à Madrid qu'il

faut l'étudier. — Murillo au contraire demeure à Séville, dans une ville de province d'un catholicisme ardent ; il peint pour les églises, les monastères et les hôpitaux ; il n'a donc à fixer sur sa toile que des sujets de dévotion. Dans ce travail uniforme s'écoulera sa vie tout entière. Bon nombre de ses toiles figurent au musée de Madrid ; mais c'est à Séville qu'il faut le suivre, si l'on veut se faire une idée juste du maître.

Tous deux naturalistes d'ailleurs, en ce sens qu'ils renoncent à copier et qu'ils peignent ce qu'ils ont sous les yeux. Toutefois, pour Murillo, peintre de sujets religieux, la difficulté était grande : il avait à représenter l'Enfant Jésus, la Vierge, les Saints, soit des êtres surnaturels, échappant à la vision humaine ; il lui fallait imaginer, et, en quelque sorte, chercher à voir en fermant les yeux. Il n'a point exagéré ce sentiment, et, en réaliste qu'il était, il ne pouvait tomber dans le mysticisme. Il a donc, en la majeure partie de ses tableaux, reproduit les types qu'il avait sous les yeux : ces Vierges qu'il a si bien rendues, pleines de grâce et de mignardise, ce brun foncé des cheveux, ces grands yeux, ce teint doré, il les avait continuellement devant lui ; ce sont les types charmants du sud de l'Espagne, qu'il n'a point hésité à introduire dans ses toiles religieuses en les revêtant d'un attrait surnaturel. Et ces délicieux *bambinos*, ces petits anges sur les nuées,

il les voyait et les a rendus avec une grâce sympathique qui nous attire et nous captive, encore que ce soient là des silhouettes impersonnelles. Il n'est pas jusqu'à ses vieillards qui ne soient eux aussi aimables et attachants en leur sérénité, peut-être parce qu'au déclin de la vie nous reprenons quelque chose de la nature enfantine. — Tout est donc charme, aisance et naïveté chez Murillo, quoiqu'il sache aussi, à l'occasion, s'élever jusqu'au sublime; nous le montrerons dans un instant. Et cependant l'enthousiasme d'autrefois pour ce maître suave a décrû; on est revenu de l'engouement qui, il y a cinquante ans, faisait payer 615.000 fr. la *Conception* du salon carré du Louvre; le public a ainsi ses instants d'*emballement* dont bénéficie tel peintre: l'*Angelus* de Millet qui, dans sa simplicité, reflète une grande idée, se vendrait-il encore un million aujourd'hui? — Ce sentiment de réserve à l'égard de Murillo, qui, en Espagne, confine à l'ingratitude, aurait-il pour raison l'antipathie de notre époque réaliste à comprendre les sujets mystiques? Disons simplement que, dans l'une comme dans l'autre opinions, il y a exagération, et, sans prendre parti pour Velazquez ou pour Murillo, bornons-nous à admirer, et à vous faire part brièvement de nos sensations.

Des vingt-trois Murillo que possède l'ancien couvent de la *Merced*, où le musée occupe l'em-

placement de l'église conventuelle, quatre ont fixé plus particulièrement notre attention : la *Vierge à la serviette*, ainsi nommée parce que le maître la peignit, dit-on, sur une serviette pour le cuisinier du couvent ; puis le *saint Félix de Cantalicio*, tenant l'Enfant Jésus entre ses bras, et le présentant à sa divine Mère ; et encore les *saintes Juste et Rufine*, protégeant la Giralda dans un orage ; enfin le *Christ se détachant de la Croix pour embrasser saint François d'Assise*. Les Vierges sont des mères idéales dont tout le corps tressaille, semble-t-il, au bonheur de voir, de posséder leur enfant ; les deux saintes sont délicieuses de grâce, d'expression chaste et reposée ; mais c'est surtout le dernier des quatre tableaux qui nous a captivés, en raison de l'idée morale qui s'en dégage. La scène est sublime, et dans l'idée générale et maîtresse, et dans la physionomie de chacun des personnages, et dans les détails annexes. Nous sommes sur le Golgotha ; la croix domine de haut une ville lointaine, qui semble se perdre dans la brume, comme si déjà s'abattait sur elle la malédiction céleste. Le moine, revêtu de sa longue robe, corde autour des reins et capuchon, reçoit dans ses bras le corps du Christ ; le divin supplicié, sans effort apparent, a détaché de la croix une de ses mains, et la repose sur l'épaule de François. Admirons l'expression de chacun des acteurs du drame : le Christ, condes-

cendant et affectueux, le Saint, tout resplendissant d'enthousiasme, et se contenant cependant, par respect, et par crainte de laisser échapper un si précieux fardeau ; le Dieu, abjurant un instant sa supériorité divine pour se remettre aux mains de sa créature, et celle-ci, consciente et comme écrasée d'un tel honneur ! Voilà l'idée morale, le sentiment d'ordre supérieur qui me séduisent dans ce tableau de Murillo, comme si le peintre avait voulu prouver que le charme n'était point son unique et exclusive qualité, et qu'il savait à l'occasion, mieux que personne, exprimer les sentiments les plus élevés.

A l'hôpital *de la Caridad*, Murillo encore, en six beaux tableaux, spécialement l'*Enfant Jésus* et le petit *Saint Jean-Baptiste*. Si Murillo est le peintre des Vierges, il est encore mieux le peintre des enfants ; il rend à merveille l'innocence et la naïveté de cet âge ; les deux *niños* sont ravissants et charmeraient toutes les mères. — Il est besoin d'ailleurs de ces images captivantes pour faire oublier un spectacle lugubre, celui qu'offre l'étrange tableau de Juan Valdès Leal dit le *Triomphe de la mort*, les deux cadavres d'un évêque et d'un chevalier de Calatrava couchés côte à côte, avec la légende : *Finis gloriæ mundi*. L'évêque est d'un réalisme repoussant ; ses chairs tombent en lambeaux, les vers y sont déjà, période de transition entre le cadavre et le squelette ; la nature

fait son œuvre, aidée par mille comparses grouillants. « *Jàm fœtet,* » dirait-on, ou, avec Murillo: « Il faut se tenir le nez ! » C'est le travail de décomposition qui s'opère sous nos yeux, et les linéaments du visage, quelque répugnants qu'ils soient, demeurent incrustés dans notre vision. N'est-ce point là le triomphe de l'artiste, et tout à la fois un miracle d'abnégation de la part du fondateur de l'hôpital, Miguel de Marana, chevalier de l'ordre de Calatrava, qui se faisait ainsi peindre lui-même de son vivant? Ami de Murillo, et comme lui confrère de la *Caridad*, il se choisissait au porche de l'hospice, parmi les pauvres, une place pour sa sépulture, et, dans son épitaphe, se proclamait *le pire des hommes*.

Des images plus gaies nous attendent ce soir même, aux abords de la cathédrale : danses andalouses au salon Alfoli, *Escuela de baile*, la meilleure académie de danse de Séville, disent les prospectus ; nous n'avons garde d'y manquer. Pour un amateur de couleur locale, le spectacle doit être inappréciable. — Une vaste salle longue, garnie en son pourtour de rangs de chaises pressés. L'assistance y est déjà nombreuse, les danseuses sont charmantes, de jolies filles en la fleur de l'âge, toilettes de bal éclatantes, jupes courtes rayées de mille couleurs, corsages amplement décolletés, une rose ou une fleur de grenadier piquées dans la chevelure, toutes à l'ardeur de la

danse, à la joie de se voir regardées, admirées. Les danses sont gracieuses, entraînantes, les ballerines merveilleuses de souplesse, l'orchestre réduit à sa plus simple expression, rien que des castagnettes, et de temps à autre le guttural *Ollé !* pour ranimer la verve et ponctuer les pas. Le sexe laid est représenté d'ailleurs par quelques échantillons supportables, et fournit prétexte aux danseuses pour les passes obligatoires de jalousie, de fuite ou de retour. — Soirée délicieuse, pleine d'étrangeté, et à laquelle ne manque qu'une évocation de Carmen ; peut-être la découvrirons-nous demain à la Manufacture de tabac, son cadre naturel.

Voici, au bord du fleuve, la superbe *Torre del Oro*, une réminiscence mauresque, dont les faïences dorées, vernissées, étincellent au soleil. Non loin, la *Fabrica de tabacos*. Ce n'est point, l'avouerons-nous, la manipulation du tabac qui nous intéresse, mais bien ces cigarières tant renommées, qui ont fourni à Mérimée et à Bizet leur type de Carmen. Hélas ! pleine désillusion ! Il y a sans doute autour de nous des cigarières, mais elles ne sont ni jeunes ni jolies ; aucune d'elles ne pique une fleur éclatante dans ses cheveux, ni ne lance un regard provocant. Dans chaque salle, en bonne place, un autel fleuri avec statuette de la Vierge ; donc, rien que de correct et d'édifiant. Il n'en va pas toujours ainsi,

nous assure-t-on ; en ces fêtes de Pâques, les jolies ouvrières font l'école buissonnière ; seules demeurent ici les laides et les surannées, que ne sollicite aucun amoureux. De fait, les ateliers sont peu fournis ; nous notons au passage mainte place vide.

Le Guadalquivir lui aussi nous ménage un mécompte. Le fleuve au nom si poétique roule des eaux jaunâtres et vulgaires : quelques navires bordent le quai, mais l'animation commerciale en est absente. Elle se retrouve quelque peu sur la rive opposée, dans le faubourg industriel de Triana, quartier populaire aux longues rues caillouteuses. A la manufacture de porcelaine, on nous présente les types de ces carreaux vernissés, *azulejos* d'un bleu éclatant, dont les Maures faisaient grand emploi dans la décoration de leurs édifices.

Mais à peine avons-nous, dans Séville, rencontré jusqu'ici un souvenir de la domination arabe. Cette lacune s'explique historiquement : les rois chrétiens ont repris, dès 1248, possession de la capitale de l'Andalousie, alors que, pendant 250 ans encore, Grenade devait rester musulmane. On pourrait donc, à Séville, oublier l'*Alcazar*, relégué à une extrémité de la ville, dans un quartier désert, à peine annoncé au dehors par des meurtrières en guise de fenêtres ; à Grenade au contraire, sur sa haute colline, l'Alhambra domine et s'impose. —

L'intérieur, il est vrai, ce palais de l'Alcazar est ravissant. Voici le *patio de las Doncellas* où l'on recevait le tribut de cent jeunes filles, arcades rivales au pourtour, finement dentelées de stuc, soutenues par de frêles colonnes géminées, et au centre, un léger filet d'eau vive jaillissant d'une vasque ; le *salon des Ambassadeurs*, aux arcatures en plein cintre, recouvert d'une coupole où, fâcheux anachronisme, ont pris place les portraits des rois d'Espagne depuis la période wisigothe jusqu'à Philippe III. Toutes ces cloisons fouillées d'arabesques délicates, sont éclatantes des teintes les plus vives, verres colorés, faïences vernissées ou *azulejos*, frises de stalactites en stuc bleu, jaune, vert, rouge, toute la gamme des couleurs d'une fraîcheur ravissante, mais quelque peu exagérée, si l'on songe que cet éclat est le produit d'une restauration moderne. — Moins éclatante, plus simple est la galerie voûtée en forme de tunnel où prenait son bain Maria de Padilla ; l'eau dort encore dans la vaste piscine rectangulaire, et le visiteur d'évoquer la belle favorite, le roi énamouré, les courtisans se pressant autour de la vasque de marbre pour boire l'eau du bain, si l'on en croit la légende. Dans l'appartement même de Maria de Padilla, 500 ans plus tard, naissait la Comtesse de Paris ; les Montpensier sont restés populaires à Séville, quoique le palais de san Telmo soit sorti de leurs

mains ; non moins populaires sont demeurés Pierre le Cruel et sa royale maîtresse.

Rien n'est plus beau à l'Alcazar que les jardins.

Jardins de l'Alcazar, délices des rois maures.....

Nous connaissons le cliché plus ou moins poétique, immortalisé par le livret de la *Favorite*. L'admiration ici n'est point banale ; c'est vraiment un lieu de délices, un paradis sur terre, que ce bassin carré dominé par une haute colonnade, ombragé par les arbres exotiques, palmiers, cocotiers, araucarias ; et les parterres avoisinants, et cette floraison merveilleuse d'azalées, de rhododendrons, et les charmilles ombreuses..... Çà et là des enfantillages, un labyrinthe, une grotte, des jets d'eau à surprise, et, au milieu de ces épaves d'une grâce exquise, le pavillon de Charles-Quint, comme si le conquérant, maître du monde, eût tenu à imprimer partout sa griffe ; nous verrons la même préoccupation à la Mosquée de Cordoue, à l'Alhambra de Grenade.

L'Alcazar est mal avoisiné : autour de lui, de mesquines ruelles, de pauvres demeures, toutes bâties, semble-t-il, sur un plan uniforme. C'est, ou du moins ce fut le quartier israélite, car il n'est guère demeuré de Juifs en Espagne. N'importe, la tristesse semble toujours peser sur ce *ghetto*. — A ces heures du milieu de la jour-

née, la chaleur est accablante, la marche pénible sur le pavé caillouteux ; on cherche un peu d'ombre, le long des maisons, en cheminant sur la rangée de dalles inégales qui forme trottoir ; quelques heures plus tard, l'astre inclinera à l'horizon, et ces ruelles étroites emmagasineront une ombre à souhait. — Pour le moment, tout Séville goûte les charmes de la sieste, et nous jetons à la dérobée un regard d'envie sur ces ravissants *patios* dont est pourvue toute demeure : une cour intérieure fermée par une grille, des murs blanchis à la chaux, parfois une colonnade, des plantes exotiques aux tiges verdoyantes, aux fleurs éclatantes, et, troublant à peine le silence du *home*, le frais murmure d'un jet d'eau minuscule ; délicieux asile du *far niente*, silencieux aux heures chaudes du jour, mais le soir en pleine animation de gaieté et de rire.

Aucune des attractions sévillanes ne nous est plus étrangère, si ce n'est les courses de taureaux. Elles ont chômé pendant la semaine sainte, mais la fête de Pâques donne le signal du renouveau ; il se traduit uniformément par la réouverture des arènes. Ce jour est attendu avec impatience ; la course de Pâques est à Séville la plus brillante de l'année. — L'amphithéâtre ouvre sur le quai du Guadalquivir ; il est moderne, restauré en 1870 ; 14.000 places, rien de la majesté des Arènes d'Arles ou de Nîmes. Le spectacle ne ré-

side point dans la contemplation de l'édifice ; il est dans la course elle-même, et, en attendant qu'elle soit ouverte, dans la foule qui se presse à nos côtés. Hélas ! c'est l'agglomération banale que nous rencontrons maintenant en tout pays civilisé ; l'exubérance, le langage sont bien méridionaux, mais le costume détone : il est de tous les climats, dans sa navrante uniformité. Un groupe se détache heureusement au premier rang : cinq ou six jolies femmes, de la meilleure société de Séville apparemment, qui ont jugé de bon goût de conserver la mantille blanche, et, dans les cheveux, l'œillet écarlate. Toutes les lorgnettes de converger de ce côté, et les aimables jeunes femmes de sourire, comme à un hommage qui leur est dû.

Nous sommes placés en bon rang, sur le rebord de la galerie, places à 25 pesetas chacune, la *peseta* valant officiellement le franc, mais en pratique, et au cours du jour, perdant le tiers de sa valeur nominale. Le prix est élevé, mais il faut voir, et nous sommes venus ici pour cela.

Cependant le spectacle va commencer. Le cortège fait son entrée. En tête, deux *alguazils* à cheval, vieux costume espagnol noir, manteau court, collerette blanche, chapeau noir empanaché ; puis les *toreros* à pied, *banderilleros*, *espadas* dans leurs riches costumes aux couleurs voyantes, culotte courte et bas blancs, visage rasé,

cheveux roulés en chignon, toque noire fourrée évasée ; les *picadores* sur leurs rossinantes, même costume, feutre gris à larges bords ; enfin la valetaille, les *chulos* et leurs attelages de mules pour emmener les taureaux et chevaux tués dans la lutte. Un des alguazils se présente devant la loge de l'Ayuntamiento ; il reçoit la clé du *toril* et la remet à un *chulo* ; celui-ci ouvre une barrière, et l'animal surgit dans l'arène. Sortant de l'obscurité où il est maintenu depuis plusieurs heures, le taureau s'élance furieux, et bondit sur le premier obstacle qui se présente devant lui. C'est invariablement un *picador* : son pauvre cheval, les yeux bandés, sent l'approche du taureau, et voudrait l'éviter ; le cavalier, par devoir professionnel, cherche à réagir, et à piquer de sa lance l'adversaire. Celui-ci ne lui en laisse pas le temps, se jette sur le coursier, et, lui fouillant le flanc de ses cornes acérées, il le projette en l'air, et le renverse sur le sol. Le cheval est mort ou mourant, éventré, les intestins pendants, spectacle fait assurément pour émouvoir la sensibilité, si l'on songe à *la plus noble conquête de l'homme*, selon Buffon ; en réalité, perte minime au point de vue pécuniaire, car ce sont tous animaux condamnés, en fin de carrière, bons pour l'abattoir. Le *picador* se relève péniblement, mais sans dommage, grâce aux épais houseaux de cuir, aux lattes de bois dont il est bardé, et le même

jeu continue sur un autre point de l'arène.

Cependant le taureau, piqué, lardé par mainte lance de *picador*, s'arrête, souffle et mugit ; des plaies béantes se laissent voir sur sa robuste encolure. L'instinct de la conservation commence à parler, il voudrait se reposer. Les *banderilleros* entrent alors en scène, et, par leurs jeux de manteau, réveillent et attirent l'attention de l'animal, tandis que les petites mules, faisant pour la première fois leur office, entraînent hors de l'arène les cadavres des chevaux éventrés. Fatigué des passes des *banderilleros*, qui bondissent autour de lui comme un essaim de moucherons, las de s'acharner sur les manteaux écarlates et de lancer ses cornes dans le vide, le taureau s'arrête de nouveau ; le *torero* saisit cet instant pour mettre au jour les *banderillas*, flèches de $0^{m}75$ de long, munies d'un fer barbelé ; il les darde par paires, et les enfonce dans le cou de l'animal. Un jeu de *banderillas* bien plantées soulève les applaudissements de l'assistance. — C'est la seconde *suerte* ou phase de la course, qui se reproduit à plusieurs reprises ; le malheureux animal, portant au cou quatre, six *banderillas* enfoncées dans le garrot, les secoue avec acharnement pour se débarrasser de ce fardeau cuisant, et le fer de pénétrer davantage dans la plaie, et le sang de ruisseler, tachant en pourpre le noir pelage.

Nouvel arrêt du taureau, halètements furieux,

mugissements navrants, et les *toreros* de réveiller son attention par de nouveaux jeux de manteau, par de nouvelles passes. Mais vains efforts ; le moment décisif est venu, sous peine de voir la course se traîner misérablement, s'engourdir par la fatigue réciproque des acteurs. Alors entre en scène le *deus ex machinâ*, sous les traits de la *prima espada* ; c'est un personnage bien renté qui, dans sa saison, réalise des centaines de mille francs ; il est connu du public, et son nom est dans toutes les bouches. Jadis Frascuelo, puis Mazzantini dont nous vîmes il y a vingt ans les débuts à Cauterets, aujourd'hui don Luis Mazzantini, toujours beau, sacré grand seigneur par la faveur populaire, tuant encore le taureau par occasion, mais aspirant à la retraite. Guerrita fut un moment au pinacle ; les favoris du jour sont Bomba et Bombita, celui-ci le héros de la fête, que nous allons voir opérer lui-même.

Il entre dans l'arène, s'avance vers la loge de l'Ayuntamiento, et, d'un geste majestueux de l'épée, voue au président la mort du taureau, puis il marche vers ce dernier. Le malheureux animal, auquel ses persécuteurs ont laissé un instant de répit, regarde d'un œil morne le nouvel arrivant. Celui-ci, pour l'émouvoir, agite devant lui la *muleta*, pièce d'étoffe écarlate, où se dissimule l'arme meurtrière. Le taureau se réveille un moment ; il esquisse en avant un mouvement

agressif que le *matador* évite d'un saut ; nouvelle passe, nouveaux mouvements de part et d'autre ; la victime s'arcboute sur ses quatre pieds, décidée à ne plus se laisser entraîner. C'est cet instant, souvent bien fugitif, que doit saisir l'*espada* ; bien campé en face du taureau, il tire lentement son épée de la *muleta*, vise, et d'un coup rapide comme l'éclair, enfonce la dague dans le cœur à travers la nuque. L'arme oscille lentement, et demeure plantée, funèbre image, comme la croix sur la tombe, la poignée dorée étincelant au soleil. Un instant encore l'animal reste debout, rassemblant ses dernières forces, puis, épuisé, renonçant à la lutte, il se couche, tête haute, comme s'il était au pâturage, regardant fixement son adversaire. Un petit homme noir bondit alors, stylet à la main ; c'est le *puntillero* ; il s'approche par derrière, et plante son arme traîtresse entre les deux cornes. Voilà le coup de grâce ; le taureau s'effondre, masse inerte désormais, sans vie, et les petites mules de reparaître ; le cadavre, rapidement ficelé, fixé à un croc, est entraîné au galop hors de l'arène, et le spectacle continue.

Telle est dans ses phases essentielles une course de taureaux ; telle nous l'avions vue à Nîmes, telle nous la retrouvons à Séville. Les incidents néanmoins ne se déroulent pas toujours avec la même parfaite régularité ; parfois le sujet est lâche, et les *banderillas* de feu doivent entrer en

jeu pour le réveiller ; parfois aussi il est acharné, éventrant chevaux, blessant *picadores*, poursuivant les *banderilleros* qui, pour l'éviter, doivent enjamber les barrières. On voit des taureaux bondir à leur suite, et s'élancer dans le couloir, au grand effroi des spectateurs. On voit enfin, et le fait n'est que trop fréquent, l'*espada* manquer son coup d'estoc, s'y reprendre à plusieurs fois, et le dernier acte de la course se transformer en une véritable boucherie. Pour nous, nous fûmes favorisés, et les cinq premiers taureaux furent occis avec une dextérité parfaite ; les applaudissements, les cris de *Bravo Bombita !* ne furent point épargnés ; je dois toutefois dire, pour rendre hommage à la vérité, que je ne vis ni belle dame lancer ses bijoux dans l'arène, ni *hombre* y jeter son portefeuille bourré d'espèces ; tout au plus des cannes, des chapeaux projetés dans un élan d'enthousiasme, et que le triomphateur s'empressait de rendre à leur propriétaire, n'ayant aucun intérêt à les conserver. — La sixième course ne présenta pas ce caractère d'élégante correction : l'*espada* ne réussit pas le premier coup, manqua de même le second, les huées s'élevèrent, et les spectateurs se ruèrent vers la porte de sortie, pour ne pas assister au dernier acte de ce drame répugnant. C'était courir au-devant de l'horreur : par la même porte que nous s'engouffrait en même temps la triste

victime; enfin réduite à l'état de cadavre; et c'est en cheminant dans un véritable charnier, à travers des flaques de sang, que nous pûmes enfin nous arracher à ce lugubre épilogue. Les dames affolées criaient *grâce !* pour nous, sans nous émouvoir plus que de raison, — la sensibilité s'émousse à la longue, et la sauvagerie latente tend à prendre le dessus, — nous en avions assez, et n'étions pas fâchés de nous délasser par un spectacle plus coquet et plus humain.

Il va nous être offert au *Paseo de las Delicias*. Si la *Plaza de Toros* est le Longchamp de Séville, son Paseo représente les Champs-Elysées au retour des courses. — Aux voitures tout d'abord, que nous avons peine à retrouver dans cette foule. Nous longeons le Guadalquivir, devant la *Torre del Oro*, dont l'enveloppe dorée étincelle aux rayons du soleil couchant. Voici le Palais de *San Telmo*, de style *baroque*, d'aucuns diraient *rococo*, c'est-à-dire orné outre mesure, avec pilastres, statues, balcon en ronde-bosse à la partie centrale, Saint dans une niche à la partie supérieure, et néanmoins plaisant à l'œil ; il n'appartient plus aux fils de France (les Montpensier), étant devenu la propriété de l'archevêque de Séville.

Enfin le *Paseo de las Delicias*. Il longe d'abord les jardins du palais de San Telmo, puis le parc Marie-Louise, bordé de jolies villas, la campagne enfin, des prairies, un maussade horizon plat et

uniforme, que nous ne nous arrêtons pas à contempler ; le spectacle est, à nos côtés mêmes, charmant et plein d'intérêt. C'est une foule incroyable de voitures découvertes, que les agents de police ont peine à guider, à maintenir en deux files doubles parallèles, selon que les véhicules montent ou descendent l'avenue. Voici le landau armorié, dans lequel sont mollement étendues les gracieuses Sévillanes, déjà admirées à la *Plaza de Toros :* blanches mantilles encadrant le frais visage, jupes multicolores jetant la note gaie qui, dans nos pays de brume et de tristesse, fait de plus en plus défaut ; et, ce qui est la beauté suprême chez l'Andalouse, les grands yeux noirs aux cils battants, qui ne se montrent point trop sévères, et répondent volontiers au regard admiratif. Toutes les classes de la société sont mêlées dans ce joyeux défilé, où la calèche aristocratique a pour partners, soit le vulgaire char-à-bancs, soit le break de louage chargé d'un lot de courtauds de boutique qui font eux aussi leur *persil;* mais vous pouvez croire que la contemplation ne s'absorbe point sur leurs personnes, et qu'elle retourne bien vite à nos gracieuses fées.

On poursuit le Paseo jusqu'au rond-point, puis l'on revient, et l'on reprend encore l'avenue, sans pouvoir s'arracher à ce mouvement joyeux. Mais la température a singulièrement fraîchi ; la nuit tombe ; il est temps de rega-

gner l'hôtel, et de songer aux préparatifs du départ.

CORDOUE. — Nous quittons Séville pour Cordoue. Paysage maussade, déjà entrevu quatre jours auparavant : la poésie est tout entière dans les villes, ne point la chercher aux champs. Cordoue, la vieille capitale des Kalifes, bien déchue de sa splendeur, ne vit plus que par sa Mosquée; elle est perdue là-bas, et comme ensevelie, à l'extrémité de la ville ; le touriste s'y précipite, négligeant tout autre soin.

Mais quel dédale de ruelles pour y arriver! toutes uniformément étroites, caillouteuses, raboteuses, sauf la rangée de larges dalles qui serpente le long des maisons, et qu'on s'efforce de suivre. Pas une âme vivante au dehors, par ce soleil brûlant de l'après-midi, encore dans toute sa force ; de place en place, une porte entr'ouverte, quelques fleurs, un filet d'eau, soit une évocation des *patios* de Séville, mais tout cela morne, désert et triste. Quelle antithèse entre Séville et Cordoue, l'une vivante, l'autre morte, et cette opposition va se continuer tout le long de notre visite !

Sortis enfin de ce dédale, nous débouchons brusquement en face de la *Mezquita ;* du moins nous la soupçonnons sans l'apercevoir encore. Devant nous en effet se dresse un long mur d'enceinte crénelé, d'une hauteur variant de dix à

vingt mètres, soutenu par de solides contreforts ; la masse de maçonnerie est uniforme, sans ornement, sans ouverture autre que les portes, dont la majeure partie sont murées : aspect sévère et rébarbatif, celui d'une forteresse. Nous pénétrons par la superbe porte *del Perdon*, aux battants garnis de plaques et de heurtoirs en cuivre ; l'arc en fer à cheval de la porte est mauresque, de même sa décoration, ses massifs bossoirs ; mais des inscriptions pieuses, des images de saints lui donnent une attache chrétienne. Ce double caractère ne se rencontre point là seulement : le christianisme, en la Mosquée de Cordoue, n'a point abusé de sa conquête ; il n'a point détruit, ou du moins il l'a fait avec modération, mais il a tenu à y marquer son empreinte. Nous venons de la signaler à la porte *del Perdon ;* l'ancien minaret qui la surmonte est devenu clocher, et porte en son sommet une statue de l'archange Raphaël, patron de Cordoue ; nous verrons tout à l'heure comment il l'a fait à la Mosquée elle-même.

La porte franchie, un vaste espace libre s'ouvre, précédant l'édifice : c'est le *patio de los Naranjos*, nous abordons la série des merveilles. Un immense rectangle aux allées caillouteuses, aux carrés disposés en pelouses, ombragés d'orangers et de palmiers, avec cinq fontaines jaillissantes, des cloîtres accolés à la muraille d'enceinte sur les petits côtés ; dans ce rectangle, à l'ombre des

beaux arbres, règne une fraîcheur délicieuse, le parfum suave et pénétrant des orangers en fleurs ; soit un ensemble vaste et lumineux, plein de calme oriental quoique animé de nombreux visiteurs, mais tous silencieux, imprégnés de recueillement, comme s'ils craignaient de troubler la majesté du lieu. Pendant les heures trop courtes que je passai à Cordoue, combien de fois ne vins-je pas m'asseoir sur les bancs de pierre, méditant, savourant cette paix profonde, et mes voisins, touristes comme moi ou hommes du peuple désœuvrés, de s'écarter, de s'absorber eux-mêmes dans leur contemplation, ou simplement dans leur *far-niente*. Les mendiants eux-mêmes, cette plaie espagnole, se montrent ici moins agressifs qu'ailleurs. Et le regard d'errer, de se porter sur le minaret, de revenir à la façade de la mosquée, celle-ci basse, sans caractère, une longue muraille derrière laquelle se cache quelque chose, et c'est ce quelque chose que nous avons hâte de contempler, car il continue la série des enchantements.

La porte *de las Palmas*, qui fait face à la porte *del Perdon*, a reçu elle aussi l'empreinte chrétienne ; restaurée dans le style *mudéjar* (chrétien-arabe), elle est ornée des statues de la Vierge et de l'archange Gabriel ; par elle on débouche dans l'allée centrale de la mosquée. Une impression d'étonnement, de stupéfaction admirative : l'œil

n'a rien contemplé de semblable jusqu'à ce jour. A droite, à gauche, de tous côtés, une véritable forêt de colonnes, dans laquelle, semble-t-il, on risque de s'égarer ; l'allée principale se déroule devant nous, avec ses arcades en plein cintre, aux couleurs alternées blanc et rouge. Les colonnes diffèrent toutes entre elles, lisses ou rugueuses, torses ou cannelées ; de même les chapiteaux affectent des formes diverses, romains ou wisigoths, byzantins ou mauresques ; ces colonnes, de hauteur modérée, 4m50 environ, ont leur soubassement enterré dans le pavé ; aussi, pour donner à l'édifice une hauteur suffisante, a-t-on dû créer deux étages superposés d'arcades. Encore la hauteur totale ne dépasse-t-elle guère dix mètres (exactement 11m50) ; l'édifice y perd en majesté, il y gagne en mystère, et je ne connais rien de plus saisissant, que cette demi-obscurité du temple, les colonnes fuyant à l'infini, à la suite les unes des autres, comme les sapins d'une forêt sombre, les arcades simulant une voûte de branchages entrelacés.

Dans le détail, et pour donner quelques chiffres, dix nefs longitudinales, toutes égales entre elles, sauf la principale, un peu plus large, ainsi que les deux rangées qui la flanquent de chaque côté ; 850 colonnes, j'avais raison de parler d'une véritable forêt, et le nombre en était plus considérable avant l'aménagement que je vais dire. —

Une église wisigothe, sous le vocable de saint Vincent, s'élevait jadis sur l'emplacement de la mosquée. Les Arabes, à la conquête, s'assurèrent d'abord la propriété de la moitié de l'église ; bientôt ils en expulsèrent totalement les chrétiens, et travaillèrent désormais pendant trois siècles à transformer l'édifice, jusqu'à lui substituer le chef-d'œuvre que nous admirons aujourd'hui. Ils sont chassés de Cordoue par saint Ferdinand, en 1236, et dès lors chaque souverain s'efforce de restituer à la mosquée le caractère chrétien. On ne procède d'abord que timidement et avec réserve : des chapelles latérales sont accolées au pourtour, absorbant les nefs extrêmes ; d'autres chapelles sont installées dans l'intérieur même de l'édifice. Mais cela ne suffisait point ; on fit plus, et nous nous expliquons désormais les grilles et les clôtures ornementées qui, entrevues dans le lointain, viennent briser la perspective, et ferment brusquement telle avenue de la forêt de marbre.

Une cathédrale en effet a été aménagée au centre de la mosquée ; elle a son chœur, son transsept et sa *capilla mayor*. Construite par l'initiative du chapitre sous le règne de Charles-Quint, elle fut d'abord approuvée par le souverain mal informé, puis désavouée et vivement blâmée par lui, au cours d'une visite qu'il fit à Cordoue. Ce n'était pas que le grand empereur fût bon juge

en matière d'art ; ses constructions à l'Alhambra de Grenade nous le prouveront suffisamment ; mais, s'il n'était point romanesque, il avait le sens droit et juste ; cette qualité fit sa force dans la lutte contre François Ier. Donc, il tança les chanoines, dont l'entreprise avait détruit les harmonieuses proportions de la mosquée, mais il était trop tard. La cathédrale, qui n'est en réalité qu'un immense chœur, occupant l'espace de 63 colonnes, offre un spécimen accompli de l'art *plateresque*, soit cette exagération de la Renaissance qui se traduit par un débordement d'ornementation métallique ; c'est tout ce qu'on peut dire d'elle.

Telle fut notre première visite à la *Mezquita*. J'y reviendrai, seul désormais, pour en mieux goûter le charme : solitude et recueillement sont les facteurs essentiels de semblable visite. — Nous contournons le mur d'enceinte extérieur, crénelé comme s'il protégeait une forteresse ; muraille immense dans son développement : la surface qu'elle circonscrit, *patio de los Naranjos* et mosquée proprement dite, est presque égale à celle de Saint-Pierre de Rome. A la face qui avoisine l'Evêché, la muraille, encastrée à sa base dans des substructions, des débris rocheux, n'atteint plus qu'une hauteur d'une dizaine de mètres. Mais quelle tristesse, quelle solitude navrante en ces derniers confins de la ville, sur ce sol ro-

cailleux, raboteux, chauffé à blanc par le soleil cependant à son déclin ! Là même, semble-t-il, le mahométisme, le christianisme se sont livré une dernière lutte ; l'évêché a vaincu la mosquée, et cette victoire a créé la solitude. Devant nous un monument de style *rococo*, le *Triunfo*, élevé au XVIII^e^ siècle en l'honneur de l'archange Raphaël ; puis une terrasse bordée de parapets, où se tiennent mélancoliquement accoudés quelques désœuvrés. Ici du moins, le spectacle est pittoresque ; mais, de charme ou de gaieté, n'en point chercher.

A nos pieds, le Guadalquivir roule ses eaux rares, coupées par de minuscules îlots où s'effritent, inutiles, les vieux moulins arabes. Le pont mauresque à seize arches, long de 220 mèt., bâti sur fondements romains, enjambe le fleuve ; à l'extrémité du pont, la *Calahorra*, tour carrée noire, formidable, largement éventrée, profile sa lugubre silhouette. Au delà, tout est plus sinistre encore : la campagne nue, infertile, au gazon jauni par l'ardeur du soleil, s'étend à perte de vue.

L'Alcazar de Cordoue n'est plus qu'un souvenir, une ruine. Les *paseos* au pourtour de la ville, le long du mur d'enceinte, sont poussiéreux et déserts ; une musique militaire s'y fait entendre et groupe avec peine quelques auditeurs. Au *paseo del Gran Capitan*, évocation de Gonzalve

de Cordoue, règne un semblant d'animation, et, à la façade des cercles, de rares *hombres* goûtent l'*aguardiente* ou l'*azucarillo*. — Tout est décadence et tristesse à Cordoue, et il n'est que la mosquée où l'on reviendra demain, à la fraîcheur du matin. Les ruelles au pavé inégal n'en sont pas plus animées : à peine quelque chanoine au long chapeau rentrant chez lui, ou quelque ménagère se glissant à l'église voisine. Au *patio de los Naranjos*, même recueillement que la veille, mêmes ombres silencieuses, mêmes parfums suaves sous l'épais feuillage des orangers. Et, à l'intérieur, le touriste d'errer isolément dans la forêt de colonnes élancées, où les arceaux se succèdent, s'enchevêtrent à l'infini, de goûter une fois encore, et sans se lasser, ce calme plein d'ombre et de majesté. Quelles délices ! quelle inoubliable impression, et combien il est pénible de se rejeter de nouveau dans le tourbillon mondain ! Mais Grenade est en perspective, et c'est là notre seule consolation de dire adieu à Cordoue et à sa mosquée !

GRENADE. — La ligne ferrée pique droit au midi vers Malaga. A Montilla, la campagne s'égaie de vignobles et de plantations d'oliviers ; c'est le centre de la production du Xérès dit *Amontillado*, un vin sec et généreux dont nous goûterons à première occasion. Les embranche-

ments se succèdent, vers Jaën, vers Séville et Cadix, vers Gibraltar, et finalement vers Grenade. A chaque bifurcation, l'animation est grande, mais toute factice, exclusivement composée de voyageurs qui se pressent au buffet, ou cherchent à s'assurer une place dans le train en partance; le pays avoisinant est absolument désert: point de ville, voire même de village à l'horizon, quelques maisons peut-être, tapies dans une ondulation de terrain. Bien souvent, en Espagne, le nom d'une station n'est qu'une expression géographique.

La voie prend définitivement la direction de Grenade. Région montagneuse : nous remontons la haute vallée du Guadalhorce; nous escaladons un plateau, terrain sauvage et mouvementé, *barranco* du rio Frio, qu'enjambe un viaduc haut de 60 mèt. La contrée devient de plus en plus déserte et rocheuse, rarement une ferme, 20 kilom. de distance entre deux stations successives; la nuit qui tombe, les lueurs indécises du crépuscule ajoutent encore à la navrante tristesse du paysage. Enfin nous atteignons la vallée du Xenil; subitement apparaît la crête neigeuse de la Sierra Nevada. Nuit close à Loja; nous entrons dans le domaine des Maures et la fertile *Vega*, tout cela au juger. A dix kilomètres de Grenade, voici Santa-Fé, la ville factice élevée en 180 jours par Isabelle, lors du siège de la cité mu-

sulmane. Le train s'arrête : nous sommes en gare de Grenade.

Ville magique, au nom de laquelle palpite tout cœur de touriste, et qui maintenant encore dispute à Séville la place d'honneur dans nos souvenirs ! Ainsi apparaissait-elle en 1840 à Théophile Gautier, lorsque, fatigué du boulevard et des théâtres, il quittait brusquement Paris pour l'Espagne. On ne voyageait point alors au delà des monts avec la même facilité que de nos jours : la diligence était médiocre, les *posadas* inhospitalières, et de plus on avait encore la chance de rencontrer quelques brigands. Tout cela s'est perfectionné depuis soixante ans, mais seulement pour le décor ; au fond et en réalité, l'Espagne a peu varié, les hommes et les choses sont demeurés à peu près en l'état, et le *Voyage en Espagne* du prince des critiques est encore le meilleur guide que puisse suivre un touriste. — On n'apportait point à cette époque, dans les déplacements, la hâte fébrile et l'instabilité qui les rendent si pénibles aujourd'hui ; lorsque le voyageur découvrait un site à souhait, il y plantait sa tente, et ne le quittait que lorsque la satiété pointait à l'horizon. Ainsi se comportait notre *bon Théo*. Grenade lui sourit et le captive : il s'y installe, et tout d'abord, en amateur passionné de couleur locale, il va se transformer à la mode du pays. Il est désormais *don Teofilo*, et s'adresse au tail-

leur en renom, Juan Zapata, qui lui confectionne un costume dans le dernier goût grenadin. Zapata est un impressionniste amoureux de son art; il brode au milieu du dos, sur le fond brun du drap, un magnifique pot de fleurs aux couleurs éclatantes, et il est tellement fier de son œuvre, qu'au dernier moment il ne veut plus s'en dessaisir. Ce n'est qu'à prix d'or, et sur l'observation que ce costume donnera à Paris une haute idée de son talent, qu'il consent enfin à le livrer au client.

Le senor don Teofilo est reçu dans la bonne société de Grenade; les Carmen, les Teresa du lieu sont ses amies, et pour un peu il deviendrait le *querido* de l'une d'elles; mais ces bagatelles ne peuvent suffire à son bonheur. L'Alhambra le hante, là-bas, sur sa colline, à l'extrémité de la cité; il le découvre, et y passe ses journées; bientôt il est pris d'une telle passion pour le palais des Maures, qu'il ne peut plus le quitter, et y demeure quatre jours et quatre nuits. C'est dans la Cour des Lions qu'il établit son quartier général. Nous verrons qu'il avait bien choisi; seulement le siècle a marché, et le conservateur actuel de l'Alhambra, don Mariano Contreras, ne tolérerait plus les libertés qu'on laissait prendre alors au *bon Théo*.

Donc, nous ne coucherons point à l'Alhambra, quelque poétique que puisse être semblable logis;

mais, dans les trois fois vingt-quatre heures que nous passerons à Grenade, nous y coulerons du moins la majeure partie de nos journées, et, le matin même de notre arrivée, nous y dirigerons notre première visite.

La course est longue, par des rues banales et sans physionomie. Grenade, remaniée, modernisée au lendemain de la conquête chrétienne, a perdu son cachet oriental ; plus rien n'en subsiste qu'à l'Alhambra. L'étroite et raboteuse *calle de Gomeres* nous mène à la *Puerta de las Granadas*, porte d'origine chrétienne, substituée à des constructions mauresques ; au delà, un bois merveilleux, planté d'ormeaux, sillonné de ruisselets d'eau courante : c'est le parc de l'Alhambra. Une fraîcheur délicieuse y règne ; les arbres très serrés s'élèvent droits comme des fûts de colonnes ; la voûte de feuillage dérobe la vue du ciel. De pittoresques sentiers se glissent à travers bois ; au milieu, la route de voitures, jalonnée de fontaines. A cette heure matinale, les touristes sont rares ; on chemine lentement, silencieusement ; il est des sites en présence desquels forcément on se recueille. Le bois sacré de l'Alhambra est de ce nombre, non point par les souvenirs que ses ombrages éveillent, — il a été planté en majeure partie au commencement du XIX^e^ siècle, — mais par son charme personnel, et surtout parce qu'il conduit au palais des Rois Maures.

Les *gitanas* apparaissent, première évocation du passé, de belles filles au teint cuivré, aux yeux noirs veloutés, non point toutes invariablement jolies, car la décrépitude les frappe vite, mais caressantes, insinuantes, offrant leurs bibelots et les faisant valoir par mille câlineries : ce sont des cuivreries de leur fabrication, menus vases, coupes, et surtout la lampe mauresque, de forme séduisante et inédite. — Et l'on s'arrache aux sollicitations de ces sirènes, pour franchir la *Puerta judiciaria ;* au-dessus de l'arc surmontant la porte, la main de fer et la clé, fétiches par lesquels se trouvait garantie l'indépendance de Grenade, tout le temps du moins que l'une ne saisirait pas l'autre.

Au delà de la porte, devant une corbeille fleurie, se dresse un grand gaillard, au visage outrageusement basané encadré de blancs favoris, portant un élégant costume de *majo*, chapeau pointu, veste courte avec blanche chemisette, ceinture bariolée, culotte courte, guêtres de cuir à pompons et à soutaches. Il est appuyé sur une longue canne ; de loin il nous sourit, mais il n'a garde de se déranger, et de perdre sa pose pittoresque : c'est le *Roi des Gitanos*, Mariano Fernandez, ancien modèle du peintre Fortuny. Nous approchons ; il se laisse détailler avec complaisance, et nous offre sa photographie, à beaux deniers s'entend ; nous n'avons garde de refuser,

et nous rendons hommage à sa royauté, lui promettant d'aller dans l'après-midi faire visite à ses sujets.

Et nous continuons d'avancer. L'Alhambra ne se décèle point encore ; les édifices mauresques se dérobaient volontiers ; nous l'avons vu à l'Alcazar de Séville, à la Mosquée de Cordoue ; leur magnificence ne se révélait qu'à l'intérieur. Des constructions modernes le précèdent ; puis c'est le massif palais de Charles-Quint, étalant sa lourde façade sur l'esplanade ou *Plaza de los Algibes*. Ici encore le conquérant a tenu à marquer son empreinte ; l'empereur à la barbe fauve voyait grand, et construisait de même, sans se douter que le plus souvent ses fantaisies architecturales détonaient, qu'elles produisaient au point de vue artistique un effet désastreux. L'édifice est assurément grandiose, mais il est lourd ; il était conçu dans des proportions horriblement coûteuses et n'a point été achevé ; il avait la prétention d'éclipser le palais des rois Maures, il ne fait que le voiler et le gêner. On jette un regard distrait, et l'on passe outre.

Par une petite porte, à l'angle du palais de Charles, nous abordons enfin les constructions mauresques ; nous sommes au Palais de l'Alhambra. — Ne point s'attendre ici à un édifice grandiose, majestueux et sombre, plein d'unité dans son immensité, comme la Mosquée de Cordoue

que régissaient encore les traditions antiques, les influences byzantines : l'intention maîtresse de l'Alhambra est celle d'une résidence princière, amplification de l'habitation domestique, offrant une série de *patios*, de salles magnifiquement décorées, où se joue la fantaisie de l'artiste, où le souverain promène à loisir son désœuvrement et son ennui. La valeur intrinsèque des matériaux est faible, la solidité en est médiocre, tout en bois, stuc et plâtre, aménagés plutôt pour l'illusion que pour la durée. Mais l'ensemble est féérique, grâce aux merveilles d'ornementation, de décoration : des colonnes de marbre fluettes et fragiles, des arabesques aux couleurs voyantes, des stalactites pendant à la voûte et formant comme une frange aux teintes variées ; nulle représentation de figure humaine, ni même vivante : un chaos de lignes géométriques, des feuilles, des rinceaux, des entrelacs sans fin ; des inscriptions en caractères *coufiques*, toute une fantaisie débordante et charmante, où la lumière se joue, où le regard glisse sans effort, où l'intelligence s'endort dans ce *far-niente* délicieux que plus d'une fois nous avons goûté, que toujours nous avons trouvé plein d'attrait.

Le *patio de los Arrayanes*, ou cour des Myrtes, rectangle bordé de colonnes graciles, avec son bassin allongé et ses haies de myrtes ; la haute tour *de Comares*, carrée, crénelée, le domine à son

extrémité. A la base de la tour, la salle *de la Barca*, puis la salle *des Ambassadeurs* prise dans la tour elle-même. Là, le souverain donnait ses audiences : elle est couverte d'une coupole en cèdre, et ouvre sur la campagne par des fenêtres aux embrasures profondes, taillées dans l'épaisseur du mur ; merveilleuse richesse de décoration, vue splendide sur la colline de l'Albaycin, symétrique à celle de l'Alhambra, sur la profonde vallée du Darro.

Passons à la cour des Lions, *patio de los Leones*. C'est là le *patio* mauresque dans toute sa grâce : au pourtour, 128 colonnettes de marbre blanc, alternativement simples, gémellées ou triples, soutiennent les arceaux en fer à cheval ; aux deux extrémités, se faisant face, deux légers pavillons surmontés chacun d'une coupole ; tout cet ensemble fouillé d'arabesques à fleur de pierre, empreint d'une décoration polychrome, avec une mince frise jaune et rouge courant tout autour de la galerie. Au centre, la fontaine elle-même, une grande vasque de trois mètres de diamètre, surmontée d'une petite vasque moindre, le tout dominé par une délicate pyramide en aiguille ; comme supports à la fontaine, les douze lions, de formes, de dimensions critiquables, plus semblables peut-être à douze gros chats, mais non sans effet d'originalité et de bizarrerie. Au temps des Rois Maures, et de nos jours même, à l'époque où Th. Gautier établissait ici son quartier général,

des torrents d'eau jaillissaient par la gueule des douze monstres ; aujourd'hui, la fontaine se tait, les lions demeurent bouche béante : on fait des économies, nous avoue le guide.

Quatre salles se font face, et se regardent deux à deux, aux quatre extrémités du *patio de los Leones*. C'est la salle *de los Moçarabes*, puis la salle des *Abencerages*, flanquée d'arcades merveilleusement dentelées, et surmontée d'une imposante voûte à stalactites ; au centre, le bassin de marbre dodécagone, marqué de taches rougeâtres, dans lesquelles la tradition veut reconnaître le sang des 36 Abencerages, attirés dans un guet-apens ; la tragédie de Rizzio, au château d'Holyrood, est plus récente, et cependant les vestiges de sang du chanteur florentin sont déjà relégués au rang des légendes. Et la salle de la *Justice*, longue salle en cinq compartiments, voûtée de stalactites glauques, mal éclairée, quelque chose comme une grotte fantastique. Et la salle *de las dos Hermanas :* ces deux sœurs sont simplement deux longues dalles de marbre blanc encastrées dans le pavé ; pièce de forme allongée, éclairée en son extrémité par deux fenêtres basses géminées. Ici, l'art mauresque décoratif atteint son *summum* d'exubérance : soubassement plaqué d'azulejos, voûte à stalactites percée de 5000 alvéoles : les stalactites, aux quatre coins, descendant en pendentifs, et les alvéoles de la voûte

s'irradiant des couleurs de l'arc-en-ciel. Aux murailles, des broderies de stuc d'une délicatesse, d'une complication incroyables ; cet ensemble ayant, au delà de toute croyance, eu égard à la fragilité des matériaux, résisté aux injures du temps. Les nuances assurément ont pâli, mais l'élégance et la grâce subsistent, reflet d'un art dont nous avons perdu le secret.

Plus sobre est le *Mirador de Daraxa*, un gracieux belvédère ouvrant sur la profonde ravine du Darro, surplombant l'abîme ; à sa base, le *patio de Daraxa*, un fouillis de verdure duquel émergent des orangers abritant une fontaine ; plus loin, la ville tout entière de Grenade, ses maisons blanches, ses toits rougeâtres brûlés par le soleil. Et m'appuyant au parapet de granit qui borde le mirador, je déchiffre sur la pierre une inscription grossièrement gravée au conteau : « J. Gremaud, officier porte-étendart du 11e régiment de ligne, août 1823. » Peut-être un Bourguignon, soldat de France en la pacifique expédition du duc d'Angoulême ; du moins il a chance de passer à la postérité.

Ce n'est pas le seul souvenir que la France ait laissé à l'Alhambra. En 1812 nos troupes occupaient Grenade. Après la fâcheuse journée des Arapiles, l'évacuation de l'Andalousie est prescrite ; on quitte à regret cette région embaumée, où la vice-royauté de Soult se fût volontiers

éternisée, mais on veut produire sur l'ennemi une dernière et funèbre impression. Des mines sont pratiquées, qui doivent faire sauter l'Alhambra ; l'arrivée des soldats espagnols vient heureusement empêcher cet affreux acte de vandalisme.

Le réduit de la défense était l'*Alcazaba*, forteresse sise à l'éperon méridional de la colline, surplombant Grenade. Nous nous hissons à la plateforme, *plaza de la Artilleria*, qui domine la Tour *de la Vela*. Sur cette tour, le *Ghafar* des Maures, flottèrent, le 2 janvier 1492, les pennons des *Rois catholiques*, — ainsi sont dénommés dans l'histoire Ferdinand et Isabelle, — après que Boabdil eut remis les clés de l'Alhambra aux mains du comte de Tendilla, premier gouverneur chrétien de la forteresse. Ainsi finit la domination des Maures en Espagne.

Quelle épopée que cette lutte de huit siècles, soutenue par la Croix contre le Croissant ! Tolède est reprise en 1085, Cordoue en 1236, Séville en 1248, puis la marche en avant subit deux siècles et demi d'arrêt ; les rois chrétiens d'Espagne entrent dans l'orbite de la politique européenne ou guerroient entre eux, l'infidèle en bénéficie, le Maure de Grenade peut se croire en sûreté dans ses montagnes. Viennent Ferdinand et Isabelle : l'unité se fait, c'est le glas qui sonne pour la domination musulmane. Les Maures d'ailleurs tra-

vaillent à leur ruine de leurs propres mains ; le jeune Boabdil, *el rey chico*, est en lutte avec son père Aboul-Hassan, avec son oncle Ez Zagal ; les chrétiens profitent de ces divisions ; ils achètent la neutralité de Boabdil, s'emparent de Malaga, de Baza, d'Almeria ; ils cernent le musulman dans son dernier réduit. Le faible roi relève la tête, mais trop tard ; sa défense est belle, elle dure une année tout entière ; il faut enfin céder au destin, Mahomet l'a voulu... Le vaincu se retire dans les Alpujarras, souffleté au dernier instant par cette dure parole de sa mère Aïcha : « Il te sied bien de pleurer comme une femme le royaume que tu n'as pas su défendre comme un homme ! » Encore cent ans, et les faibles restes des conquérants de l'Espagne, les Morisques, quitteront définitivement le sol ibérien.

La vue est superbe du sommet de la Vela. A nos pieds la ville tout entière de Grenade ; en arrière, le palais de l'Alhambra, le Généralife, tache blanche dans la verdure ; de côté, la ravine broussailleuse où serpente le Darro, et, au revers opposé, les grottes de l'Albaycin, trous noirâtres où gîtent peut-être les derniers Morisques ; à l'horizon, si nous abaissons nos regards, la Vega verdoyante, merveille de richesse et de fertilité ; si nous les relevons, la Sierra Nevada, alignant ses pics neigeux, et le *Cerro de Mulhacen*, le géant de la chaîne (3480 mèt.) Beau royaume en

vérité, sur lequel Boabdil, à défaut de sa dernière goutte de sang, versait son dernier soupir : *El ultimo suspiro del Moro !*

Dans le prolongement de la colline de l'Alhambra, et sur une éminence, s'élève le petit palais du *Généralife*. Il n'a point la prétention d'égaler son voisin : simple résidence d'été des rois maures, s'ils voulaient fuir les splendeurs de l'Alhambra. Le jardin est merveilleux, planté de myrtes et d'orangers, avec des fleurs ravissantes et des jets d'eau vive jaillissant à nos côtés : un vrai paradis aux couleurs éclatantes. Le bâtiment qui le termine est modeste, sans valeur architecturale ; à l'intérieur, une galerie de médiocres portraits, un très hypothétique Boabdil, et la série des marquis de Grenade, descendants présumés des émirs ; ils possédèrent jusqu'à nos jours la propriété du Généralife, et l'ont transmise au marquis de Campotéjar.

Il faut songer aux *Gitanos* et au rendez-vous que le roi nous a donné ce matin même, mais il n'est point facile d'accéder à son royaume. Le trajet est pénible et de longue haleine : au delà de la *Plaza Nueva*, on doit s'élever à mi-côte par des ruelles en pente raide ; puis la longue *calle san Juan de los Reyes*, serpentant au flanc de l'Albaycin, quartier misérable, bordé de mâsures, population de mine peu rassurante, chrétienne cependant, car les clochers foisonnent,

san Juan, san Nicolas, san Salvador, san Luis ; les mendiants foisonnent aussi, nous donnant l'avant-goût des gitanos.

Au *Camino del Sacro Monte*, nous pénétrons en terre de Bohême. Les habitations misérables, grottes à demi souterraines, s'ouvrent comme escarboucles au flanc de la colline ; les gamins se précipitent, les femmes se montrent au seuil de leurs cavernes ; plus dignes, les hommes demeurent en arrière ; tous connaissent d'ailleurs le but de notre visite. A la porte d'une demeure moins sordide que les autres, nous faisons halte ; des landaus nous ont déjà précédés ; c'est l'heure habituelle de la chorégraphie, et tous de pénétrer dans la cassine, de prendre place sur les chaises disposées au pourtour. Le roi est absent, je me figure que son titre est purement honorifique ; toute l'autorité sur la tribu est aux mains du *Capitan*, qui nous reçoit, qui nous fait les honneurs de sa boutique, menus objets de cuivrerie vus déjà ce matin aux mains des gitanas de l'Alhambra.

Cependant les femmes se groupent, vêtues d'oripeaux aux couleurs éclatantes, affublées de verroterie ; la guitare, les castagnettes retentissent, et voici la danse bohémienne, non point gracieuse assurément comme les danses sévillanes, originale néanmoins, et de saveur étrange ; il faut l'avoir vue... Certes nos jolies danseuses de Séville sont plus agréables à contempler ; ici, tous

les âges se trouvent réunis, la brune sorcière déjà épaissie par l'âge, aux yeux néanmoins brillants comme braise, aux cheveux noirs d'ébène plaqués sur les tempes, se démenant avec frénésie ; et la jeune fille au teint jaune citron, cheveux noirs en tire-bouchons, allure maladive ; et la fillette de douze ans à peine, se trémoussant elle aussi avec conviction, faisant avec ses grandes sœurs assaut de passes, de voltes, de tournoiements, pour compléter l'ensemble. Les cinq ou six ballerines s'agitent en cadence aux sons de l'orchestre strident, excitées par les cris rauques, les *ollé !* de leurs congénères ; les poses sont déhanchées, les accords heurtés, une scène exotique, plutôt africaine qu'espagnole. Mais n'en est-il pas ainsi le plus souvent en ce pays, où à tant de points de vue l'influence arabe n'a pas cessé de prédominer ? — Que sont d'ailleurs ces Gitanos ? Tsiganes en Bohême, Gypsies en Ecosse, que nous les rencontrions en Roumanie ou aux Balkans, que nous les retrouvions dans nos Pyrénées, c'est toujours la même race errante, latérale à notre civilisation, offrant toutefois à Grenade le phénomène particulier d'une habitation séculaire au quartier de l'Albaycin. Devrait-on, pour cette raison, les rattacher aux Maures de Boabdil, y voir une dernière épave épargnée par la conquête ? La question est intéressante ; nous manquons d'éléments pour la résoudre. — Notons

en tout cas que cette tribu étrange inspire à la police une médiocre confiance. Au cours de la représentation, des piétinements de cheval se font entendre ; un agent de police monté vient d'arriver, et tient la garde à la porte de la cassine ; au retour, à la nuit tombante, nous rencontrerons des gendarmes patrouillant dans les pentes qui redescendent à la ville, toutes précautions éminemment significatives.

Nous continuons notre promenade au flanc de l'Albaycin, par delà les grottes des Gitanos. Le chemin descend, poussiéreux, brûlé par le soleil, puis remonte, escarpé, dominé par des champs de cactus. La plante épineuse, aux dards acérés, atteint ici des proportions gigantesques ; malheur à l'infortuné fourvoyé en de pareils chevaux de frise ! De ressaut en ressaut, nous poursuivons notre ascension ; à droite s'alignent, au sommet de la colline voisine, le Généralife éclatant de blancheur, l'Alhambra et ses murailles rougeâtres, dorées par le soleil couchant. Mais la nuit tombe, il convient de ne point s'attarder indéfiniment dans ces lieux déserts. — Le soir, à la *Carrera de Xenil*, grande place allongée où flânent les désœuvrés grenadins, les fantassins se promènent en groupes ; l'un d'eux nous interpelle : « Moi aussi je parle français ; j'ai servi huit ans en France. — Où cela, brave guerrier ? — A Sidi-bel-Abbès. » Province d'Oran, ce n'est

pas tout à fait la France ; n'importe, l'intention est bonne, et l'on échange des paroles aimables.

Grenade, ai-je dit, a été complètement remaniée par la conquête chrétienne. Quelques appellations seulement ont subsisté, au *Zacatin*, pittoresque ruelle des fripiers, à la *Bibarrambla*, grande place centrale où se donnaient les tournois et les courses de taureaux, où luttaient l'une contre l'autre les factions rivales des Abencérages et des Zégris. Là se dresse le Palais archiépiscopal, évoquant le souvenir de Gil Blas qui, dans cette sombre demeure, commentait les homélies de l'archevêque de Grenade.

La cathédrale s'est élevée au lendemain même de la conquête. Conçue d'abord dans le style gothique, elle dégénère bientôt en celui de la Renaissance, et verse finalement dans le genre *platéresque*, avec l'exubérance de décoration, d'ornementation métallique à laquelle nous nous heurtons trop souvent en Espagne. A l'intérieur cinq nefs ; une longueur de 116 mèt. sur une largeur de 67 ; la voûte de 30 mèt. d'élévation, reposant sur d'énormes piliers formés chacun de quatre colonnes engagées. L'édifice est superbe ; une impression de grandeur et de force s'en dégage, produite par l'immensité de la nef, par la majesté des piliers. Le chœur est, comme toujours, aménagé dans le grand axe, rompant la perspective. La *capilla mayor*, qui le continue, atteint

une longueur de 45 mèt. sur 47 de hauteur; elle ouvre sur la grande nef par un arc triomphal, et offre au pourtour un vaste déambulatoire qui la sépare des chapelles rayonnantes. Aux colonnes corinthiennes soutenant la voûte de la *capilla* sont adossées les statues colossales en bronze doré des douze apôtres; aux piliers, à droite et à gauche de l'arc triomphal, les statues agenouillées des Rois catholiques; à l'intérieur même de la chapelle, les peintures, les sculpteurs d'Alonzo Cano, qui, fugitif de Madrid où il avait commis quelque méfait, travailla seize ans à la cathédrale de Grenade comme prébendé. — Partout un luxe écrasant d'ornementation, et ce luxe se poursuit aux chapelles latérales, sur le pourtour entier de l'édifice : des toiles de l'Espagnolet, de Juan de Sévilla, de Theotocopuli (*el Greco*) dont les œuvres, admirées déjà au musée de Madrid, sont fort en honneur au delà des monts.

Non moins riches dans leur magnificence s'ouvrent comme annexes, au bas-côté de l'édifice, le *Sagrario* et la *Capilla Real;* le premier occupe l'emplacement de l'ancienne mosquée et sert d'église paroissiale ; la seconde, de style gothique fleuri, fut construite pour être la sépulture des Rois catholiques. Deux tombeaux de marbre dans le style de la Renaissance : l'un avec les statues couchées de Ferdinand et d'Isabelle, l'autre avec celles de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle

(*Juana la Loca*); au caveau, les corps dans de simples cercueils de plomb; sur le maître-autel, les statuettes agenouillées de Ferdinand et d'Isabelle, et des bas-reliefs sur bois représentant la Reddition de Grenade et la Conversion des Maures. — Telle est cette *Capilla* que Charles-Quint trouvait trop petite pour tant de gloire; certes elle éveille d'illustres souvenirs, et le grand empereur glorifiait avec raison des ancêtres qui avaient travaillé pour lui.

A la sacristie enfin, et pour clore cette revue d'un passé qui fut grandiose, l'évocation même des souverains par les objets qui leur ont appartenu : — l'épée de Ferdinand, le sceptre, la couronne et le miroir d'Isabelle, son missel enluminé, des chasubles brodées par elle, l'étendard, ouvrage de ses mains, qui fut arboré sur Grenade conquise; et peut-être, si mes souvenirs sont exacts, mais je n'oserais l'affirmer, un fragment de ce vêtement intime que la Reine conserva pendant tout le siège, selon le vœu qu'elle avait fait, et qui, suivant la légende, donna son nom à une couleur.

Tant de splendeurs nous ont fatigués; une fois de plus on soupire après la majestueuse simplicité de nos grandes cathédrales. Et cependant il faut voir encore, en dehors de la ville, la *Cartuja*, Chartreuse veuve de ses moines, mais ayant conservé ses richesses décoratives. C'est le style

baroque et le genre platéresque combinés : les colonnes torses de marbre rouge, les armoires en bois de cèdre incrusté d'ivoire, de nacre et d'argent, et les murailles disparaissant sous le stuc et les marbres les plus précieux. — Plus sobre est *San Jeronimo*, ancienne église conventuelle, lieu de sépulture de Gonzalve de Cordoue. Tout ici rappelle la gloire du *Grand capitaine:* l'écusson surmontant l'entrée principale avec une emphatique inscription : *Turcarum ac Gallorum terror*, et le tombeau jadis entouré de 700 drapeaux, et les statues agenouillées du guerrier et de son épouse, et les quatre compagnons d'armes en pied, armés de toutes pièces. L'Espagne du moins ne néglige point ses vieilles gloires !

Nous en avons fini avec Grenade, trop tôt hélas ! car ici, comme à Séville, on voudrait demeurer : il y a toujours à voir, toujours à découvrir en ces cités pittoresques, pour le touriste affamé de merveilles. Mais il faut dire adieu à l'Andalousie, et remonter vers le nord ; un arrêt de vingt-quatre heures à Madrid nous permettra du moins de visiter Tolède.

TOLÈDE. — « Tolède, sur son trône de rocher, avec sa ceinture de tours et son diadème d'églises ; » telle l'a vue Th. Gautier, telle elle se présente encore à nous, à la sortie de la gare,

lorsque, par le pont d'Alcantara, nous cherchons à aborder la fière cité : un amoncellement de toits rougeâtres, au-dessus desquels se dressent l'Alcazar et la cathédrale. Capitale de l'Espagne pendant cinq siècles, elle en est demeurée la métropole religieuse ; seulement sa situation unique, un nid d'aigle resserré dans une boucle du Tage, qui au moyen âge lui donnait une haute valeur défensive, cette situation même lui nuit aujourd'hui. D'un accès difficile, à l'écart des grandes voies de communication, Tolède ne s'est point modifiée, ne s'est point accrue ; elle reste elle-même, et n'en est que plus précieuse aux yeux de l'archéologue.

Le pont d'origine mauresque est flanqué d'une tour crénelée à chacune de ses extrémités ; il enjambe une profonde ravine, où le Tage gronde et se brise sur un lit de rochers. Par un long circuit, la route serpente au flanc de la colline ; au-dessus de nos têtes se dresse la muraille d'enceinte, assise sur le roc, wisigothe en sa partie la plus ancienne, puis mauresque vers la *Puerta del Sol*, une porte de style mudéjar, aux arceaux en fer à cheval, flanquée de deux tours. La construction est sombre, noire, rébarbative ; sur ces pierres d'ancienneté vénérable, le temps a largement marqué son empreinte.

Nous abordons le *Zocodover*, de l'arabe *soukh*, marché, place irrégulière qui, pour n'être point

le centre de la ville, n'en est pas moins le siège de l'animation populaire. Le paysan y stationne, forte race à la rude charpente, au maintien sévère, petite veste, culotte courte, feutre noir à larges bords, quelque chose comme notre type et notre costume bretons. C'est ici le centre historique et géographique de l'Espagne, le foyer des vieilles coutumes ; quel contraste entre cette gravité non sans grandeur, et la gaieté, l'exubérance qui nous ont tant séduits en Andalousie !

Et ce cachet de sévérité, d'indifférence aux perfectionnements modernes de la civilisation, nous le retrouvons dans toute la ville, au cours de notre visite. Un écrivain contemporain, Edmondo de Amicis, raconte plaisamment qu'à sa sortie de l'hôtel, alors qu'il se disposait à évoluer seul dans les rues de la cité, il est interpellé par un *muchacho* qui lui demande en souriant : « Où allez-vous, *caballero?* — Voir Tolède. — Seul ? — Assurément ; pourquoi pas ? — Vous ne ferez pas cent pas dehors sans vous égarer. » Notre voyageur ne tient aucun compte du propos ; il avait tort. La première rue qu'il enfile était de telle dimension qu'une voiture pouvait à peine y circuler ; au bout de quelques pas, premier détour dans une ruelle plus étroite, puis troisième venelle de dimensions encore plus exiguës, et les zigzags de se poursuivre ainsi, un enchevêtrement de ruelles se greffant les unes sur les

autres, aboutissant parfois à un carrefour au delà duquel recommençait le dédale inextricable. Il lui semblait circuler, non dans les rues d'une ville, mais dans les corridors d'un édifice ; au bout d'une demi-heure de cet exercice, il s'avouait vaincu, et se renseignait auprès de quelque passant.

Th. Gautier prenait son temps, et évoluait avec plus de calme. Dans ces rues étroites où l'on pourrait se donner la main d'une fenêtre à la fenêtre opposée, il admirait en connaisseur les belles grilles de fer forgé et les solides barreaux de cette serrurerie dont on est prodigue au delà des monts : crainte des galants, ou simplement des voleurs, n'est-ce point en tout cas sagesse ? Il notait les portes flanquées de piliers d'un granit bleuâtre, solides et épaisses sous leur constellation d'énormes clous ; mais il se plaignait des atroces petits cailloux, polis, luisants, aiguisés en pointe de diamant, qui font crier d'angoisse le voyageur habitué à l'asphalte du boulevard. — Tout cela est encore vrai de nos jours : le pavé tolédan ne s'est point amélioré ; les vieilles demeures sombres gardent leurs fenêtres grillées, leurs portes bardées de fer, et celles-ci, comme il y a soixante ans, se hérissent de gros clous en ronde-bosse. Mais, ce que le bon Théo néglige de noter, c'est l'avalanche de mendiants qui s'abattent comme mouches sur l'étranger, et respectent

l'indigène ; ce trait de mœurs a été relevé par un mien jeune ami bourguignon, et il est de toute justesse ; c'est encore et surtout l'abondance extraordinaire d'églises, de couvents, qui feraient de Tolède la véritable *Isle sonnante* de Rabelais, s'il prenait fantaisie à leurs cloches de se mettre en branle toutes ensemble.

A l'un de ces carrefours qui, de place en place, interrompent le lacis de ruelles, se dresse la Cathédrale remplaçant une église de la chrétienté primitive, que les Maures avaient transformée en mosquée; elle fut commencée en 1227, mais terminée seulement à la fin du XV^e^ siècle. En raison de cette longue période, le style gothique primitif s'est altéré ; il offre du gothique fleuri, des parties Renaissance et des éléments *baroques*. Une seule des tours de la façade est complète ; l'autre, demeurée inachevée, est surmontée d'un dôme. L'extérieur de l'édifice est d'une majesté grandiose. Huit portes principales, parmi lesquelles se détache, à l'extrémité sud du transsept, la célèbre *Porte des Lions*, de style gothique flamboyant ; elle doit son nom aux six lions qui en barrent l'entrée, se dressant sur de hauts piliers, et tenant dans leurs griffes des écussons armoriés. — La disposition intérieure est celle que nous connaissons, le chœur au milieu de la nef, rompant la perspective, et se continuant par la *capilla mayor*. En arrière de la *capilla*, dominant

le maître autel, le *transparent*, un chaos d'or, de marbre, de bronze, de cuivre, percé en son milieu d'une ouverture qui laisse filtrer un jet de lumière. Il est le bienvenu, car un déplorable demi-jour, confinant à l'obscurité, règne dans toutes les parties de l'édifice, et permet à peine d'en soupçonner les richesses. Comment reconnaître les statues, les tombeaux, les merveilleuses sculptures des retables et des stalles ! On demeure stupéfait devant ce déploiement de splendeurs où se reflète la piété des générations. La fatigue au surplus et la satiété commencent à dominer notre esprit ; on voudrait se détendre, mais les *silenciarios*, vulgairement *azota perros* ou chasse-chiens, sévères en leur robe noire, sont là pour nous rappeler la majesté du lieu.

Nous ne nous attachons plus désormais qu'aux particularités, comme cette chapelle *mozarabe* isolée au pied de la tour sud-ouest. L'office s'y célèbre encore suivant la liturgie chrétienne primitive, modifiée par la conquête wisigothe, et tolérée par les Arabes au cours de leur longue domination. Tolède redevenue chrétienne, la Cour de Rome voulut imposer à ces retardataires le rite grégorien ; ils protestèrent, et la lutte se poursuivit, ardente, jusqu'au bûcher où l'on faisait monter, non point les récalcitrants, mais les livres liturgiques de l'un et de l'autre styles, en appelant ainsi au jugement de Dieu. La fidélité aux vieux

usages eut enfin gain de cause, et l'on toléra le rite mozarabe dans six paroisses de la ville. Depuis 1851, cette tolérance a été restreinte à la Cathédrale ; que ceux-là se hâtent donc, qui voudraient retrouver encore une liturgie en voie de s'éteindre après une existence de dix-neuf siècles. Pour leur édification, et sans énumérer les treize points par lesquels le rite diffère de la liturgie latine, nous noterons simplement : l'offertoire se célébrant au début de la messe, avant l'évangile ; le maître des cérémonies indiquant au prêtre, de sa baguette d'argent, les passages du missel qu'il doit lire ; la voix du peuple se mêlant sans cesse, au cours de l'office, à celle du prêtre.

Que faire au sortir de la Cathédrale, sinon errer au hasard des ruelles, guidés par notre bonne étoile? — Voici l'Alcazar, gigantesque édifice s'élevant au sommet du rocher tolédan. D'abord *castrum* romain, puis citadelle wisigothe que s'approprient les Arabes, il a pour gouverneur le Cid, à la conquête chrétienne. Il devient palais, se transforme dans le goût de la Renaissance, et finalement est reconstruit par Philippe II, sur les plans de Herrera, l'architecte de l'Escurial. C'est aujourd'hui une école de cadets, le Saint-Cyr espagnol. L'aspect en est massif, écrasant, sans qu'on puisse toutefois lui dénier la majesté ; à l'imposante façade méridionale, une terrasse domine de haut la cité et le troupeau de maisons

groupées comme brebis dociles à l'ombre de la Cathédrale.

Et les églises, trop nombreuses pour que nous puissions consacrer un souvenir à chacune d'elles. Nous y notons surtout les transformations par lesquelles la religion chrétienne, devenue dominante, se substituait aux cultes qui l'avaient précédée. — *Santo Cristo de la Luz*, petite mosquée du XI^e^ siècle ; les colonnes sont antérieures et proviennent d'une église wisigothe ; les arcs en fer à cheval, la voûte, les arcades rappellent la Mosquée de Cordoue. — Et la *Synagoga del Transito*, jadis temple juif, plus tard remise à l'Ordre de Calatrava. — Et *Santa Maria la Blanca*, de style mudéjar, jadis elle aussi synagogue, toute blanche, toute fine, décorée d'arabesques et d'azuléjos, précédée de jardins. — Et encore *san Juan de los Reyes*, bijou de gothique fleuri, exclusivement chrétien. Ce n'est pas cependant que la domination musulmane n'y ait, elle aussi, laissé son souvenir : à l'extérieur, de longues chaînes pendues aux murs, les fers des prisonniers délivrés du joug des Musulmans ; à l'intérieur, une décoration où se retrouvent les arabesques de l'Alhambra, traduites dans les formes plastiques de l'art chrétien.

Nous atteignons ici les confins de la cité ; quelques pas encore, et nous revoyons le Tage, décrivant sa boucle du côté opposé au pont d'Alcan-

tara. Le plateau rocheux sur lequel est construit Tolède se brisa brusquement ; ses pentes escarpées descendent vers le lit du fleuve, le torrent impétueux vient se heurter contre les arches d'un pont. C'est le pont Saint-Martin, commandé en chacune de ses extrémités par une grosse tour. A peu de distance, quelques restes de maçonnerie informe enfouis à fleur d'eau, et, sur la rive, une vieille tour ruinée : c'est le *Bain de la Cava* et la *Tour du Roi Rodrigue*, Du balcon de cette tour, le souverain wisigoth épiait les jeunes filles au bain ; il aperçut, selon le *romancero*, la belle Florinde mesurant son bras, et le comparant à celui de ses compagnes ; il devint amoureux de l'imprudente baigneuse, et la séduisit. Le comte Julien, père de la jeune fille, brûlant de venger son outrage, appelle les Maures à son aide ; en 711, Rodrigue est vaincu et tué à la bataille de Xérès de la Frontera ; pour sept siècles, l'Espagne devient musulmane. Petite cause pour de grands effets, dira-t-on !

Avais-je tort, en tout cas, de proclamer que Tolède est une cité profondément romantique, le disputant dans la poésie de nos souvenirs à la merveilleuse Andalousie ? Un maître du théâtre moderne me donnerait raison, s'il était nécessaire: V. Sardou a placé dans Tolède son drame *de la Sorcière* ; le décor nous représente successivement la ville tout entière, se découvrant au pont

d'Alcantara, et le pont Saint-Martin enjambant la ravine du Tage, et, à la Cathédrale, la porte des Lions voisine du bûcher. Les demeures mauresques où il conduit ses spectateurs ont disparu, mais l'ensemble du décor subsiste, et subsistera toujours sans doute, en ce pays d'Espagne où l'on sait garder ses trésors.

L'Escurial. — Le voyageur quitte Tolède à regret, et bientôt Madrid. Nous tournons franchement au nord ; désormais nous ne rencontrerons plus que des images sévères. Le ciel devient brumeux, un froid subit nous pénètre ; où est le beau soleil de Séville?... Le parcours est triste, et conforme à nos pensées moroses : c'est le plateau central d'Espagne, dans toute son horreur désertique, une lande aride, inculte, au sol bossué, hérissé de roches tranchantes ; à l'horizon, se rapprochant insensiblement, les cimes neigeuses du Guadarrama. Le train stoppe, nous sommes en gare de l'Escurial.

Une demi-heure de trajet, du village d'en bas près de la station, *Escorial de Abajo*, jusqu'à la petite ville d'en haut, *Escorial de Arriba*, en longeant les jardins du Prince. — L'Escurial fut, à l'origine, le *Monasterio de San Lorenzo* ; l'idée maîtresse de Philippe II fut, en effet, de créer un monastère qui commémorât sa victoire de Saint-Quentin, remportée le 10 août 1557, fête

de saint Laurent ; il entendait s'y réserver un asile d'où, tout en goûtant une solitude vraiment monacale, il pût encore diriger les affaires de l'Europe. La distance de Madrid, 50 kilomètres, n'avait rien d'exagéré ; sans l'isoler absolument du monde, elle le mettait à l'abri des importuns. Plus tard seulement, et sous ses successeurs, une partie de l'édifice fut aménagée en palais. L'architecte fut Juan de Herrera ; mais il ne fit qu'appliquer les idées du maître, qui présidait à la construction et surveillait les travaux. Le plan général est celui d'un rectangle dans lequel on a voulu voir un gril, — l'instrument du martyre de saint Laurent, — l'habitation des Infants et l'église figurant le manche, le Palais royal, le Collège, le Couvent des Moines Augustins et le cloître inférieur figurant les quatre compartiments. Vu de haut, assure-t-on, c'est-à-dire d'une des collines voisines, l'immense édifice avec ses quatre parties en carré, ses cours intérieures, les toits des cloîtres et des couloirs qui les traversent formant barreaux du gril, justifierait passablement cette comparaison.

L'église est en forme de croix grecque, avec coupole à la croisée reposant sur quatre énormes piliers. Tout l'intérêt est à la *Capilla mayor*, qui se dresse à l'extrémité du grand axe, au sommet d'un majestueux escalier. Sur le maître-autel, un retable de marbre précieux ; à droite, à gauche,

deux groupes de statues colossales en bronze doré agenouillées : d'un côté, Charles-Quint et son épouse, sa fille et ses deux sœurs; de l'autre côté, Philippe II, trois de ses femmes, Marie de Portugal, Elisabeth de Valois et Anne d'Autriche, — le corps de Marie Tudor étant demeuré en Angleterre, — et son fils issu du premier mariage, l'infortuné don Carlos.

Dans la crypte, sous la *Capilla mayor*, deux caveaux successifs, le Panthéon des Enfants et le Panthéon des Rois. — Nous descendons d'abord au premier, plus spacieux, mieux éclairé, moins lugubre. De chaque côté, des sépulcres en marbre blanc, ornés de filets d'or et de guirlandes de fleurs, avec versets de l'Ecriture sainte courant autour du monument, et au-dessus, écusson rappelant le nom du défunt. Ce sont des infants, des infantes et des reines dont les fils n'ont pas régné; parfois la statue, aux traits du mort, est couchée sur le tombeau. C'est Elisabeth de France, qui épousa Philippe II; c'est ce triste don Carlos, que son père ne *fit* pas mourir dans la criminelle acception du mot, mais qu'il *laissa* mourir, qui d'ailleurs portait en lui-même tous les germes de la mort, et ne pouvait, s'il eût régné, se montrer digne de la couronne ; c'est don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lépante, dont les lauriers portaient peut-être ombrage à son royal frère, mais non au point d'armer contre lui une main fratri-

cide ; et encore un des nôtres, le duc de Vendôme, *tapissier* du roi Philippe V et vainqueur de Villaviciosa. Bien des tombes d'origine plus récente, voire même contemporaine : le duc de Montpensier et ses filles, dont l'une fut la pauvre jeune reine Mercédès.

Plus triste, plus sombre est le Panthéon des Rois, un octogone de dix mètres de diamètre, la porte et l'autel se faisant face sur deux des côtés, les six autres formant armoire ouverte chacune à six compartiments. Dans chaque casier, un sarcophage en marbre noir, avec cartouche doré au nom du souverain. Les trois armoires de droite contiennent les dépouilles des rois, en commençant à Charles-Quint ; celles de gauche, les corps des reines dont la postérité a régné. Parmi les rois manquent au funèbre rendez-vous Philippe V inhumé à la Granja, et Ferdinand VI ; donc sur douze cases, dix sont déjà occupées, deux seulement restent vides ; le fondateur désabusé aurait-il voulu limiter ainsi le nombre de ses successeurs ?... La visite, en tout cas, est étrangement suggestive, pour les rois plus encore que pour les sujets ; nous ne la conseillerions point à l'aimable Alphonse XIII, dont les jeunes années s'ouvrent à l'espérance.

Quittons ce funèbre octogone, Saint-Denis espagnol, où le visiteur étouffe ; Charles-Quint, Philippe II ont-ils tenu tant de place dans le

monde, pour en occuper si peu après leur mort? — Au chœur supérieur, où siégeaient les moines, on montre dans un coin, modestement effacée, la stalle de Philippe II, et la porte dérobée par où on vint lui apprendre la victoire de Lépante ; dans un réduit en arrière du chœur, un grand crucifix en marbre de Benvenuto Cellini ; à la bibliothèque chorale, les gigantesques antiphonaires aux reliures splendides, aux miniatures délicates. — Dans la sacristie, au panneau du fond, le retable de la Sainte Hostie, renfermant l'hostie miraculeuse qui saigna, foulée aux pieds par les soldats protestants de Gorcum (1525) ; un tableau de Coello commémore le miracle, et, au *Camarin* (chapelle intérieure derrière le retable), la riche monstrance offerte par la reine Isabelle pour la Sainte Hostie.

Aux salles capitulaires, une collection de tableaux peu nombreux, mais choisis : des Ribera, des Velazquez, des Véronèse, des Titien, une Descente de croix de van der Weyden, bref, un régal pour les yeux. — A la bibliothèque des imprimés, le *Codice aureo*, soit les quatre Evangélistes de 1050, des manuscrits grecs, *l'Énéide* de Virgile, manuscrit espagnol du XV^e^, et les objets ayant personnellement appartenu aux souverains: le bréviaire de Charles-Quint et celui de Philippe II, une sphère dont ce dernier se servait pour ses études astronomiques.

Nous visitons la Résidence royale. Celle de Philippe II était simple, une cellule monastique contiguë à l'église, et lui permettant de suivre les offices de la *Capilla Mayor;* il y mourut, en contemplation devant les splendeurs du maître-autel, tenant à la main le crucifix de Charles-Quint. Le même rêve, on le voit, hantait le père et le fils; une différence toutefois : Charles, au cloître, abdique, estimant sa tâche terminée, se confiant en son fils pour la continuer; Philippe, au cloître, continue de gouverner, n'ayant point, avec raison, foi en ses successeurs. — Ceux-ci, en effet, ne lui ressemblèrent point : Philippe était assez grand pour être simple; ses descendants, n'ayant point de grandeur en eux-mêmes, voulurent tout au moins faire illusion par leur luxe et la magnificence des appartements. L'un recevait les ambassadeurs dans sa cellule; les autres aménagèrent au premier étage des salles splendidement décorées, tapisseries de Flandre d'après Teniers et de Madrid d'après Goya, fresques évoquant les glorieux souvenirs de Pavie, de Saint-Quentin et de Lépante; le malheureux Charles IV dépensait sept millions de pesetas pour orner les salles de bois précieux, et la monarchie s'en allait à la dérive.

Par une série de portiques, à l'ouest du monastère, nous gagnons la grande terrasse bordée de parapets, qui domine les jardins extérieurs, et

sur laquelle s'aligne, d'une seule venue, la maîtresse façade du Palais. Assurément le site est triste, en cet après-midi sombre où la pluie, le vent font rage, entraînant avec eux une subite giboulée de neige, où le soleil cherche en vain à percer la nue. Au loin, la plaine de la Nouvelle-Castille s'étend à perte de vue ; pas un filet d'eau ne vient l'égayer ; ce matin même, nous en avons apprécié la solitude dans toute son horreur. Et cependant, plus près de nous, le paysage est moins morne ; il se relève en collines ombragées de forêts ; la verdure sombre des bois, n'est-ce point déjà la vie ? Qu'un rayon de soleil vienne égayer cet ensemble, il nous paraîtrait absolument acceptable. — L'Espagnol n'est point gâté par la nature ; mettons à part les provinces basques, bien arrosées, riches en fourrés verdoyants ; avec elles, la Catalogne, la Huerta de Valence, la Vega de Grenade ; l'ensemble du pays est sévère, les horizons tristes et dénudés. L'œil du monarque y était habitué ; la région avoisinant l'Escurial ne lui offrait donc rien qu'il ne connût déjà ; cherchant le calme et l'isolement dans la grandeur, il ne pouvait mieux rencontrer.

L'emplacement étant choisi, restait à y proportionner l'édifice. Une résidence coquette, mignarde, eût détoné dans ce milieu sévère ; il fallait faire grand, pour que l'effort fût digne, non seulement du souverain, mais encore du site où

il avait décidé de planter sa tente. Et le but a été atteint. Je ne connais rien de plus grand, en effet, de plus majestueux que cette immense façade à quatre étages, chacun d'eux ouvrant par une rangée de 47 fenêtres, une tour carrée, massive à chaque extrémité. Décidément je n'ose critiquer ce monarque qui *voyait grand*, bien qu'ayant entrepris une tâche au-dessus des forces humaines; ses épaules étaient de taille à supporter le fardeau; pourquoi lui fut-il donné d'avoir des successeurs débiles? On dira, je le sais, que cet Empire n'était point viable ; qu'en dehors de l'Espagne, ses possessions étaient trop disséminées ; que l'Amérique épuisait la mère-patrie, et que l'or qu'elle lui envoyait ne compensait point le sang qu'elle lui coûtait. On dira enfin que son despotisme inexorable avait soulevé des haines, éveillé des convoitises contre lesquelles l'Espagne devait fatalement succomber. — Tout cela est vrai ; mais n'avons-nous point eu, nous aussi, un monarque dont la grandeur était l'idée dominante, et que les revers ont assailli, avant qu'il fût entré dans le repos de la tombe? Lui aussi a construit un palais démesuré, ce Versailles que ses faibles successeurs ont dû, pour l'habiter, accommoder à leur taille débile; lui aussi a fait des conquêtes qu'il n'a pu garder ; il a soulevé toute l'Europe contre lui, a épuisé la France d'hommes et d'argent, domestiqué la noblesse, préparé dans une

certaine mesure la Révolution. Et qui cependant refuserait à Louis XIV le titre de Grand? Nous montrerons-nous plus sévère envers Philippe II?

Ainsi ratiocine le touriste isolé, arpentant, à la tombée du jour, l'immense terrasse ouvrant sur la campagne.... Il est nuit close, quand nous atteignons Avila, perclus, transis de froid. Nous sommes dans la Sibérie espagnole, la région montueuse qui, au nord de Madrid, s'étend jusqu'à Burgos ; la pluie, les giboulées de neige, la bourrasque continuent, nous menaçant des horreurs de l'hiver. Qui nous eût dit qu'en Espagne, nous dussions nous préserver des atteintes du froid?

AVILA. — Avila est bâti au sommet d'une colline escarpée, isolée de trois côtés, dominant au loin la campagne. La ville a essaimé sur le plateau, en dehors de ses murailles ; la moitié seulement de la cité est restée confinée dans le vieux mur d'enceinte. La cathédrale offre extérieurement l'aspect d'une forteresse, façade principale flanquée de deux tours carrées, et l'énorme abside en hémicycle avec créneaux et machicoulis, s'appuyant au mur d'enceinte, jusqu'à le dépasser de sa colossale envergure. — La ville est triste, ruelles étroites, masures gothiques. A la place de la Constitution, bordée d'arcades, des *majos* se promènent gravement ; ils sont drapés dans leur

manteau, avec une fierté toute castillane ; ils le relèvent de la main jusque sous les yeux, pour se garantir du froid. Et cependant ces manteaux, roussis par le soleil, secs comme amadou, sont pour la plupart d'abominables loques, frangées, effilochées par le bas. Ces porte-guenilles, à la démarche majestueuse, nous rappellent tel héros de Lesage, un Lazarille de Tormès, un Guzman d'Alfarache ; nous nous sentons reportés à deux cents ans en arrière. Voilà de véritable couleur locale, à faire tressaillir de joie le touriste vraiment digne de ce nom.

Polis avec cela, les indigènes, et d'une urbanité toute castillane. Un professeur du collège, bibliothécaire à ses heures perdues, offre gracieusement de guider nos pas : *Alla disposicion de usted...* Mais nous préférons errer au hasard. — Au delà des misérables faubourgs, la campagne est dénudée ; rien que des pentes pierreuses, une nature triste, hostile au voyageur. Mais, du bas de ces pentes, Avila se découvre merveilleusement : la haute muraille se dresse, s'appuyant sur ses tours rondes crénelées, 86 tours qui s'alignent, se succèdent, comme pressées les unes contre les autres, dans un espace exigu. A peine un étroit glacis permet-il de contourner le mur à sa base.

Et c'est sur ce plateau, battu des vents, isolé du monde extérieur par son enceinte rigide, que naquit, que vécut une grande Sainte. A vrai dire,

sainte Thérèse domine tout à Avila; c'est pour retrouver sa mémoire, que le touriste se détourne ainsi des chemins frayés. Il n'est point absolument payé de ses peines, et les souvenirs effectifs de la Sainte sont rares. La maison où elle naquit est aujourd'hui une église desservie par des Carmes; elle est sans caractère, et n'a d'intérêt que pour les quelques reliques qu'elle conserve : un doigt de la main droite, un bâton de bois de rose sur lequel elle s'appuyait, un chapelet, une *Mater dolorosa* devant laquelle elle aimait à prier. Au Monastère de l'Incarnation où elle fit profession, un voile de la Sainte, son crucifix de bois. Et au Couvent de San José, sa première fondation, des livres, une tasse de terre, des autographes signés *Thérèse de Jésus*, comme elle avait coutume. — C'est peu de chose, et cela suffit pour fixer dans notre esprit la mémoire de la Sainte. Nous aurons du moins visité les lieux où s'écoula cette vie si remplie; quelques instants nous aurons rêvé de cette créature aimable et charmante, d'une piété joyeuse, d'un caractère où tout était suavité et harmonie. La tradition de ces vertus est, assure-t-on, conservée par les filles de sainte Thérèse; chez les Carmélites, la piété est demeurée joyeuse, et sans mysticisme déconcertant. N'est-ce point là une qualité maîtresse, et savoir se faire aimer n'est-il pas un but digne de quelques efforts?

D'Avila à Ségovie, nous revenons en arrière pour regagner la ligne principale. Le ciel est triste, le temps froid ; une fenêtre est, par mégarde, restée ouverte dans le wagon ; un jeune Espagnol demande avec politesse la permission de la fermer, étant *muy constipado*. On se regarde avec inquiétude ; que nous ménage ce qualificatif terrifiant ?.... Information prise, notre voisin est simplement enrhumé, et il a tenu à nous le faire savoir ; rien n'est tel que de s'entendre.

A la nuit tombante, nous traversons les défilés du Guadarrama ; un nom, un site historiques, comme nous en rencontrons à chaque pas en Espagne. Près d'ici, à Somo-Sierra, fut menée la charge folle des chevau-légers polonais ; ici même, Napoléon, poursuivant l'armée anglaise, fut assailli par une tourmente de neige qui mit un instant sa personne en péril ; Marbot nous en a conservé le pittoresque récit. Nous n'aurons point ce soir pareille mésaventure. N'importe ; l'hôtel et son *brasero* sont les bienvenus, quand nous atteignons le gîte.

SÉGOVIE. — Ségovie offre avec Avila de singulières ressemblances : deux petites villes sans animation, riches de leurs souvenirs historiques et de leurs œuvres architecturales, toutes deux s'élevant à l'extrémité d'un promontoire rocheux, ceintes de vieilles murailles qui les isolent du

monde. Mais ces petites cités, pour ne vivre désormais que dans le passé, n'en sont pas moins attachantes, et aurait-on une idée exacte des mœurs, du caractère d'un peuple, si l'on se bornait à la visite des capitales, si l'on n'assistait qu'aux fêtes religieuses ou aux réjouissances populaires ?

Ségovie a sa *Plaza mayor*, entourée d'arcades, où se dresse l'Ayuntamiento. La cathédrale est toute voisine, gothique avec son chevet flanqué de sept chapelles polygonales, ce chevet un peu bas, mais se relevant par un second, puis un troisième étages en retraits successifs, chaque étage flanqué de sveltes pinacles qui le rehaussent, soit un bel exemple du gothique flamboyant confinant à la Renaissance. Le corps municipal y est réuni en ce moment pour une messe de corporation, tous en robe longue, précédés de leurs massiers ; une pittoresque évocation du passé, tandis que, sur la *Plaza*, les mendiants se chauffent au soleil, drapés dans leurs loques pittoresques, et qu'un abbé passe furtivement, drapé de même, se couvrant la bouche d'un lambeau d'étoffe, sorte d'aumusse, pour se préserver de la bise.

Ici du moins quelque animation, mais le reste de la ville est désert. A peine croisons-nous des ombres furtives, soit qu'à l'extrémité du promontoire nous gagnions l'Alcazar, un joli pastiche maures-

que construit par Alphonse VI, le souverain du Cid, et rajeuni plus tard selon le gracieux type féodal de la forteresse castillane ; soit qu'en sens inverse, et par une forte déclivité, nous nous mettions en quête de l'aqueduc romain. De ce côté, nous nous perdons en un dédale de ruelles enchevêtrées, et nous aurions peine à trouver notre voie, n'était un officier d'artillerie de l'Ecole de Ségovie, qui nous remet gracieusement dans le droit chemin. Toujours *alla disposicion de usted*, selon la formule, et il ne tiendrait qu'à nous d'aller ce soir savourer le chocolat et admirer la bibliothèque d'un bon chanoine, qui nous a rencontrés ce matin même à la cathédrale, et nous a pris en subite affection. Nous aurons donc, en deux jours consécutifs, tenu à notre discrétion, et l'armée, et le clergé, et les classes libérales de la population espagnole, et c'est assurément notre faute si, avec semblables ressources, nous n'avons pas réalisé de grandes choses.

Au débouché d'une ruelle apparaît une gigantesque construction : c'est l'Aqueduc. Il part d'un réservoir sis sur une colline à l'est de Ségovie, où ont été amenées, par un canal souterrain de seize kilomètres de longueur, les eaux du Rio Frio; de là, à découvert, sur un parcours de 800 mètres, il enjambe la vallée, les faubourgs, une partie de la ville haute, et, disparaissant de nouveau sous le sol, vient aboutir à l'Alcazar. A l'endroit

précis où je me trouve, il atteint son maximum d'élévation, soit 28 mètres de hauteur en deux étages superposés, les arches étant au nombre de 119. Le viaduc de Morlaix, à deux rangées d'arches également, est plus élevé du double, plus long de près d'un tiers, mais il n'a pas pour lui la consécration de dix-neuf siècles. Celui-ci, tout en granit, sans mortier ni crampons, remonte sans doute à Auguste ; il fut réédifié sous les Flaviens, et réparé pour une faible partie, 35 arches, à la fin du XV^e^ siècle ; à peine, à une nuance de coloration, distingue-t-on les nouvelles arches des anciennes. Décidément, les Romains voyaient et faisaient grand, et la direction de l'aqueduc permet de supposer que, sur l'emplacement de l'Alcazar, s'élevait un *castrum* à l'époque des Empereurs.

C'est là l'image maîtresse que nous emportons de Ségovie, et cependant reste à visiter le joli palais de *la Granja*, à onze kilomètres de la ville. Trajet monotone, si ce n'est qu'à l'arrivée, et pour faire diversion, nous sommes assaillis par une effroyable tempête de neige. Le Guadarrama n'est pas loin, et nous songeons à Napoléon ; encore un peu, et, en gravissant la belle avenue du château, nous entrelacerions nos bras, mes compagnons et moi, comme Marbot et la suite de l'Empereur, et nous formerions bataillon sacré afin de mieux résister à la tourmente. N'importe ;

de la neige en Espagne, au mois d'avril ! était-il besoin de quitter la France pour s'exposer à semblable disgrâce ?

De même que l'Escurial évoque le souvenir de Philippe II, et Aranjuez celui de Charles IV, ainsi la Granja est l'œuvre de Philippe V, le premier Bourbon d'Espagne, qui ne pouvait se consoler d'avoir quitté la douce France. Les constructions échelonnées à droite, à gauche de la place du palais, le bâtiment principal dans le fond, rappellent assez bien le château de Versailles, moins grand toutefois, moins pompeux, et les jardins à l'arrière sont aménagés dans le vieux style français. Le site est, au surplus, aussi sévère que celui de l'Escurial ; les montagnes voisines sont voilées de sombres forêts, en ce moment couvertes de neige ; Philippe pouvait à loisir y enfouir sa nostalgie, et, dans les bois voisins, se livrer, en vrai Bourbon, au plaisir de la chasse. — Les appartements royaux ont conservé leur magnificence du XVIII^e^ siècle ; Alphonse XII y séjournait volontiers, et le concierge se rappelle avoir vu la garde montante rangée dans la cour d'honneur, le dimanche, pour assister à la messe royale qui se célébrait en la Collégiale du château.

Le trajet est long de Ségovie à Burgos. De la Nouvelle-Castille nous sommes passés en la Vieille, un peu mieux arrosée, mais le plateau

n'en est pas moins dénudé. Le convoi se traîne, onze heures et demie pour couvrir 257 kilomètres, soit 22 kilomètres à l'heure ; mais les express, avons-nous dit, ne circulent que la nuit ; nous en faisons, ce jour, la fâcheuse expérience. Court arrêt à Valladolid ; il est nuit noire quand nous atteignons Burgos.

Burgos. — C'est dimanche, et, de plus, jour d'élections aux Cortès ; l'animation ne fera donc pas défaut aujourd'hui. Dès l'aurore, tout d'abord, nous sommes réveillés par les trompettes du quartier de cavalerie voisin : des cuirassiers armés de lances ; ils portent la tunique courte bleu foncé avec passepoils blancs, et le casque d'acier étincelant, surbaissé, à pointe, quelque chose comme le casque allemand ; puis c'est un bataillon d'infanterie, musique en tête, qui défile sous nos fenêtres.

Au dehors, la foule se porte à la Cathédrale. Un des plus beaux édifices gothiques dont l'Espagne puisse s'enorgueillir. La construction en a duré trois cents ans. Fondée en 1221 par saint Ferdinand, elle fut continuée au XV^e^ siècle par des artistes allemands, Jean de Cologne et son fils Simon ; on leur doit les merveilleuses tours de la façade, dont les flèches ajourées rappellent celles de nos belles églises de l'Ile-de-France ; on leur doit également la Chapelle du Connétable,

derrière le maître-autel ; à eux enfin, ou à leur influence, tous ces clochetons, pyramides, pinacles, par lesquels le magnifique monument s'élance majestueusement dans les airs. L'Espagne toutefois y a imprimé sa marque, dans le dôme octogonal ou *Cimborio*, qui couronne la croisée et s'agrémente de huit petites flèches ajourées ornées de pinacles et de statues : il fut achevé par Juan de Valléjo en 1567.

A l'intérieur, la disposition est celle des grandes cathédrales espagnoles, le chœur brisant la perspective ; mais du moins l'église se distingue-t-elle par sa merveilleuse clarté, et l'on est heureux de pouvoir contempler, apprécier, autrement qu'en un fatigant demi-jour. L'*octogone*, de style plateresque, repose au transsept sur quatre énormes piliers soutenant deux à deux, en carré, les quatre *Arcos torales* ; puis le maître-autel à la *capilla mayor*, et, tout au fond, la Chapelle du Connétable.

Les chapelles latérales sont dispersées comme par groupes sympathiques ; toujours les mêmes richesses de tombeaux, de statues, de tableaux, de retables ; pour ne point abuser, notons seulement, à la *Capilla del Santisimo Cristo*, la première au bas-côté droit, le célèbre Christ en croix, effrayant de réalisme ; ce serait, suivant la croyance populaire, un cadavre empaillé, momie véritable, vêtu en guise de pagne d'un court ju-

pon blanc noué autour des reins ; et, à la *Capilla del corpus Cristi*, qui ouvre sur le cloître, un énorme coffre accroché à la muraille, retenu par des crampons de fer : la doyenne des malles du monde, nous dit Th. Gautier. De fait, dans ce récipient long, large, lourd et profond, dont les ais de bois, pourris par le temps, demeurent en état, grâce aux ferrements dont ils sont bardés, aux serrures et aux cadenas dont il est muni, dans ce coffre, vers l'an de grâce 1050, le Cid Campeador, à court d'argent, fit verser ample platée de sable et de cailloux, et envoya le tout chez les sieurs Rachel et Vidas, usuriers juifs de Burgos, en nantissement de sommes qu'ils lui avaient prêtées ; le coffre était censé rempli de joyaux précieux ; son poids, — il fallut certainement six chevaux pour le traîner, — devait inspirer confiance aux honnêtes prêteurs ; ils ne devaient point, en tout cas, se permettre de l'ouvrir, avant que le Cid fût venu dégager sa parole. Et les choses se passèrent comme il était convenu, ce qui prouve, ajoute Théo, que les usuriers de ce temps-là étaient de plus facile composition que ceux de nos jours ; avec nos idées étroites, en effet, pareille escapade enverrait aujourd'hui son auteur en police correctionnelle. — Décidément, les héros du moyen-âge avaient eux aussi quelques faiblesses.

Ceci n'a point nui à la mémoire du Cid, et il

est demeuré à Burgos le personnage populaire. Pour les Espagnols, le Cid est le héros de la perpétuelle croisade contre les Maures; pour nous, Français, c'est le protagoniste de la sublime tragédie de Corneille. Né à Burgos, il meurt à Valence qu'il avait conquise sur les Sarrasins; la légende veut qu'il ait encore remporté une victoire après sa mort : son cadavre, hissé sur un cheval, aurait guidé ses soldats repoussant, sous les murs de Valence, un dernier assaut des Infidèles. Quoi qu'il en soit, les restes du Campeador furent rapportés par sa veuve au couvent de Saint-Pierre de Cardena, près Burgos, et transférés enfin il y a vingt ans, en la *Casa consistorial* de cette dernière ville, où nous devrons faire effort pour les contempler.

Aujourd'hui en effet, avons-nous dit, jour d'élections politiques. La foule se presse aux abords de l'Hôtel de Ville, sous les arcades de la *Plaza mayor;* malgré le froid, la pluie, les giboulées intermittentes, tout ce peuple tient bon, allant, venant, discutant avec force clameurs et gestes. Notre qualité d'étrangers n'est pas sans éveiller l'attention ; les gamins nous entourent, murmurant le refrain *Cinco centimos, una perrilla*, habitude plutôt que besoin, car ces *muchachos* sont loin d'inspirer la pitié. Nous ne parvenons pas à les éconduire, et la foule nous témoigne une sympathie médiocre. Burgos a conservé mauvais

souvenir des Français, et cependant elle a dans son histoire de glorieux souvenirs, qui pourraient lui faire oublier nos méfaits d'il y a cent ans.

Fondée en 884 par le Comte de Castille Diégo Porcelos, Burgos relève du royaume des Asturies; bientôt elle se donne une constitution républicaine, et élit elle-même ses juges, dont les premiers furent Nuno Rasura et Lain Calvo, les ancêtres du Cid. Le petit royaume des Asturies s'étend, et devient, en 1038, sous Ferdinand Ier, royaume de Castille et Léon, avec Burgos pour capitale. C'est l'époque glorieuse de la cité, de celle où le Cid donne ses grands coups d'épée (1026-1099), l'époque où est créé son siège épiscopal (1074). Elle cesse d'être capitale en 1087 au profit de Tolède. Un instant elle se réveille sous Charles-Quint, lors de la révolte des *Comuneros;* trois siècles plus tard, sous l'éphémère royauté de Joseph, elle retentit de nouveau du fracas des armes. Au sommet de la colline *del Castillo*, une forte éminence dénudée, au gazon ras, se dressent quelques constructions ruinées : c'est la forteresse qui, en 1812, au lendemain de la défaite des Arapiles, repoussa victorieusement les assauts de Wellington, et qu'il fallut faire sauter en 1813, lorsqu'à la veille de Vittoria, nos armées abandonnaient l'Espagne sans esprit de retour. L'explosion fut terrible et mal réglée; elle nous tua un certain nombre de soldats, et endommagea

gravement le quartier avoisinant. Cet épisode n'est point oublié, et l'accueil que nous recevons s'en ressent.

Dans ce vieux quartier, au pied de la colline, les palais gothiques ou Renaissance coudoient les misérables habitations. Parfois une vieille église, qu'il serait intéressant de visiter ; mais la porte est close, le sacristain se dérobe, il est sans doute absorbé par ses devoirs de citoyen. — Au débouché des ruelles, sur le quai de l'Arlanzon, s'élève l'*Arco Santa Maria*, une porte monumentale flanquée de deux tours semi-circulaires à créneaux, décorées de statues ; deux seulement, le Cid et Charles-Quint, passeront à la postérité.

A plusieurs reprises déjà, nous avons été éconduits dans notre tentative de rendre hommage aux restes du héros chrétien. *Mañana*, demain, nous répond invariablement l'huissier montant la garde à la porte de la *Casa consistorial*, où se continuent les opérations électorales. Notre persévérance est enfin couronnée de succès ; au surplus, l'élection a pris fin ; en la grande salle qui se vide insensiblement, il ne reste plus sur les tables que des bouteilles et des verres ; il semble que tout ce monde ait bu pour se donner du cœur. L'*ayuntamiento* se déplace galamment, et fait bon accueil à notre qualité de Français ; nous pénétrons dans le sanctuaire ; de menus ossements, les restes du Cid, enfermés dans une vi-

trine, sont offerts à notre vénération. Saluons avec respect ; ce fut un vaillant, et il a fait la gloire de notre Corneille.

Deux visites de monuments, tous deux situés hors de ville, complètent le séjour de l'étranger à Burgos : la chartreuse gothique de *Miraflorès*, et le monastère de Cisterciennes nobles de *las Huelgas*. En ce dernier, on nous montre le tombeau de la reine Blanche, *mère de saint Louis*, ajoute-t-on. Je me récrie. Après tout, la chose est possible : le fondateur de la chartreuse fut Alphonse VIII ; le cloître fut construit par saint Ferdinand, son arrière-petit-fils, frère de notre reine Blanche ; pourquoi n'aurait-il pas revendiqué les restes mortels de sa sœur, pour les inhumer au monastère royal ? Donc, assertion à vérifier, mais point à rejeter *de plano*.

Resterait à errer, malgré le froid et la bise, au *paseo* qui côtoie l'Arlanzon. Mais l'hostilité de la population s'affirme contre nous de plus en plus ; les gamins mendiants s'enhardissent, et deviennent plus agressifs : *jam faces et saxa volant*.... Regagnons l'hôtel, et, groupés autour du *brasero*, chassons l'humidité, et oublions les incidents fâcheux ; ne sont-ils point, après tout, l'assaisonnement du voyage ?

De Burgos à Saint-Sébastien, le trajet n'éveille, pour nous Français, que des souvenirs sinistres. C'est la ligne de retraite de notre armée en 1813.

Voici la Sierra de Pancorbo et ses défilés, deux tunnels, une gorge étroite sillonnée par un torrent ; les Français s'y retranchèrent pour arrêter la poursuite de Wellington. Mais l'armée anglaise nous déborde par les deux ailes, vers Bilbao et vers Pampelune ; on repasse l'Ebre à Miranda, et on livre en arrière de Vittoria une dernière bataille qui clôt la série de nos désastres en Espagne. Quelle funèbre épopée, que celle qui commence par Baylen pour se continuer par Talavera, victoire indécise, Fuentes de Onoro, défaite déguisée, les Arapiles, franche défaite, et aboutir à Vittoria, désastre absolu ! Et l'on eût pu si bien faire, car nulle part le soldat français ne se montra plus brave, mais nulle part aussi les chefs ne furent plus insuffisants !..... Cette dernière bataille, on la livre avec une déplorable infériorité de forces ; Foy est détaché sur la droite avec 12.000 hommes, Clausel sur la gauche avec 15.000 ; ne pourrait-on les faire rejoindre, et, en attendant, amuser l'ennemi qui ne s'est jamais montré bien entreprenant ? On se couvre de la Zadorra, sans avoir pris la précaution d'en couper les ponts ; on hésite entre deux lignes de retraite, soit la voie directe de France par le défilé de Salinas, soit la route accessoire et mauvaise de Pampelune par Salvatierra ; et, lorsqu'on se décide pour cette derrière, on le fait si tardivement, avec une telle incurie, qu'on est forcé d'abandonner tout le convoi : 1500

voitures de bagages, le trésor et les équipages du roi Joseph, et, ce qui fut plus pénible, plus honteux, 120 pièces de canon, 400 caissons et des munitions en abondance. Le désastre est complet; la retraite, gênée par des milliers de réfugiés espagnols qui se sont confiés à nous, et que chasse la terreur des représailles, se convertit en déroute. — Et quand nous parlons de l'incapacité des chefs, encore convient-il de ne point exagérer. Les généraux sont bons, mais ils n'ont point confiance; la fatalité semble s'acharner sur cette armée; on sera battu, parce que le destin le veut. Joseph a quelque bon sens, mais il se croit des talents militaires; le vieux Jourdan voit juste, mais il n'a pas l'énergie d'imposer son opinion; comme tout le monde, il est dégoûté; il laisse aller les choses, et elles vont fort mal. On a poussé jusque sous les murs de Cadix, on est ramené à la frontière de France, et l'ennemi va la traverser à notre suite.

En gare de Vittoria, les Français vont et viennent sur le quai; ils sont foule, tous médecins revenant du Congrès, et repassant la frontière. — Au delà, l'aspect de la contrée change; nous sommes en pays basque, Alava d'abord, puis bientôt Guipuzcoa, au delà de la chaîne des Pyrénées cantabriques. Le sol s'accidente, la campagne est verdoyante et gaie; mille ruisselets, torrents, cours d'eau, dont la

force fait mouvoir les usines ; cette vue repose, et fait oublier la morne tristesse du plateau castillan. La population se presse dans les gares, vive et alerte ; on croit reconnaître notre Midi, joyeux et bavard ; le touriste français se sent moins dépaysé. Aux stations, à la place du gendarme coquet, c'est le *miquelet* qui monte la garde, béret rouge, vareuse et pantalon bleu sombre, avec courte pèlerine de même couleur. Les noms eux-mêmes prennent une accentuation particulière : Alsasua, Zumarraga, Ormaiztegui, Beasain, Hernani, un vocable qui sonne comme une fanfare chevaleresque. Un poète, Rostand je crois, raconte que, dans cette bourgade, les deux lettres V. H. inscrites à la coiffure des gardes de ville, lui parurent, dès l'abord, un hommage à Victor Hugo ; il s'informe : tout simplement *Villa de Hernani*, que signifient les deux lettres abréviatives. Ce que c'est d'être poète, et plus encore, féru d'une idée !.....

Saint-Sébastien. — Saint-Sébastien, notre dernière station en terre espagnole. Vite à la plage ; depuis Barcelone, nous n'avons pas contemplé la mer. — La vue est superbe, la position admirable ; une rade demi-circulaire, *la Concha*, arrondie en une courbe gracieuse, avec une belle plage de sable. Aux deux extrémités de l'arc de cercle, le terrain se relève en une masse rocheuse:

à droite le *Monte Urgull* (Montorgueil), à gauche le *Monte Igueldo* ; au sommet de chacun d'eux, une forteresse. A l'entrée de la rade, brisant le flot et protégeant les yachts et barques de pêche, l'îlot rocheux de *Santa Clara*, surmonté d'un phare. — La ville elle-même est étroite, allongée, resserrée entre la Concha et l'embouchure du *rio* Uruméa. Près de nous, la ville neuve, avec ses boulevards, ses places carrées, ses larges rues se coupant à angle droit, et ses beaux magasins ; plus loin, au pied du Monte Urgull, la vieille ville avec ses rues étroites, ses maisons resserrées, entassées, comme si elles voulaient monter à l'assaut de la colline. Le long de la mer enfin, tout au pourtour de la Concha, les beaux hôtels, les maisons de plaisance, fermées en majeure partie, car la saison balnéaire n'est pas encore ouverte. Dans deux mois, l'Espagne entière y affluera ; avoir une villa à Saint-Sébastien est le luxe de tout Madrilène. La cour elle-même s'y transporte, mais en toute simplicité : une modeste habitation, là-bas, à l'extrémité de la Concha ; rien qui éveille le souvenir de grandeurs qu'il est parfois si bon d'oublier !

La vieille ville a peu de caractère, n'était sa *Place de la Constitution*, entourée d'arcades. Les Espagnols sont fiers de leur Constitution ; ils se la sont octroyée dans Cadix, au plein de l'invasion française ; ils ont depuis lors lutté plus

d'une fois pour la garder; suspendue, rétablie, révisée, ils la possèdent encore, et, dans chaque ville, ils en donnent le nom à la plus grande de leurs places. Saint-Sébastien ne saurait déroger à la règle ; Irun elle-même, l'extrême ville frontière, nous en fournira la dernière application. Au quai, de pittoresques masures de pêcheurs. Mais, ce qui m'intéresse davantage, c'est l'ascension du Monte Urgull qui se dresse devant moi. — Je pénètre dans l'enceinte du fort ; un sentier rocailleux, en corniche, monte en serpentant, et surplombe la mer ; la sentinelle va et vient, sans se préoccuper du visiteur. J'atteins ainsi l'extrémité du promontoire. La vue est superbe : à mes pieds, une batterie armée de ses canons, et, plus bas, le flot se brisant en écume ; devant moi l'immensité de la pleine mer, un horizon indéfini ; en arrière, au sommet de la colline, la forteresse de *la Mota* qui, en 1813, sous le général Rey, opposa aux Anglais une résistance héroïque, alors que notre armée, chassée d'Espagne après Vittoria, avait déjà repassé la frontière. Les soldats sont groupés, nombreux, le long du parapet, avec la nonchalance espagnole ; on me laisse passer ; je voudrais contourner le mont, et descendre sur la vieille ville du côté opposé ; mais des coups de carabine se font entendre, avec sonnerie de clairon ; les balles sifflent à mon oreille, je suis tombé dans un champ de tir. Ne répétons pas la

scène de l'*Arthur Seat*, au-dessus d'Edimbourg, où j'eus grand' peine à échapper aux balles des *riflemen* écossais, et regagnons des régions plus paisibles.

Le soir, au soleil couchant, je contemple de mes fenêtres le gracieux panorama de la Concha, calme et reposée ; les petites barques rentrent et viennent comme des points noirs s'amarrer au pied du mont.

Le complément obligé d'un séjour à Saint-Sébastien est la visite au petit port de *Pasajes*. Le trajet est maussade, la voie du tramway encaissée, bordée de guinguettes de banlieue ; un miquelet à la face rasée, traits accentués, monte la garde sur la passerelle de notre véhicule. Voici le petit port, arrondi en un cercle parfait, ceint de hautes collines boisées, quelque chose comme un lac alpestre, sans ouverture apparente vers l'océan ; en face de nous, de l'autre côté du bassin, le village pittoresque de *San Juan* allonge son unique rue à la base du rocher. — Vite en barque ; nos canotiers rament énergiquement, et bientôt se découvre le goulet qui donne accès vers la pleine mer. La passe est étroite, rocheuse ; le flot du large arrive en écumant, l'esquif commence à danser. Nous ne sommes point gréés pour nous aventurer en pleine mer.

On débarque à San Juan ; le village a une physionomie très particulière : une petite place allon-

gée, bordée de vieilles maisons en bois, au balcon desquelles sont accrochés les instruments de pêche ; une longue ruelle dallée, resserrée, coupée de place en place par de sombres voûtes, bordée de masures blanchies à la chaux, qui s'adossent à la roche et en épousent toutes les sinuosités. Sur l'une d'elles, nous lisons cette inscription : « En 1843, ici vécut Victor Hugo ; hommage de deux Français, 1902. » Intérieurement, un petit musée à la glorification du poète. — Les ombrages de Saint-Sébastien ont toujours été cléments aux lettrés, aux hommes politiques qui venaient chercher, par delà la frontière, asile ou simplement diversion momentané.

FONTARABIE. — A Irun, nous touchons à la limite des deux pays ; mais saurions-nous quitter l'Espagne sans avoir vu Fontarabie ? — Un tramway y mène. La ville est petite, il est vrai, mais grande par sa gloire et ses souvenirs, diront les habitants de la *sempre fidel ciudad de Fuenterrabia*. De fait, elle se présente bien, avec son enceinte de fortes murailles, et son étroite porte resserrée entre deux courtines de maçonnerie, surmontée d'un gothique écusson. La rue principale, en montée raide, aligne ses demeures sombres, aux portes chargées d'armoiries, fenêtres grillées, balcons en fer forgé. A l'extrémité s'ouvre la place du Château : à droite, une lourde

bâtisse carrée, dénommée le palais de Jeanne la Folle. Pauvre Jeanne ! fille de Ferdinand et Isabelle, mère de Charles-Quint, tenir tant de place dans l'histoire, car plus d'une fois son nom a résonné à notre oreille au cours du voyage, en avoir occupé si peu dans l'esprit de ses contemporains et dans le cœur de son mari !

Du haut de la terrasse du Palais, la vue est superbe, éminemment suggestive : ici l'Espagne, là-bas la France, entre deux la Bidassoa, s'étalant dans son large lit ; Fontarabie et Hendaye se regardant de chaque côté du bras de mer ; et, pour mieux personnifier les deux pays, le stationnaire français, un modeste aviso, et le garde-côte espagnol, amarrés le long de chaque rive, tous deux endormis d'un sommeil fraternel. Plus loin sur la droite, Irun ; et plus loin encore, au delà du pont international, la petite *Ile des Faisans*, une simple languette de sable, qui eut elle aussi son jour de renommée ; là fut réglée, entre Mazarin et Luis de Haro, la paix des Pyrénées où l'Espagne faisait un marché de dupe. Enfin, à gauche et indéfiniment, la pleine mer.

Je demeure quelque temps au sommet du donjon, contemplant ce cercle immense dont les majestueuses Pyrénées marquent le pourtour. Au retour, et dans la cité minuscule, j'enfile une ruelle à droite, puis une à gauche, et voici la *calle Pampinot*, éminemment pittoresque, avec

ses maisons de bois noircies par le temps, ses toits surplombant et se rejoignant presque à leur sommet, d'un côté à l'autre de la rue. C'est là la vieille Espagne, telle que nous la voyons depuis un mois, telle qu'elle paraît se résumer tout entière en ce microcosme. — Encore un pas, et, la Bidassoa franchie, nous foulons le sol de France.

Au cours de nos voyages, nous avons traversé bien des frontières de peuples, mais nulle part nous n'avons noté transition aussi brusque, de pays à pays, qu'entre Fontarabie et Hendaye ; c'est bien encore le pays basque, mais ce n'est plus l'Espagne. Fontarabie, Irun reflètent au plus haut degré le tempérament espagnol ; Hendaye, au contraire, est une agglomération de maisons quelconques. Saint-Jean-de-Luz conserve, à la vérité, ses demeures historiques, la *Maison de Louis XIV*, où le jeune roi attendit, pendant longues semaines, que les détails de l'étiquette fussent réglés pour les cérémonies de son mariage avec l'Infante. Tout cela était sérieux, à l'époque, bien que le bon La Fontaine en glosât dans sa fable des Deux Chèvres :

> Je m'imagine voir, avec Louis-le-Grand,
> Philippe quatre qui s'avance
> Dans l'île de la Conférence.

Ces graves questions se traitaient entre Saint-Jean-de-Luz et Fontarabie ; aujourd'hui la petite

ville n'a d'autre prétention que d'être une tranquille station balnéaire. Biarritz est plus brillant, plage tapageuse et cosmopolite ; enfin Bayonne, où je note encore de vieilles arcades aux échoppes pittoresques. Th. Gautier y voulait reconnaître le caractère franchement espagnol ; il s'imprégnait à l'avance de couleur locale ; peut-être y mettait-il un peu de bonne volonté. Mais le siècle a marché depuis son voyage en Espagne, et la Fonda San Esteban, où il prenait gîte, n'est plus qu'un souvenir, effacé par de beaux hôtels dans le goût du jour. Plus d'illusion possible : depuis Hendaye, nous sommes bien en France, c'est-à-dire au terme du voyage.

VICOMTE A. D'AVOUT.

LE CLIMAT DE DIJON

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

LE CLIMAT DE DIJON

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Sous ce titre nous avons rendu compte, dans le tome XIX des *Mémoires de la Société bourguignonne de Géographie et d'Histoire*, des observations faites pendant les quatre années 1899, 1900, 1901 et 1902. Ces observations ont été continuées en 1903 ; ce sont elles, ainsi que leur comparaison avec la moyenne des 5 années dont nous disposons actuellement, qui font l'objet de ce nouveau mémoire.

Nous rappellerons que les observations sont faites gratuitement, le conseil municipal ayant supprimé depuis trois ans le crédit, fort minime d'ailleurs, qu'il allouait à cet effet à l'observatoire du jardin de l'Arquebuse, par MM. Roux, chef de bureau de l'ingénieur en chef de la Côte-d'Or, et Porte, commis au même bureau,

en ce qui concerne la température, l'hygrométrie, la direction des vents et l'état du ciel. D'autre part M. Roy, membre de la Commission météorologique, observe la pression barométrique. Les hauteurs de pluie tombée sont celles relevées à l'udomètre placé sur le port du canal de Bourgogne.

Pour faciliter les comparaisons, nous suivrons le même ordre que dans notre premier mémoire. Nous rappellerons que l'année météorologique commence le 1er décembre de l'année précédente et finit le 30 novembre de l'année considérée. L'hiver comprend les 3 mois de décembre, janvier et février, le printemps ceux de mars, avril, mai, l'été les mois de juin, juillet, août et enfin l'automne ceux de septembre, octobre et novembre.

1° TEMPÉRATURE

ANNÉE MOYENNE

L'année moyenne est actuellement la moyenne des 5 années observées (1899 à 1903 inclusivement).

Hiver. L'hiver a une température moyenne de 2°,5. C'est aussi la moyenne du mois de janvier, décembre est plus froid (2°,0), février l'est moins (3°,1).

La température moyenne de l'hiver a varié de 0°,9 (1901) à 4°,4 (1899). L'écart maximum observé jusqu'ici est de 3°,5.

La température la plus froide relevée pendant les 5 années considerées est de —15°,3 (février 1901), la plus élevée a été de 19°,5 (février 1899). Toutefois en 1902 le thermomètre n'est pas descendu au-dessous de — 6°,7 et en 1901 il ne s'est pas élevé au-dessus de 13°,6. Le plus grand écart de température dans la période considérée est de 34°,8.

Le nombre maximum de jours de gelée a été de 56 (1901) et le minimum de 32 (1899). Le thermomètre est descendu au-dessous de — 10° pendant 9 jours en 1901 et pendant 2 jours seulement en 1903.

Printemps. La température moyenne du printemps est de 9°,5. C'est à peu près la moyenne du mois d'avril (9°,6). Le mois de mars est plus froid (5°,7) et celui de mai plus chaud (13°,1).

La température moyenne du printemps a varié de 8°,6 (1900) à 9°,8 (1899 et 1901). L'écart maximum n'est que de 1°,2.

La température la plus froide a été de — 8°,9 (mars 1900) et la plus élevée de 31°,6 (mai 1901). En 1902, le thermomètre n'est pas descendu au-dessous de 2°,1 et en 1899 il ne s'est pas élevé au-dessus de 25°,8.

Le plus grand écart de température a été de 40°,5 pendant la période considérée.

Le nombre maximum de jours de gelée a été de 21 (1900) et le minimum de 8 (1902). Le thermomètre s'est élevé une seule fois au-dessus de 30° en mai 1901.

Eté. La température moyenne de l'été est de 18°,3. C'est à peu près la moyenne du mois d'août (18°,2), le mois de juin est plus froid (16°,8) et celui de juillet plus chaud (19°,6).

La température moyenne de l'été a varié de 17° (1903) à 19°,1 (1900, l'écart maximum est de 2°,1.

La température la plus froide a été de 6°,0 (juin 1902 et 1903) et la plus élevée de 38° (juillet 1900). L'année où le thermomètre est le moins descendu est 1899 (6°,5) et celles où il est le moins monté sont 1901 et 1903 (32°,7).

Le plus grand écart de température pendant les 5 années observées est de 32°,4.

Le nombre maximum de jours où la température a dépassé 30° est de 25 (1900) et le minimum de 6 (1903).

Automne. La température moyenne de l'automne est de 10°, c'est à peu près celle du mois d'octobre (10°,4). Le mois de septembre est plus chaud (15°,6), celui de novembre plus froid (4°,9).

La température moyenne de l'automne a varié

de 9°,3 (1901) à 11°,2 (1903). L'écart maximum est de 1°,9.

La température la plus froide a été de — 8°,2 (novembre (1902) et la plus élevée de 32°,5 (septembre 1899). Néanmoins, en 1903 le thermomètre n'est pas descendu au-dessous de — 1°,4, et en 1900 il ne s'est pas élevé au-dessus de 27°,4.

Le plus grand écart de température pendant la période observée a été de 40°,7.

Le nombre maximum de jours de gelée a été de 15 en 1901 et le minimum de 1 en 1903. Le nombre maximum de jours où la température a dépassé 30° a été de 5 (1903). Pendant les 3 années 1900, 1901 et 1902 cette température n'a pas été atteinte dans cette saison.

Année entière. La température moyenne de l'année est de 10°,2. Pendant les 5 années considérées cette moyenne a varié de 9°,7 (1901) à 11°,0 (1899). L'écart maximum est de 1°,3.

La température la plus basse a été de — 15°,3 en 1901 et la plus élevée de 38°,4 en 1900. Cela fait une différence de 53°,7. Toutefois en 1902 le thermomètre n'est pas descendu au-dessous de — 8°,2 et en 1901 et 1903 il n'a pas dépassé 32°,7.

Le nombre maximum de jours de gelée a été de 84 (1901) et le minimum de 58 en 1899. Le thermomètre est descendu pendant 9 jours en

1901 au-dessous de — 10°, il n'a pas atteint ce niveau en 1902.

En 1900, le thermomètre a dépassé 30° pendant 25 jours, tandis qu'en 1903 cela ne s'est produit que pendant 11 jours. On remarquera que la température moyenne de l'automne est à un dixième près celle de l'année entière.

Il est bien évident que 5 ans sont loin de suffire pour caractériser un climat et qu'il faudra de nombreuses années encore pour obtenir un résultat invariable. Toutefois la température moyenne de l'année ne s'éloignera pas beaucoup de 10°,2 ; seules les températures extrêmes et plus particulièrement la température la plus basse varieront. Le 9 décembre 1879 elle paraît être descendue jusqu'à — 24°, tandis qu'il est peu probable que le thermomètre puisse monter beaucoup au delà de 40°. L'écart des températures extrêmes ne doit donc vraisemblablement pas dépasser 64° ou 65°. Cet écart est d'ailleurs assez considérable pour classer le climat de Dijon parmi les climats extrêmes.

ANNÉE 1903.

Après l'année moyenne nous examinerons l'année 1903 que l'étude qui précède nous permettra de caractériser.

Hiver. La température moyenne de l'hiver

1903 a été de 2°,4, c'est à un dixième près la température de l'hiver moyen. Le thermomètre est descendu à — 12°,2, soit 3°,1 de moins que le minimum des 5 années considérées. Par contre il est monté jusqu'a 19°,4, c'est le maximum observé jusqu'ici. L'écart entre les extrêmes est de 31°,6.

Il a gelé pendant 48 jours et le thermomètre est descendu pendant 2 jours au-dessous de — 10°.

En somme l'hiver de 1903 est un hiver moyen.

Printemps. La température du printemps de 1903 a été de 9°,6, c'est un dixième de plus que la moyenne.

Le thermomètre n'est descendu qu'à — 3°,4, par contre il s'est élevé jusqu'à 29°,4. L'écart entre les extrêmes est de 32°,8.

Il a gelé pendant 15 jours.

Le printemps, comme l'hiver, restera dans la moyenne.

Eté. La température moyenne de l'été de 1903 a été de 17°,0, soit 1°,3 de moins que la moyenne.

Le thermomètre a varié de 6° à 32°,7, soit un écart de 26°,7. La température n'a dépassé 30° que pendant 6 jours.

L'été de 1903 a été relativement froid.

Automne. La température moyenne de l'automne a été de 11°,2, soit 0°,9 de plus que la moyenne.

La température a varié de — 1°,4 à 31°,2, soit un écart de 32°,6. Il n'a gelé qu'un seul jour et le thermomètre a dépassé 30° pendant 5 jours.

L'automne a été assez chaud.

Année. La température moyenne de l'année 1903 a été de 10°,2. C'est exactement la moyenne des 5 années considérées. L'hiver et le printemps ont été moyens également. Le déficit de la température de l'été a été compensé par l'augmentation de l'automne.

Les températures extrêmes ont été — 12°,2 et 32°,7, ce qui donne un écart de 44°,9.

Il a gelé pendant 64 jours, mais le thermomètre n'est descendu au-dessous de — 10° que pendant 2 jours. Par contre la température n'a dépassé 30° que pendant 11 jours, ce qui est peu.

L'année 1903 est donc dans son ensemble une année moyenne, caractérisée toutefois par l'absence de fortes chaleurs.

2° PRESSION ATMOSPHÉRIQUE

La pression barométrique est ramenée au niveau de la mer, cela est indispensable pour la rendre comparable avec les observations météorologiques générales.

Hiver. La pression moyenne de l'hiver est de 765mm,7, variant de 742mm,3 (décembre 1902)

à 784mm,3 (janvier 1902). L'écart maximum est de 42mm,0. Toutefois en 1901 le minimum n'a été que de 751mm,2 et en 1901 la pression n'a pas dépassé 778mm,1.

Printemps. La pression moyenne du printemps est de 762mm,6. Les extrêmes sont 740mm,7 (mars 1901) et 780mm,4, mars 1899 ; l'écart maximum est ainsi de 39mm,7. En 1902 la pression n'est pas descendue au-dessous de 751mm,6 et en 1901 elle ne s'est pas élevée au-dessus de 772mm,4.

Eté. La pression moyenne de l'été est de 763mm,7, variant de 750mm,3 (juillet 1900) à 778mm,0 (juin 1903). L'écart maximum est de 27mm,7. En 1901 la pression n'est pas descendue au-dessous de 755mm,0 et dans la même année elle n'a pas dépassé 771mm,5.

Automne. La pression moyenne de l'automne est de 765mm,1. Le minimum (novembre 1903) est de 738mm,1 et le maximum 778mm,2 (novembre 1899). L'écart maximum est de 40mm,1. En 1899 la pression n'est pas descendue au-dessous de 752mm,2 et en 1903 elle n'a pas dépassé 775,2.

Année. La pression moyenne de l'année entière est de 764mm,3, dépassant de 4mm,3 la pression moyenne au niveau de la mer. Elle varie de 738mm,1 (novembre 1903) à 784mm,3 (janvier 1902). L'écart maximum est de 46mm,2.

En 1899 la pression n'est pas descendue au-dessous de 747mm,2 et en 1901 elle n'a pas dépassé 778mm,1.

La saison où la pression moyenne est la plus forte est l'hiver, puis viennent l'automne, l'été et enfin le printemps. L'écart moyen entre l'hiver et le printemps est de 3mm,1 seulement.

ANNÉE 1903.

Hiver. La pression moyenne de l'hiver de 1903 a été de 769mm,5 dépassant la moyenne de 3mm,8. Le minimum a été de 746mm,6 et le maximum 782mm,3. L'écart est de 35mm,7.

Printemps. La pression moyenne du printemps 1903 a été de 762mm,5 supérieure de 2mm,9 à la moyenne. Le minimum a été de 744mm,6 et le maximum 777mm,0. L'écart est de 32mm,4.

Eté. La pression moyenne de l'été a été de 763mm,2, inférieure de 0mm,5 à la moyenne. Le minimum a été de 750mm,5 et le maximum de 778mm,0, c'est la plus forte des pressions observées dans cette saison pendant les 5 années considérées. L'écart est de 27mm,5.

Automne. La pression moyenne de l'automne 1903 a été de 764,4, inférieure de 0mm,7 à la moyenne. Le minimum a été de 738mm,1 et le

maximum de 755,2. Ce sont les plus faibles de la période observée. L'écart est de 17mm,1.

Année. La pression moyenne de l'année a été de 764mm,9 supérieure de 0mm,6 à la moyenne. La plus faible pression a été de 738mm,1 (minimum de la période) et la plus forte de 782mm,3. L'écart a été de 44mm,2. Les saisons restent classées comme dans l'année moyenne.

3° HYGROMÉTRIE

L'état hygrométrique de l'air se cote de 0 à 100. La cote zéro indiquerait un air absolument sec, ce qui n'a jamais lieu, la cote 100 signifie au contraire que l'air est saturé d'humidité. Si l'atmosphère reste claire, malgré la cote 100, un léger refroidissement suffit pour faire naître le brouillard ou tomber la pluie. Le degré d'humidité, combiné avec la température de l'air, permet à l'aide des tables de calculer le poids d'eau contenu par mètre cube d'air au moment considéré.

Les observations hygrométriques sont faites à 8 heures du matin.

ANNÉE MOYENNE

Hiver. Le degré hygrométrique moyen de l'hiver est 81. Il a varié dans la période consi-

dérée de 17 (février 1899) à 100 (janvier 1900, janvier et février 1902), l'écart maximum est de 83 ; en 1902 le degré n'est pas descendu au-dessous de 36 et en 1903 il n'a pas dépassé 93.

Printemps. Le degré hygrométrique moyen du printemps est 68, variant de 8 (mars 1899) à 100 (1899, 1900 et 1901). L'écart est 92. En 1903 le degré n'est pas descendu au-dessous de 25 et en 1902 il n'a pas dépassé 95.

Eté. Le degré hygrométrique moyen de l'été est 69. Il a varié de 13 (juillet 1900) à 100 (tous les ans).

L'écart est de 87. Toutefois en 1903 il n'est pas descendu au-dessous de 33.

Automne. Le degré hygrométrique moyen de l'automne est 83, variant de 22 (septembre 1900) à 100 (tous les ans, sauf 1901). L'écart est de 78. En 1903, le degré s'est maintenu à 41 et au-dessus, en 1901 il n'a pas dépassé 99.

Année. Le degré hygrométrique moyen de l'année entière est 75. Il varie de 8 à 100, l'écart est de 92.

On remarquera que l'année se divise en deux semestres bien distincts au point de vue de l'humidité de l'air : le semestre où l'air est humide automne (83) et hiver (81), moyenne (81,5), et le semestre où l'air est relativement sec printemps (68) et été (69), moyenne 68,5). Il est remarquable que les deux saisons de chaque se-

mestre ont à très peu près le même degré. L'écart entre les deux semestres est de 13 degrés.

ANNÉE 1903.

Hiver. Le degré hygrométrique de l'hiver 1903 est 77, soit 4 degrés de moins que la moyenne. Il a varié de 31 à 93. L'écart est de 62 seulement.

Printemps. Le degré hygrométrique du printemps 1903 est 67, soit à un degré près la moyenne. Il a varié de 25 à 97, l'écart est de 72.

Eté. Le degré hygrométrique de l'été 1903 est 72, soit 3 degrés de plus que la moyenne. Il a varié de 33 à 100 avec un écart de 67 degrés.

Automne. Le degré hygrométrique de l'automne 1903 est 84. C'est à une unité près la moyenne. La variation est de 59 degrés seulement (de 41 à 100).

Année. Le degré hygrométrique de l'année 1903 est 75. C'est exactement la moyenne de la période considérée. Il a varié de 25 à 100 (écart 75, assez faible).

On remarquera que l'air en hiver a été plus sec que la moyenne, il a été au contraire plus humide en été.

La moyenne du semestre automne-hiver a été de 80,5 et celle du semestre printemps-été de

69,5. La différence est de 11 degrés seulement. Le deuxième semestre a été relativement humide.

4° VENT

Le vent n'est observé qu'en direction à l'estime. Il n'existe toujours pas d'anémométrographe. Et cependant, ainsi que nous le disions dans notre mémoire de l'an dernier, un et même deux instruments enregistreurs placés le premier, sur la tour de l'Hôtel de ville et le second à la batterie du Mont-Affrique, donneraient des indications du plus haut intérêt.

Quoi qu'il en soit, nous possédons, en ce qui concerne la direction du vent, une série ininterrompue de 51 ans d'observations qui donne une valeur réelle aux chiffres du tableau relatif à l'année moyenne.

ANNÉE MOYENNE

Hiver. — En hiver les vents se classent de la manière suivante suivant leur fréquence dans chaque octant : N, S, NE, W, SW, NW, SE et E.

Par quadrants ils se classent comme il suit : N (33 0/0), S (32 0/0), W (21 0/0), et E (14 0/0). On voit que les vents du nord et du S soufflent chacun pendant un tiers de la saison, les vents

d'W pendant un cinquième et ceux d'E pendant environ un septième de l'hiver.

Printemps. — Les vents se classent au printemps dans l'ordre suivant : N, S, NE, W, NW, SW, E, SE. Si l'on ne considère que les quadrants ils se classent savoir : N (32 0/0), S (25 0/0), W (24 0/0), et E (19 0/0). Le vent du N souffle un peu moins du tiers du printemps, le S et l'W chacun pendant un quart environ et l'E pendant un peu moins du cinquième.

Été. — Le classement des vents de l'été est le suivant W, S, SW, NE, N, NW, SE, E. La fréquence par quadrants est : W (32 0/0), S (27 0/0), N (25 0/0) et E (19 0/0). Le vent d'W souffle un peu moins du tiers de l'été, celui du sud plus du quart, celui du nord exactement le quart du temps et enfin celui de l'E environ le sixième.

Automne. — En automne les vents se classent comme il suit : S, N, NE, W, SW, NW, SE, E. Par quadrants ils se rangent de la manière suivante, S (32 0/0), N (29 0/0), W (23 0/0), E (16 0/0). Le vent du S souffle un peu moins d'un tiers de l'automne, puis viennent avec une fréquence décroissante le N, l'W et l'E qui souffle moitié moins souvent que le S.

Année. — Pendant l'année entière le classement des vents est le suivant : S, N, NE, SW, NW, SE, E. Par quadrants la fréquence est don-

née ci-après : N (30 0/0), S (29 0/0), W (25 0/0) et E (17 0 0). Les vents du N et du S soufflent chacun environ 3 jours sur 10. Les vents d'W soufflent le quart de l'année et ceux d'E seulement pendant un sixième.

ANNÉE 1903

Hiver. — En hiver 1903 les vents se sont classés comme il suit : N, S, SW, NE, W, NW, E. Il n'y a pas eu de vent du SE, par contre il y a eu 4 jours de calme. Prédominance des vents du N et du S ayant soufflé chacun le quart de l'hiver.

Printemps. — Le classement des vents du printemps de 1903 est le suivant : S, N, W, SW, NE, SE, NW, et E. Il n'y a eu qu'un jour de calme. Prédominance des vents du S (un quart de la saison); les vents du N et d'W chacun un sixième.

Été. — La fréquence des vents de l'été de 1903 a été la suivante : S, N, W, SW, NE, NW et E. Il n'y a pas eu de vent du SE. Le calme a régné pendant 6 jours. Prédominance des vents du S et du N.

Automne. — En automne 1903, les vents se sont classés comme il suit : S, N, W, SW, NE, NW, E, SE et 3 jours de calme. Prédominance marquée des vents du S.

Année. — Pendant l'année entière le classement a été le suivant : S, N, W, SW, NE, NW, SE, E, avec 14 jours de calme.

La fréquence par quadrants a été la suivante S (35 0/0), N (28 0/0), W (24 0/0), E (8 0/0), calme (4 0/0). L'année 1903 est caractérisée par une prédominance marquée des vents du S, correspondant à une diminution très sensible (moitié de la moyenne) des vents d'E.

5° PLUIE

Les données relatives à la pluie sont les plus complètes de celles que nous possédons. Elles commencent en 1831 inclusivement, ce qui fait que la moyenne est basée maintenant sur une période non interrompue de 53 ans.

1° *Hauteur d'eau tombée.*

ANNÉE MOYENNE

Hiver. La hauteur moyenne de l'eau tombant en hiver sur Dijon est de 0m,1375. Le minimum a été de 0m,0420 en 1882 et le maximum de 0m,2290 en 1879. L'écart maximum est de 0m,1870. Le maximum est plus de cinq fois supérieur à la moyenne.

Printemps. Au printemps la hauteur moyenne de pluie est de 0m,1539, variant de 0m,0230 en 1893 à 0m,3830 en 1856. L'écart observé est de 0m,3600. Le maximum est plus de 16 fois supérieur au minimum.

Eté. La hauteur de pluie de l'été est en moyenne de 0m,1925. Le minimum a été de 0m,0420 en 1870 et le maximum de 0m,3500 en 1852. L'écart est de 0m,3080. Le maximum est plus de 8 fois supérieur au minimum.

Automne. En automne la hauteur moyenne de pluie est de 0m,2018, variant de 0m,0730 (minimum en 1897) à 0m,5020 (maximum en 1840). L'écart est de 0m,4290. Le maximum est près de 7 fois supérieur au minimum.

Année. La hauteur moyenne annuelle de pluie à Dijon est de 0m,6857. Le minimum a été de 0m,4020 en 1870 et le maximum de 0m,9350 en 1836. L'écart est de 0m,5330. Le maximum est plus de 2 fois supérieur au minimum.

Les saisons se classent de la manière suivante par ordre décroissant de la hauteur de pluie tombée : automne, été, printemps et hiver. La hauteur de pluie tombée pendant le semestre automne-hiver est de 0m,3293 et celle du semestre printemps-été de 0m,3464. Ces quantités sont presque égales, il y a cependant une légère prédominance du semestre chaud.

Année 1903.

Hiver. La hauteur de pluie tombée pendant l'hiver 1903 n'a été que de 0m,0620, ce qui est moins de moitié de la moyenne, la différence est de 0m,0755. L'hiver a donc été sec.

Printemps. La pluie tombée au printemps de 1903 a pour hauteur 0m,1904, soit 0m,0365 de plus que la moyenne. C'est un printemps humide.

Eté. La hauteur de pluie tombée dans cette saison a été de 0m,1848, un peu inférieure à la moyenne, la différence est de 0m,0077. L'été a été moyen.

Automne. L'automne de 1903 n'a donné qu'une hauteur de pluie de 0m,1548, inférieure de 0m,0470 à la moyenne. Automne relativement sec.

Année. La hauteur de pluie tombée pendant l'année entière a été de 0m,5920 seulement. C'est 0m,0937 de moins que la moyenne. L'année a donc été assez sèche.

Si nous ajoutons la hauteur de pluie tombée en automne 1902 à celle de l'hiver 1903, nous aurons : 0m,1495+0,0620 = 0m,2115 seulement, alors que la moyenne est de 0m,3393. La différence en moins est considérable.

La conséquence de ce défaut de pluie a été que le débit des sources a été particulièrement faible

en 1903. C'est en effet, l'eau tombée en automne et en hiver qui alimente à peu près seule les sources; au printemps et en été la végétation et l'évaporation absorbent la plus grande partie de la pluie. C'est aussi la saison des orages qui ne pénètrent pas dans le sol et s'écoulent rapidement à la surface, il ne s'infiltre donc pas d'eau, ou tout au moins fort peu, dans le sol. L'automne de 1903 a encore été sec; si l'hiver l'était aussi, les sources, dont les réservoirs sont déjà peu remplis, auraient un débit extrêmement faible l'été prochain.

2° *Nombre de jours de pluie.*

Année moyenne

Hiver. Il pleut ou neige en moyenne en hiver pendant 30 jours, soit un jour sur trois. Le minimum a été de 11 jours en 1864 et le maximum de 47 en 1900.

Printemps. Au printemps il pleut aussi pendant 30 jours en moyenne, avec une variation de 13 jours (1893) à 52 (1877).

Eté. En été il ne pleut que pendant 28 jours. Le minimum a été de 14 jours en 1870 et le maximum de 42 en 1879.

Automne. En automne il pleut en moyenne pendant 31 jours, avec une variation de 18 jours (1895) à 53 (1882).

43 jours de ciel couvert et 17 jours de ciel pur. C'est un automne médiocre au point de vue de l'intensité de la lumière.

Année. Le coefficient de la nébulosité de l'année entière a été de 6,2 en 1903. C'est 0,5 de plus que la moyenne. Il y a eu 170 jours de ciel absolument couvert et 85 jours seulement de ciel pur. C'est une année peu éclairée.

Les tableaux des observations quotidiennes qui nous ont servi à dresser les tableaux résumés qui accompagnent notre mémoire sont conservés dans nos archives.

CHARLES MOCQUERY

6° NEBULOSITÉ

Les nuages sont observés tous les matins à 8 heures. On note d'abord la proportion du ciel couverte de nuages et on la cote par un chiffre variant de 0 à 10 qui indique en dixièmes la partie du ciel couverte.

Ainsi la cote 4 veut dire qu'il y a 4 dixièmes du ciel nuageux et 6 dixièmes du ciel bleu ; la cote 0 indique que le ciel est absolument pur et la cote 10 qu'il est entièrement couvert. On note aussi la qualité des nuages d'après la classification officielle.

La nébulosité du ciel a une influence considérable sur les produits du sol. Pendant la végétation et surtout au moment de la maturité des récoltes, il y a grand intérêt à ce que le ciel soit pur pour permettre à la lumière solaire d'agir. Souvent les récoltes sont mauvaises, non parce qu'il a fait trop froid, mais bien parce qu'il a fait trop sombre. La lumière et les rayons actiniques sont tout aussi nécessaires à la végétation que les rayons calorifiques. Par contre, au printemps un ciel trop pur est trop souvent une cause de gelée par l'effet du rayonnement nocturne.

Nous ne nous occuperons ici que de la nébulosité sans nous arrêter à la qualité des nuages,

dont l'intérêt est exclusivement scientifique. La nature des nuages indique leur hauteur dans l'atmosphère et révèle la direction des grands courants des régions élevées. C'est de la météorologie générale, tandis que dans ce mémoire nous ne nous occupons que de météorologie locale.

ANNÉE MOYENNE

Hiver. En hiver la nébulosité est 7,3, ce qui signifie que si tous les jours se ressemblaient, le ciel serait constamment couvert aux trois quarts. En réalité il y a 54 jours en moyenne où il est couvert en entier et 17 jours seulement de ciel pur.

Printemps. Au printemps la nébulosité est 5,4. Le ciel est donc couvert en moyenne sur un peu plus de moitié de sa surface. En réalité, il est complétement nuageux pendant 30 jours, pur pendant 24 jours et diversement couvert le reste de la saison.

Eté. La nébulosité de l'été est de 4,1. Le ciel est pur pendant 31 jours, totalement couvert pendant 18 et plus ou moins couvert le reste de l'été.

Automne. La nébulosité de l'automne est 6,1. Le ciel est totalement couvert pendant 39 jours, pur pendant 19 jours et plus ou moins couvert les autres jours.

Année 1903.

de	TEMPÉRATURE minimum	TEMPÉRATURE maximum	NOMBRE DE JOURS où le thermomètre est descendu au-dessous de — 10°	NOMBRE DE JOURS où le thermomètre est descendu au-dessous de 0°	NOMBRE DE JOURS où le thermomètre est monté au-dessus de 30°
3	—10°4	12°9	1	15	»
6	—12.2	13.0	1	21	»
6	— 7.5	19.4	0	12	»
4	—12.2	19.4	2	48	»
4	— 3.4	21.4	»	8	»
0	— 2.5	18.7	»	7	»
3	2.4	29.4	»	0	»
6	— 3.4	29.4	»	15	»
1	6.0	32.7	»	»	2
3	8.0	31.6	»	»	3
7	7.9	30.9	»	»	1
0	6.0	32.7	»	»	6
0	2.8	31.2	»	0	5
6	0.4	27.6	»	0	0
1	— 1.4	13.7	»	1	0
2	— 1.4	31.2	»	1	5
2	—12°2	32°7	2	64	11

SPHÉRIQUE

).		Année 1903.		
		PRESSION		
maximum		moyenne	minimum	maximum
la plus forte	la plus faible			
780.7	775.0	767.7	746.6	777.8
784.3	773.6	768.5	752.2	780.1
782.3	767.5	772.7	755.2	782.3
784.3	778.1	769.5	746.6	782.3
780.4	768.9	765.8	745.6	777.0
775.3	770.0	761.0	744.6	770.0
774.3	769.0	760.9	748.3	771.6
780.4	772.4	762.5	744.6	777.0
778.0	770.1	762.5	752.1	778.0
771.2	768.7	762.9	750.5	769.4
771.8	768.7	764.3	755.7	771.5
778.0	771.5	763.2	750.5	778.0
773.1	767.6	765.6	754.0	770.9
776.4	770.5	761.7	750.3	770.5
778.2	769.7	765.9	738.1	775.2
778.2	775.2	764.1	738.1	775.2
784.3	778.1	764.9	738.1	782.3

ÉTRIE

renne			Année 1903		
MIDITÉ			DEGRÉ D'HUMIDITÉ		
	MAXIMUM		MOYEN	MINIMUM	MAXIMUM
	le plus fort	le plus faible			
	100	93	76	31	93
	98	93	79	43	93
	100	93	75	48	93
	100	93	77	31	93
	100	93	69	45	93
	100	93	66	38	93
	100	94	65	25	97
	100	95	67	25	97
	100	97	71	41	97
	100	97	70	33	97
	100	98	75	36	100
	100	100	72	33	100
	100	97	81	41	100
	100	98	82	52	98
	100	97	88	53	98
	100	99	84	41	100
5	100	100	75	25	100

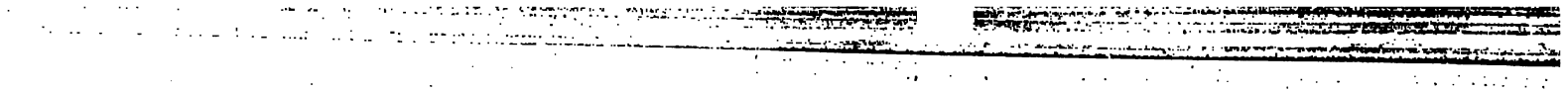

Année 1903

Fréquence des vents venant du

E	S-E	S	S-W	W	N-W	N	Calme
»	»	5	6	1	3	10	»
»	»	13	3	4	»	6	3
2	»	6	5	2	1	9	1
2	0	24	14	7	4	25	4
2	4	10	3	5	1	3	1
0	2	5	3	8	1	11	0
0	3	10	5	3	1	2	0
2	9	25	11	16	3	16	1
0	0	9	2	2	1	12	1
1	0	10	4	4	1	6	1
1	0	3	7	11	2	2	4
2	0	22	13	17	4	20	6
1	0	10	3	3	1	10	0
0	1	15	2	8	0	2	1
1	0	4	3	5	6	5	2
2	1	29	8	16	7	17	3
8	10	100	46	56	18	78	14

IE

aximum	NOMBRE DE JOURS DE PLUIE			
	en 1903	(de 1831 à 1903 inclus)		
		en moyenne	Minimum	Maximum
	14	11.2	3	23
	9	10.0	1	20
	7	9.2	1	20
2290	30	30.4	11	47
	11	10.1	2	23
	16	10.1	2	19
	14	10.1	1	20
3830	41	30.3	13	49
	12	10.1	3	16
	12	9.3	1	16
	11	8.5	2	16
3500	35	27.9	14	42
	10	8.5	0	18
	16	11.7	4	18
	14	11.1	1	20
020	40	31.3	18	52
350	146	119.9	79	162

UNE SUPERCHERIE

DE L'HISTOIRE D'AUXONNE

LA CHAMBRE DE BONAPARTE

UNE SUPERCHERIE

DE L'HISTOIRE D'AUXONNE

LA CHAMBRE DE BONAPARTE

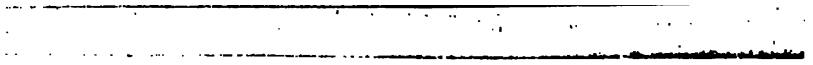

UNE SUPERCHERIE

DE L'HISTOIRE D'AUXONNE

LA CHAMBRE DE BONAPARTE

Le dimanche 20 décembre 1857, la petite ville d'Auxonne était en fête. Les édifices publics et les maisons particulières étaient décorés de drapeaux aux couleurs nationales ; partout régnait une animation extraordinaire.

Ces réjouissances étaient motivées par l'inauguration de la statue de Bonaparte, élevée sur la place de l'Hôtel-de-Ville, conformément à la délibération du conseil municipal, en date du 15 mai 1853, et du décret impérial du 25 novembre suivant (1).

(1) Le conseil municipal, désirant conserver, par un monument durable, le souvenir des quelques années passées à Auxonne par l'empereur Napoléon Ier, émettait le vœu qu'une statue en bronze, le représentant en uniforme d'officier d'artillerie, soit élevée sur la place de la ville.

Désirant en outre que cette statue soit l'œuvre d'un enfant de la

A onze heures du matin, le maire d'Auxonne se rendit à l'entrée de la ville avec le conseil municipal, pour recevoir le général Picard, commandant la subdivision, délégué par l'empereur pour le représenter à la cérémonie. Il était accompagné du préfet de la Côte-d'Or, de l'évêque de Dijon, du procureur général, du recteur et de nombreux fonctionnaires (1).

Après la messe célébrée par Mgr Rivet dans la vieille église Notre-Dame, et le chant du *Te Deum*, le cortège et les invités prirent place sur les estrades élevées à droite et à gauche de la statue.

Au signal donné par le canon, auquel répondit le bruit des cloches sonnant à toute volée et des tambours battant aux champs, le voile qui

Bourgogne, il chargeait le statuaire Jouffroy de l'exécuter; le maire devait demander l'autorisation nécessaire et inscrire la ville d'Auxonne pour une somme de 5000 francs sur la liste de souscription qui serait ouverte.

Une commission nommée par arrêté préfectoral du 7 janvier 1854 se composait du général commandant la 7e division militaire à Besançon, de l'évêque de Dijon, du général commandant la subdivision à Dijon, du général Vaudrey, sénateur, aide-de-camp de l'empereur, du général Comte Paulin, et de MM. Muteau, premier président, Vernier et Ouvrard, députés, André, maire de Dijon, Giret, maire d'Auxonne, Boussey, notaire, Jouffroy, sculpteur, Suisse, architecte du département, Phal-Blando, architecte-voyer d'Auxonne et Noblet, receveur municipal.

(1) Le préfet était le baron de Bry, l'évêque Mgr Rivet, le procureur général M. de Mongis, et le recteur M. Cournot.

la recouvrait tomba, aux acclamations de la foule. Quatre discours furent prononcés par le maire d'Auxonne, le général Paulin (1), le préfet et le général Picard.

La statue, œuvre de Jouffroy (2), représente Bonaparte en uniforme de lieutenant d'artillerie, à l'âge de 22 ans, tel qu'il était pendant son séjour à Auxonne en 1791.

Le piédestal est orné de quatre bas-reliefs représentant : *Le couronnement, — Le passage du pont d'Arcole, — Napoléon présidant le conseil d'Etat, — Napoléon rêvant sous un des arbres séculaires qui ombrageaient la chapelle de Notre-Dame de la Levée, près d'Auxonne* (3).

Quelques années après cette inauguration,

(1) Le général Paulin, né à Sorèze (Tarn), le 12 mars 1782, mort au château de Saint-Léger près Pontailler, le 12 mars 1875, était contemporain de l'empereur et l'avait accompagné en Egypte.

(2) Jouffroy (François), membre de l'Institut, né à Dijon le 1er février 1806, élève de Ramey fils, mort à Laval (Mayenne) le 28 juin 1882, obtint le 1er grand prix de Rome au concours de 1832, une deuxième médaille en 1838, une première en 1839. Chevalier de la Légion d'honneur le 6 juin 1843, il fut nommé officier le 13 juillet 1861.

(3) La chapelle de Notre-Dame de la Levée, ainsi appelée à cause de la chaussée en remblai qui y passait autrefois, fut érigée en 1429 par Hugues d'Orges, évêque d'Autun.

Vendue à la révolution, elle fut convertie en remise, puis rachetée le 18 février 1867, par la ville d'Auxonne, grâce à une somme de 15000 francs donnée par l'empereur, sur les fonds de la liste civile, afin de la rendre au culte, mais cela n'eut pas lieu et aujourd'hui elle menace de tomber en ruines.

M. Phal-Blando, successeur de M. Giret à la mairie d'Auxonne, eut la pensée de faire donner au collège communal le nom de collège Bonaparte.

A la séance du conseil municipal du 14 mai 1863, il rendit compte de son entrevue, à ce sujet, avec le recteur de l'Académie, et fit connaître que, sur le rapport du ministre de l'Instruction publique, l'empereur avait autorisé la ville d'Auxonne à donner à son collège le titre qu'elle sollicitait (1).

« Mais, ajoutait-il, pour obtenir cette faveur,

(1) Le décret d'autorisation fut signé le 20 mai 1863 et une plaque, portant l'inscription *Collège Bonaparte,* fut placée au fronton de la porte de cet établissement.

Trente-deux ans plus tard, à la séance du 22 mai 1895, le conseil municipal, voulant honorer la mémoire d'un illustre compatriote qui fut le collaborateur de Carnot, et l'un des fondateurs de l'Ecole polytechnique, émit le vœu que le nom de Prieur de la Côte-d'Or fût donné au collège au lieu de celui de Bonaparte.

Né à Auxonne, le 2 décembre 1763, Claude-Antoine Prieur fut représentant de la Côte-d'Or à l'Assemblée législative et président de la Convention nationale.

Par délibération du 27 mai 1878, confirmée par décret du 23 août suivant, le conseil municipal avait donné son nom à la rue des Hospices.

Le 22 mai 1895, la délibération relative au nom à donner au collège renouvelait le vœu émis précédemment afin d'obtenir que le nom de Prieur fût donné également à la place du magasin à fourrages.

(Voir aux pièces justificatives les deux décrets des 18 juin et 9 août 1895.)

C'est à cette époque que la plaque portant l'inscription *Collège Bonaparte* fut remplacée par celle qui existe aujourd'hui et qui porte les mots : *Collège Prieur de la Côte-d'Or.*

il était nécessaire de distraire des bâtiments du collège la chambre occupée en 1790 et 1791 par le lieutenant d'artillerie qui plus tard jeta un vif éclat sur la France, et de former un Musée Napoléonien, dans lequel figureraient, en premier ordre, les meubles que possédait Napoléon Ier lors de son séjour à Auxonne. »

Une grave difficulté se présentait pour l'exécution de ce projet. Ces meubles, qui devaient constituer le musée, avaient complètement disparu et on ignorait ce qu'ils étaient devenus.

C'est alors que se produisit cette supercherie, tenue, à l'époque, aussi secrète que possible, et par laquelle des meubles quelconques furent présentés comme étant ceux dont s'était servi Bonaparte.

Peut-être l'aurait-on toujours ignoré si M. Dietsch, qui les avait vendus, n'avait pas fait le récit de cette petite aventure dont il s'était amusé.

Voici comment il la raconte :

Sur la fin de l'année 1[illegible] après l'erection [illegible] parte, lieutenan[illegible] pale de cette pet[illegible] annoncèrent qu'après [illegible] recherches, on [illegible] billier qui [illegible] futur empe[illegible]

cette ville en 1790 et 1791, et que l'administration municipale avait l'intention de tout restaurer et de rétablir cette chambre dans l'état où elle se trouvait, alors qu'elle était habitée par le simple lieutenant.

Né à Ajaccio le 15 août 1769, Bonaparte n'avait pas encore 19 ans, quand il arriva le 1er mai 1788 à Auxonne ; il habita d'abord différentes chambres dans les casernes, ainsi que cela se pratiquait alors (1). Plus tard il prit un logement particu-

(1) Pendant ses deux séjours à Auxonne, Napoléon Bonaparte occupa trois chambres bien connues des habitants de cette ville, deux sont situées dans le pavillon sud de la caserne d'infanterie et la troisième se trouve rue Vauban.

Les écrivains qui ont fait l'histoire de la jeunesse de Napoléon sont d'accord à ce sujet, mais leur opinion diffère relativement à l'ordre chronologique suivant lequel le jeune officier demeura dans ces logements.

Cependant les auteurs les plus autorisés sont d'avis que dès son arrivée à Auxonne, le lieutenant Bonaparte s'installa rue Vauban.

Le second logement occupé par lui se trouve dans le pavillon du sud ou de la Ville, de la caserne d'infanterie ; c'est la chambre n° 25 de l'escalier n° 1. Cette pièce est située au troisième étage. Elle portait le n° 16 lors du séjour de Napoléon Bonaparte à Auxonne.

Lorsqu'il revint en cette ville en février 1791, il occupa, au deuxième étage de l'escalier n° 3, la chambre n° 10 au-dessus du cadran solaire établi par le régiment de Grenoble en 1763. Elle porte aujourd'hui le n° 14-15.

Napoléon avait ramené avec lui son frère Louis, alors âgé de treize ans dont il voulait faire l'éducation pour alléger le lourd fardeau de sa mère.

Louis coucha dans le cabinet à l'entrée de la chambre, sur la fourniture de domestique à laquelle son frère avait droit en plus de la sienne. La femme Tierce faisait le ménage.

Pendant que le jeune officier occupait ce logement, il traça lui-

lier chez M. Lombard, son professeur de mathématiques (1), dans la maison sise rue Vauban, qui appartenait à la famille Baudre et qui a été acquise depuis par la ville, sur M. Phal-Blando, pour y transférer le collège.

Au-dessus des fenêtres de cette maison on lit l'inscription suivante placée par les soins de M. Phal-Blando.

CHAMBRE OCCUPÉE
PAR
NAPOLÉON BONAPARTE
EN 1790 ET 1791 (2)

même en face sur le pavillon nord ou Royal le cadran solaire qui existe encore aujourd'hui (Ct Bois, *Napoléon Bonaparte à Auxonne*).

(1) Lombard (Jean-Louis) naquit à Strasbourg, le 23 août 1743. Il n'avait pas encore 18 ans, qu'il était docteur de la faculté de philosophie, en l'Université [illegible] de Strasbourg. Licencié [illegible] en l'Université de cette ville, en 1765, il fut de suite reçu avocat au Conseil souverain d'Alsace. En 1767 il s'était fait recevoir au Parlement [illegible] et il y plaida plusieurs causes avec éclat et succès. Mais son goût pour les sciences physiques et mathématiques [illegible] ment dans sa carrière. [illegible] à l'école d'artillerie de cette ville [illegible] fille. [illegible] enseigne [illegible] le 28 mars [illegible] mort. [illegible]

(2) [illegible] Tauran [illegible]

Or à la fin de janvier 1864, je vis un jour entrer dans mon magasin deux messieurs dont un seul m'était connu, c'était M. Tachet de Barneval, inspecteur de l'Académie de Dijon. Ces messieurs me demandèrent de leur montrer des meubles anciens, de l'époque de Louis XV et Louis XVI. Je leur présentai ce que j'avais, et ils me l'achetèrent, tout en me témoignant leur désappointement de ne point trouver le mobilier complet duquel ils avaient besoin, mobilier qui, sans être luxueux, devait cependant avoir un aspect confortable. Enfin ils me chargèrent de l'emballage et de l'envoi à Auxonne des objets vendus, en me recommandant de le faire de manière à ce qu'on ne pût voir ce que c'était.

Il est contrariant pour nous et pour l'affaire, dit l'un d'eux, que nous ne trouvions pas, dans le même magasin, tous les meubles dont nous avons besoin, parce que tout étant expédié à la fois, on en aurait moins remarqué l'arrivée à Auxonne.

Cette réflexion me donna un soupçon et je demandai à ces messieurs si ces meubles n'étaient pas destinés *à compléter* l'ameublement de la

d'avis que Napoléon Bonaparte logea rue Vauban dès son arrivée à Auxonne (Ct Bois, *Napoléon Bonaparte à Auxonne*).

La plaque placée au-dessus des fenêtres a disparu, on ignore à quelle époque.

chambre de Bonaparte dont le journal avait parlé quelque temps auparavant. Ils me répondirent qu'en effet il s'agissait de cela, mais que cela devait être tenu secret. Je leur dis alors : pour vous tirer d'embarras, voulez-vous me charger de cette affaire, je trouverai tout ce qu'il faut et je vous organiserai votre chambre d'une façon convenable : vous pouvez être tranquilles, il n'y aura pas d'anachronisme ; je n'imiterai pas ce tapissier, qui, dans je ne sais plus quelle ville, où l'on meublait une chambre ayant soi-disant logé Louis XIII, y avait installé un lit de l'époque Louis XV.

M. Phal-Blando (car c'était lui qui accompagnait M. de Barneval) dit alors : « Je crois que nous avons trouvé l'homme qu'il nous faut ; chargeons-le de faire toute l'affaire : seulement, ajouta-t-il, en s'adressant à moi, ne nous dépensez pas beaucoup d'argent. Je lui répondis : Un lieutenant, fût-il Georges Brown ou Napoléon Bonaparte, n'a jamais dû avoir un appartement somptueux ; je sais ce qu'il faut, mais il serait bon que je connaisse la chambre, afin de voir de quelle façon on la meublera. — Alors, venez à Auxonne et nous examinerons ensemble. — J'irai demain ; mais comment les murs sont-ils tapissés ? — Ils sont peints. — Tant mieux car on trouvera bien des meubles de l'époque, mais on ne trouverait pas de papier : alors, à demain. »

Le lendemain, en effet, je me rendis à Auxonne et je visitai la chambre : c'était une belle pièce, grande et élevée, avec deux croisées sur la rue. Je fis la remarque que quelques-unes des croisées de la maison avaient des grandes vitres, et que d'autres en avaient de petites. Je fis prendre de celles-ci pour les mettre dans la chambre dont les croisées étaient garnies de grandes vitres.

Enfin, après m'être entendu avec ces messieurs qui me renouvelèrent leur recommandation quant à la dépense et à la discrétion, je revins à Dijon, où je m'occupai de trouver chez mes confrères ou dans les ventes publiques les objets qui n'étaient nécessaires.

J'avais depuis longtemps chez moi, et je me servais pour moi-même de fort beaux rideaux de lit anciens, en coton blanc brochés de belles fleurs en couleur et qui appartenaient à l'époque de la fin du règne de Louis XV ou au commencement de celui de Louis XVI. Je me procurai un lit, une commode, une glace, une table-bureau, etc., enfin je parvins à composer un mobilier très convenable et bien approprié à l'usage auquel il était destiné, et quand tout cela fut convenablement restauré et remis en état, je l'emballai avec soin pour l'expédier à Auxonne, et afin que rien ne se vît, je fis charger tout cela à ma porte sur une voiture qui l'emmena à Auxonne : arrivé là, on entra la charrette dans la cour du collège dont on referma

les portes et personne n'y vit que *du bleu.*

Tout ce petit mobilier était convenable, autant sous le rapport du style que sous celui de l'usage, mais j'aurais voulu avoir quelque chose pour dissimuler un peu la nudité des murs de la chambre, quelques tableaux par exemple : je ne pus rien trouver que *les Adieux de Fontainebleau* ou *la Veille d'Austerlitz*, mais ce n'était pas là le cas de les utiliser. Je trouvai enfin dans une vente mobilière un grand baromètre qui me parut convenable : j'en fis l'acquisition à un prix relativement élevé, ayant un concurrent amateur qui le monta et me le fit payer cher : mais je me dis, comme Eudoxie dans *la Juive*, quand Eléazar lui demande 30,000 florins pour « *le joyau magnifique que portait autrefois l'empereur Constantin* », je me dis : qu'importe ! c'est pour lui ! et je l'emportai chez moi. Il était placé, au moment de la vente, dans un endroit assez obscur, et je m'en étais rapporté, d'un peu loin, au style général, mais, ô fatalité ! chez moi, en l'examinant je découvris dans l'ornementation..... l'Aigle impérial au-dessus de deux drapeaux tricolores... j'étais volé... Que faire ? Jamais je n'aurais pu revendre mon baromètre sans perte : enfin, après avoir bien examiné la chose, je ne trouvai qu'un seul moyen de vaincre la difficulté, c'était de la trancher, et m'armant d'une scie, j'opérai une et même deux sections, j'enlevai aigle et drapeaux,

et en rapprochant les deux parties, tout fut pour le mieux dans le meilleur des baromètres possible : personne ne s'aperçut de rien. Il en fut de même pour une pelle et une pincette de foyer, auxquelles j'avais ajusté de belles boules en cuivre, du plus pur style rococo ; j'avais découvert sur la pelle le nom du fabricant avec l'indication : Breveté S.G. D.G., mais avec la lime et le marteau j'eus bien vite fait disparaître l'acte de naissance de mes armes à feu.

Comme je l'ai dit, une charrette avait tout emporté à Auxonne. Je m'y rendis moi-même par le chemin de fer, emmenant, pour m'aider, un de mes ouvriers que j'avais mis dans la confidence. Aussitôt que la voiture fut arrivée, nous nous mîmes en devoir de tout déballer et de tout installer à sa place; notre vieux voiturier nous regardait travailler et lorsque la majeure partie du mobilier fut au grand jour, il ne put s'empêcher de témoigner son étonnement en voyant que tout ce que nous déballions était très simple et très modeste : il nous dit : « Je croyais que j'allais voir des choses merveilleuses, mais ce n'était vraiment pas la peine de prendre d'aussi grandes précautions pour des meubles aussi simples. » Mon ouvrier lui dit : « Ne faites pas fi de la simplicité de ces meubles, et n'en parlez pas avec autant de dédain ; si vous saviez ce que cela est, d'où cela vient, et à qui cela a servi, vous

n'en parleriez qu'avec le plus grand respect. » — « Qu'est-ce que cela veut donc dire, »demanda ce brave homme. Nous lui répondîmes : — « Savez-vous lire? » — « Oh ! je le crois bien, j'ai été caporal. » — « Eh bien, descendez dans la rue, et vous lirez l'inscription qui est placée au-dessus de ces deux fenêtres. »

Il descendit, et un instant après, nous le vîmes rentrer dans la chambre tout effaré, pâle, ému en disant : « Mais... mais c'est ici qu'a logé l'empereur.» On lui répondit : « Mais oui, et ces meubles sont ceux qui lui ont servi, qu'on avait conservés et qu'on va remettre à chacune des places qu'ils occupaient, quand l'empereur, qui n'était alors que simple lieutenant d'artillerie, a habité cette chambre en 1790 et 1791. »

Alors ce pauvre vieux, qui était lui-même un vieux de la vieille, se laissa tomber tout troublé sur une chaise aux trois quarts dépaillée, en disant d'une voix émue : « Comment ! c'est ici qu'Il a logé, mon empereur... Mon empereur a couché dans le lit que voilà, il a regardé par ces fenêtres, il s'est assis sur la chaise, sur laquelle je suis moi-même assis. Cré mille bombes ! si j'avais su cela, si vous me l'aviez dit, j'aurais mis ma médaille de Sainte-Hélène. Ah ! nom d'une pipe ! » Et il demeura un moment comme attéré.

Nous continuions notre besogne, quand mon compagnon me dit tout bas : « Regardez donc

le vieux. » En effet il était comme anéanti ; sans qu'il s'en doutât, nous le vîmes arracher quelques morceaux de paille, d'après le dessous de sa chaise ; il les enveloppa avec soin dans un morceau de papier, les mit furtivement dans la poche de son gilet, et ne prononça plus un seul mot.

Notre travail achevé, nous revînmes à Dijon, et plus tard, je vis, chez le bon vieux, le petit débris de paille dans un cadre, accroché sur le mur, au-dessus de sa commode, à côté de son congé de libération et auprès de sa médaille de Sainte-Hélène.

Pendant que cette chambre a été installée comme nous l'avions fait, j'ai eu plusieurs occasions d'aller à Auxonne, et je n'ai jamais manqué d'aller visiter la chambre de Napoléon, et chaque fois, j'avais le plus grand plaisir à me faire faire une explication détaillée de tout ce que cette chambre contenait. J'y suis allé, une fois, entre autres avec mon frère, de passage à Dijon, et qui, au courant de la chose, s'en est bien amusé.

Il faut aussi que je dise que, depuis le jour où j'eus à faire cette fourniture de meubles, j'ai, comme on dit vulgairement, monté une scie à mon frère : je ne manquais pas, quand je lui écrivais, d'ajouter, après ma signature, ces mots : Fournisseur de Sa Majesté Napoléon premier.

Il me demandait ce que cela voulait dire, je ne répondais pas davantage et je m'obstinais à signer : J. Dietsch, fournisseur de Napoléon premier. Il m'écrivait : « Qu'est-ce que cela veut dire ? il n'est pas possible que tu aies été le fournisseur de Napoléon premier, puisque tu n'étais pas né alors qu'il régnait, que veux-tu donc dire ? Si c'est une farce, explique-la-moi, pour que j'en puisse rire, » et... je ne répondais à toutes ses questions qu'en continuant de signer : J. Dietsch, fournisseur de Napoléon premier.

Dans mes différentes visites à la fameuse chambre, j'avais remarqué que les rideaux de soie que j'avais placés aux fenêtres étaient en loques et qu'une grande partie avait disparu : il en manquait plus de la moitié : j'en fis la remarque au gardien qui servait de *cicerone* ; il me répondit qu'il voyait souvent des visiteurs en déchirer des petites parties et les emporter.

Cette chambre historique demeura à peu près dans l'état où je l'avais installée jusqu'à la guerre de 1870. Après Sedan et le Quatre-Septembre, on la démeubla et j'ignore ce qu'est devenu tout ce qu'elle contenait (1). La statue est restée à

(1) On conserve à la mairie d'Auxonne *un lit laqué en blanc avec son baldaquin ; une petite commode Louis XV en marqueterie avec marbre et cuivres : deux petits fauteuils Louis XV recouverts en cuir vert ; deux chaises Louis XVI : une encoignure, un baro-*

sa place ; on a seulement fait disparaître les aigles impériales qui ornaient les angles du piédestal (1).

Dans la chambre, outre les meubles que j'avais fournis, on avait placé une copie du portrait en pied de l'empereur Napoléon III d'après Flandrin (2), une vieille commode à deux tiroirs et

mètre Louis XVI en bois doré ; une petite commode Louis XV en bois doré avec marbre.

Tous ces objets se retrouvent sur la facture de M. Dietsch à l'exception des deux chaises Louis XVI et avec cette différence que la console était peinte et non dorée, et que les fauteuils vendus étaient recouverts en velours vert : en réalité il y a quatre fauteuils aussi peu authentiques les uns que les autres.

Les rideaux et la paillasse ont été égarés, lors d'une convocation de réservistes cantonnés au collège, le Maire, M. Gaillard, ayant mis ces objets à leur disposition.

(1) Quatre aigles impériales rehaussaient à ses quatre angles la portion supérieure du cippe ; elles étaient debout sur les quatre consoles qui se raccordent avec le couronnement et s'unissaient entre elles par une guirlande.

Enlevées en 1870, elles furent vendues aux enchères publiques, le 14 février 1879, à un marchand de chiffons d'Auxonne, moyennant 230 francs : elles pesaient 228 kilogrammes.

La statue de Bonaparte faillit avoir le même sort : à la séance du 31 décembre 1870, un conseiller municipal, pensant qu'il fallait à tout jamais détruire l'image de celui qui avait fondé la dynastie napoléonienne, émit la proposition « que la statue érigée sur la place d'Armes, en mémoire du séjour de Napoléon Ier à Auxonne, soit enlevée de son piédestal, qui serait provisoirement conservé, et que le bronze à en provenir soit employé à fondre des canons qui porteraient le nom de la ville d'Auxonne ».

Après une discussion assez vive, cette sotte proposition fut heureusement rejetée ; l'œuvre de Jouffroy fut sauvée.

(2) Cette copie faite par Jacqueson de la Chevreuse est conservée au Musée (n° 170).

une table carrée en chêne très grossier, ainsi que deux vieilles chaises (c'est sur l'une d'elles que s'était assis le voiturier). Ces quatre derniers meubles, d'après la tradition locale, avaient réellement fait partie de l'ameublement de Bonaparte lorsqu'il logeait aux casernes, et qui avaient été religieusement conservés par les demoiselles Gavet qui les tenaient de leur père, ancien fripier à Auxonne (1). Il y avait encore une paire de chenêts en fonte, un compas, une équerre en bois sur laquelle on lisait ces mots écrits à l'encre et d'une écriture qui paraissait bien être celle bien connue

(1) Lorsqu'on vendit l'ameublement autrefois fourni par la ville pour les casernes, M. Gavet, fripier, fit l'acquisition d'une partie des objets mis en vente, et il avait indiqué dans ses notes que ces meubles provenaient de la chambre de Napoléon Bonaparte.

Ses filles conservaient avec soin la commode et la table dont parle M. Dietsch, ainsi que les chenêts en fonte.

A la mort de Mlle Gavet, décédée à Auxonne le 9 janvier 1895, à l'âge de 84 ans, son neveu par alliance M. le lieutenant Moutillard fit don au Musée de l'armée d'une table et de deux chaises provenant de la succession de sa tante.

La table est probablement celle dont parle M. Dietsch, mais les chaises sont-elles les mêmes ; on peut en douter puisqu'il dit dans son récit que c'est sur l'une d'elles que s'est assis le voiturier et dont il a arraché un petit morceau de paille, tandis que les deux chaises données au Musée sont entièrement en bois, comme on peut le voir par le dessin reproduit dans l'*Illustration*, en juillet 1897.

Les pièces relatives à ces meubles donnés par M. Moutillard, aujourd'hui capitaine-adjudant major au 155e régiment d'infanterie, sont rapportées aux pièces justificatives.

Pour terminer, voici la copie exacte de ma facture, telle que je la retrouve sur mon ancien livre de comptes, page 285.

Doit : la ville d'Auxonne.

1864.

31 janvier.	1 bois de lit blanc à colonnes et roulettes . .	40 fr.
	1 paillasse pleine	12 fr.
	1 matelas en crin d'Afrique	20 fr.
	1 traversin —	4 fr.
	1 tour de lit et sa courte pointe en coton, fond blanc, broché	80 fr.
	1 baldaquin et sa garniture	12 fr.
	1 table de nuit ancienne.	4 fr.
	2 fauteuils peints recouverts en velours vert. .	24 fr.
	1 bureau en bois de rose avec cuivres . . .	35 fr.
	1 glace cassée, à fronton.	18 fr.
	1 baromètre doré	25 fr.
	1 console peinte avec dessus de marbre . . .	35 fr.
	1 encoignure cirée.	35 fr.
	A reporter	344 fr.

nette d'approche de poche (n° 214), qu'il porta lui-même en Afrique, à Anvers, à Rome, en Lombardie, et qui avait servi à Napoléon Ier dans ses dernières campagnes.

Le Musée possède encore une pelote en soie brochée de 10 centimètres que Napoléon avait donnée comme étrennes à Mme Pillon d'Arquesbouville, la femme du directeur d'artillerie (n° 179 du catalogue).

Un portefeuille en soie brochée doublée de soie rose donné à la femme du commissaire des guerres Mme Naudin (n° 180 du catalogue).

Une fiche de jeu en ivoire sur laquelle Napoléon avait écrit le nom de Manesca (n° 181 du catalogue).

Un fleuret lui ayant appparten u et laissé par lui dans son cabinet de la rue Vauban (n° 172 du catalogue).

Report. . .	344 fr.
4 rideaux en soie verte avec les embrasses . .	50 fr.
2 triangles, 4 supports, 4 pitons	5 fr.
1 petite commode Louis XV avec dessus de marbre et garnitures de cuivre	85 fr.
1 paire de gros chenêts cuivre.	18 fr.
1 pelle, 1 pincette à boules cuivre.	6 fr.
1 paire de flambeaux anciens	15 fr.
1 vieille chaise en bois	3 fr.
Transport, voyage et pose	35 fr.
Total	561 fr.

De laquelle somme j'ai été payé (moins 2 fr.) le 15 décembre 1864 (1).

J. Dietsch.

Depuis que j'ai écrit ces lignes, j'ai eu l'occasion de visiter le château de Fontainebleau que j'avais visité déjà vers 1852. On m'a, naturellement,

(1) Auxonne, le 25 octobre 1864.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que je tiens à votre disposition la somme de 559,50 représentant le chiffre des fournitures que vous avez faites à la ville pour la chambre Bonaparte.

Quoique votre mémoire s'élève au total à 561 fr. il y a eu nécessité de le réduire à 559,50, car le crédit que j'avais à ma disposition n'était que de cette dernière somme.

Veuillez, Monsieur, me faire connaître comment vous entendez entrer en possession de ces 559,50.

Si vous chargiez une personne de votre connaissance de se présenter près de moi, je vous prie de lui remettre une autorisation écrite sur laquelle vous voudrez bien apposer votre cachet.

Votre très humble serviteur,

Signé : Bernard,

Secrétaire en chef de la mairie d'Auxonne.

Adresse : M. Dietsch-Favotte, négociant, rue Verrerie, 9, à Dijon, Côte-d'Or.

montré le guéridon sur lequel Napoléon Ier avait signé son abdication, en 1814, mais j'ai remarqué que ce meuble qui, en 1852, était en bois de cerisier (je suis très certain de cela), était cette fois en bois d'acajou.

C'est une réminiscence de l'affaire de la canne à Voltaire.

Et voilà comment on écrit l'histoire ! Néanmoins, *on parlera de sa gloire sous le chaume bien longtemps nonobstant.*

J. DIETSCH (1).

(1) Joseph Dietsch, né à Dijon le 10 novembre 1818, mourut en la même ville le 3 septembre 1890.

Il était fils de Jean-Gothold Dietsch, originaire d'Apolda, province de Saxe, et de Jeanne Bachellier.

Son père venu à Dijon en 1806 s'y était marié et exerçait la profession de fabricant de bas.

Frère de Louis Dietsch, le compositeur chef d'orchestre à l'Opéra, Joseph Dietsch, d'abord facteur d'orgues, fit ensuite le commerce des meubles à Dijon.

Il s'intéressait beaucoup à l'histoire de sa ville natale et avait réuni des notes sur Saint-Médard et sur l'histoire des orgues dijonnaises et spécialement sur celles de Saint-Bénigne et de la Sainte-Chapelle.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Le Président de la République française, sur la proposition du Ministre de l'Intérieur ;

Vu l'ordonnance du 10 juillet 1816,

Décrète :

Article 1er. — Est approuvée la délibération en date du 22 mai 1895 par laquelle le conseil municipal d'Auxonne (Côte-d'Or) a attribué à une voie publique de cette ville la dénomination de *Prieur de la Côte-d'Or.*

Article 2. — Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris le 18 juin 1895.

Signé : FÉLIX FAURE.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Intérieur,

Signé : G. LEYGUES.

Le Président de la République française, sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes;

Vu le vœu émis par le Conseil municipal d'Auxonne;

Vu la délibération du Conseil académique de Dijon,

Décrète :

Article 1er. — Le collège d'Auxonne prendra désormais le nom de *Prieur de la Côte-d'Or.*

Article 2. — Le Ministre de l'Instruction publique, des

Beaux-Arts et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au Havre, le 9 août 1895.

Signé : FÉLIX FAURE.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Instruction publique des Beaux-Arts et des Cultes,

Signé : POINCARÉ.

ATTESTATION

Les soussignés déclarent et attestent que Mlle Françoise Gavet, en son vivant propriétaire à Auxonne, où elle est décédée, le 9 janvier 1895, à l'âge de 84 ans, avait en sa possession différents objets ayant appartenu à Napoléon Ier et provenant de l'époque où il suivait les cours de l'Ecole d'artillerie d'Auxonne et notamment une table et des chaises.

Mlle Gavet a laissé pour seule héritière Mme Adrienne-Jeanne-Marguerite Oudry, sa nièce, épouse de M. Victor Moutillard, lieutenant aux sapeurs-pompiers de la ville de Paris.

Fait à Auxonne, le 10 février 1897.

Signé :

SIDO, notaire, CHENU, négociant, LERAT, architecte ; GRAPIN, huissier ; PAPERET, préposé en chef de l'octroi.

Vu par nous, maire de la ville d'Auxonne, pour la légalisation de la signature de MM. Sido, Chenut, Lerat, Paperet et Grapin.

Auxonne, le 14 février 1897.

LE MAIRE.

Déclaration

Don fait à M. le général Billot, Ministre de la guerre, pour le Musée historique de l'armée, d'une table et deux chaises par M. le lieutenant et Mme Moutillard, née Oudry.

Cette table et ces deux chaises ont appartenu à Bonaparte quand il était lieutenant d'artillerie à Auxonne.

La barre transversale a été sciée par lui-même parce qu'elle le gênait.

Ces meubles ont été achetés par la famille Gavet, d'Auxonne, arrière-grands-parents de Mme Moutillard, qui les avait acquis en même temps que différents autres objets ayant appartenu aussi à Bonaparte et que les descendants gardent religieusement.

Ces meubles ont été exposés par Mlle Gavet, fille des personnes énoncées ci-dessus, au musée d'Auxonne, d'où elle les retira.

Ci-joint la carte du musée d'Auxonne.

Fait à Paris, le 11 février 1897.

Signé : Lieutenant Moutillard.

COPIE DE LA CARTE

CHAISE

PROVENANT DE LA CHAMBRE OCCUPÉE PAR

LE LIEUTENANT BONAPARTE

A LA CASERNE

(PAVILLON DE VILLE)

Palais des Tuileries, le 20 mars 1864.

Monsieur le Maire,

En réponse à la lettre que vous m'avez écrite le 21 février, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'après avoir pris les ordres de S. M. l'Empereur, je suis autorisé à envoyer pour le collège Bonaparte d'Auxonne une petite table ou fauteuil pliant et une chaise qui ont appartenu à Napoléon Ier et qui ont fait partie de son mobilier de campement pendant les dernières années du premier empire.

Ces objets sont au camp de Châlons, au quartier général de l'Empereur : ils y ont été portés par ordre de S. M. et pour son usage particulier : l'Empereur veut bien s'en séparer.

La nécessité de faire prendre des informations certaines relativement aux objets ayant réellement appartenu à Napoléon Ier et n'ayant subi aucune modification ou transformation, vous expliquera le retard que j'ai mis à vous répondre.

Il n'y a vraiment que les meubles dont je vous annonce le prochain envoi qui soient d'une authenticité incontestable.

Vous recevrez ces objets par l'intermédiaire et les soins de M. Williamson, administrateur du mobilier de la couronne.

Agréez, Monsieur le Maire, toutes mes salutations.

Signé : Le Maréchal Vaillant.

Hôtel du garde-meuble, le 24 mars 1864.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément aux ordres de S. E. le Maréchal de France, Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, je fais expédier par chemin de fer les objets ayant servi au campement de l'Empereur

Napoléon Ier, que S. M. l'Empereur a daigné donner à la ville d'Auxonne, savoir :

Une table ;

Un fauteuil pliant ;

Un tabouret pliant.

S. E. avait été induite en erreur en désignant le 3e article sous le nom de chaise : il n'existait pas de chaise dans le matériel de campement de Napoléon Ier.

Je vous serai obligé de m'adresser récépissé desdits objets qui devront parvenir franco de tous frais à la mairie d'Auxonne.

Agréez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

L'administrateur du mobilier de la Couronne,

Signé : WILLIAMSON.

Ces trois objets donnés au musée sont arrivés quelques jours après, comme le prouve la lettre suivante :

Auxonne, le 27 mars 1864.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous envoyer en communication les deux adresses que le Conseil municipal de notre ville a faites, l'une à S. M. l'Empereur, l'autre à S. E. M. le maréchal Vaillant, afin de les remercier du cadeau précieux qu'ils ont bien voulu faire au musée Napoléonien *établi* dans une des salles du Collège Bonaparte, dans la chambre même qu'a habitée le grand Empereur lors de son séjour dans notre ville.

Je vous prie, Monsieur le Préfet, de vouloir bien faire

parvenir ces deux lettres à leur destination, à moins que vous n'ayez quelques observations à faire sur leur contenu ; dans ce cas, sur l'avis que vous m'en donnerez, je m'empresserai de faire les modifications qui vous paraîtraient utiles.

Je suis.... etc.

Signé : Le Maire,
PHAL-BLANDO

N. B. Si vous n'y voyez point d'inconvénient, je vous prie, Monsieur le Préfet, d'adresser les deux pièces à M. le Maréchal Vaillant, en priant S. E. de vouloir bien remettre lui-même à l'Empereur celle qui lui est adressée.

A L'EMPEREUR

Sire,

Sur le désir respectueux qui lui en a été transmis de la part de l'administration municipale d'Auxonne, par notre illustre compatriote, M. le maréchal Vaillant, V. M. a daigné nous accorder, pour le musée Napoléonien du collège Bonaparte, divers meubles ayant appartenu à l'empereur Napoléon Ier.

Profondément touchés de l'empressement et de l'excessive bonté avec lesquels Votre Majesté a bien voulu faire à notre ville ce précieux cadeau, au nom des habitants, nous venons, membres du conseil municipal, déposer à vos pieds l'expression de la vive reconnaissance dont nous sommes pénétrés.

Nous ne craignons pas de répéter hautement, Sire, Auxonne est une ville toute Napoléonienne.

A travers les événements qui se sont succédés, depuis trois quarts de siècle, elle n'a cessé d'en donner les preuves.

Il y a quelques années à peine elle mettait à exécution un projet qu'elle nourrissait depuis plus de trente ans, en élevant sur sa place municipale une statue au fondateur de votre dynastie.

De son côté la ville d'Auxonne, dans des circonstances importantes pour elle, a déjà éprouvé les bienfaits de la puissante protection de cette même dynastie.

C'est ainsi que Napoléon Ier alors qu'il n'était que premier consul, fit rendre aux Auxonnais leurs établissements militaires dont une ville rivale les avait dépouillés, et que tout récemment Votre Majesté vient de faire le même acte de justice en rétablissant l'école d'artillerie qu'ils sont si fiers de posséder de nouveau.

Les Auxonnais, Sire, n'ont pas perdu la mémoire de ces bienfaits. Ils n'oublieront jamais, non plus, la nouvelle preuve d'intérêt que Votre Majesté vient de leur donner en leur faisant un don qui aura pour eux d'autant plus de prix qu'indépendamment de ce que les meubles qui en font l'objet ont appartenu au grand empereur, ils savent qu'ils ont servi aussi à l'usage personnel de Votre Majesté.

Puisse le ciel, Sire, vous donner, ainsi qu'à notre bonne Impératrice de très longs jours afin que notre jeune Prince, élevé à votre école, continue à faire après vous le bonheur et la gloire de la France.

Nous sommes et serons toujours de Votre Majesté, Sire, les très humbles et très fidèles sujets.

A M. LE MARÉCHAL VAILLANT

Monsieur le Maréchal,

M. le Maire vient de nous faire part de l'empressement gracieux que vous avez bien voulu mettre à nous obtenir de la part de S. M. pour notre collège Bonaparte quelques meubles ayant appartenu à l'empereur Napoléon Ier.

Le conseil municipal sait que c'est en grande partie à votre influence que nous devons ce précieux cadeau, et il vient vous en témoigner sa profonde reconnaissance.

Veuillez, Monsieur le Maréchal, nous conserver la faveur de vos bonnes dispositions et recevoir l'expression du respectueux dévouement de vos bien dévoués serviteurs.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des membres de la société. v
Actes de la société. — Extraits des procès-verbaux. xxxii
Les Beaujeu de Franche-Comté, dans le Duché de Bourgogne, l'Auxerrois, la Champagne, etc., par M. le Dr J. Bertin (suite et fin) 1
Eloge historique de Pierre-Joseph-Antoine, ingénieur en chef de la province de Bourgogne, par Cl.-X. Girault, publié par M. A. Cornereau . . 93
La grêle de l'année 1902 dans le département de la Côte-d'Or, par M. Charles Mocquery 143
La grêle de l'année 1903 dans le département de la Côte-d'Or, par M. Charles Mocquery 195
Un voyage en Espagne (avril 1903), par M. le vicomte d'Avout. 233
Le climat de Dijon, Observations météorologiques, par M. Charles Mocquery 375
Une supercherie de l'histoire d'Auxonne : la chambre de Bonaparte, par M. A. Cornereau . . . 399

DIJON. — IMP. DARANTIERE.

70

Stanford University Libraries
3 6105 126 937 064

DATE DUE

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305